"Le Canada est une nation souveraine et ne peut avec docilité accepter de la Grande-Bretagne ou des Etats-Unis ou de qui que ce soit d'autre, l'attitude qu'il lui faut prendre envers le monde."
Lord TWEEDSMUIR

LE DEVOIR

Directeur : Gérard FILION — FAIS CE QUE DOIS — Rédacteur en chef : Omer HEROUX

S. Léandre, évêque et confesseur.

TEMPS PROBABLE DEMAIN
NEIGE

VOLUME XXXIX — No 48 — MONTREAL, SAMEDI, 28 FEVRIER 1948 — Trois cents le numéro

Les revenus de la province sont de $166,980,000

M. Duplessis se vide le coeur

Réponse aux accusations folichonnes du premier ministre contre le "Devoir" et son directeur

L'explosion que nous attendions depuis le début de la session s'est produite hier. M. Maurice Duplessis s'est lancé dans une attaque haineuse contre le *Devoir* et son directeur. Il a parlé de "renvois immoraux, inhumains, antichrétiens". Il a joué au paladin qui vole au secours du faible et de l'opprimé.

Puisqu'il m'en fournit l'occasion, je suis très heureux de porter à la connaissance des lecteurs du *Devoir* des faits peu connus mais susceptibles de dissiper certains malentendus.

●

Ce qu'on ne sait généralement pas dans le public, c'est que M. Duplessis a essayé de 1943 à 1947 à mettre la main sur le *Devoir*. Il a déployé à cette fin toutes les ressources de son intelligence et de sa caisse électorale. Il pouvait compter sur les sympathies agissantes de quelques administrateurs, de plusieurs rédacteurs et chefs de service. Un simple fait en dira long sur la puissance de la cinquième colonne duplessiste qui s'était installée dans la maison à la faveur de la maladie de M. Georges Pelletier. Durant les élections provinciales de 1944, M. Pelletier, alors malade, avait donné des instructions pour que le *Devoir* appuyât sans réserve le Bloc populaire. Or les agents de M. Duplessis, qui étaient dans la place, s'arrangeaient pour retarder la parution du journal le plus possible les jours où il contenait des articles ou des nouvelles défavorables à l'Union nationale. C'était du sabotage pur et simple pratiqué délibérément à la faveur de la maladie de M. Pelletier.

Chez les gens de l'Union nationale on attendait impatiemment la mort de M. Pelletier; toutes les dispositions étaient prises pour faire nommer à sa succession un fidèle, un serviteur de tout repos.

Heureusement qu'il restait dans la maison quelques esprits vigilants; ils ont vu venir le coup et ils l'ont paré. C'est pour empêcher que le *Devoir*, journal indépendant, nationaliste et catholique, fondé et maintenu à coups de sacrifices, ne tombât entre les mains d'un parti politique que j'en ai accepté la direction. Autrement j'aurais pu rester à l'Union Catholique des Cultivateurs où des liens d'amitié et une situation confortable me retenaient.

Mais ayant accepté la très lourde tâche de diriger le *Devoir*, j'avais le droit strict de m'entourer de collaborateurs absolument fiables. Un imbécile se fût exposé sottement à se faire couper les jarrets. Je n'ai pas voulu donner à ceux qui avaient juré ma perte ce spectacle consolant. J'aime mieux pâsser pour dur que pour idiot. D'ailleurs, le fait que la plupart de ceux qui ont été éliminés se sont instinctivement tournés vers M. Duplessis pour se faire caser est un indice que mon diagnostic n'avait pas été si mauvais. Les amis de M. Duplessis sont allés le rejoindre, c'est tout.

Que le premier ministre soit de mauvaise humeur, cela se comprend aisément. Il a raté son coup contre le *Devoir* et c'est humiliant pour un homme qui se pense plus fin que tout le monde. De plus, la rebuffade qu'il a essuyée a coûté quelque $300,000 à sa caisse électorale, puisque deux mois plus tard il se portait acquéreur d'une feuille du matin qui ne possède pas le dixième du prestige du *Devoir*. Quand on sait ces choses, on comprend aisément les explosions chroniques du premier ministre contre le *Devoir*.

●

D'ailleurs, en critiquant la régie interne d'une entreprise privée comme le *Devoir*, le premier ministre se met le nez dans des affaires qui ne le regardent pas. C'est son droit de discuter les attitudes de notre journal, comme c'est le nôtre de critiquer les siennes. Mais il ne lui appartient pas plus d'attaquer les affaires privées du *Devoir* qu'il ne nous convient de pénétrer dans sa vie privée. Nous ne le suivrons pas sur ce terrain. Il y a déjà longtemps qu'il fait répandre sur mon compte les rumeurs les plus fantastiques et qu'il m'attribue les propos les plus saugrenus. Je ne m'arrêterai même pas à les démentir, tellement ces racontars sont idiots. Ceux qui les inventent et qui les répandent ne donnent pas une très haute idée de leur imagination ni de leur jugement.

Le *Devoir* est un journal indépendant qui discute les idées, les actions et les omissions des hommes et des partis politiques. Il n'a jamais été tendre pour les libéraux. Encore à l'heure actuelle, certaines chroniques de Pierre Vigeant doivent faire monter le sang à la tête de plus d'un vieux rouge. Mais au moins les libéraux ont ceci de bon qu'ils savent encaisser les coups sans se lamenter comme des femmelettes. M. Duplessis au contraire—car il ne faut pas imputer à toute l'Union nationale les travers du premier ministre — jette les hauts cris chaque fois qu'on refuse de faire brûler de l'encens devant son incommensurable vanité. Affaire de tempérament sans doute, mais qui ne manque pas de rendre légèrement ridicule celui qui en est affligé.

●

Il y a un peu plus de vingt ans un premier ministre tout-puissant, Alexandre Taschereau, avait juré de tuer le *Devoir*. Il lui intenta des poursuites judiciaires, le fit condamner à des amendes considérables, que des amis s'empressèrent d'ailleurs de payer en se cotisant, lui créa toutes sortes d'ennuis. Alxeandre Taschereau sombra dans la débâcle de 1936 et le *Devoir* est encore debout. M. Duplessis, lui aussi, aura disparu depuis longtemps que le *Devoir* continuera de paraître tous les jours; car le *Devoir*, c'est la conscience du peuple canadien-français et on ne peut pas faire taire la voix de sa conscience.

28-II-48

Gérard FILION

M. ONÉSIME GAGNON DÉPOSE SON BUDGET

Pas de nouvelles taxes — Aucune diminution — Le budget de la prochaine année sera de $142,411,000 — Surplus prévu de $17,271,543

Québec, 28 (Par Pierre Laporte) — C'est devant un auditoire attentif, qui avait pris place dans les galeries de l'Assemblée législative, que le trésorier provincial, M. Onésime Gagnon, a annoncé hier soir que les revenus de la province atteindront, cette année, à la fin de l'exercice 1947-48, le chiffre sans précédent de $166,980,000 et que le surplus au compte ordinaire serait de $43,012,000.

Le discours du budget, qu'a prononcé hier soir M. Gagnon, est toujours un événement attendu avec grande impatience; c'est le clou de toutes les sessions.

Le trésorier a déclaré que "la courbe ascendante de nos revenus aura bientôt atteint son sommet", et il a annoncé que les recettes prévues pour l'exercice 1948-49, qui commencera le 1er avril prochain, seront de l'ordre de $142,411,000 et que le surplus au compte ordinaire sera probablement de $17,271,543. A même ce surplus, le gouvernement se propose de faire des dépenses capitales (routes, ponts, etc.), de $16,851,000, laissant un surplus global d'opérations de $420,-543.

Cette année, à la fin du présent exercice, le surplus réel sera de $1,640,000, car le gouvernement a fait des dépenses capitales de $41,372,000 à même le surplus au compte ordinaire, qui est de $43,012,000.

Disons immédiatement que le nouveau budget ne prévoit aucune augmentation de taxes et qu'il ne prévoit pas de diminution.

Dans son discours, M. Gagnon a fait assez longuement écho à la situation financière du Canada, affirmant que "notre économie est paralysée par notre participation exagérée à l'effort de guerre, et par le fardeau des cadeaux, des prêts sans intérêt et des crédits au montant de $6,000,000,000 accordés par le gouvernement fédéral à des pays d'Europe".

M. Gagnon a parlé avec enthousiasme du développement économique et industriel de la province, mais il a ajouté que les Canadiens "semblent très inquiets de l'avenir économique de leur pays". L'enthousiasme de M. Gagnon s'appuie en partie sur certaines comparaisons avantageuses pour notre province qu'il a faites entre Montréal et Toronto.

Dans la métropole du Canada, les constructions commerciales ont atteint le chiffre de $17,500,-000 l'an dernier, et les constructions industrielles, celui de $79,-000,000. Dans la capitale ontarienne, les mêmes item figurent respectivement pour $8,500,000 et $37,500,000.

L'important discours du trésirier provincial a commencé par le rappel d'un événement historique que nous célébrons cette année, "le centième anniversaire de la consécration définitive de la langue française au Canada." M. Gagnon a rappelé les luttes historiques de La Fontaine, de Chauveau, de Nelson, luttes qui ont abouti, le 14 août 1848, à la reconnaissance officielle de la langue française comme langue parlementaire au Canada. "Cet héritage splendide que nos ancêtres nous ont légué, nous ne devons pas nous contenter de le conserver intact; nous devons travailler à le faire fructifier," dit M. Gagnon, ajoutant que "Nous devons conserver nos droits, nos pouvoirs de taxation afin d'être en mesure d'assurer non seulement le progrès de l'éducation dans cette province, mais encore le développement de notre vie économique..."

Au sujet de ces pouvoirs, M. Gagnon a dit qu'au "cours de l'année 1947-1948, le gouvernement a repris l'exercice de ses droits de taxation, droits cédés au gouvernement fédéral en 1942, par l'administration précédente."

Le trésorier provincial a cité bien des chiffres. Il a dit que le surplus au compte ordinaire pour les trois dernières années a été de $84,252,227.73; que le gouvernement, depuis trois ans, a dépensé $78,637,038.97 pour des trrvaux d'une nature permanente; que la dette de la province était de $284,915,911.19 au 31 mars 1947 et qu'elle diminuera de $8,000,000, le 31 mars prochain; que la dette de la province de Québec, à $98.00 par tête, est la plus basse du Canada tout entier; que notre fonds d'amortissement est le plus considérable du Dominion, se chiffrant par $72,-098,000.

Le discours

Voici maintenant le texte des principaux passages du discours du budget de M. Gagnon.

Surplus d'opérations

L'année 1946-47 était la deuxième année financière complète de l'Union Nationale. Elle a été marquée tout comme la première par un substantiel surplus global d'opérations et par une importante réduction de la dette nette. Dans mon discours sur le budget, le 25 mars dernier, j'avais prévu pour cette année 1946-47, une diminution de dette d'au moins $8,101,000.00. Or, les chiffres définitifs contenus dans les comptes publics indiquent une diminution de $14,-496,261.81.

Le chiffre des revenus a été beaucoup plus élevé que celui qui avait été primitivement prévu. Deux raisons expliquent la hausse de nos revenus: d'abord la prospérité actuelle de l'industrie et du commerce, et, en second lieu, une meilleure organisation de nos services de perception. Cette augmentation de revenus a permis au gouvernement d'élever ses dépenses imputables au capital. Le gouvernement aurait été justifiable pour payer ces dépenses de recourir à l'emprunt, mais il a cru sage de ne pas augmenter la dette de notre province. Au contraire, toutes les mesures ont été prises pour la diminuer d'une façon continue.

Au cours de 1947-48, le gouvernement a repris l'exercice de ses droits de taxation, droits cédés au gouvernement fédéral en 1942, par l'administration précédente. En effet, l'entente de 1942 a pris fin le 31 mars dernier. Or, les résultats probables de cette année prouveront aux membres de la Législature que le gouvernement de l'Union Nationale, sans nouvelle taxe, a continué de conserver la province dans une excellente position financière.

L'année 1947-48 est la troisième année financière complète de l'Union Nationale. Les résultats probables pour cette année qui prendra fin le 31 mars prochain nous permettent de déclarer que cette troisième année financière se terminera, comme les deux autres, par un surplus global d'opérations et par une nouvelle diminution de la dette nette de la province. Ces résultats probables sont établis d'après les résultats définitifs des opérations financières du 1er avril 1947 au 31 janvier 1948, et sur les résultats approximatifs des mois de février et mars 1948, les derniers de l'année financière. Les revenus ordinaires s'élèveront à environ $166,980,000, tandis que les dépenses ordinaires se chiffreront à environ $123,968.000, ce qui laisse au compte ordinaire un surplus de $43,012,000. De ce surplus au compte ordinaire, nous devons déduire les dépenses imputables au capital pour une somme de $41,372,000. Nous pouvons donc conclure que l'année financière 1947-48 se terminera par un surplus global d'opérations de $1,640,000. Pour la troisième fois, en trois ans, l'Union Nationale termine l'exercice financier par un surplus global d'opérations. L'année 1945-46 s'était terminée avec un surplus global de $1,790,494.55; l'année 1946-47 avec un surplus global de $2,184,694.21 et cette année, l'année 1947-48 se terminera, je le répète, avec un surplus de près de $2,000,000.

Avant d'examiner de plus près la situation, me serait-il permis, comme les années dernières, de soumettre deux tableaux numérotés 1 et 2, qui contiennent l'état provisoire de nos revenus et de nos dépenses?

Je tiens de plus à faire remarquer que le gouvernement verra la fin de la présente année financière avec un surplus au compte ordinaire de $43,012,000, ce qui porte les surplus au compte ordinaire, pour les trois années complètes d'administration de l'Union Nationale à la somme de $84,252,227.73.

Conclusions

Année terminée:

le 31 mars 1946	$14,768,397.59
le 31 mars 1947	$26,471,830.14
le 31 mars 1948 (estimation)	$43,012,000.00
Total	$84,252,227.73

Une analyse des faits saillants de l'année financière qui s'achève nous conduit aux conclusions suivantes:

Le gouvernement de l'Union Nationale a augmenté en 1946-47 l'actif de notre province.

Le gouvernement de l'Union Nationale n'a émis aucune nouvelle obligation sur le marché depuis plus de deux ans.

L'année 1947-48 est marquée par une augmentation considérable de nos revenus.

Le gouvernement a consacré des sommes plus importantes que durant toutes les années précédentes à l'éducation, à la santé, à la sécurité sociale, à la réalisation de travaux d'une nature permanente.

Le gouvernement a réduit la dette de la province et il a diminué le service de la dette.

La valeur de nos obligations se maintient à un niveau satisfaisant.

L'Union Nationale a cru sage d'utiliser la majeure partie de son surplus au compte ordinaire pour exécuter des travaux d'une nature permanente, des travaux absolument nécessaires au développement économique normal de la province. L'Union Nationale a ainsi augmenté l'actif de la province sans augmenter sa dette.

Durant les trois années complètes de l'administration financière de l'Union Nationale le gouvernement a consacré la somme de $78,637,038.97 à des dépenses imputables au capital:

1945-46	$12,977,903.04
1946-47	24,287,135.93
1947-48 ..... (estimation)	41,372,000.00
Total	$78,637,038.97

Pas de nouvelles obligations

Vous me permettrez de souligner à mon avis un fait sans précédent dans notre histoire financière, c'est que le gouvernement n'a pas émis de nouvelles obligations sur le marché depuis le 1er février 1946, c'est-à-dire depuis un peu plus de deux ans. N'êtes-ce pas là un fait sans précédent et extrêmement enviable?

Le gouvernement de l'Union Nationale depuis sa venue au pouvoir n'a emprunté que cinq fois. Aucun de ces emprunts, cependant, n'était destiné à obtenir de nouveaux deniers, puisque toutes les dépenses de l'administration ont été payées à même nos revenus. Le gouvernement a remboursé d'une façon intégrale l'emprunt français de 1894, et il remboursera de la même façon, le 1er mars 1948, l'emprunt de $10,000,000 contracté en 1938.

Aucune échéance d'obligations n'a été laissée en souffrance et la prochaine échéance d'obligations sera remboursée complètement à même le fonds d'amortissement, le 1er mars prochain. Cette émission d'obligations au montant de $10,000,000 avait été contractée par le gouvernement de l'Union Nationale en 1938 afin de permettre à l'office du crédit agricole de consentir des prêts aux cultivateurs de notre province. Les cultivateurs ont fait honneur à leurs obligations d'une façon si éclatante que le gouvernement pourra rembourser intégralement cet emprunt.

Augmentation des revenus

Les résultats préliminaires de l'année financière 1947-48 indiquent une augmentation considérable dans les revenus de la province. Cette augmentation s'explique d'abord par le fait que le gouvernement a perçu cette année les arriérés qui lui étaient dus par le gouvernement fédéral en vertu de l'entente de 1942. En second lieu, le gouvernement a repris l'exercice de ses impôts sur le capital et les profits des corporations, impôts qui avaient été abandonnés au gouvernement fédéral par l'administration précédente, en 1942. En troisième lieu, le gouvernement a continué de moderniser ses méthodes de perception. En quatrième lieu, il n'est pas déraisonnable d'attribuer l'augmentation de nos revenus à la prospérité industrielle et commerciale grandissante de notre province.

Un examen sommaire des dépenses ordinaires nous permet de souligner que nos lois sociales, comme les pensions de vieillesses, les pensions aux aveugles, les allocations aux mères nécessiteuses, ont permis à l'Etat de mettre cette année une somme de $26,488,279.93 à la disposition des nécessiteux. L'an dernier, les nécessiteux de notre province avaient retiré, en vertu de ces mêmes lois, une somme de $21,357,126.21. Ils ont ainsi retiré cette année $5,000,000 de plus.

En 1941-42, une somme de $8,-289,156.82 était dépensée pour la santé publique, alors qu'en 1946-47, une somme deux fois plus considérable, soit $15,575,-477.87 était consacrée aux mêmes fins. En 1942, une somme de $9,207,479.73 était dépensée pour des fins d'éducation, alors qu'en 1947, une somme de $22,-107,950.49 était dépensée, soit plus du double.

C'est ainsi que pour l'éducation et la santé publique, la population de notre province, a retiré, sans être dans l'obligation de payer de nouvelles taxes pour l'année terminée le 31 mars 1947, une somme de $37,683,428.36.

Les dépenses totales pour l'éducation et la santé publique s'étaient alors chiffrées à $17,-496,654.55.

Le gouvernement a apporté une attention spéciale au développement rationnel de nos richesses naturelles. Le gouvernement de l'Union Nationale avait tenté en 1937 une expérience par la construction d'un barrage sur le rapide Sept de la rivière Outaouais.

Nous sommes heureux cette année de souligner que pour la première fois l'opération de ce barrage a permis à la province, du 1er janvier au 31 décembre 1947, d'encaisser un surplus de $35,516.74.

Agriculture et colonisation

L'Union Nationale a aussi augmenté d'une façon croissante les sommes mises à la disposition de l'agriculture et de la colonisation. Nous constatons que pour l'année financière 1941-42, l'administration précédente avait consacré une somme de $6,900,-518.58 à l'agriculture et à la colonisation, alors que pour l'année 1946-47, une somme supérieure de deux millions, soit $8,-887,827.13, a été consacrée aux mêmes fins.

Le gouvernement de l'Union Nationale a cherché de plus à doter la province d'un système de voies de communication des plus modernes.

La voirie

Pour l'année 1946-47, les dépenses de voirie se chiffraient à $31,682,493.97. Le ministère est sur le point de terminer la construction de routes très modernes comme celle de Chicoutimi-Lac Saint-Jean, celle de la Gaspésie, celle du nord de Montréal, et il a entrepris des travaux considérables sur la route Lévis-Jackman, sur la route de La Tuque et sur celle de Montréal à Granby.

Les sommes dépensées dans la province par le ministère des Travaux Publics se chiffraient

(suite à la dernière page)

Les faits saillants du budget provincial

Québec, 28 (Par Pierre Laporte) — Voici les faits saillants du budget présenté hier soir à l'Assemblée législative par le trésorier provincial, M. Onésime Gagnon:

Les revenus pour l'année 1947-1948 (celle qui se termine à la fin de mars, se chiffreront à $166,980,000. C'est un record. Les dépenses seront de $123,-968,000, laissant un surplus au compte ordinaire de $43,012,000. A même ce surplus, le gouvernement a fait des dépenses de capital de $41,372,000, laissant un surplus d'opérations de $1,-640,000.

* * *

Les revenus probables de l'année 1948-1949 sont de l'ordre de $142,411,000, et les dépenses de $125,139,457. Le surplus au compte ordinaire sera de $17,-271,543, à même lequel on fera des dépenses capitales de $16,-851,000, laissant un surplus d'opérations de $420,543.

* * *

"Je crois opportun, dit M. Gagnon, de souligner cette année le centième anniversaire de la consécration définitive de la langue française au Canada."

* * *

"Au cours de l'année 1947-1948, le gouvernement a repris l'exercice de ses droits de taxation, droits cédés au gouvernement fédéral en 1942, par l'administration précédente", a dit le trésorier.

* * *

Depuis trois ans, le total des surplus au compte ordinaire a été de $84,252.227.73, y inclus le surplus de $43,012,000 prévu pour cette année.

* * *

Depuis trois ans, le gouvernement a dépensé $78,637,038.97 pour des travaux d'une nature permanente.

* * *

Le gouvernement a remboursé l'emprunt français de 1894, et il remboursera le 1er mars 1948 l'emprunt de $10,000,000, contracté en 1938.

* * *

Au 31 mars 1947, la dette de la province de Québec était de l'ordre de $284.915,911.19 et au 31 mars 1948 elle aura diminué de $8,000,000.

* * *

Au total, la dette a été diminuée de $31,000,000 depuis trois ans.

* * *

La province de Québec a la plus petite dette per capita de tout le Dominion. Elle est de $98.00 par tête.

* * *

Le fonds d'amortissement de la province, au montant de $72,-098,000, est le plus élevé de tout le Canada.

* * *

"Notre économie est paralysée par notre participation exagérée à l'effort de guerre, et par le fardeau des cadeaux, des prêts sans intérêt et des crédits au montant de $6,000,000,000 accordés par le gouvernement fédéral aux pays d'Europe", dit M. Gagnon.

* * *

"Tout nous porte à croire que la courbe ascendante de nos revenus aura bientôt atteint son sommet," a dit le Trésorier.

* * *

L'Office du crédit agricole a prêté $59,849,990 aux cultivateurs, en vertu du prêt agricole, du 20 mars 1937 au 31 décembre 1947. Les pertes n'ont été que de $150.02, soit moins d'un quart de cent par $1,000.

* * *

En 1945 et 1946 les augmentations de salaires accordées aux ouvriers de la province ont atteint, pour les deux années, le chiffre de $70,272,523.32.

* * *

En 1947, les constructions commerciales se sont chiffrées à $17,500,000 à Montréal, alors qu'elles n'étaient que de $8,500,-000 à Toronto. Pour les constructions industrielles les chiffres sont les suivants: $79,000,-000 à Montréal et $37,500,000 à Toronto.

* * *

Le budget ne prévoit aucune nouvelle taxe et n'en abolit aucune.

BLOCS-NOTES

Le racisme au Canada

Le Canada a adopté à l'égard de ses minorités d'origine asiatique une réglementation qui détonne de plus en plus, parce qu'elle est inconciliable avec les positions de principe dont notre nays se fait le champion sur le plan international.

Quand la loi de 1923 sur l'immigration chinoise a été abrogée l'an dernier, la minorité chinoise au Canada a pensé qu'on lui reconnaîtrait enfin un statut digne d'hommes venant d'un pays qui était notre allié pendant la guerre et qui est l'une des cinq grandes puissances dans l'O.N.U. M. King avait d'ailleurs déclaré que l'effet de cette abrogation serait de supprimer toute discrimination contre les Chinois pour motif de race.

Or la loi a été remplacée par un arrêté ministériel qui maintient des restrictions indéfendables. Selon la loi générale les hommes qui sont admis à résider au Canada et qui viennent de pays européens ou américains peuvent amener avec eux leur femme et leurs enfants. Mais d'après l'arrêté ministériel qui remplace l'ancienne loi sur l'immigration chinoise, les Asiatiques admis au Canada doivent d'abord devenir citoyens avant de pouvoir amener leur famille au pays. La différence est d'autant plus marquée que les autorités multiplient les difficultés à l'obtention de la citoyenneté par les Asiatiques résidants.

Divers groupes au Canada ont demandé le rappel de cette pratique, et plusieurs pays intéressés, notamment la Chine et l'Inde, ont protesté auprès des autorités fédérales. La semaine dernière une délégation s'est rendue auprès du ministre de l'immigration pour réclamer une correction de cet ostracisme, soutenant qu'"une telle politique est non seulement contre nature mais contraire à toute religion, à l'humanité et au bien social.' Selon l'*Ottawa Citizen*, le rappel de cet arrêté ministériel n'entraînerait l'entrée au pays que de 3,000 à 4,000 Chinois pendant les dix prochaines années.

Au moment où tant de gens réclament des immigrants par millions, il n'y aurait donc pas de péril grave pour le pays à consentir un acte de justice élémentaire envers les résidants asiatiques. Cette politique est d'autant plus absurde que l'on crée ainsi délibérément des foyers d'immoralité qui ne peuvent que nuire au bon ordre général; et cette séparation des familles lèse un droit fondamental de ces résidants.

Les Japonais de Colombie

Voici un autre abus, cette fois contre des citoyens canadiens d'origine japonaise. Le gouvernement de Colombie canadienne vient de réimposer un vieux règlement qui interdit l'emploi des Orientaux dans les forêts de la Couronne. Ce règlement avait été suspendu en 1942 lorsque les Canadiens japonais de cette province ont été dispersés par tout le pays. L'arrêté ministériel fédéral qui régissait l'exploitation forestière a été rescindé, de sorte que la province a repris l'exercice de son autorité sur ce domaine.

La nouvelle ordonnance affecterait au moins 800 ouvriers, c'est-à-dire le plus grand nombre de ceux qui gagnent la vie des quelque 6,000 personnes d'origine japonaise qui sont encore dans cette province. Les compagnies de bois ont protesté, en disant que ces ouvriers sont des travailleurs stables et loyaux, respectueux des lois; des ouvriers expérimentés qui seront difficiles à remplacer. Geste d'autant plus extraordinaire que l'industrie de la construction a besoin de toute la production de bois possible au pays.

Voilà deux cas où le Canada fait piètre figure. Nos délégués dans les réunions internationales réclament avec raison le respect des principes affirmés tant de fois pendant la guerre, et réitérés dans la Charte des Nations Unies comme dans maints autres documents solennels. Nous avons fait la guerre au racisme hitlérien, nous dénonçons les Soviets pour les abus qu'ils multiplient contre les droits fondamentaux de l'homme, de la famille. Et en même temps, par un racisme qui n'a même pas le mauvais prétexte d'un danger réel, nous lançons des interdictions injustes, nous violons des droits humains indiscutables d'hommes que nous avons admis à vivre parmi nous. Interdictions qui frappent entre autres les nationaux d'une grande puissance alliée et de plusieurs dominions britanniques.

Comment les chefs politiques qui posent de tels gestes peuvent-ils avoir l'invraisemblable naïveté de penser que nous pourrons faire triompher ailleurs des principes humains et chrétiens que nous foulons aux pieds chez nous.

Tchécoslovaquie

Il est assez normal que les abus des dictatures communistes soient comparés à ceux de la dictature naziste, surtout lorsque la même victime est la proie d'un deuxième esclavage. M. Benès lui-même aurait fait le rapprochement en disant au premier ministre: "Vous me parlez comme Hitler." Le président regrette peut-être aujourd'hui son empressement à coopérer avec Moscou après la guerre; son geste avait contribué à affaiblir les positions du gouvernement polonais en exil à Londres.

C'est aussi une réaction bien naturelle que d'évoquer Munich au moment où la Tchécoslovaquie passe aux communistes. Mais le point de comparaison avec Munich c'est Yalta. C'est là que les grandes puissances occidentales ont livré aux Soviets, sous des formules de compromis qui ne trompaient pas les esprits clairvoyants, plusieurs pays alliés que ces puissances avaient promis de libérer.

Les Soviets ont trahi leurs alliés comme Hitler avait violé le compromis de Munich. Des journalistes comparent la situation présente à celle de 1938 et

(Suite à la deuxième page)

Ceci se passera... au Canada

Je n'ai rien voulu dire ni écrire jusqu'ici en faveur de Radio-Ouest. La chose me paraissait si superflue, pour ne pas dire provocante.

Il me paraissait si exorbitant, si inadmissible qu'à des citoyens canadiens qui se chargent de tous les frais de leur poste, qui ne demandent pas un sou à l'Etat, on eût l'idée de marchander aussi élémentaire liberté.

Il me paraissait si humiliant, si injurieux même, pour notre pays, de faire savoir à l'étranger qu'on pût refuser l'établissement d'un poste de radio, pour la simple, pour l'unique raison que ce poste allait transmettre sur les ondes du français, des émissions en langue française!

Et pourtant, si nous laissons faire, nous dit-on, l'incroyable sera demain la cruelle vérité. Le fait exorbitant, inadmissible, humiliant, sera le fait accompli.

Et ceci se passera, non pas en Moscovie, que la propagande officielle nous dénonce tous les jours comme le pays de la suprême intolérance, mais au Canada, pays biethnique, par trente pour cent de sa population française, pays d'abord exclusivement français par cent cinquante ans de son histoire, Etat bilingue, anglo-français, de par sa constitution politique.

Et ceci se passera au Canada, pays généreux, qui accepte de se battre périodiquement pour la démocratie, les droits humains, la chrétienté, la liberté des petits peuples hors de chez soi.

Et ceci se passera, non pas, encore une fois, en Moscovie, mais au Canada, pays de fair-play britannique, que nos officiels se plaisent à citer au monde comme un exemple de tolérance, de bonne-entente entre les races.

Et ceci se passera, de par la décision, ou de par la capitulation d'une institution de l'Etat fédéral, Radio-Canada, dont les gouverneurs sont réputés des gentilshommes, des hauts fonctionnaires cultivés, des Canadiens d'une grande largeur d'esprit.

Après cela, soyons fiers de notre pays. Let us be proud of our country!

Lionel GROULX, ptre,
de l'Académie canadienne-française.

Les revenus de la province...

(suite de la première page)

pour 1941-32 à $1.605,065.80, alors que pour 1946-47 elles se chiffrent à $3,439,211.67.

Augmentation des dépenses

Les chiffres des dépenses robables pour l'année qui se terminera le 31 mars 1948 démontrent une augmentation de $34,000,000 sur les chiffres des dépenses pour l'année 1946-47. Ces derniers chiffres ne tiennent pas compte des dépenses du fonds d'éducation, dépenses qui se chiffrent à la somme de $8.014,291.16 pour l'année terminée le 31 mars 1947 et qui se chiffreront à près de $20,000,000 pour l'année qui se terminera le 31 mars prochain.

La dette de la province était de $284,915,911.19. Au 31 mars 1948, j'anticipe une réduction de la dette d'une somme d'environ $8,000.000, ce qui portera à plus de $31,000,000 la diminution de la dette nette de la province, en l'espace de trois ans.

Au 31 mars 1948, j'estime que la dette nette de la province sera réduite à moins de $277,000,000.

Le bilan au 31 mars 1947, tel qu'il est contenu dans les comptes publics, indique que le surplus consolidé de la province était de $86,578,034.67. Si l'on réfère au bilan en date du 31 mars 1945, ce surplus du fonds consolidé n'était que de $43,522,635.69.

Ce surplus sera porté à plus de $130,000,000, au 31 mars 1948.

Le rapport annuel de la Banque de Montréal démontre que la dette par tête du gouvernement de la province de Québec est la plus basse de celles de tous les gouvernements du pays. Voici les chiffres contenus dans ce rapport:

	Dette par tête
Dominion du Canada ..	$1,354
Saskatchewan	226
Nouveau-Brunswick	220
Alberta	172
Ontario	155
Nouvelle-Ecosse	150
Colombie canadienne ..	147
Manitoba	122
Ile du Prince-Edouard .	113
Québec	98

La province de Québec était en 1945 la province qui consacrait le plus faible pourcentage de ses revenus ordinaires, soit 10.5%, pour le service des intérêts sur sa dette. De plus, pour l'année fiscale terminée le 31 mars 1947, ce pourcentage a été réduit de plus de 3% pour s'établir à 7.2%.

De toutes les provinces du pays, suivant le rapport de 1947 publié par la Banque de Montréal, le gouvernement de la province de Québec est au premier rang par l'importance de ses fonds d'amortissement. Voici le tableau des fonds d'amortissement de chaque province contenu dans le rapport de la Banque de Montréal:

Québec	$72,098,000
Saskatchewan	28,709,000
Ontario	22,524,000
Colombie canad. ..	19,364,000
Manitoba	18,756,000
N.-Brunswick	18,513,000
Nouvelle-Ecosse ...	13,208,000
Ile Prince-Edouard	2,419,000
Alberta	14,000

M. Gagnon parle ensuite de la diminution du service de la dette de la valeur de nos obligations, du règlement du problème de la M.L.H. & P., et des dettes des commissions scolaires.

"Tout nous porte à croire que la courbe ascendante de nos revenus aura bientôt atteint son sommet. Il n'en reste pas moins que les revenus pour l'année 1948-49 sont estimés à $142,411,000. C'est une somme légèrement inférieure à celle des revenus pour l'année 1947-48, si nous faisons abstraction du remboursement des arriérés dus par le gouvernement fédéral en vertu de l'entente de 1942. Le surplus au compte ordinaire s'élèvera à la somme de $17,271,543; et à même ce surplus, le gouvernement se propose de faire des dépenses imputables au capital pour une somme de $16,851,000, ce qui laissera un surplus global d'opérations de $420,543.

Le budget 1948-1949

Les prévisions que le gouvernement soumet à l'étude des membres de la Législature sont inspirées par le même souci du bien public que celui qui a inspiré l'administration de la province au cours de ces trois dernières années.

Nous attachons une importance primordiale au problème de l'éducation et de la santé, c'est-à-dire au problème de la santé morale et physique de la population. Nous attachons une très grande importance à l'amélioration de notre réseau routier, au développement de l'agriculture et de la colonisation, au développement de nos ressources naturelles.

Le crédit agricole

Le crédit agricole est l'un des plus beaux titres de gloire de l'Union nationale. Du 20 mars 1937 au 31 décembre 1947, une somme de $59,849,990 a été prêtée par l'Office aux cultivateurs de notre province. Cette somme a été distribuée à 25,797 emprunteurs.

En 1947, le nombre de prêts destinés à assurer de nouveaux établissements se chiffre à 1,163. Ce nombre est beaucoup plus considérable que celui de toutes les années antérieures.

Depuis le début de ses opérations jusqu'au 31 décembre 1947, soit durant une période de onze ans, les pertes de l'Office se sont chiffrées à $150.02, soit ¼ de cent par $1,000. Ce résultat justifie pleinement la confiance que le gouvernement avait accordée aux cultivateurs.

Un très grand nombre d'emprunteurs n'ont pas attendu l'échéance de leurs emprunts pour rembourser l'Office et ils ont ainsi versé par anticipation une somme de $10,350,929.27.

L'électrification rurale

En 1945, le gouvernement de l'Union nationale, à peine de retour au pouvoir, a pris des mesures immédiates pour assurer l'électrification de nos campagnes.

En 1947, deux ans seulement après la mise en vigueur de la loi de l'électrification rurale, 40 pour cent des fermes de notre province jouissaient des avantages de l'électricité; ces chiffres indiquent une augmentation de 100 pour cent.

Depuis sa formation jusqu'au 31 décembre 1947, l'Office de l'électrification rurale, avec le concours des coopératives d'électricité, a construit des lignes de distribution sur une distance de 1,096 milles. Ces nouvelles lignes ont donné le service de l'électricité à 4,498 établissements ruraux. Ces mêmes coopératives ont actuellement en construction 320 milles de lignes de distribution. De plus, sous l'impulsion de l'Office de l'électrification rurale, avec la collaboration de la régie de l'électricité, les compagnies privées ont construit dans la province, depuis juillet 1945, des lignes de distribution jusqu'à concurrence de 3,595 milles de longueur. Il y a actuellement 1,069 miles de lignes en construction.

A l'heure actuelle, l'Office de l'électrification rurale a avancé aux coopératives d'électricité un montant total de $2,499,237.10, et sur ce montant une somme de $20,186.25 a déjà été remboursée. Une initiative de l'Office de l'électrification rurale est destinée à aider à enseigner aux cultivateurs les multiples usages de l'électricité sur la ferme. A cette fin, l'Office a créé un service d'utilisation de l'électricité.

Le drainage

Le drainage est l'une des conditions essentielles de succès dans toute exploitation agricole.

En 1947-48, le ministère de l'agriculture consacrera à cette fin la somme de $2,144,731.61. En 1945-46 et 47 le ministère de l'agriculture a exécuté des travaux de drainage dans 842 cours d'eau à travers la province.

Dans la seule année 1947, les travaux de drainage ont permis de récupérer environ 60,000 acres de terre cultivable dans presque toutes les paroisses agricoles de nos centres ruraux.

(suite à la troisième page)

L'état des revenus et des dépenses; prévisions budgétaires pour 1947-1948

ETAT PROVISOIRE DES REVENUS

Pour l'exercice financier se terminant le 31 mars 1948.
Dix mois terminés — deux mois en cours — douze mois.

Revenus ordinaires, provenant de taxes: trésor, bureau du Revenu:		
Loi des véhicules automobiles	$ 11,500,000.00	
Taxe sur la gazoline	25,550,000.00	
Droits sur les successions	8,850,000.00	
Taxes sur les corporations	30,800,000.00	
Taxes sur les transferts de valeurs	600,000.00	
Licences d'hôtels, restaurants, etc	430,000.00	
Taxe de vente	12,500,000.00	
Taxe sur tabac	6,150,000.00	
Autres taxes	96,460,000.00	
Total	$ 96,460,000.00	
Trésor, Bureau des assurances ...	172.000.00	
Loi des liqueurs alcooliques, permis et droits	7,800,000.00	
Secrétariat de la province	130,000.00	
Travaux publics	56,000.00	
Travail	153,000.00	
Chasse	60,000.00	
Procureur général	74,000.00	$104,905,000.00
Provenant d'autres sources:		
Subsides de la Puissance du Canada (basé sur la population)		2,739.000.00
INTERETS:		
Placements des fonds d'amortissement	2,000,000.00	
Divers comptes	1,154,000.00	3,154,000.00
Commission des Liqueurs de Québec: compte de commerce ..	19,200,000.00	
Moins: subvention à l'assistance publique	1,000,000.00	18,200.000.00
Fonds d'éducation, 10 Geo. VI, c21 Et 11, Geo. VI, c32:		
Revenus	19,800,000.00	
Dépenses	19,800,000.00	
Résidu	.....	.....
RICHESSES NATURELLES		
Terres et Forêts	9,852,000.00	
Ressources hydrauliques	1,450.000.00	
Mines	1,595,700.00	
Chasse	719,000.00	
Pêcheries	90,000.00	
Colonisation	113,300.00	$ 13,820,000.00
Remboursement d'arrérages par le gouvernement fédéral		20,586,000.00
Honoraires, divers départements .		1,464,000.00
Amendes, etc, divers départements		369,500.00
Contributions des fonctionnaires:		
Loi des pensions		1,284,000.00
Divers, différents départements ..		458,500.00
		$166,980,000.00

ETAT PROVISOIRE DES DEPENSES ORDINAIRES ET EN IMMOBILISATIONS

Pour l'exercice financier se terminant le 31 mars 1948.
Dix moix terminés — deux mois en cours — douze mois.

DEPARTEMENTS	TOTAL
Affaires municipales	$ 248,000.00
Agriculture	9,837,000.00
Bien-Etre Social et Jeunesse	16,188,000.00
Chasse	1,018,000.00
Colonisation	11,785,000.00
Conseil exécutif	3,530,000.00
Industrie et commerce	1,060,000.00
Instruction publique	11,162,000.00
Législation	861,000.00
Mines	1,663,000.00
Pêcheries	1,217,000.00
Procureur général	5.391,000.00
Ressources hydrauliques	4,701,000.00
Santé	13,478,000.00
Secrétariat de la province	2,863,000.00
Terres et Forêts	4,296,000.00
Travail	1,281,000.00
Travaux publics	11,544,000.00
Trésor	2,663.000.00
Voirie	44,374,000.00
	$149,160,000.00
Service de la publique	$ 16,180,000.00

SOMMAIRE

Compte ordinaire: Revenu		$166,980,000.00
Dépenses ordinaires:	$107,788,000.00	
Service de la dette publique	16,180,000.00	$123.968,000.00
Surplus au compte ordinaire		43,012,000.00
Compte capital		$ 41,372,000.00
Surplus global		$ 1,640,000.00

REVENUS PROBLABLES POUR L'EXERCICE FINANCIER 1948-49

Revenus ordinaires, provenant de taxes: Trésor, Bureau du revenu:		
Loi des véhicules-automobiles	$ 12,000,000.00	
Taxe sur la gazoline	25,000,000.00	
Droits sur les successions	8,500,000.00	
Taxes sur les corporations	26,300,000.00	
Taxes sur transferts de valeurs ...	500,000.00	
Licences d'hôtels, restaurants, etc.	425,000.00	
Taxes de vente	12,250,000.00	
Taxes sur le tabac	6,550,000.00	
Loi de l'assistance publique	5,900,000.00	
Autres taxes	61,000.00	
Total	$ 97,486,000.00	
Trésor, bureau des assurances ...	$ 139,700.00	
Loi des liqueurs alcooliques, permis et droits	7,000,000.00	
Secrétariat de la province	104,000.00	
Travaux publics	55,000.00	
Travail	160,000.00	
Chasse	50,000.00	
Procureur général	72,000.00	$105,066,700.00
Provenant d'autres sources:		
Subside de la Puissance du Canada (basé sur la population)		2,739,000.00
INTERETS:		
Placement des fonds d'amortissement	2,200,000.00	
Divers comptes	621.800.00	2,821,800.00
Commission des liqueurs de Québec		
Compte de commerce	17,000,000.00	
Moins subvention à l'assistance publique	1,000,000.00	16,000,000.00
Fonds d'éducation, 10 Geo. VI C.21 et 11 Geo. VI C.32:		
Revenus	17,500,000.00	
Dépenses	17,500,000.00	
Résidu	.....	.....
Richesses naturelles:		
Terres et forêts	8,481,000.00	
Ressources hydrauliques	1,674,000.00	
Mines	1,589,000.00	
Chasse	718,000.00	
Pêcheries	100,000.00	
Colonisation	122,000.00	12,684,000.00
Honoraires, divers départements ..		1,388,300.00
Amendes, etc., divers départements		309,500.00
Contributions des fonctionnaires:		
Loi des pensions		1,100,000.00
Divers, différents départements ..		301,700.00
		$142,411,000.00

PREVISIONS BUDGETAIRES-ORDINAIRES ET EN IMMOBILISATIONS POUR L'EXERCICE FINANCIER 1948-49

DEPARTEMENTS	TOTAL
Affaires municipales	303,700.00
Agriculture	9,956,000.00
Bien-Etre social et Jeunesse	15,740,000.00
Chasse	1,022,600.00
Colonisation	8,195,400.00
Conseil exécutif	3.117,600.00
Industrie et commerce	1,256,000.00
Instruction publique	13,785,350.00
Législation	865,900.00
Mines	2,376,500.00
Pêcheries	1,245,000.00
Procureur général	5,319,000.00
Ressources hydrauliques	487,500.00
Santé	18,533,250.00
Secrétariat de la province	2,837,100.00
Terres et forêts	3,534,200.00
Travail	1,316,000.00
Travaux publics	9,088,600.00
Trésor	2,951,657.00
Voirie	24,050,000.00 125.981,957.00
Service de la dette publique	16,008,500.00

SOMMAIRE

Compte ordinaire		
Revenus		142,411,000.00
Dépenses: ordinaires	109,130,957.00	
Service de la dette publique	16,008,500.00	125,139,457.00
Surplus au compte ordinaire		17,271,543.00
Compte capital		16,851,000.00
Surplus global		$ 420,543.00

Blocs-notes

(suite de la première page)

déplorent que l'on ne trouve plus dans notre population pendant l'asservissement de la Tchécoslovaquie, l'angoisse qui régnait partout au moment de la crise des Sudètes, ou de la domination subséquente de la Tchécoslovaquie par le nazisme.

En fait la situation n'est pas la même. En 1938 Hitler achevait de préparer sa guerre à échéance, et tout le monde sentait la catastrophe prochaine. Les défenseurs de la liberté en ce temps-là pouvaient croire à l'efficacité de la guerre, et s'y préparaient en essayant de gagner du temps. Tandis qu'aujourd'hui, chacun sait que dans l'Europe ruinée et dans le monde épuisé par le récent effort militaire, nul n'est prêt à recommencer.

Mais la principale différence c'est que l'opinion mondiale est maintenant convaincue de l'inutilité de la guerre, et il est bien à souhaiter que les chefs d'Etats se résignent aussi à cette conclusion. Les moyens pacifiques qui ne risquent pas de ramener la guerre sont les seuls qui puissent garder une validité. C'est pourquoi l'attitude que vient de prendre le Canada à Lake-Success au sujet de la Corée nous paraît plus sage que celle qu'il a adoptée plus tôt à propos de la Palestine.

P. S.

PRESCRIPTIONS
5 CHIMISTES À VOTRE DISPOSITION
service rapide
SERVICE JOUR et NUIT
OUVERT JOUR & NUIT
PHARMACIE MONTREAL
Charles Duquette, propriétaire
HA. 7251

Soir et matin TOUS DOIVENT BOIRE UN GRAND VERRE DES CÉLÈBRES Lithinés du DR GROC No 33 TYPE-VICHY

DETECTIVES PRIVÉS
INVESTIGATIONS GENERALES SERVICE CONFIDENTIEL
Haney Detective Bureau
28 ST-JACQUES OUEST
Tél.: Jour, HA. 6823 - Soir, CR. 2937
Maurice-L. JULIEN, directeur

FINITION DE CAVES
Fondations — posage de blocs — polissage de planchers en ciment — trottoirs de toutes sortes. Réparations de tous genres.
SPECIALISTES EN STUCCO
LAROCQUE & MOQUIN Ltée
5055 des Sorbiers - CLairval 2687

Rés.: CHerrier 9360
GARCIA POULIN, A.P.A.
Auditeur Public Accrédité de Québec
Accredited Public Auditor of Quebec
SPECIALITES: Impôt sur le revenu et Installation système comptabilité.
Suite 524
EDIFICE CANADA CEMENT (Carré Phillips) PL. 5900

TAPIS
Unis ou à dessins orientaux, particulièrement appropriés pour bureaux. Quelques-uns sont légèrement endommagés. Ces modèles comprennent des tapis indiens ou orientaux confectionnés à la main et un bon assortiment de tapis italiens, aussi tapis de passage et coupons.
SALVAGE DISPOSAL Corp. Ltd
311 Carré Youville - Montréal - PL. 6828

Avez-vous... un problème de décoration intérieure?
Consultez des diplômés de l'Ecole du Meuble
Marcel-G. COUTLÉE & Fernand MALOUIN
Ebéniste-décorateur — Décorateur
MEUBLES ET TISSUS EXCLUSIFS
TENTURES, RIDEAUX, TAPIS
REMBOURRAGE
5126 av. Papineau — CH. 1868

Tél.: CRescent 5700
MAGNUS POIRIER
Entrepreneur Pompes Funèbres, Expert Embaumeur.
6603, rue ST-LAURENT

Georges Godin
Successeur d'Arthur Landry Enrg.
DIRECTEUR DE FUNERAILLES
SALONS MORTUAIRES MODERNES
SERVICE D'AMBULANCE
Salons: 518 RACHEL EST
Bureau: 528 RACHEL EST
FAlkirk 3571

M. Pierre CAMU, de Montréal, fils de M. Pierre Camu, actuaire à la Sauvegarde, et de Mme Camu, qui poursit actuellement des études supérieures en géographie à l'université John Hopkins, de Baltimore. M. Camu est un boursier de la Fondation Rockefeller. Né à Montréal, le jeune boursier est âgé de 24 ans. Il a fait ses études primaires à l'école St-Jean-Baptiste et ses études secondaires au collège Ste-Marie. Diplômé de la Faculté des lettres, département d'histoire de géographie, il obtenait, en 1947, avec grande distinction, sa licence ès lettres en histoire et géographie. Il est aussi maître ès arts en histoire constitutionnelle.

Boursiers

HOPITAL MICHAUD
DRUMMONDVILLE

FENÊTRES ET VITRINES DE TOUTES SORTES NETTOYÉES PAR DES CANADIENS EXPERIMENTÉS ET ASSURÉS
HARBOUR 2528
Appelez S. LAMOTHE, prop.
429 ST. VINCENT
LA CIE DE LAVAGE DE VITRES EXCELSIOR
WINDOW CLEANING CO. REG'D

COURROIES TEXROPE en V POULIES en V TEXLITE ET MAGIC GRIP.
DOMINION BELTING
971 St-Jacques O. Montréal

ACHETEZ VOS FLEURS ICI
La Patrie Fleuriste
168 est, Ste-Catherine
Livraison partout directement de notre serre-chaude.
PL. 1786-1787
Ecoutez le jeudi C.H.L.P. 12 h. 25 12 h. 30
10% d'escompte aux communautés religieuses.

Une révolution dans la polycopie!
Fini de se tacher les mains d'encre en manipulant des stencils ou en faisant une mise au point laborieuse...
Pas d'encre
Pas de stencil
Pas de gélatine
Pas de caractères

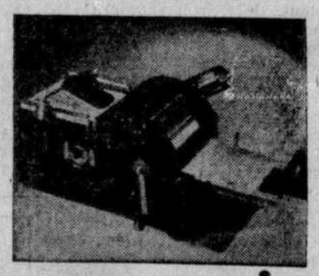

Le merveilleux Duplicateur
REX-O-GRAPH
Imprime directement de la copie maîtresse — jusqu'à 4 couleurs en 1 seule opération.
La copie maîtresse peut être écrite à la main, au dactylo, imprimée ou dessinée.
VITE: Imprime jusqu'à 125 copies par minute... et plus de 400 avec la même copie maîtresse.
SOUPLE: Imprime n'importe quelle grandeur depuis la carte postale de 3 x 5 jusqu'à 9 x 14 grandeur régulière.
ECONOMIQUE: Copies plus nettes à un coût plus bas que tout autre procédé de duplication.
ALIMENTATION, IMPRESSION, COMPTAGE et EMPILAGE AUTOMATIQUES.
LANDRY CAISSES ENREGISTREUSES Cie
1 est, rue Notre-Dame (angle boul. St-Laurent) Montréal
Tél.: HArbour 2330
Agents demandés

Norman Specialties Reg'd
N. et Ros. Desnoyers, props.
640 ouest, Craig - Montréal 3 - MA. 6679
• FILIERES METALLIQUES (toutes sortes)
• Bureaux en métal ou en bois
• Vestiaires en métal (Lockers)
• Coffres-forts • Chaises, etc.
LIVRAISON IMMEDIATE
QUALITE GARANTIE

SERVICE AUDITIF EXPERT
Saviez-vous que la Reynolds Earphone Co. est LA PLUS ANCIENNE maison d'appareils auditifs de la province de Québec et peut-être de tout le Canada? Elle compte des milliers de clients, satisfaits des appareils auditifs Western Electric. ET EN QUOI CECI PEUT-IL VOUS ETRE PROFITABLE?
1. Seuls des experts sont à votre service, soit pour l'achat d'un appareil auditif ou d'une simple batterie. Ils sont au fait des besoins de chaque client.
2. TOUJOURS vous êtes assuré d'un service des plus rapides et des plus satisfaisants.
3. NOTRE EXPERIENCE VOUS PERMET DE MIEUX ENTENDRE ET VOUS EPARGNE DE L'ARGENT.
4. Notre service est très élastique afin d'accommoder les clients à des heures irrégulières.
5. Nos prix sont des plus bas, nos conditions de paiement des plus faciles.
Venez vous rendre compte de la qualité de notre service personnel, sans aucune obligation de votre part. Vous serez enchanté de vous être dérangé!
Batteries fraîches et moules réguliers et invisibles pour convenir à toutes les marques d'appareils auditifs.
REYNOLDS EARPHONE CO.
1853 avenue McGill College — Chambre 410 — Montréal
LA. 0594

LE DEVOIR

"Le Devoir" est imprimé au no 430 est, rue Notre-Dame à Montréal par l'Imprimerie populaire, compagnie à responsabilité limitée, qui en est l'éditrice-propriétaire. Directeur-gérant, Gérard Filion.

"Le Devoir" est membre de la Canadian Press, de l'Audit Bureau of Circulations et de la Canadian Daily Newspaper Association. La Canadian Press est seule autorisée à faire l'emploi pour réimpressions de toutes les dépêches attribuées à la Canadian Press, à l'Associated Press et à l'agence Reuter, ainsi que de toutes les informations locales que "Le Devoir" publie. Tous droits de reproduction des dépêches particulières au "Devoir" sont également réservés.

Abonnement par la poste:

EDITION QUOTIDIENNE

Canada (sauf Montréal et la banlieue)	$6.00
Montréal et banlieue	9.00
Etats-Unis et Empire britannique	8.00
Union postale	10.00
EDITION DU SAMEDI	
Canada	2.00
Etats-Unis et Union postale	3.00

Les abonnements sont payables d'avance par mandat-poste ou par chèque encaissable au pair à Montréal.

Autorisé comme matière postale de deuxième classe par le ministère des Postes, Ottawa.

Téléphone: *BElair 3361

Tirage certifié par l'Audit Bureau of Circulations

LE DEVOIR

MONTREAL, SAMEDI 28 FEVRIER 1948

7up "Ça ravigote"

Les revenus de la province...

(Suite de la page 2)

Systèmes d'aqueduc et d'égout

Le gouvernement de l'Union nationale a décidé de s'attaquer à la solution d'un quatrième problème auquel ont à faire face nos municipalités rurales: il favorisera la construction de services d'aqueduc et de systèmes d'égout. Une commission étudie les meilleurs moyens que le gouvernement devra choisir afin d'aider les municipaltiés rurales à se construire des services d'aqueduc et des systèmes d'égout. Le travail se poursuit activement et le gouvernement pourra, dans un avenir rapproché, adopter la politique appropriée. Dans ces quatre domaines, il m'est agréable de le répéter, l'Etat remplit son rôle véritable; il ne se substitue pas à l'individu ni à la corporation municipale, mais il leur accorde le concours de son action efficace. Ces mesures sont essentielles au progrès de nos campagnes et en même temps elles contribuent indirectement à diminuer les problèmes sociaux qui se posent dans les agglomérations urbaines.

Le domaine ouvrier

Dans le domaine ouvrier comme dans le domaine agricole, l'Union nationale croit que les principes d'une saine démocratie exigent que les ouvriers collaborent avec leurs employeurs pour décider, dans la paix, leurs conditions de travail.

En 1944, il y avait dans la province 250,000 personnes assujetties aux conventions collectives de travail. En janvier 1948, 336,-000 ouvriers étaient protégés par une convention collective de travail, le gouvernement de l'Union nationale a modiifé la loi des relations ouvrières afin d'assurer le droit de négociation à un syndicat ouvrier qui groupe 51 pour cent des ouvriers d'une entreprise. En 1945, les augmentations de salaires obtenues par les ouvriers de notre province se sont chiffrées à $13,702,219.08; en 1946 à $56,570,304.24, soit un total de $70,272,523.32, pour les seules années 1945 et 1946.

Nous ne devons pas oublier, non plus, les améliorations apportées au cours de ces dernières années à la loi des accidents du travail. Vous avez vu l'organisation d'un institut de réhabilitation, vous avez vu le ministère du travail apporter une attention de plus en plus grande à la médecine préventive du travail; vous avez vu le gouvernement apporter une aide pécuniaire plus importante aux victimes d'accidents et aux membres de leurs familles.

La veuve d'un accidenté reçoit un minimum de $45 par mois lorsqu'elle est seule, $55 par mois lorsqu'elle a un enfant et $65 lorsqu'elle a deux enfants. La commission des accidents du travail a majoré d'au moins $10 par mois les indemnités payables aux petits salariés et qu'elle a fixé l'indemnité minimum d'un accidenté à $15 par semaine. Toutes ces améliorations donnent aux victimes d'accidents de travail ou à leurs dépendants, veuves ou enfants, environ $700,-000 de plus par année.

Aide aux pêcheurs

C'est grâce à l'Union nationale si les pêcheurs de l'est de la province, ceux de la Gaspésie et ceux de la côte nord, ont pu acquérir leur liberté économique. Cinq ou six établissements frigorifiques seulement avaient été construits par l'administration précédente. L'Union Nationale, en l'espace de trois ans, en construisit plus de cinquante. Cette politique a permis à nos pêcheurs de mettre sur le marché un produit de meilleure qualité. Elle leur a permis également, lorsqu'en 1939, éclatait la guerre, d'obtenir pour leurs produits les plus hauts prix jamais obtenus auparavant.

C'est encore parce que le gouvernement veut aider les classes laborieuses qu'il a accordé une sympathie généreuse aux caisses populaires de notre province.

C'est le gouvernement de l'Union nationale qui, le premier, a accordé aux caisses populaires un octroi approprié pour leur permettre de maintenir un solide système d'inspection. C'est encore le gouvernement de l'Union nationale qui a consenti aux caisses populaires, pour la première fois, un emprunt public à l'occasion du remboursement d'une émission d'obligations contractées par l'administration libérale. Aussi suis-je heureux d'affirmer que les caisses populaires, soit dans le domaine du crédit, des coopératives et de l'électrification rurale, demain dans le domaine de l'assurance et du logement, auront grandement contribué par leur action à accroître l'activité économique des régions rurales.

Le développement industriel

C'est pour atteindre un but analogue que le gouvernement a pris les dispositions nécessaires pour intensifier le développement industriel de notre province.

Malgré l'accroissement de l'activité industrielle de ces trois dernières années, plusieurs hommes d'affaires des autres provinces et des Etats-Unis étudient la possibilité d'opérer chez nous de nouvelles entreprises et nous pouvons évaluer à plusieurs millions, à l'heure actuelle, le capital qui sera investi dans notre province au cours des deux prochaines années.

La valeur de la production minière a atteint cette année le chiffre record de $111,000,000, soit une augmentation de 12 pour cent sur l'année 1946, alors qu'elle s'était chiffrée à $92,213,-656. La production de cette année dépassera de 6 p. c. la production de 1942 qui était jusqu'ici la plus haute de l'histoire de l'industrie minière de notre province. En 1947, les constructions commerciales dans la ville de Montréal ont atteint une valeur de $17,500,000, contre $8,-500,000 à Toronto. La valeur des constructions industrielles dans les mêmes villes se chiffre à $79,-000,000 à Montréal, contre $37,-500,000 à Toronto.

Toutes ces considérations nous permettent d'affirmer que la province de Québec continue avec un succès marqué sa marche vers le progrès et la prospérité.

Le bien-être rural et la jeunesse

Ces prévisions prévoient des dépenses ordinaires au montant de $109,130,957 et des dépenses imputables au capital au montant de $16,851,000. Si nous ajoutons à ces dépenses le service de la dette, nous obtenons un total de $141,990,457.

Les prévisions du ministère de l'agriculture comportent une augmentation de $1,206,000 sur les prévisions de l'année dernière. Cette augmentation provient surtout du fait que le gouvernement a ajouté la somme de $800,-000 au budget destiné au drainage des terres.

Le budget du bien-être social et de la jeunesse prévoit une augmentation de $1,705,150. Cette augmentation s'explique en bonne partie par le fait que les dépenses pour les pensions de vieillesse, l'assistance aux aveugles et aux mères nécessiteuses entraîneront un surcroit de dépenses au montant de $1,099,000. Le budget de ce ministère comprend également des sommes plus considérables pour les écoles de réforme et d'industrie et pour l'assistance à la solution du problème de la délinquence juvénile.

L'augmentation la plus importante est celle que nous retrouvons à l'instruction publique. L'an dernier, le budget prévoyait des dépenses au montant de $4,-508,020 et il stipulait qu'une somme de $6,630,000 pouvait être prise pour l'instruction publique, à même le fonds d'éducation. Cette année, le budget de l'instruction publique se chiffre à $13,-785,350. Cette augmentation s'explique par le fait que des subventions plus considérables seront versées aux corporations scolaires de notre province, notamment en ce qui concerne la construction des écoles, le traitement des instituteurs et des institutrices.

Le budget du ministère de la santé contient de son côté des provisions pour une somme de $18,483,250, soit un montant sans précédent dans le passé. L'an dernier, les estimés du ministère de la santé se chiffraient à $12,-691,150. Il y a donc cette année une augmentation d'environ $6,000,000. Pour 1948-49, les estimés budgétaires comprennent toutes les dépenses du fonds de l'Assistance publique. Je dois souligner aussi qu'au cours de l'année 1947-48, le gouvernement a augmenté les subventions accordées pour les frais d'hospitalisation et d'entretien des indigents dans les instiutions d'assistance publique. Cette augmentation a entraîné pour l'année 1947-48 une dépense additionnelle de $518,347.22 et le gouvernement s'attend à ce que l'augmentation soit encore plus considérable cette année.

L'ORDRE NOUVEAU EN TCHECOSLOVAQUIE

Prague, 28 (Reuter). — Le nouveau ministre communiste de l'instruction publique en Tchécoslovaquie, le docteur Z. Nedejly, a donné l'ordre de suspendre un portrait du dictateur russe Staline dans toutes les écoles tchèques. On pourvoira aussi les élèves de nouveaux manuels de civisme plus conformes à la politique du cabinet.

Nedejly soutient que l'instruction publique, tout comme l'armée, doit prendre maintenant un aspect politique (c'est-à-dire progouvernemental et procommuniste). Il a promis que la réforme s'appliquera à tous les degrés de l'éducation, jusque dans les universités.

On vient précisément de licencier 60 professeurs, prétendus "réactionnaires", de l'université Charles, une institution d'enseignement supérieur de Prague vieille de six siècles. Le ministre assure toutefois qu'il ne s'agit pas d'un renvoi permanent.

Par ailleurs, les "comités d'action politique" formés par le nouveau gouvernement ont commencé de s'en prendre aux associations de scouts et de guides. Le chef de l'association internationale des scouts en Tchécoslovaquie, le docteur Plajnar, a été arrêté, tandis que le chef des guides, Vlasta Joseova, était forcé de démissionner.

A Prague, l'attitude générale demeure cependant apathique. La plupart des habitants de la capitale se contentent de hausser les épaules devant les proclamations gouvernementales et semblent avoir accepté sans difficulté le nouvel état de choses.

Prague, 28 (A. P.). — Le ministère tchèque de l'information menace de sanctions les correspondants de journaux étrangers si ceux-ci mettent de nouveau en danger l'esprit de bonne entente internationale que le nouveau cabinet Gottwald cherche à maintenir avec les autres Etats du globe. Le docteur Oskar Kosta, chef du bureau de presse à la fois à ce ministère et à celui des affaires étrangères, a exigé des correspondants qu'ils basent à l'avenir leurs dépêches sur les communiqués officiels.

A QUEBEC

Il faut non seulement conserver nos droits, mais aussi les faire fructifier

M. Gagnon l'a déclaré, hier soir, dans l'exorde du discours du budget — Le centenaire de la reconnaissance officielle de la langue française — Nos droits provinciaux — Le drapeau de la province de Québec

Québec, 28 (Par Pierre Laporte) — M. Onésime Gagnon, trésorier provincial, a rappelé hier à la Chambre le centenaire de la reconnaissance officielle de la langue française comme langue parlementaire au Canada.

Voici un résumé de ce qu'il a dit dans son exorde:

"Les siècles comme les individus connaissent à l'approche de la cinquantaine une orientation définitive aussi bien qu'une maturité féconde. Ne vivons-nous pas en 1948 les heures décisives du vingtième siècle dans le domaine national et international? Et si nous scrutons les annales du siècle révolu, ne sommes-nous pas émerveillés d'y constater une évolution marquante vers 1850, pour le Bas-Canada, le Québec d'aujourd'hui? Aussi, ce n'est pas par simple amour de l'histoire qu'après avoir rappelé en 1946, le centenaire de l'autonomie financière des provinces, en 1947, celui de notre système d'instruction publique, je crois opportun de souligner cette année le 100e anniversaire de la consécration définitive de la langue française au Canada.

"Il ne faut pas croire que ce retour annuel sur le passé comporte un mépris du présent et une incompréhension de l'avenir. Tous les trois sont nos maîtres et inspirent, dans un juste équilibre, la politique de l'Union nationale. Cette politique prend sa source dans le respect de nos droits; elle envisage avec courage les problèmes du présent afin de préparer pour notre province l'avenir le plus heureux.

L'Acte d'Union

"L'Acte d'Union des deux Canadas, à l'article 41, stipulait que tous les documents officiels du Parlement devaient être rédigés en langue anglaise. Il visait à étouffer le rayonnement de la civilisation française en Amérique. En 1841, le gouverneur lord Sydenham avait remporté une première victoire parce que ses manoeuvres frauduleuses avaient empêché la réélection de La Fontaine dans le comté de Terrebonne.

Cependant, La Fontaine, grâce à l'appui généreux de Baldwin, réussissait la même année à se faire élire dans la circonscription de York en Ontario, au lendemain même des funérailles de Sydenham. Le grand patriote catholique et français, député d'une division électorale protestante et anglaise, revenait en 1842 prendre son siège au Parlement de l'Union, et le 13 septembre de cette année-là, au jour de l'anniversaire de la célèbre bataille des Plaines d'Abraham, il prononçait dans la langue proscrite, son premier discours devant le Parlement des deux Canada. L'illustre homme d'Etat ne craignait pas de violer une loi impériale pour dire devant tout le pays, la vitalité et la grandeur de la langue française.

"Après les élections de 1844, le jeune Chauveau et le Dr Nelson suivent l'exemple de La Fontaine: ils utilisent au Parlement la langue française. Aussi, tous les membres de l'Assemblée écoutent avec sympathie ces orateurs magnifiques qui savent leur démontrer avec art, la beauté, la clarté et la souplesse de notre langue. Un peu plus tard, Etienne Parent réussit à faire nommer un traducteur officiel de la langue française pour les documents de la législature. C'était en somme une reconnaissance partielle du français. Les hommes politiques du Bas-Canada continuent avec courage de réclamer le rappel pur et simple de l'article 41 de l'Acte d'Union. Un projet de requête au Parlement impérial est présenté devant la chambre, en 1845, par Denis-Benjamin Papineau et une adresse à la reine Victoria est votée unanimement, le 21 février 1845, malgré les répugnances du gouverneur Metcalfe.

Le gouvernement impérial apporte, à la vérité, peu d'empressement à faire droit à cette requête, et trois ans plus tard, le Parlement de l'Union attendait encore une réponse. C'est alors que Lord Elgin, dont les Canadiens français n'oublient pas le souvenir, fit auprès du gouvernement de Londres une énergique intervention, le 4 mai 1848.

Clause abrogée

"Enfin, le 14 août 1848, il y aura cent ans cette année, le Parlement impérial abrogeait la clause 41 de l'Acte d'Union pour laisser à la législature du Canada-Uni le soin de légiférer en la matière, et à la session suivante, soit en 1849, Lord Elgin prononça le discours du Trône dans les deux langues.

Cette victoire constitutionnelle devait permettre aux Pères de la Confédération d'insérer dans les Résolutions de Québec les fondements nécessaires à l'article 133 de la constitution canadienne. Les Canadiens français ont été inébranlables lors de la discussion du projet de fédération parce que durant les vingt-cinq années précédentes, ils avaient été fermes dans leurs attitudes politiques, et dans leurs luttes constitutionnelles.

Faire fructifier cet héritage

"Cet héritage splendide que nos ancêtres nous ont légué, nous ne devons pas nous contenter de le conserver intact; nous devons travailler à le faire fructifier. Les hommes politiques de cette province ont à choisir entre deux lignes de conduite, l'une qui consiste à travailler à la conservation et à l'enrichissement de cet héritage et l'autre qui consiste à le dissiper avec prodigalité. Nous devons conserver nos décrets, nos pouvoirs de taxation afin d'être en mesure d'assurer non seulement le progrès de l'éducation dans cette province, mais encore le développement de notre vie économique par l'amélioration des moyens de communications, le développement de nos ressources naturelles et le progrès de l'hygiène et de la santé publique."

Le drapeau

Et dans sa péroraison, M. Gagnon a dit:

"Je ne puis m'empêcher, en songeant aux mesures sociales données à la province par le gouvernement de l'Union nationale, je ne puis m'empêcher de constater que cette politique de mesure, d'équilibre et de stabilité, et qui s'inspire à la fois de nos origines catholiques, de nos origines françaises et du respect des droits des minorités, trouve un magnifique symbole dans le nouveau drapeau qui, depuis le 21 janvier, flotte sur la tour centrale de l'édifice où nous siégeons. La croix blanche de ce drapeau qui remonte à l'époque des croisades, alors que les rois de France et d'Angleterre la placèrent sur leurs drapeaux respectifs, nous rappelle nos origines catholiques. Le champ d'azur, couleur du ciel et de nos montagnes à la fin d'un beau jour, nous incite à regarder vers les sommets, vers l'idéal, vers l'avenir.

Il symbolise notre fidélité aux leçons héroïques de notre histoire, à nos traditions les plus chères et à notre désir d'accroître l'héritage matériel et spirituel légué par nos ancêtres et que nous voulons conserver avec une précieuse ferveur pour nos descendants. Les fleurs de lys semées aux quatre coins du champ d'azur et qui illuminaient les drapeaux des rois de France et d'Angleterre, ces fleurs de lys chères à toutes les races qui habitent notre province et qui, au temps des peuples anciens, constituaient déjà l'émouvant symbole de la renaissance et de la survivance, signifient qu'au pays de Québec "où rien ne doit mourir et rien ne doit changer," les Canadiens de langue française veulent étayer la prospérité de la patrie sur la protection intégrale des droits des minorités et la coopération de deux grandes races qui veulent assurer sa grandeur.

"Voilà quelques-unes des raisons qui, au début de ce discours, m'ont suggéré le rappel du centenaire de la consécration officielle de la langue française dans nos parlements. J'ai été heureux, en rappelant cet événement, de songer que le droit dont je jouis présentement en vous parlant dans la langue de mes pères, n'est en somme que le résultat du courage et de la ténacité des grands hommes politiques du gouvernement d'Union, il y a déjà cent ans. Je puis également assurer mes compatriotes de langue anglaise que nous sommes heureux de les voir jouir pleinement du même droit dans notre province et si jamais on voulait leur contester ce droit légitime et sacré, je suis certain que tous nos compatriotes de langue anglaise pourraient compter sur l'appui unanime des partisans de l'Union nationale.

Le Sénat américain repousse le projet de canalisation

Washington, 28 (A.P.) — Le Sénat des Etats-Unis a torpillé encore une fois les efforts des partisans de la canalisation du Saint-Laurent, en décidant de renvoyer le projet de canalisation à un de ses comités pour "plus ample étude". C'est le sénateur républicain Alexander Smith, du New-Jersey, qui a proposé et fait adopter par 57 voix contre 30 le renvoi en comité des Affaires étrangères. Cela signifie que la réalisation du projet est retardée d'une année, pour toutes fins pratiques.

Le président "pro tempore" du Sénat, le républicain Arthur Vandenberg, du Michigan, avait pourtant pris la peine de quitter son fauteuil pour venir soutenir sur le parquet de la Chambre haute du Congrès de Washington que ce projet sera peut-être un jour la seule planche de salut du peuple américain en cas de guerre. Le sénateur John Bricker, du même parti, lui a répliqué que ledit projet pourrait tout aussi bien devenir un péril national s'il fallait que les Etats-Unis aient un jour à compter seulement avec les moyens de communication et les sources d'énergie hydro-électrique qu'il offre et si quelque ennemi le faisait sauter.

Un partisan du projet, le républicain George Aiken, du Vermont, a traité la motion Smith de "geste futile" et de "fuite devant un problème". Il voit derrière le refus l'intervention des intérêts ferroviaires de l'est des Etats-Unis. Et, de son côté, le sénateur Alexandre Wiley, du Wisconsin, toujours du même parti, a prédit à ses collègues qu'ils regretteront un jour amèrement leur attitude présente d'inaction. Le rejet du projet de canalisation est le troisième à survenir en moins de quinze ans.

Une question de M. Laurendeau

Québec, 28 (D.N.C.) — M. André Laurendeau a inscrit la question suivante au feuilleton de l'Assemblée législative:

"Quels postes occupent, quels salaires reçoivent et où habitent les employés de l'Hydro-Québec auxquels cette régie a consenti des prêts hypothécaires en fonction de la loi 28, 10 Geo. VI, intitulée "loi autorisant l'Hydro-Québec et Beauharnois Light Heat & Power Company à favoriser la diffusion de la petite propriété parmi leurs employés".

Les producteurs de lapins

Il y a à Montréal une "Association de producteurs de lapins de la province de Québec". Mais elle n'a pas obtenu son incorporation des autorités municipales. Le Conseil de ville sera appelé à effectuer cette procédure à sa séance de lundi.

Il en sera de même à l'endroit de deux autres associations: "Le Club des anciens de Sainte-Marie" et "Les Loisirs Sainte-Marguerite-Marie".

Garages et postes d'essence

Le conseiller municipal, Me Léonard Léger, demande "que la loi actuelle régissant l'heure de fermeture des garages et des postes d'essence soit amendée de façon à permettre aux propriétaires d'établissements de ce genre pouvant contenir 10 véhicules et plus, de les maintenir ouverts comme tous les autres garages déjà autorisés, c'est-à-dire 24 heures par jour, et ce, dans le but de donner un meilleur service aux automobilistes".

Ce que demande M. Moore

Le conseiller municipal, M. Rodrigue Moore, du district numéro 11, dans une motion inscrite au feuilleton du Conseil, demande de procéder dans le plus bref délai aux travaux d'amélioration suivants:

l'ouverture du boulevard Persillier; l'élargissement de la rue Lajeunesse, de la rue Villeray à la rue Jean-Talon; le prolongement de la rue Jarry, à l'ouest du boulevard Saint-Laurent; le parachèvement des travaux de construction d'égouts dans la paroisse des Saints-Martyrs-Canadiens, et la poursuite immédiate des travaux pour faire suite à l'établissement de lignes homologuées aux environs du pont de Cartierville.

Centre sportif et centre civique

Le conseiller Adelme Farly prie le Comité exécutif, dans une motion inscrite au feuilleton, d'étudier l'opportunité de s'entendre avec le gouvernement provincial pour que les travaux du centre sportif déjà commencés à l'angle de la rue Sherbrooke et du boulevard Pie IX, soient repris le plus tôt possible et qu'un vaste édifice soit érigé pour servir de centre civique.

Truman maintient le contrôle des loyers

Key West, Floride, 28 (A.P.) — Le président Truman a signé un bill qui maintient le contrôle des loyers en vigueur jusqu'au 1er avril, aux Etats-Unis. Le bill avait été apporté à M. Truman à la base navale américaine de Key West, en Floride, où il se repose du pouvoir en ce moment.

La couleur du temps...

Miami, Floride, 27. — La contemplation des baigneuses à la plage ne peut en aucun cas être considérée comme partie d'une éducation normale, même pour qui se trouve en un lieu où les baigneuses sont le plus hautement renommées pour leur beauté et leur élégance. Et surtout telle contemplation n'a rien à voir à l'éducation d'un prince. C'est un prince lui-même qui l'assure et nul autre que l'héritier du trône de Belgique, S.A.R. Beaudoin. Le prince accomplit en ce moment une tournée de l'Amérique, en compagnie de son père détrôné, l'ex-roi Léopold III, et de la seconde épouse — morganatique de celui-ci, la princesse de Rethy. Il a visité Miami, en Floride, au passage, mais s'est dit peu intéressé aux célèbres baigneuses de l'endroit. Comme il l'a confié lui-même humblement: "Je suis encore trop jeune pour cela..."

L'incident Plante-Dubeau

Il y a tout lieu de croire que l'enquête sur l'incident Plante-Dubeau conduite par le Comité exécutif est terminée et qu'à la séance du Conseil, lundi matin, le président du Comité exécutif, M. Asselin, sera prêt à présenter un rapport complet de l'affaire, s'il en est prié par le Conseil.

Les quatre lois du logement sont maintenant adoptées

La dernière, réclamant une enquête sur le logement, a été adoptée hier après-midi — Les derniers discours

Québec, 28. — Les quatre lois présentées par M. Maurice Duplessis pour régler la crise du logement, ont maintenant subi leur troisième lecture à l'Assemblée législative. Le débat qui s'était engagé jeuri sur la loi instituant une enquête sur le problème du logement, s'est terminé au cours de la séance de l'après-midi. Le chef de l'opposition ayant manifesté le désir d'adopter le bill sur division, le premier ministre réclama le vote. Le résultat fut de 48 contre 20 en faveur de la mesure ministérielle.

Des discours ont été prononcés hier après-midi par M. Maurice Duplessis, M. Adélard Godbout, M. Daniel Johnson et M. Armand Sylvestre toujours sur le principe du bill.

"Le rideau tombe sur le 4e acte, a dit le chef de l'opposition, nous sommes déçus et la situation est pénible. Nous espérions que le gouvernement montrerait plus de sympathie pour les oeuvres sociales. Désappointement complet. Mais comme nous sommes pour l'instruction gratuite et obligatoire, même si, l'exécution de la loi devait coûter encore plus cher, nous allons permettre à nos amis de la droite de s'instruire."

"Nous aurons tout vu et entendu, a répliqué le premier ministre. Depuis plusieurs séances, l'opposition ne cesse de répéter que la loi ne vaut rien, qu'elle est une insulte à ceux qui ont déjà fait une enquête et que la mesure sera inefficace. Cependant, le chef de l'opposition déclare qu'il va voter "pour" et il nous reproche presque de n'avoir pas prévu un montant assez considérable."

De tout temps, a dit M. Armand Sylvestre, le premier ministre s'est prononcé contre le crédit urbain et cette loi vient sanctionner son refus.

M. D. Johnson a loué le travail de la L.O.C. et déclare que des membres de cet organisme étaient loin d'être favorables à une garantie d'une partie des prêts par le gouvernement.

Le député ministériel de Bagot a déclaré que l'Union nationale est le seul gouvernement à avoir donné autant d'appui aux organismes travaillant dans un but économico-social et au système coopératif. Le travail de la L.O.C., dit-il, est un travail splendide de relèvement des classes populaires. Mais on dénature pour des fins politiques les buts de cette organisation. Je pourrais citer des gens, évoluant dans ce milieu, qui m'ont dit: "Si vous voulez tuer le travail d'éducation que nous avons fait, en encourageant nos membres à pratiquer l'économie, passez une loi qui donne des garanties."

M. Johnson relève ensuite plusieurs objections soulevées par des députés de la droite et déclare que le contrôle sur les loyers complique considérablement la situation.

M. Francoeur. — Mon honorable ami peut-il me dire s'il est en faveur du contrôle sur les loyers?

M. Johnson. — Je ne suis contre aucun système bien administré, mais je sais qu'un système mal administré, comme dans le cas des loyers est néfaste."

La discussion en comité plénier a été brève. M. René Chaloult a été pratiquement seul à poser des questions. M. Duplessis lui a donné l'assurance que le gouvernement nommera des gens qui donneront des garanties de compétence. M. Chaloult voudrait que la commission nationale d'habitation, les sociologues et les ouvriers y soient représentés.

Doctorat honorifique à M. Joseph Folliet

Il lui est conféré par la faculté des sciences sociales, économiques et politiques de l'Université de Montréal — Cérémonie hier soir

La Faculté des sciences sociales, économiques et politiques de l'Université de Montréal a conféré hier un doctorat honorifique à M. Joseph Folliet, à l'issue du dernier d'une série de cours que l'éminent sociologue français avait donnés à l'Université sous le titre: "Essai d'explication sociologique de notre temps".

M. Edouard Montpetit, doyen de la Faculté, a présenté M. Folliet au recteur de l'Université de Montréal, Mgr Olivier Maurault, qui a rappelé les oeuvres et souligné les mérites du récipiendaire. Il lui a ensuite imposé l'épitoge et donné l'accolade.

M. Folliet, dans son discours de remerciement, a dit que l'honneur du doctorat ne s'adressait pas à sa personne, mais à ce qu'il représente au Canada: le diocèse de Lyon et son chef vénéré, le cardinal Gerlier, l'Université catholique de Lyon, depuis longtemps en relations amicales avec celle de Montréal; les Semaines scoiales de France, "apparentées à celles du Canada par leur esprit et leur méthode". Il a enfin salu en M. Montpetit, le doyen de la Faculté, un pionnier de l'action sociale au Canada.

Un nombreux auditoire a applaudi chaleureusement l'éminent conférencier, à l'imposition de l'épitoge.

Action de $50,000

Elle a été prise par la Wabasso Cotton contre des organisateurs du C.T.C.C.

Une action en dommages de $50,000 (cinquante mille dollars) vient d'être prise par M. Whitehead, de la Wabasso Cotton, des Trois-Rivières, contre des organisateurs de la C.T.C.C., qui poursuivent leur recrutement dans cette usine depuis quelques semaines.

De même, l'on sait qu'une injonction intérimaire vient d'être accordée à la compagnie Butterfly, de Drummondville, où une grève se poursuit depuis environ une semaine à la suite d'un rapport d'arbitrage que les ouvriers n'ont pas considéré satisfaisant. Le syndicat intéressé est affilié à la Fédération du bas façonné et à la C.T.C.C.

A Rivière-du-Loup, une vingtaine de syndiqués viennent d'être congédiés par la St. Lawrence Furniture au cours de négociations et d'arbitrage. Le Syndicat intéressé, affilié à la Fédération du meuble et à la C. T.C.C., est d'opinion qu'il s'agit d'un lockout partiel, ce que la compagnie conteste. Le ministère du travail a été saisi de la question.

Enfin, un président d'un autre syndicat du meuble, à Beloeil, vient d'être congédié et des démarches sont en cours pour régler ce cas.

Une erreur

Le président de la C.T.C.C., M. Gérard Picard, a confirmé les faits rapportés plus haut, puis il a ajouté: "Si, en certains milieux, l'on s'imagine que la C.T. C.C. peut être détruite, l'on commet une grave erreur. Nous sommes diposés à vivre en paix avec ceux qui veulent sincèrement la paix, et nous sommes prêts à nous battre contre tous ceux qui préfèrent la guerre. Pendant que l'Assemblée législative est en session à Québec, ce serait le moment d'améliorer la législation, notamment pour ce qui a trait aux congédiements. Présentement, en cette matière, il n'existe pas de recours prompts et efficaces pour protéger le droit d'association des salariés. En attendant un véritable code du travail et de véritables tribunaux du travail, l'on pourrait, au moins, il me semble, prendre les mesures nécessaires pour régler les cas les plus urgents".

Le collège de St-Romuald rasé par le feu

Québec, 28 (D.N.C.) — Un désastreux incendie a éclaté hier soir vers 9 h., au collège de St-Romuald. Le feu s'est propagé avec une extrême rapidité. Les pompiers de Lévis ont été appelés, mais l'eau était en quantité absolument insuffisante. A dix heures, tout l'édifice était en flammes. Le collège de St-Romuald recevait 350 élèves. Il était évalué à environ $200,000. L'édifice était sous la direction des Frères de St-Gabriel.

NOUVEAUTÉS RCA VICTOR

Messe en si mineur de BACH

(Complète en 2 volumes) Enregistrée par la Chorale et l'Orchestre RCA Victor, dirigés par Robert Shaw.

Anne McKnight ..... Soprano
June Gardner ..... Soprano
Lydia Summers ..... Contralto
Paul Matthen ..... Basse
Lucius Metz ..... Ténor
2 albums contenant 17 disques 12 pouces $27.50

Suites Nos 2 et 3 de BACH

Enregistrées par l'Orchestre Symphonique de Boston, dirigé par Serge Koussevitzky.
Album contenant 5 disques de 12 pouces $8.50

Concerto no 2 en si bémol, op. 19 de BEETHOVEN

Enregistré par William Kapell, pianiste, avec l'Orchestre Symphonique de la NBC, dirigé par Vladimir Golschmann.
Album contenant 4 disques de 12 pouces $7.00

Gaité Parisienne d'OFFENBACH

Enregistré par l'Orchestre des Boston "Pops", dirigé par Arthur Fiedler.
Album contenant 4 disques de 12 pouces $7.00

Ed. Archambault INC
500, Est Rue Ste-Catherine
MArquette 6201

"LE MAGASIN DE MUSIQUE LE PLUS COMPLET AU CANADA"

Son habitat n'a jamais présenté cet aspect pour "Peter", perroquet de la jungle tropicale, au parc San Jose, de Californie. Au cours d'une vague de froid inusitée, un employé a laissé fonctionner l'appareil d'arrosage et l'eau a gelé, créant ainsi un perchoir de joli cristal mais certainement réfrigérant. . .

CARNET MONDAIN

DEPLACEMENTS

M. et Mme Roland Grandcamp sont de retour d'un voyage de deux mois en automobile au cours duquel ils ont visité la Floride, Cuba et la Nouvelle-Orléans où ils ont assisté aux fêtes du Mardi-Gras.

BAL D'ESCULAPE

M. David Quintal, Mlle Gisèle Desilets, M. Paul-Emile Charbonneau, Mlle Marielle Lavoie, M. Gilles Gosselin ainsi que Mlle Madeleine Marchand, recevront les invités au bal que donneront ce soir les disciples d'Esculape, au Cardy-Hall de l'hôtel Mont-Royal. L'orchestre sera dirigé par M. Louis Gaudriot.

LIGUE DE LA JEUNESSE FEMININE

L'avant-première de la revue de haute couture de la Ligue de la Jeunesse Féminine aura lieu mardi le 2 mars, à cinq heures et demie, dans la salle de bal de l'hôtel Windsor. Cette parade de modes sera présentée, en matinées, les 3 et 4 mars, à trois heures. Parmi les membres de la Ligue qui prêteront leur concours comme mannequins, en cette occasion, on mentionne: Mlles Margot Beaudry, Denyse Gérin-Lajoie, Mme Léon Simard, Mlles Jacqueline Hamelin, Micheline Charbonneau, Monique Trudeau, Lise Boulard, Mme François Mercier, Mlles Liette Gatien, Denise Lanctôt, Denise Brodeur, Thérèse Côté, Mme Maurice Germain, Mlles Bérangère Hamel, Liette Grenier, Louise Forget, Huguette Crépault, Corinne Beauchemin, Denise Valois, Pierrette D'Astous, Mariette Germain, Giselle Dion, Margo Côté, Denise Martineau, Micheline Poisan, Mme Jean Desjardins, Mlles Denise Francoeur, Madeleine Roberge, Suzanne Charbonneau, Louise Collet, Mme Roger DeSerres, Mlle Carmen Antolinez, Mme Marcel Lajeunesse, Mlle Andrée Décarie, Mmes Raymond Mathieu, Jules-Y. Beauregard, Mlles Colette Beauchamp, Denise Mongenais, Liette Leduc, Louise Beauchemin, Mireille Parent, Denise Dufresne, Renée Longpré, Mmes Jules Dupré, Louis Gravel, Mlle Pauline Dansereau, Mme Yves Bourassa (Nicole Germain), Mlles Micheline Dion, Louise Lord, Claire Gohier, Suzanne Brunet, Michèle Sylvestre, Liette Mériot, Yvette Lalonde, Ruth Lafleur, Elise Vautelet, Myrielle Thérien.

Mlle Fabienne Marise, qui arrive de Paris, fera les commentaires.

Gala annuel de charité

Une importante assemblée du comité de l'Oeuvre de la Soupe avait lieu ces jours derniers. Après un mot de remerciement à Mme Léon Mercier-Gouin, présidente démissionnaire qui s'est dévouée inlassablement durant dix-sept années pour assurer le succès de cette oeuvre, la nouvelle présidente élue, Mme Gabriel Lord, a pris le fauteuil de la présidente. Il fut alors décidé que le gala annuel de charité en faveur de l'Oeuvre de la Soupe de l'Asile de la Providence, serait tenu lundi, le 12 avril prochain, dans le vaste arsenal des Fusiliers du Mont-Royal, avenue des Pins. L'assistance était nombreuse et chacune des dames patronnesses de l'oeuvre et des demoiselles du comité des jeunes, promit avec enthousiasme son concours pour faire un succès de cette journée de charité.

SOUS LE SIGNE DU POISSON

DE L'ANGUILLE A LA TRUITE

ANGUILLE ROTIE

1 anguille, farine, beurre, sel. Faire dégorger l'anguille dans l'au vinaigrée. La couper en morceaux, l'étancher, la rouler dans la farine. Faire cuire dans peu de matière grasse. Saler.

SAUMON ROTI

2 livres de saumon tranché, 4 c. à table d'huile, 2 c. à table de beurre, 1 c. à thé de persil, citron, farine, sel et poivre.

Mêler le sel à la farine, y rouler le poisson de tous les côtés. Rôtir les tranches dans l'huile chaude, les assaisonner. Après la cuisson, déposer le saumon sur un plat; verser dessus le beurre fondu et le persil haché. Décorer avec le citron.

TRUITE SAUMONEE FARCIE

1 truite saumonée, 2 c. à table de beurre, eau.

Farce. — ½ tasse de pain, ½ tasse de lait, 2 c. à table de céleri haché, 1 c. à thé de persil, 1 jaune d'oeuf, ½ c. à thé de jus d'oignon.

Faire chauffer le lait, y ajouter le pain émietté, le céleri, le persil et un jaune d'oeuf. Quand la farce est bien mélangée, remplir la truite que l'on a préalablement nettoyée; coudre l'ouverture, mettre dans la lèchefrite avec quelques noisettes de beurre. Cuire suivant le poids du poisson.

PETITES TRUITES DES LAURENTIDES

1 doz. de petites truites, 4 c. à table de beurre, 1 c. à table de persil, jus de citron.

Laver les truites, les essuyer et les rouler dans de la farine additionnée de sel. Faire chauffer 2 c. à table de beurre, y mettre les truites et les laisser dorer des deux côtés jusqu'à belle couleur. Défaire en crème 2 c. à table de beurre, ajouter le jus de citron et le persil haché. Former de cette pâte des petites boulettes et les jeter ici et là sur les truites. Ranger sur un plat chaud.

PLUS LOIN...

"CES FEMMES VOUS PRECEDERONT..."

Plus loin, plus près.
Ce n'est pas une gageure.

Nos temps, que l'Histoire va marquer pour ses scandales et ses blasphèmes parmi ceux qui auront le plus injurié Dieu et Jésus son Fils, seront aussi ceux qui auront provoqué la Providence pour en faire sortir plus de bien.

C'est ainsi que l'on considère que les anomalies du marxisme, ses contradictions de la nature des choses et des hommes, ses négations effrontées des premiers principes de la raison et de la morale; son affirmation — contre le fait de la création, son ordre et sa contingence — de la non-existence de Dieu, il est sûr, disons-nous que tant de désordre va avoir comme conséquence un revirement, un jour, vers la raison, la nature et Dieu. Il s'est opéré, de façon brutale dans le monde du nazisme. Il est vrai qu'il a fallu la guerre pour en venir à bout. Mais l'erreur a cessé en Allemagne. L'erreur marxiste sera balayée de même lorsque le désordre et la cruauté qu'elle autorise auront mis le monde à bout de patience, c'est-à-dire l'auront ramené à la vérité de l'ordre divin qui ne change pas plus que Dieu.

Et l'on dira alors que le marxisme aura hâté sa chute pour avoir précipité sa violence.

C'est ce que Lacordaire exprimait dans son langage imagé à la Chaire de Notre-Dame où les hommes de 1847 si travaillés par les fureurs révolutionnaires de France, venaient entendre sa parole d'apôtre, en quête déjà de cette paix qu'ils sentaient leur manquer avant les épreuves si proches:

"On voit des âmes en qui la possession d'une certaine mesure de vérité sert d'un obstacle invincible à l'acquisition du reste. L'honnête homme en est là souvent, Messieurs, quand il a le malheur de n'être pas chrétien; sa probité le rassure contre Dieu, tandis que le misérable, en se regardant n'a rien qui lui fasse illusion. C'est pourquoi Jésus-Christ disait: Ces femmes que vous appelez perdues vous précéderont dans le royaume du ciel. Elles sont, en effet, proches du bien à force d'en être loin; elles touchent par l'humiliation aux pieds de Jésus-Christ, et quand on est aux pieds de Jésus-Christ, on est bien près de son coeur. Ainsi peut-être en est-il des nations qui ont perdu toute la vérité; elles sentent le besoin de la reconquérir, tandis que celles qui en gardent encore les débris, s'enorgueillissant du peu qu'elles ont, méprisent le désir et la recherche de ce qu'elles n'ont pas."

On a dit que le moment de l'espoir est celui qui confine à celui des plus grands malheurs.

Et l'on entend dire aux âmes de Dieu, les plus unies au principe de la Sagesse qui déjoue les calculs des impies, on entend dire que la rage de Satan aujourd'hui ne serait pas si grande si Satan n'était pas dupe des moyens de cruauté et de mensonge actuels qui n'ont jamais été si grands. C'est une rage qui s'entretient et s'excite de ses insuccès. Les âmes qu'il a trompées sont retrouvées par la grâce divine au détour de la route qui les conduit à la vieillesse stérile et à l'agonie sans issue. Le vide de leur coeur leur apparaît incommensurable. Et elles ouvrent ce coeur à Dieu dans un dernier accès de désespoir qui devient un espoir comblé.

"A qui irions-nous Seigneur, vous avez les paroles de la vie éternelle", disent-elles avec saint Pierre, quand il s'agit de faire le choix ultime.

Un grand savant chrétien a dit: "Peu de science éloigne de Dieu, beaucoup de science y ramène."

En songeant au rôle de la souffrance dans le plan de Dieu qui en a fait le mode de Rédemption du genre humain, ne faut-il pas dire aussi: Peu de souffrance éloigne de Dieu et beaucoup de souffrance y ramène?

Ainsi, l'Humanité ne serait-elle qu'à mi-chemin de son Calvaire?...

FAMI

La Phalange

Vient de paraître

Chants et psaumes d'automne

par

MARIE NOEL

Les voilà donc venus ces chants d'automne (1) *depuis si longtemps attendus. Ressemblent-ils aux* Chansons *et aux* Heures, *ces* Chants Inquiets, *ces* Chants Sauvages, *ces* Psaumes de Ténèbres?

C'est le même paysage, ce ne sont plus les mêmes couleurs. Le premier portait beaucoup de teintes d'avril où le rose et le bleu avaient le pas sur l'ombre; le second est surtout fait de gris et de noir.

C'est toujours la même artiste du vers, la même inspiration chaude et pleine d'élans et de retours, mais le sourire est d'une douceur qui s'efface, les chants ont une plainte plus sévère, plus désolée, parce que sans doute les nuits d'automne sont plus longues, le soleil plus avare...

Les thèmes qui sont venus se réfugier dans l'asile des rimes font partie de l'éternel bagage de la misère humaine: la Solitude, les Ténèbres intérieures, le Mal, la Mort, l'Amour, le Bonheur choisi d'avance pour le ciel quand il aurait été si bon sur la terre à la mesure du pauvre coeur humain, l'Heure terrifiante des comptes du soir, les Joies comme les enfants fauchés de la vie... Et ces enfants qu'elle pleure, ce sont et son âme et son coeur et son esprit, qu'elle a menés si bien et si gauchement à la fois par tant de chemins désolés, et perdus un jour dans le vent qui ne s'arrête jamais, qui vagabonde constamment autour du monde, avec pour compagnon l'esprit des ténèbres et de révolte...

C'est toujours la même technique sûre et souple des beaux vers qui plaisent; ce n'est plus la même musique ou plutôt si, c'est toujours la même harmonie mais le chant est en mineur, avec des accents déchirants, souvent durs, dans des accords brisés... C'est surtout une marche funèbre dans une vie et dans un coeur... Les pas sont cruels et les notes pleurent...

Seigneur, vous êtes Dieu, moi rien.
Je le dis bien, je le sais bien.

C'est votre droit de Tout-Puissant
De m'ôter la chair et le sang;

C'est votre droit d'avoir raison
Dans le malheur de ma maison;

Votre droit, ô Vous le plus fort,
De condamner vos fils à mort.

Vous êtes Dieu, Vous êtes grand,
Celui qui peut, Celui qui prend.

Vous êtes Dieu, vous êtes bon...
Vous l'êtes... mais mon sang dit: non!

Vous l'êtes. Pour le dire mieux
Je le dis en fermant les yeux.

Je le dis, mais si loin, si bas
Que mon âme ne m'entend pas.

Je le dis, mais le coeur que j'eus
Pour y croire, je ne l'ai plus.

Voilà de ces accents durs encore durcis par ces rimes masculines qui se succèdent comme des coups pour enfoncer un clou.

Dans Impropères et Chant du Linceul, *le poète, dans une vision de son dernier soir, reproche aux choses de sa maison, aux choses domestiques qu'elle aura si bien soignées toute sa vie, de ne pas la défendre, de la laisser partir seule vers le noir... Un vieux serviteur pourtant l'accompagnera, le plus vieux drap de sa belle douzaine...*

Tu viendras, demeurée en la fleur du matin
Douce toile vieillie et meilleure qu'embaume
La lavande simple et fidèle du jardin,
Pour recevoir l'odeur livide de mes paumes;

O mon linge de fin dernière, pâle drap,
De toi si pauvre on aura fait le sacrifice
Et tu viendras tout blanc, tout large, tu viendras
Eponger l'ombre où pleurera mon immondice.

Tu viendras, sur ma honte à jamais étendu
Sans les guérir jamais essuyer mes prunelles
Et jeter sur ma chair perdue, ô drap perdu,
Le suprême lambeau des pitiés éternelles.

Chant de Crapaud *n'est pas un chant de... crapaud, vous pouvez en être sûrs mais un bijou, le plus beau reflet, le plus tendre écho, d'un nocturne étoilé, un petit chef-d'oeuvre dans son genre et dans le style très personnel de l'auteur qui pousse tout de même la modestie un peu loin... et je proteste de tout coeur contre ce titre au nom de la poésie dont Marie Noël porte en son âme la marque ineffaçable et la très haute expression, comme une reine régnante, son sceptre et sa couronne. Oh! cette solitude que Marie Noël a désiré briser et qu'elle défendra pourtant jusqu'à la fin...*

Un chant... Dans la nuit noire, une voix
[qui se cache.
Qui chante? O Dieu! mieux vaut qu'on n'en
[soupçonne rien
Et que, puisque c'est moi, personne ne le sache.
— Si j'étais le rossignol je le dirais bien —

Un chant... Une étoile étouffée, un pleur de lune,
Tombés on ne sait où dans les herbes là-bas...
Vous qui passez, ô vous qui voulez à la brune
Le ramasser, ô vous, ne me découvrez pas.

Qu'est-ce? Rien. Le soupir de quelque solitude
Trop noire où les chemins ne sont pas arrivés;
Un coeur perdu dans la lointaine inquiétude
Et qui bat sans repos pour être retrouvé;

Rien. Un cristal blessé qui par terre se brise
A petits coups très lents en ce trop tendre soir.
N'allez pas déranger alentour l'ombre grise,
Vous pourriez y marcher sur quelque désespoir.

. . . . . .

Je suis là goutte à goutte en train de disparaître;
Je ne suis plus qu'un mot très doux, très seul,
[très bas.
Je ne suis rien... je suis le rossignol peut-être,
L'oiseau que vous aimez ce soir...
[N'approchez pas.

Non, un chant de Marie Noël, il n'y a pas d'ombre, il n'y a pas de nuit, pour nous empêcher de le reconnaître. On reconnaît toujours le rossignol de la forêt à la pureté de sa voix, et celle de Marie Noël est une des plus belles et des plus douces que la France nous ait fait entendre.

Germaine BERNIER.

(1) Chants et psaumes d'automne, *par Marie Noël, volume de plus de cent soixante pages. Editions Stock, 6, rue Casimir-Delavigne, Paris. Pas encore en vente à Montréal.*

ACTIVITES FEMININES

A LA SOCIETE D'ETUDE ET DE CONFERENCES

La causerie intitulée "Ballet classique, ballet moderne" que devait donner avec illustrations, Mme Elizabeth Leese à la Société d'étude et de conférences mardi prochain est remise à la semaine suivante, soit le 9 mars.

SOCIETE D'ARCHEOLOGIE

La section féminine de la Société d'archéologie et de numismatique tiendra sa réunion mensuelle, mercredi, le 10 mars, à 3 h., au Château de Ramezay.

Une causerie sur "Troyes, ville d'art et d'histoire", sera donnée par Mme Odette Oligny. Le thé sera servi.

CAUSERIE SUR LES PARFUMS

M. François de Roussy de Sales, de Paris, donnera le 5 mars, à 3 h. de l'après-midi, à la salle Tudor du magasin Jas. A. Ogilvy's Ltd., une causerie intitulée "Perfume is Your Personal Problem."

RETRAITE POUR LES INFIRMIERES

La retraite annuelle des Infirmières diplômées commencera dimanche soir à 7 h. 45, à la chapelle du Gesù, rue Bleury. Le R.P. Wilfrid Nadeau, S.J., ass.-sup. au Scholasticat de l'Immaculée-Conception et ancien recteur du collège de Sudbury, prêchera cette retraite. Cordiale invitation à toutes les infirmières.

JOURNEE MARIALE

Dimanche, le 29 février, la Journée mariale, organisée par les membres de de l'Oeuvre Notre-Dame de la Victoire, aura lieu à la Chapelle du Bon-Pasteur, rue Sherbrooke, près St-Laurent.

Les fidèles amis de la Vierge sont invités à venir la prier, de 10 h. 30 du matin, aux intentions suivantes:

1 — Répondre au désir de la Très Sainte Vierge qui a demandé la récitation du Rosaire.
2 — Répondre au désir du Saint Père qui a demandé des journées de prière pour la paix.
3 — La conversion de la Russie et des communistes.
4 — Prolonger le Congrès marial en notre Ville-Marie.
5 — Prière pour l'Action catholique et la campagne de moralité.
6 — Prier Marie de se choisir une pléiade de saints au Canada et dans le monde entier.

VILLA NOTRE-DAME DU ROSAIRE

Voici la liste des prochaines retraites fermées prêchées par le R.P. G.-R. Méthot, O.P., à la Villa Notre-Dame du Rosaire, 12435, rue Sainte-Croix, Cartierville, Tél. BY. 1776.

Mars: 5-7, employées de bureau, inscriptions closes; 12-14, institutrices, inscriptions closes; 18-21, retraite de vie intérieure, sujet: "Le Mystère de l'amour du Christ", inscriptions closes; Vendredi Saint, à 3 h., Chemin de la Croix prêché. Avril: 2-4, employées de bureau, inscriptions closes; 23-25, jeunes filles, inscriptions closes; 30 avril au 2 mai, fiancées; 7-9, employées de bureau; 11-14, dames; 21-23, employées de bureau; 25-28, retraite de vie intérieure, sujet: "Le Christ est ma vie".

LE SAVIEZ-VOUS?

Un reporter britannique a établi, après un voyage de trois mois en Europe, qu'actuellement l'Anglais dépense pour sa nourriture le tiers de son salaire; le Belge et le Danois, les leux tiers; les Français, les Grecs et les Italiens, plus des trois quarts... Et ces trois quarts ne suffisent pas toujours à "faire bouillir la marmite" !

* * *

Cette fontaine du Lot-et-Garonne qui a fait parler d'elle en donnant soudain, au lieu d'eau fraîche, du pétrole raffiné coulant de ses trois robinets, la fontaine Saint-Jean, de Nérac, est connue aussi sous le nom de "Fontaine Fleurette". Et ceci en mémoire de la fille d'un jardinier du roi Henri IV qui s'y noya de désespoir parce que le "bon roi" refusait de s'intéresser à elle.

* * *

Le maréchal Franchet d'Esperey, décédé pendant l'occupation, le 8 juillet 1942, avait été inhumé à Saint-Amancet, dans le Tarn. Ses cendres ont été exhumées et reposent maintenant aux Invalides dans la crypte des maréchaux. Il en est de même du général Guillaumat mort à Nantes, le 18 mai 1940.

* * *

Dans cette crypte des Invalides repose aussi le général Leclerc, mort dans un accident d'avion le 28 novembre, à 44 ans dans le Sud Algérien. Toute la France a vibré en apprenant la brusque fin du chef prestigieux, audacieux, qui, parti du Tchad, avec quelques hommes, forma cette célèbre "2e division blindée" toujours en avant, qui entra la première dans Paris le 25 août 1944, sauva Strasbourg d'une nouvelle occupation, et planta les couleurs françaises sur le repaire de Berchtesgaden. Ce chef rigide était un homme adoré de ceux qu'il commandait, un père de six enfants, un chrétien. Il a disparu trop tôt.

Des skieuses de Sun Valley, d'Idaho, ont certainement le tour d'apprivoiser les chiens esquimaux . . . Encore une preuve de la grande force de la douceur et du sourire. . .

GABRIELLE ROY

Du numéro de janvier de *Biblio*, revue parisienne de bibliographie et de littérature: *Bonheur d'Occasion*, 1 v. 240 fr. Flammarion.

Bonheur d'Occasion est publié au Canada en 1945 avec un immense succès. Il franchit les frontières, est traduit et tiré aux U. S. A. à 750,000 exemplaires, seul livre canadien ayant atteint un tel tirage. C'est le bestseller de 1947. Un film est en préparation. Le jury de Femina lui a décerné son prix 1947 et ce livre est, sans aucun doute, un *Bonheur certain* pour son auteur. Il en sera un aussi pour ses lecteurs français.

Gabrielle Roy, jeune intellectuelle canadienne, dépeint un milieu ouvrier de Montréal en 1940, monde vivant, actuel et vrai.

Florentine Lacasse, vendeuse aux "quinze cents" est séduite par Jean Lévesque. Elle cherchera et trouvera enfin le bonheur, mais un bonheur "occasion" auprès d'Emmanuel. Histoire banale, mais contée avec un tel souci du terme juste, de l'expression exacte, de minutieuse recherche psychologique, que le récit captive jusqu'au bout. Ces êtres simples, mais sensibles, sont analysés et fouillés avec un persévérant effort, montrant une rare conscience d'écrivain. Ils parlent le fameux "canadien-français", langage rustique et imagé fleurant bon celui de "chez nous". Mais lorsqu'elle abandonne le dialogue, G. Roy sait manier une langue fluide et musicale, sans bavures ni afféteries. Elle sait nous décrire et nous faire aimer ce pays canadien, qu'il soit campagne ou ville, et ceux qui le peuplent. Bonheur d'occasion ne fait pas oublier le chef-d'oeuvre de Louis Hémon. Cependant, Florentine Lacasse se dressera désormais aux côtés de Maria Chapdelaine et cet heureux voisinage ne peut manquer de la grandir.

Une descente chez les Filles de l'Empire !

Edmonton, 28. (C.P.) — La Gendarmerie royale, qui joue en Alberta le rôle de police provinciale, a fouillé hier les bureaux de l'ordre des Filles de l'Empire, à Edmonton, ainsi que la résidence de Mme Eleanor Griffith, secrétaire de la section albertaine de cette association. Aux deux endroits, les agents ont saisi une volumineuse correspondance mais sans vouloir en révéler la teneur. Le mandat de perquisition indiquait toutefois que la descente policière avait quelque rapport avec le présent procès pour libelle que doivent subir devant une cour de l'Alberta le docteur Charlotte Whitton et les journalistes Jack Kent Cooke et Harold Dingman.

Comme on le sait, les trois inculpés se sont attirés cette affaire à cause d'un article publié en décembre dans le magazine *Neu Liberty*, de Toronto. L'article était signé par Dingman, correspondant outaouais de la revue que dirige Cooke. Il reprenait les accusations que formulait sur le commerce illégal des enfants destinés à l'adoption, le Dr Whitton dans un rapport qu'elle avait rédigé l'an dernier pour l'Ordre des Filles de l'Empire. L'auteur du rapport y blâmait le ministère albertain du bien-être social pour n'avoir pas empêché certains particuliers de faire un véritable commerce des orphelins canadiens que des parents américains se déclarent prêts à adopter. Les déclarations du Dr Whitton avaient provoqué une enquête royale qui dure encore, concurremment au procès pour libelle intenté par le gouvernement d'Edmonton.

CONTRE LES RIDES

Contre les rides, les experts en hygiène alimentaire conseillent les fruits séchés. Les dattes, les figues, les raisins secs sont excellents à cet égard, grâce à leur faible teneur en humidité et à leur richesse en sucre. Ces fruits contiennent aussi du fer et du calcium. On peut les ajouter à des aliments cuits, dont ils relèvent la saveur et augmentent la valeur alimentaire. Les pruneaux, qui appartiennent au même groupe, sont de bonnes sources de vitamines A et B.

Produits de la ferme:
BEURRE, OEUFS, FROMAGE
H. Dubois & Cie
PROVISIONS EN GROS
HA. 4274-5 Bureau: HA. 4280
273-277 EST, RUE SAINT-PAUL

MARIE BELANGER
FAIT
TOUT ARTICLE EN CUIR REPOUSSE
7330, rue Chateaubriand
CR. 8582

ALFRED ALLARD, Président et gér. gén. — J.-H. CHARBONNEAU, Vice-président
COMPAGNIE DE BISCUITS STUART LTEE
BISCUITS — GATEAUX — TARTES
A.-D. PLANTE, Sec.-trés.
MARCEL ALLARD, Chef de la production — JEAN ALLARD, Directeur
235 LAURIER O., (MONTREAL) Tél. CRescent 2187

Feuilleton du "Devoir"

Le Chemin du Mystère

par Pierre LAVAUR

8. (Suite)

— Meilleur moyen, croyez-moi!.. Ai toujours dit à ma nièce que je le déshériterais si elle épousait un pékin! Et Monique a l'esprit de contradiction! Veut précisément un pékin, parce que je n'en veux pas!

— Dans ce cas, c'est bien simple. Ça détache mon ruban de la Légion d'honneur et vous me présentez comme... un employé de ministère, par exemple.

— Ah! non, non, fit l'ancien officier. Ça, jamais.

— Comment! vous ne voulez pas me représenter?

— Vous vous présenterez vous-mêmes.

— Seul?

— Mais certainement.

— Sous quel prétexte?

— D'abord, vous prendrez un nom quelconque.

— Bon, après?

— Vous direz à Monique que vous l'avez vue à Paris l'hiver dernier... Ce n'est pas impossible, nous y avons passé deux mois. Naturellement, vous en êtes amoureux!.. Et puis, vous gênez pas, savez! Pouvez casser du sucre sur mon dos... oui, sur le dos de cet oncle barbare qui veut imposer un mari à sa nièce...

— Et vous croyez, capitaine...

— Oui, mon garçon, plairez tout de suite à Monique.

— Cependant...

— Plus d'objections, mille tonnerres! N'ai jamais aimé ça dans le service... Maintenant non plus. Allez droit devant vous: "La Marinière" est au bout du sentier.

— Mais vous, capitaine?..

— Inquiétez pas de moi! Vais aller déjeuner au village. M'arrangerai pour que ma nièce le sache... Ainsi, ne m'attendra pas. Aurez tout le temps de causer. Bonne chance, jeune homme!

Le vieil officier se leva et prit le chemin de Larouzé.

Yves Mongrand s'achemina vers "La Marinière".

Tout en marchant, il songeait que le capitaine Lebreton était certainement l'homme le plus singulier qu'il eût rencontré de sa vie.

VII

Au moment où l'oncle André Lebreton, furieux, s'était élancé à travers le parc pour courir au-devant du facteur, Monique, enfin seule, dans sa chambre, s'était approchée de sa table de toilette et, complaisamment, dans la glace elle s'était souri.

C'est que jamais elle ne s'était trouvée aussi belle, jamais elle ne s'était sentie aussi heureuse.

La joie, en effet, faisait battre son coeur à la pensée que, dans quelques heures, elle irait chez Marie-Laurence Dumont pour y rencontrer le charmant jeune homme dont lui avait parlé Hubert Deschamps...

Monique regarda la pendule.

Celle-ci marque neuf heures. Ah! la longue attente qu'il faut encore subir!

Combien la jeune fille regrette maintenant de n'avoir pas dit à son oncle qu'elle allait déjeuner chez son amie. Elle eût pu ainsi partir plus tôt.

— Pourvu que l'ami de M. Deschamps soit exact au rendez-vous, pensait-elle.

Et elle se demandait anxieusement, à ce jeune homme qui ne la connaissait pas, qu'elle n'avait jamais vu, elle pourrait arriver à plaire.

Alors, de nouveau, elle se regarde dans le psyché. Elle analyse sa beauté et se préoccupe de la mettre en valeur.

Du moment qu'elle est blonde, le bleu lui sied à merveille.

Or, justement, Monique a reçu la semaine dernière de chez "Maryvonne", grande maison de couture de la rue de la Paix, une robe délicieuse qu'on dirait taillée dans un ciel de printemps.

Elle la jette sur ses blanches épaules et l'agrafe. Le décolleté est sobre, discret, tout à fait artistique.

L'effet est délicieux.

Monique emprisonne ses beaux cheveux blonds sous une toque de velours; elle met un doigt de poudre sur son visage et, cédant une fois de plus à la tentation, elle se contemple de nouveau dans la glace:

— Je suis très bien ainsi, se murmure-t-elle à elle-même comme pour mieux ancrer cette certitude dans son esprit et se donner de l'assurance.

Car, pour rien au monde, elle ne voudrait paraître gauche ou empruntée quand elle se présentera devant l'ami d'Hubert Deschamps.

Monique, à présent, interroge de nouveau la pendule.

Vraiment, celle-ci marche avec une lenteur désespérante!

Alors la jeune fille va et vient dans sa chambre; elle déplace un objet, le replace, s'assied, se lève, et enfin, fatiguée de ce manège, vient s'accouder à la fenêtre qui donne sur le parc.

Un instant, elle demeure là, rêveuse, contemplant d'un oeil vague les fleurs de quelque massif.

Mais, soudain, Monique a tressailli.

Un jeune homme monte seul la principale allée du parc et s'avance vers le château!

Il est grand, mince, blond, et il ressemble tellement à celui dont Hubert Deschamps lui a fait le portrait que le coeur de Monique se met à battre avec violence.

— C'est sûrement lui! se dit-elle.

Et son émotion est si forte qu'elle quitte la fenêtre et court s'asseoir dans un fauteuil.

Tout à coup, Monique songe à son oncle... puis de nouveau au jeune homme qui vient.

— Ah! le malheureux! gémit-elle... Si le capitaine l'aperçoit il est capable de le chasser, peut-être même de lui chercher querelle.

Mais déjà des pas se font entendre dans l'escalier.

On frappe à la porte.

Il semble à Monique que son coeur a cessé de battre et elle fait un violent effort sur elle-même pour répondre:

— Entrez!

— Mademoiselle, dit le domestique, je viens d'introduire au salon un monsieur qui désire voir Mademoiselle.

— Vous devez vous tromper, Félix, murmure Monique; c'est sûrement le capitaine que ce monsieur demande à voir.

— Je suis très sûr que le nom de mademoiselle a été prononcé!

— C'est bien, Félix.... Dites que j'arrive.

Monique demeura encore quelques minutes dans sa chambre.

Lorsque son émotion fut dissipée, qu'elle se sentit plus calme et plus maîtresse d'elle-même, elle descendit au salon où le jeune capitaine, pour se distraire, passait en revue les portraits de la famille.

Soudain la porte s'ouvrit.

Yves Mongrand et Monique se trouvèrent face à face.

Le jeune homme eut un éblouissement.

Monique, dont le visage criait la joie de vivre et tout son bonheur du moment, lui parut ravissante. Son teint évocateur de roses du Bengale écloses sur la neige, ses lèvres en fleur et la volonté ferme de son clair regard, firent sur lui une impression profonde.

Sans parvenir, tout d'abord, à dominer son trouble, Yves fit un pas vers la jeune fille et s'inclina devant elle profondément.

— Mademoiselle, lui dit-il, je vous prie d'excuser mon audace. J'ai obéi à un sentiment irrésistible...

— Ah! monsieur, répondit Monique, dont la voix se faisait douce pour atténuer la sévérité du reproche, c'est une véritable imprudence que vous avez commise.

— Une imprudence?.. fit le jeune homme qui ne comprenait pas.

— Mais oui, monsieur... Mon oncle peut rentrer d'un moment à l'autre.

— Ne craignez rien, mademoiselle. Le capitaine Lebreton est actuellement au village.

Il y eut un court silence.

Yves Mongrand n'avait pu s'empêcher de remarquer que Monique, malgré l'heure matinale, avait soigné jusqu'aux moindres détails de sa toilette.

— Voilà qui est bizarre, se dit-il à lui-même. On dirait qu'elle s'attendait à ma visite.

— Mademoiselle, continua-t-il pour soutenir la conversation, j'ai déjà eu le plaisir de vous rencontrer, ou du moins, de vous apercevoir deux fois, à Paris, au cours de l'hiver dernier.

— Ah! vraiment? fit Monique en offrant un siège au jeune homme.

Une seconde après elle ajouta:

— M. Deschamps ne m'en avait point parlé.

— M. Deschamps? fit le jeune homme stupéfait.

(A suivre)

Programme d'entraînement de la marine canadienne

Douze unités de manoeuvre y prendront part

Ottawa, 28. — Douze unités de manoeuvres prendront part au programme d'entrainement le plus progressif de l'histoire de temps de paix de la marine royale canadienne, a annoncé hier M. Brooke Claxton, ministre de la défense nationale. Les croisières qui font partie du programme ont pour but de procurer de l'entrainement en mer aux membres de la marine royale canadienne (réserve) dont le nombre se chiffre à plus de 3,-000, et d'offrir aux hommes de la marine permanente la chance d'obtenir de l'avancement dans leurs sujets spécialisés.

Plusieurs des vaisseaux en question ont déjà pris la mer. Quelques-uns d'entre eux doivent se joindre à l'escadre Amérique-Antilles de la marine royale pour faire des manoeuvres. Un groupe de la côte de l'ouest, comprenant le croiseur "Ontario", le destroyer "Crescent" et la frégate "Antigonish", se trouve dans le Pacifique. Les deux premiers ont un rendez-vous dans la mer des Caraïbes, au mois de mars, avec des vaisseaux canadiens et anglais. Ils retourneront à Esquimalt, de bonne heure en mai, afin de commencer immédiatement les croisières d'entrainement pour les réservistes et pour les nouvelles recrues de la M.R.C. Une classe de cadets de la M.R.C., qui se trouve présentement à bord de l'"Ontario" et du "Crescent", retournera à Esquimalt le 3 mars, à bord de la frégate "Antigonish", qui continuera ses croisières d'entrainement à son arrivée au port d'attache.

Le nouveau destroyer de la classe Tribu, le "Cayuga", son équipage augmenté de réservistes, a quitté Halifax le 4 février. Il arrivera à son port d'attache à Esquimalt au milieu du mois de mars et commencera ses croisières un mois plus tard.

Le plus gros et le plus nouveau de tous les vaisseaux de guerre canadiens, le porte-avions "Magnificent", s'appliquera au cours de l'été à perfectionner son organisation compliquée et spéciale. Il sera mis en armement à Belfast, en Irlande, au mois d'avril, et doit arriver à Halifax vers la fin du mois de mai. Vers la mi-juillet, il prendra le large pour faire des manoeuvres avec ses deux escadrilles d'aéronefs. Les deux autres navires en armement qui ne prendront pas part au programme d'entrainement général de l'été sont la frégate "St. Stephen" qui fait présentement la patrouille dans l'Atlantique afin de faire des observations météorologiques et le vaisseau d'escorte de la classe Algérine, le "New Liskeard" qui, une fois les exercices du printemps terminés, se verra assigner des fonctions spéciales.

Construit à Halifax et mis en armement le mois dernier, le destroyer "Athabaskan" se rendra à son port d'attache à Esquimalt et, à l'été, il prendra part aux croisières d'entrainement pour les membres de la réserve. Les destroyer "Nootka" de la classe Tribu, partira de Halifax le 16 février, afin de prendre part aux manoeuvres dans la mer des Caraïbes. Il reviendra à temps pour entreprendre les croisières de la Réserve vers le 1er mai. Le "Haida", un fameux vaisseau de combat de la dernière guerre, entreprendra, vers le 16 avril, ses exercices d'entrainement avec la M.R.C. et la M.R.C. (R).

La frégate "Swansea", qui a su se faire un nom dans la guerre antisous-marine et qui a été désarmée au mois de novembre 1945, sera remis en armement et commencera ses fonctions le premier avril. Le vaisseau d'escorte de la classe Algérine, le "Portage", commencera ses croisières avec les réservistes à peu près en même temps et suivra la route frayée par le "Wallaceburg" dans les Grand Lacs, il y a deux ans.

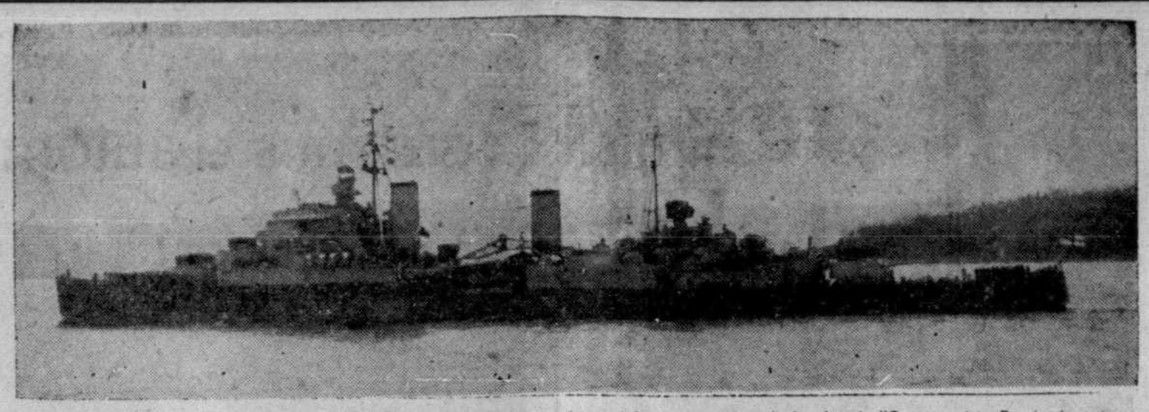

L'"Ontario", le plus nouveau croiseur du Canada et le vaisseau senior des unités de manoeuvre de la côte de l'Ouest, quitte Esquimalt en route pour la première campagne de 1948.

Concours de ski intercollégial

Dimanche prochain, 29 février, aura lieu à Montréal, la première épreuve du concours de ski intercollégial. Cette épreuve de cross-country débutera à 10 heures a.m., au pied du saut de la Côte des Neiges. Le saut est fixé pour mardi, le 2 mars, à 2 heures p.m. Les épreuves de descentes et de slalom se dérouleront à St-Sauveur, dimanche le 14 mars. Une centaine de concurrents sont déjà en lice pour ces épreuves qui promettent une franche émulation entre les collèges.

La reproduction de cette prière a été payée par un constructeur de Montréal pour très bonne position obtenue par MARIE REINE DES COEURS dont le sanctuaire est situé à St-Théodore de Chertsey, comté de Montcalm, avec promesse de publier dans l'espérance qu'elle bénéficiera à d'autres.

PRIERE EFFICACE A
MARIE, REINE DES COEURS

O Marie, Reine des Coeurs, avocate des causes désespérées, Mère si pure, si compatissante, Mère du Divin Amour et pleine de lumière divine, je mets entre vos mains si tendres, les faveurs que nous attendons de vous aujourd'hui. Regardez nos misères, nos coeurs, nos larmes, nos peines intérieures, nos souffrances; vous pouvez nous exaucer par les mérites de votre divin Fils, Jésus-Christ. Nous promettons, si nous sommes exaucés, de répandre votre gloire et de Vous faire connaître sous le titre de "MARIE, REINE DES COEURS" et Reine de l'univers entier. Excusez-nous près de votre autel, où tous les jours vous donnez tant de preuves de votre puissance et amour pour la guérison de l'âme et du corps.

Nous espérons contre toute espérance: demandez à Jésus notre guérison, notre pardon, et notre persévérance finale.

O Marie, Reine des Coeurs, guérissez-nous. Nous avons confiance en vous. (3 fois).

Réciter cette prière 9 jours consécutifs, se confesser et faire la sainte Communion.

Imprimatur: J.-C. CHAUMONT.
P.A., v.g.
Montréal, 9 mai 1936.

A L'HOTEL DE VILLE

Des maisons isolées ou jumelées dans le quartier, Ahuntsic-Bordeaux

Modifications à la construction des bâtiments — L'avenue Henri-Julien prendra l'apparence d'un boulevard avec terre-plein central — Zonage plus précis du boulevard Saint-Laurent, entre le boulevard Gouin et la rue Prideaux

A la séance municipale de lundi, le Comité exécutif proposera de modifier le règlement concernant la construction des bâtiments dans le quartier Ahunsic-Bordeaux.

On lit à ce sujet au rapport du Comité exécutif:

"La Ville vient de vendre les terrains qu'elle possédait en bordure de l'avenue Henri-Julien, entre les rues Kelly et Fleury, et elle a imposé aux acheteurs des conditions qui assureront un développement de maisons isolées ou jumelées analogue à celui qui s'est produit dans la Grande-Allée. Il y aurait lieu maintenant d'astreindre aux mêmes conditions les propriétaires des terrains situés en bordure de cette voie, entre les rues Kelly et Foster.

Un bouleyard

"La largeur de l'entreprise de l'avenue Henri-Julien a été portée à 110 pieds et même homologuée à 124 pieds au nord de la rue Foster. Lorsque les travaux d'amélioration seront exécutés dans l'avenue Henri-Julien, cette voie prendra l'apparence d'un boulevard à voies de circulation divisées en deux par un terre-plein central. Le service d'urbanisme, qui s'est occupé de ce projet depuis le début, a cru bon, lors de la vente des terrains mentionnés plus haut, d'imposer aux acheteurs des conditions qui assureront un développement de maisons isolées ou jumelées. Pour assurer à cette partie de l'avenue Henri-Julien un développement de qualité égale, nous croyons que le seul moyen qui s'offre, soit l'adoption d'un règlement qui s'applique également à tous les terrains.

"D'autre part, les études faites depuis quelque temps, en vue de doter les quartiers Ahuntsic et Villeray d'un zonage approprié, ont révélé que tout le territoire indiqué sur un plan annexé au dossier se prêterait bien à un développement du même ordre que celui qui est conclu pour l'avenue Henri-Julien. Dans ce vaste espace, la construction ne fait que débuter, mais il y a tendance très accusée en faveur des maisons isolées ou jumelées. Il convient de protéger les bâtiments existants et d'encourager ce type de développement, qui se prête bien aux conditions physiques de ce secteur. Il importe de noter que les trois voies englobées dans ce territoire, soit l'avenue Henri-Julien et les rues Saint-Denis et Laverdure, aboutissent à un parc homologué, qui leur assurera éventuellement une magnifique perspective."

Escaliers extérieurs prohibés

Le projet de modification de règlement est pour amender le règlement actuel du quartier Ahuntsic-Bordeaux et assurer le développement susmentionné. Ce règlement incorpore les conditions déjà imposées à l'égard des terrains de l'avenue Henri-Julien et comporte diverses autres dispositions. Les escaliers extérieurs sont prohibés, notamment. Les maisons seront détachées ou jumelées et auront deux étages renfermant au plus trois logements.

Le rapport du Comité exécutif au conseil municipal poursuit:

Au boulevard Gouin

"Le service d'urbanisme profite de l'occasion pour mieux établir le zonage du boulevard Saint-Laurent entre le boulevard Gouin et la rue Prideaux. Un article établit que le boulevard Gouin est domiciliaire entre le boulevard Gouin et la rue Lighthall, et qu'il est commercial entre les rues Lighthall et Prideaux. De plus, l'alignement de construction est fixé à 10 pieds et les escaliers extérieurs sont prohibés.

"Cette détermination du zonage du boulevard Saint-Laurent est en harmonie avec celui que le service d'urbanisme est en train de préparer pour l'ensemble du quartier."

Les conseillers du district concerné ont accordé leur assentiment à la nouvelle réglementation.

M. Joseph Folliet invite scouts et guides à la joie

Conférence au Mont-Saint-Louis — Activité de la "Semaine scoute"

La joie verte, la joie grise, la joie pourpre, la joie blanche, la joie rouge: ces "fleurs extraordinaires qui embaument toute la vie", M. Joseph Folliet les a décrites jeudi soir aux scouts et guides réunis en l'auditorium du Mont Saint-Louis.

Ayant proposé le sujet de sa causerie: "Comment, sur la route, on peut cueillir la joie", M. Folliet se pose une objection. C'est vraiment un drôle de temps pour parler de la joie, quand la moitié du monde gémit sous l'emprise communiste, quand la guerre nous menace...et la guerre atomique encore!

A quoi il faut répondre par le vers célèbre: "C'est la nuit qu'il est beau de croire à la lumière". Vérité qui, transposée dans le domaine surnaturel, s'exprime par le mot de saint Paul: "Je surabonde de joie au milieu de mes tribulations". La sagesse humaine n'y contredit pas, d'ailleurs. Quand la peur nous prend, nous avons tendance instinctive à affirmer notre domination sur elle par un chant, donneur de joie. Donneur de force, aussi: "On n'arrête pas un homme qui chante."

Ce qu'elle n'est pas

Il importe, avant de dire ce qu'est la joie, de la bien distinguer de ce qu'elle n'est pas. Elle ne se confond par le plaisir, modification passagère et superficielle de la conscience. On ne doit pas mépriser le plaisir, c'est une créature de Dieu. Il demeure que la joie ne réside ni dans l'addition des plaisirs, ni dans la multiplication du même plaisir, parce qu'elle peut coexister avec la douleur, et que le plaisir engendre souvent la tristesse.

La joie diffère aussi du bonheur. Il faut estimer le bonheur, parce qu'il est la grande espérance chrétienne, l'objet du message du Christ. Il se distingue cependant de la joie en ce qu'il ne peut être possédé en plénitude sur terre, et qu'il est un *état*.

Ce qu'elle est

Dire ce qu'est la joie, c'est impossible: elle se vit, se goûte, mais ne se définit pas. Les arts la suggèrent, la musique surtout. Pour illustrer son affirmation, M. Folliet chante, avec beaucoup de simplicité, l'Hymne à la joie de la 9e symphonie de Beethoven, auquel il a lui-même adapté des paroles françaises. L'auditoire applaudit frénétiquement. Les membres du clan St-Jacques applaudissent aussi, oubliant de gueuler le hoquet par lequel ils marquent d'ordinaire leur approbation, leur satisfaction.

Le christianisme est "une grande chose de joie", au contraire du jansénisme. C'est aussi le grand mérite du scoutisme d'avoir, par sa joie, rompu avec le jansénisme.

Les joies

Le conférencier part à la découverte des diverses sortes de joie. Il décrit:

La joie *verte*, joie de la communion avec la nature, et de la communion avec Dieu par la nature.

La joie *grise*, joie de la vie quotidienne et du devoir accompli.

La joie *pourpre*, celle de l'existence, de la vie même; joie de l'action, de l'amour, de la maternité.

La joie *blanche* du contact avec Dieu.

La joie *rouge* du sacrifice, du petit sacrifice et du sacrifice total.

M. Folliet invite, en terminant, scouts et guides à se faire des semeurs et des semeuses de joie. "C'est en dépensant la joie, dit-il, que vous la retrouverez le plus sûrement".

Présenté par M. Jean-Louis Houle, commissaire diocésain des Scouts catholiques, le conférencier a été remercié par Mlle Marcelle Deschamps, commissaire diocésain des guides.

C'était une activité de la "Semaine scoute", qui a débuté dimanche dernier.

L'Union des marins rejette le plan Marshall

Toronto, 28 — L'Union des marins canadiens des Grands lacs, réunis en congrès biannuel à Toronto, critique la participation du Canada à l'application du plan Marshall de secours à l'Europe. Il déclare ce plan inspiré par les grands intérêts financiers américains et rédigé dans le but d'assurer une domination mondiale aux Etats-Unis, ce qui en fait "une menace pour la paix universelle". L'union demande à la place que notre pays adopte une politique étrangère indépendante de celle de Washington et conforme à la conduite des Etats membres de l'O.N.U. qui "luttent pour une paix et une prospérité vraiment mondiales".

Dans le domaine proprement syndical, les unionistes réclament d'Ottawa la saisie des compagnies de navigation Canada Steamship Lines et Sarnia and Colonial Steamship "pour avoir défié les règlements des tribunaux fédéraux d'arbitrage". L'union des marins voudrait aussi que la nouvelle commission maritime canadienne comprenne à l'avenir un représentant de ses membres, pour y défendre les intérêts du personnel maritime non breveté. Après avoir approuvé l'expulsion de leur ancien président, J. A. "Pat" Sullivan, les marins ont également requis l'égalité de salaire et de traitement pour tous ceux d'entre eux qui servent aussi bien en haute mer que sur les navires côtiers ou les navires des Grands lacs.

Premier centenaire du manifeste marxiste

Moscou, 28 (A. P.) — Toute la Russie a célébré hier le centenaire de publication du Manifeste communiste à Londres par les Allemands Karl Marx et Friedrich Engels. Le journal des unions ouvrières russes, "Trud", note à ce propos que le nombre des membres du parti communiste, qui ne s'élevait pas à 300 lors de sa fondation, atteint maintenant 20,000,000 de membres par toute la terre.

Le Manifeste, qui résume les principes du fameux ouvrage de Marx, "Das Kapital", soutient que l'histoire de l'humanité n'est qu'une suite de luttte de classes. Il réclame une révolution ouvrière pour établir la commune propriété des moyens de production.

Le Service de santé parle à Montréal

La dénutrition est un défaut physique qu'on rencontre fréquemment chez les enfants d'âge préscolaire et chez les élèves.

Tous les enfants qui ne pèsent pas le poids normal sont soumis à un examen médical et c'est à la suite de cet examen complet que le médecin jugera si l'enfant est affecté de dénutrition et qu'il en avisera les parents.

En conséquence, si les parents reçoivent un avis portant la mention *dénutrition*, il convient de consulter le médecin praticien, c'est à ce dernier qu'il appartient de faire le diganostic et d'instituer le traitement.

D'ailleurs, la maman constatera elle-même, la plupart du temps, que son petit garçon ou sa petite fille ne se développe pas comme les autres. En tout cas, lorsque la mère de famille reçoit un avis de dénutrition pour son enfant, elle doit avoir immédiatement recours au médecin praticien.

L'ordonnance du médecin, une règle de vie plus saine et un régime alimentaire plus riche auront l'effet le plus bienfaisant sur la santé de l'enfant.

Aluminum Limited

Les administrateurs d'Aluminum Ltd viennent d'aviser la Bourse de Montréal que, lors d'une assemblée spéciale tenue le jeudi 26 février 1948, il a été décidé de convoquer pour mardi le 23 mars 1948 les actionnaires en assemblée spéciale générale aux fins de considérer et d'approuver un règlement spécial annulant les actions privilégiées autorisées actuellement toutes rachetées ou non en circulation et pourvoyant au fractionnement des actions ordinaires sur la base de 5 pour 1. Si ledit règlement est approuvé par les actionnaires, la compagnie demandera immédiatement l'émission des lettres patentes supplémentaires, requises pour que cedit règlement entre en vigueur.

Les détenteurs d'actions ordinaires, inscrits dans les livres de la compagnie à la fermeture des affaires le jour où lesdites lettres patentes supplémentaires seront accordées, deviendront automatiquement détenteurs enregistrés de 5 actions ordinaires de la compagnie pour chaque action détenue alors, en portefeuille.

La Perfection...

Le Dactylographe "ROYAL"

Un escompte spécial, sur tous les dactylographes ROYAL, est accordé aux Institutions Religieuses, Membres du Clergé, Commissions Scolaires, Ecoles Commerciales, Gouvernements Provinciaux, Municipalités, Villes et Villages, ainsi qu'à toutes les Maisons d'Enseignement et Associations de Charité.

Pour tous renseignements et commandes, téléphonez ou écrivez à

J. D. Guévremont
ROYAL TYPEWRITER COMPANY, LIMITED

Usine et bureau-chef:
7035, AVENUE DU PARC, MONTRÉAL
Téléphone: TAlon 6341 Rés.: WEllington 1350

Fumez-vous le Tabac Burley?

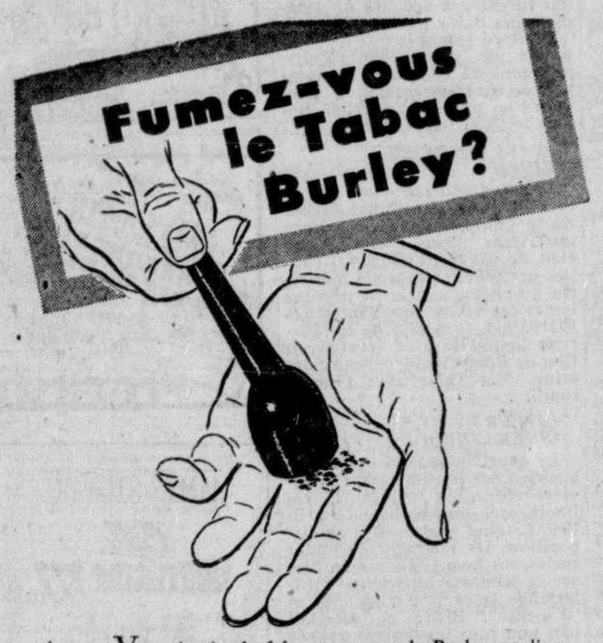

Vous devriez le faire, parce que le Burley est l'un des tabacs les plus doux qui existent . . . Il a un arome très agréable qui lui donne un goût incomparable. La pipe se charge facilement et le Burley brûle lentement . . . il laisse une cendre blanche et propre. *Et il reste allumé!* Les novices apprécient ce tabac frais et doux dès la première "pipée". Les vétérans ne jurent que par le Burley. *Essayez une pipe chargée de*

Picobac
Tabac à Pipe Choisi entre Tous

VENTE D'ELIMINATION
SURPLUS DE MATERIAUX DE GUERRE

IMPERMEABLE ET CASQUE DE POMPIER	$7.50
SERIE DE CLES ANGLAISES — Commodes pour la maison, 8 clés assorties	$1.00
SERRE-JOINTS, TYPE C — 3 grosseurs	.30 à .75
FUSIBLES TUNGSTEN — boite de 100 pour	$1.00
CLES A ROBINETS — Serie de 3	$1.85
RATIONS — Barres, tablettes de chocolat, biscuits, etc. 1 bte .15, 6 p.	.75
LUNETTES DE SURETE — Bausch & Lomb, etc.	$1.50
LUNETTES CONTRE LE SOLEIL — Garanties pour la vie	$4.95
LAMPE POUR EXAMEN DE CARTES — Lentilles de 3"	$3.50
ENTRETIENS SUR LA DIRECTION DES CONTREMAITRES — résultant d'une enquête sur l'industrie, par le "National Foreman's Institute" — 25 volumes se vendant régulièrement $33.75 (neufs)	$16.00
MACHINES "PROTRACTOR" — lisse c/w à attacher sur le bord de la planche à dessiner	$1.50
MACHINES A DESSINER VARD — Bras de 16"	$19.00
PLANCHES A TABLETTES — Hauteur 5'6", largeur 44", profondeur 31" (il nous faut en disposer immédiatement), livrées ch.	$5.00

MATERIEL ASSORTI A TRACER ET A DESSINER — Rabais aux écoles et autres institutions sur achats par quantités.

COMMANDES POSTALES REMPLIES AVEC SOIN.

AERO NAVIGATION SERVICE REG'D.
954 ouest, Saint-Jacques MA. 1871
angle de l'Inspecteur
Ouvert jusqu'à 6 p.m., six jours par semaine

Nouveau!

DENIS GINGER ALE

Une nouvelle saveur de la famille des breuvages "DENIS"

Economique
5 VERRES PAR BOUTEILLE 10¢

Pas d'encre
Pas de stencil
Pas de gélatine
Pas de caractères

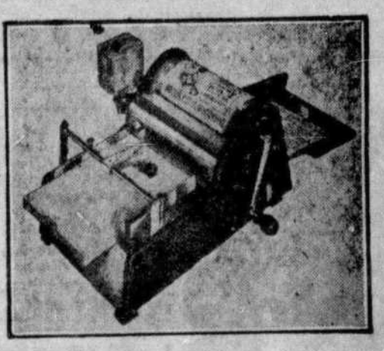

Epargnez temps et argent sur tout travail de copie en vous servant du nouveau

DUPLICATEUR
WOLBER MASTER COPY-RITE

Alimentation, impression, empilage entièrement automatiques.
Imprime directement de la copie maîtresse.
Attrayant, solide, économique, simple à opérer, d'emploi facile.
Imprime n'importe quelle grandeur depuis la carte de 3" x 5" jusqu'à celle de 9" x 14" grandeur régulière.
Imprime de 25 à 120 copies à la minute directement, et plus de 200 avec la même matrice. Imprime aussi jusqu'à quatre couleurs à la fois avec une matrice.
La copie originale peut être dactylographiée, dessinée ou calligraphiée.

STENCILS LIMITED
300, rue St-Sacrement - Montréal - Téléphone: MA. 6607

La Vie Musicale

Edouard Lalo

Nous n'avons pas souvent l'occasion, de nos jours, de parler de Lalo, dont ne se jouent plus que la *Symphonie espagnole* et, rarement, l'ouverture du *Roi d'Ys*. Mais il serait injuste de le classer avec le menu fretin de l'école académique du milieu du 19e siècle. Ainsi que 99% des autres compositeurs français de l'époque, Lalo poursuivit la gloire sur les planches de l'Opéra, poursuite vaine et qui ne lui apporta que des déboires. Paris était alors le centre du monde artistique et l'Opéra le nombril de Paris; tous les musiciens, excepté une demi-douzaine d'irréductibles résignés à leur sort, devaient passer sous ces fourches caudines pour obtenir plus qu'une simple mention dans les feuilletons.

Lalo sans doute ne fut pas sans désirer cette gloire à la mode mais ayant échoué dès le début tourna ses activités vers d'autres arènes. Avec le résultat qu'il a laissé au moins une oeuvre qui gardera toujours son nom devant le public.

Edouard Lalo naquit à Lille en 1823: c'est donc un musicien français malgré son origine espagnole. Son premier opéra, *Fiesque*, ayant échoué au concours auquel il était présenté, comme cela arrive quelquefois en pareilles circonstances aux gens qui ont trop de talent, il s'attaqua à la musique symphonique, ou plutôt à la musique concertante, puisque presque toutes ses oeuvres sont des concertos. Entre parenthèses, *Fiesque* ne fut pas une perte totale, puisque plusieurs des oeuvres subséquentes du compositeur en contiennent des extraits.

Après *Fiesque*, Lalo ne fit que deux entrées dignes de mention sur la scène: le ballet *Namouna*, chef-d'oeuvre qui échoua devant la mauvaise volonté des artistes et l'hostilité d'Ambroise Thomas, alors tout puissant, et le *Roi d'Ys*, l'oeuvre capitale du compositeur et l'une des plus impressionnantes — malgré ses longueurs — de la musique dramatique française.

Il est surtout connu cependant par sa *Symphonie espagnole* et sa *Rhapsodie norvégienne*. Son concerto de violon, très beau, est d'une telle difficulté que peu de violonistes se donnent la peine de le travailler, tandis qu'on entend quelquefois son concerto de violoncelle.

La *Symphonie espagnole* est aussi un concerto de violon, en dépit de son titre. Elle fut jouée pour la première fois à Paris en 1875, par le célèbre Sarasate, auquel elle était dédiée. Le succès fut immédiat et s'est maintenu malgré les variations de la mode et du goût. Cette oeuvre éminemment violonistique est divisée en cinq mouvements. Le premier, *Allegro non troppo*, est construit sur deux thèmes de nature différente: l'un vigoureux, l'autre également rapide mais où la vigueur fait place à une sorte d'animation langoureuse. Thibaud fait remarquer dans son cours d'interprétation que le rythme espagnol, malgré son apparente robustesse, est une chose extrêmement lascive et appuyée. Le mouvement suivant est d'une gaité légère au début mais devient très passionné et assez mélancolique dans son second sujet. Il est surtout intéressant par ses oppositions d'humeur et l'étude très poussée des ressources sonores et techniques du violon qu'y fait le compositeur.

Le troisième mouvement est d'habitude supprimé, mais Menuhin le jouera dimanche. Le thème semble d'abord sombre et triste mais secoue peu à peu ses prssentiments douloureux et atteint à une sorte de gaité assez vive.

L'*andante* qui suit est peut-être le plus intéressant au point de vue mélodique; c'est une phrase lente et d'un caractère contemplatif. Le finale est comme d'habitude voué à la virtuosité, c'est un rythme d'*habanera* très caractérisé et qu'on ne peut interpréter avec tout le parfum désirable qu'après avoir vu les gitanes chanter des airs populaires, selon l'expression de Thibaud.

Louis de Fourcaud a dit de Lalo: "Jamais artiste ne fut plus sévère à soi-même et plus amoureux de son art, jusqu'à l'obsession du scrupule. Ce fut son bonheur de rencontrer, dans sa ville natale, un musicien instruit, de tempérament rude, nommé Baumann, fort comme les vieux contrepontistes et pénétré pour les derniers quatuors de Beethoven d'enthousiaste amour. L'élève eut sur son talent cette mâle empreinte. Mais le caractère de l'homme, à pareille école, se forme du même coup que son talent. Jamais il ne devait faire aucune concession aux modes frivoles. Heureux ou malheureux, il fut lui-même en toute circonstance et domina exemplairement sa destinée."

* * *

A signaler en fin de semaine. A Radio-Canada, dimanche midi 30, l'orchestre dirigé par Jean Beaudet donnera la première exécution du *Nocturne* qui a obtenu à notre confrère Jean Vallerand une mention honorable au concours de l'Orchestre Symphonique de Détroit. Et cet après-midi, l'Orchestre de Philadelphie jouera la Neuvième Symphonie de Bruckner.

Romain-Octave PELLETIER

Au Saint-Denis

La direction du Saint-Denis met aujourd'hui à l'affiche un film haletant, passionnant et mystérieux : "Les Nouvelles Aventures de Fantomas". Les cinéphiles ne doivent point se méprendre, ce n'est pas une reprise, mais une nouvelle production qui arrive directement des studios parisiens.

D'un abri luxueux et impénétrable dans les Catacombes, Fantomas, à l'aide de son hélicoptère et du "rayon de la mort", terrorise les Parisiens. Voulant empêcher le mariage de sa fille Hélène, Fantomas l'enlève et l'emmène prisonnière. Et c'est une lutte à mort qui s'engage où se multiplient les coups de théâtre, où jaillit le mystérieux "rayon de la mort", où l'on se poursuit dans les catacombes, où l'homme à la cagoule noire semble par miracle échapper chaque fois à toutes les embuscades.

Marcel Herrand prête à Fantomas sa voix chaude et sa belle prestance. Simone Signoret personnifie la douce et courageuse Hélène; André Le Gall est Fandor et Alexandre Rignault, Juve.

Aussi à l'affiche, la reine du rire, Suzanne Dehelly dans l'amusante comédie qui a fait courir tout Paris: "Pas un mot à la Reine-Mère". C'est l'histoire du jeune roi Boris, en exil à Londres avec sa famille qui, un jour, délaisse la fille du roi de Potaquie pour épouser la jolie fille d'un homme d'affaires américain. Le dialogue amusant et spirituel fera rire aux larmes. Parmi la distribution, on remarque Pierre Bertin, Liliane Bert et Daniel Clérice.

Defauw dirigera les prochains concerts

Après une tournée de concerts en Belgique et en Italie, M. Désiré Deafuw, directeur artistique de La Société des Concerts Symphoniques, est de retour à Montréal et il dirigera les deux concerts qui seront donnés à l'Auditorium du Plateau, mardi et mercredi soirs, 2 et 3 mars. Jacques Thibaud, violoniste français de réputation internationale, sera l'artiste invité et le programme sera composé de trois concertos de Mozart:

Concerto No 5, en la majeur,
Concerto No 3, en sol majeur,
Concerto No 4, en ré majeur.

FANTOMAS AU SAINT-DENIS

Marcel Herrand fait une remarquable création dans "Les nouvelles aventures de Fantomas", présentement à l'affiche au Saint-Denis.

FORTE DISTRIBUTION AU PARIS

Louis Jouvet et Gaby Morlay, les deux principales vedettes du film "Un revenant", présentement à l'affiche au Cinéma de Paris.

DISQUES VICTOR

R.C.A. Victor offre en vente chez nos marchands de musique une série de disques que plusieurs n'hésiteront pas à se procurer.

Il y a d'abord un album complet de cette merveilleuse musique de ballet *Gaîtés Parisiennes* de Jacques Offenbach, interprétée par l'orchestre des *Boston Pops*, sous la direction d'Arthur Fiedler, et comprenant la partition complète dont se servent les Ballets Russes de Monte-Carlo. (Album DM-1147 — disques 11-9816 et 11,9819).

* * *

Gladys Swarthout, mezzo-soprano, chante six chansons populaires de compositeurs américains:

Disque 10-1297. — *Falling in love with love* (Richard Rodgers), *You're everywhere* (Vincent Youmans).

Disque 10-1298. — *September Song* (Kurt Weill), *The lovely song my heart is singing* (E. Goulding).

Disque 10-1299. — *In the still of the night* (Cole Porter), *I'll remember April* (Don Raye-Gene DePaul-Pat Johnston).

Ces disques, qui conservent fidèlement à la voix de Gladys Swarthout son charme et sa beauté, font partie de l'album M-1127.

* * *

La célèbre *Symphonie No 9* de Shostakovich, composée en six semaines, est une oeuvre lyrique en cinq mouvements qui possède beaucoup de charme. Elle complète la trilogie des compositions du grand musicien russe, écrites au cours de la dernière guerre, les deux précédentes étant la 7e et la 8e. Cette dernière symphonie diffère totalement des deux autres. Elle est mordante, satirique et lourde d'émotion. Le lyrisme de cette oeuvre se déploie brusquement sous l'impulsion de l'intensité dramatique. Serge Koussevitsky dirige l'Orchestre symphonique de Boston à travers cette brillante partition, avec un art consommé. C'est le meilleur enregistrement à date de l'Orchestre symphonique de Boston.

Disque 11-9637. — Premier Mouvement: Allegro. Cinquième Mouvement: Allegretto (suite et fin).

Disque 11-9638. — Second Mouvement: Moderato (Première partie). Quatrième Mouvement: Largo (suite et fin). Cinquième Mouvement: Allegretto (Première partie).

Disque 11-9639. — Second Mouvement: Moderato (suite et fin). Troisième Mouvement: Presto. Quatrième Mouvement: Largo.

EUTERPE

Les films nouveaux

• Au Princess

Il est réconfortant de voir que les facéties d'Abbott et Costello ne monopolisent pas le domaine du rire. *Her Husband's Affair* groupe une excellente distribution, se classe comme une comédie, d'un comique facile, certes, mais ne dépassant pas les limites du bon goût et s'assure à ce titre un succès mérité.

Le scénario fait montre d'ingéniosité et de "gags" irrésistibles. Un agent de publicité a d'excellentes idées mais ne sait pas les mettre complètement en pratique; sa femme lui vient en aide. Alors le méchant mari devient jaloux des talents de sa moitié; là-dessus se greffe des aventures toutes plus abracadabrantes les unes que les autres.

Le dénouement est faible et trop rapide, mais ceci n'a pas grande importance puisque l'action ne manque aucun des effets dont elle dispose. Signalons la scène de l'essai d'une nouvelle crème à raser, ainsi que le réveil d'une dame qui a gagné une belle paire de moustaches au cours de la nuit.

Franchot Tone démontre qu'il peut adapter son jeu à n'importe quelle situation. Naturel et expressif il fait preuve d'une remarquable personnalité et se classe comme un excellent acteur. Lucille Ball, sa partenaire, campe avec bonheur la femme intelligente et amoureuse qui sauve son mari des plus tragiques imbroglios.

Les dialogues restent dans la même veine que les situations, c'est-à-dire comiques dans les moindres mots, spirituelles et piquantes, les conversations sont parsemées de répliques fort amusantes.

Her Husband's Affair traite un sujet trop superficiel pour se prévaloir d'être un grand film, mais l'excellente réalisation du scénario et la réelle valeur des comédiens attirent de grands éloges aux producteurs.

• Au Capitol

Des longueurs dans le scénario, une intrigue souvent invraisemblable et très mélodramatique, des acteurs moyens, tels sont les traits frappants de *The Exile*, un film réalisé par Douglas Fairbanks et produit par Universal International.

L'action débute sur un tableau de la vie traquée du roi Charles II, exilé en Hollande et accompagné de quelques partisans. Puis le monarque se voit obligé de quitter ses amis pour se cacher dans la campagne; il finit par se faire engager comme valet dans une auberge dont la tenancière est une jeune et jolie blonde. Les émissaires de Cromwell apparaissent alors, poursuite, bataille, Charles II s'en tire et sur ces entrefaites, la bonne nouvelle arrive qu'on l'attend en Angleterre. Hélas! il est amoureux de la belle aubergiste à laquelle il doit renoncer.

L'exposition traîne et manque d'étoffe, émaillée seulement par les effets de souplesse de Fairbanks. L'intrigue commence vraiment au moment où le roi se cache dans l'auberge de campagne; remercions à ce sujet le producteur pour son original portrait de Charles Stuart d'Angleterre lavant la vaiselle, pansant des chevaux et servant des ivrognes. Le dénouement devient du vrai Fairbanks avec coups d'épée, coup de poings, lutte, etc. Signalons comme particulièrement "fairbanks" la scène où le roi paraît devant ses partisans, chemises en loques et laissant voir son formidable torse. Le dénouement, d'autre part, se classe comme un beau cliché.

L'interprétation révèle Paule Crosset comme une comédienne talentueuse dont le jeu nuancé et expressif rappelle par maints côtés les compositions de l'actrice allemande Dita Parlo *(La Grande Illusion, Disque 413*, etc.) Douglas Fairbanks Jr campe un roi d'Angleterre bien sympathique, un peu factice peut-être et pas très à sa place. Maria Montez, qui interprète le rôle d'une courtisane française, ne fait preuve d'aucune naturel; il faut avouer que son personnage ne prête pas à un grand déploiement de qualités.

Quoique les couleurs soient bien ordinaires la photographie mérite d'être mentionnée pour la partie technique, un peu sombre par instants, elle contribue néanmoins à créer l'atmosphère. Un montage adroit et un accompagnement musical en situation ne sont pas négligeables.

Beaucoup d'efforts dans l'ensemble, mais la banalité, la pénible amourette du scénario et le style peu vivant, ne permettent pas de considérer *The Exile* comme du bon cinéma.

MARIA MONTEZ AU CAPITOL

Maria Montez partage la vedette avec Douglas Fairbanks Jr., dans le film "The Exile", que le cinéma Capitol met à l'affiche cette semaine.

A L'IMPERIAL CETTE SEMAINE

Anthony Quinn, Katherine DeMille et Ducky Louie sont les vedettes du film "Black Gold", que le cinéma Imperial a mis à l'affiche cette semaine.

CINQ MINUTES AVEC...

GERMAINE ROGER

On dit que les jolies femmes ont toujours de la chance, ce doit être vrai, ne serait-ce que parce que Germaine Roger, qui réside à Montréal depuis une semaine, a déjà déniché un splendide appartement pas du tout américain et très sympathique, en plein centre de la ville.

C'est à Paris, au théâtre Marigny que Germaine Roger fit la connaissance de Charles Goulet, le directeur des Variétés Lyriques de Montréal. A la suite de leur conversation elle va donner une dizaine de représentations de *Mam'zelle Nitouche* au Monument national, à partir du 4 mars.

Marseillaise de naissance, Germaine parle "avé l'assent" quand ça lui plaît, notamment dans les opérettes marseillaises, elle vient d'ailleurs de retremper dans son midi natal puisqu'elle arrive d'une tournée à Monte Carlo. Elle fit ses études musicales à Marseille et se destinait à devenir pianiste, puis quand elle eut 17 ans, sans rien dire à personne elle participa à un concours de photographie et, sur les huit cents candidates, fut reçue la première. Toute confuse, la jeune Germaine prévint alors ses parents qui n'eurent qu'à s'incliner et peu de temps plus tard, elle "montait à Paris", comme on dit au pays du soleil.

Ce furent ensuite les premiers rôles, au cinéma d'abord, "Un de la Cannebière", "L'Hôtel des Etudiants", puis au théâtre des Bouffes Parisiens avec "Un soir de réveillon", pièce qui groupait une pléiade de vedettes, Dranem, Arletty, Koval et Henri Garat.

Germaine Roger pense rester au Canada jusqu'au 10 avril prochain, elle entreprendra d'ailleurs une tournée dans la province de Québec, cependant que son mari, M. Montjoye, directeur de la Gaieté Lyrique de Paris, qui l'accompagne, montera, à Montréal, les décors et la mise en scène de "Chansons Gitanes" qui sera le prochain spectacle des Variétés Lyriques et dont la vedette sera André Dessary. A ce propos ajoutons que le célèbre chanteur sera présent pour la première de son film "Le Mariage de Ramontcho" au cinéma Champlain.

Germaine Roger a des impressions canadiennes très enthousiastes, "pays jeune, charmant, atmosphère franche", etc., elle adore la pêche et espère bientôt y aller, avant que l'hiver ne soit fini, car, dit-elle avec humour, "marcher sur les rivières est un rêve que je veux réaliser".

Jean VINCENT

• Cinéma de Paris

Quoique le nom de Louis Jouvet suffise à assurer le succès d'un film, les réalisateurs de "Le Revenant" ne semblent cependant pas avoir misé sur cet atout. Le reste de la distribution est en effet si brillant et l'intrigue si bien menée que, même sons l'interprétation de Louis Jouvet, on imagine facilement que "Le Revenant" eut été une réussite. Ceci, non pas pour diminuer la valeur du premier des comédiens français, mais pour louer le fait que sa rentrée à l'écran ne soit pas marquée l'un rôle monopolisant dont les acteurs de second plan auraient peut-être souffert.

L'action se passe à Lyon. Un homme qui a quitté cette ville vingt ans auparavant, après de multiples aventures, y revient non sans avoir fait fortune "aux Amériques" entretemps. Mauvais garçon et "chic type" cet honnête homme sans scrupules voit renaître avec mélancolie le drame et l'amour de son passé. Il constate alors que lui, l'être fort et supérieur, a été joué par un affreux et ridicule petit bourgeois.

La vengeance qu'il médite ne se réalisera pas et il repart, n'ayant fait ni bien ni mal, abandonnant son amour d'antan dont l'objet n'a plus de valeur pour lui que le goût fade des plaisirs dont on a eu envie.

Rien à dire sur le scénario qui, traité avec sobriété et réserve, donne le résultat attendu. Le côté sentimental expose surtout un débat moral et, ne serait-ce les effusions qu'échange un adolescent avec une danseuse, ce conflit de passions ne donnerait pas lieu à un seul baiser. La philosophie ou morale qui se dégage du film peut sembler noire, pessimiste ou fataliste; il ne faut en retenir que les réactions respectives d'un groupe de spécimens humains fort bien campés dans des circonstances très vraisemblables.

Louis Jouvet qui tient le rôle principal fait montre une fois de plus de la variété de son talent. Cette composition toutefois ne lui convenait sans doute pas exactement car il semble par instants vouloir déborder de son personnage dans lequel il paraît être à l'étroit.

Naturelle et expressive, Gaby Morlay incarne avec puissance la mère de famille au tempérament mesquin. Citons Brochar dont le jeu se classe bien au-dessus de la moyenne l scène du téléphone à elle seule suffirait à le consacrer grand comédien. François Périer fait le jeune naïf du mieux qu'il peut, mais il est à déplorer que l'auteur ait créé un simplet pour ce personnage. Ludmilla Tchérina, la danseuse, se montre trop affectée et ne laisse pas supposer une grande valeur en tant que comédienne. Citons Marguerite Moréno qui campe avec ironie et finesse la vieille dame radoteuse mais perspicace.

Henri Jeanson a écrit un dialogue vivant qui s'adapte d'une manière réaliste à chacun des personnages. La photographie enfin tient honorablement sa place, les extérieurs de Lyon sont particulièrement soignés ainsi d'ailleurs que les scènes sombres.

Jean VINCENT

Horaire des spectacles

SAINT-DENIS :
"Les nouvelles aventures de Fantomas"
12 h. 05, 3 h. 23, 6 h. 23, 9 h. 41.
"Pas un mot à la Reine-Mère"
1 h. 36, 4 h. 54, 8 h. 12.

CINEMA DE PARIS :
"Un Revenant"
11 h. 10, 1 h. 43, 4 h. 16, 6 h. 49, 9 h. 22.

LOEW'S :
"The Secret Life of Walter Mitty"
10 h., 12 h. 21, 2 h. 42, 5 h. 03, 7 h. 24, 9 h. 45.

PALACE :
"Call Northside 777"
10 h., 12 h. 09, 2 h. 38, 4 h. 57, 7 h. 16 et 9 h. 35.

CAPITOL :
"The Exile"
10 h. 19, 12 h. 39, 2 h. 59, 5 h. 19, 7 h. 39, 9 h. 59.

PRINCESS :
"Her Husband's Affairs"
11 h. 20, 2 h., 4 h. 40, 7 h. 20, 10 h.
"Devil Ship"
10 h. 09, 12 h. 49, 3 h. 29, 6 h. 09, 8 h. 49.

ORPHEUM :
"Laura"
12 h. 21, 4 h. 04, 7 h. 47.
"J'avais cinq fils"
10 h. 29, 2 h. 12, 5 h. 55, 9 h. 38.

IMPERIAL :
"Black Gold"
11 h., 1 h. 46, 4 h. 323, 7 h. 14, 10 h.
"King of the Bandits"
12 h. 33, 3 h. 19, 6 h. 05, 8 h. 47.

Echos du cinéma

MALGRE LES RUMEURS, FRANK SINATRA CONSERVE SA POPULARITE

Le fameux chanteur Frank Sinatra interprétera son premier rôle digne de ce nom dans "The Miracle of the Bells", l'adaptation du roman de Russel Janey par la R.K.O. Aux côtés de Fred MacMurray et de Valli, Frank sera un prêtre, un prêtre qui tente de sauver ses paroissiens de la ruine alors quils sont poursuivis par de multiples créanciers.

Quoique de nombreux bruits aient couru ces derniers temps voulant que Frank aie perdu de son prestige auprès du public comme auprès des producteurs on rapporte qu'il est destiné à la plus brillante carrière. Dans ce nouveau film il chantera notamment "Forever Homeward", une vieille chanson polonaise.

UNE VEDETTE DE TREIZE ANS

Le jeune Richard Lyon, 13 ans, vient d'être choisi pour compléter la distribution du film dramatique "The Boy With Green Hair". Ce jeune homme est le fils de Bebe Daniels et de Ben Lyon qui furent des vedettes du cinéma muet il y a quelques années.

Richard jouera le rôle d'un orphelin de guerre qui raconte pourquoi ses cheveux sont devenus verts. L'interprétation comprend en outre Pat O'Brien, Robert Ryan et Barbara Hale.

ANITA COLBY EN EUROPE

Les studios Paramount annoncent que la sympathique artiste Anita Colby, que l'on a remarquée dans "Brute Force" et qui était de passage à Montréal l'année dernière, entreprend une série de visites auprès de presque toutes les villes importantes des Etats-Unis. Ceci afin de familiariser le public avec le nouveau film de Bing Crosby et Jean Fontaine, "La Valse avec l'Empereur".

HITLER AVAIT SA CINEMATHEQUE

Le quartier général des forces américaines stationnées en Bavière entrepose toujours la volumineuse cinémathèque d'Hitler. Le chef nazi avait à sa disposition des métrages de toutes sortes, ses favoris étaient un film sur la jeunesse hitlérienne "Hitlerjunge Quex", "Traumulus" et "J'accuse". Hitler ne détestait pas, non plus les dessins animés pour se distraire. En tout on compte plus d'un million de pieds seulement pour les documentaires ou politiques.

ESPOIR

Ray Milland qui termine actuellement "The Big Clock" désire tourner un film qu'il produira lui-même. Pour commencer il espère avoir un court métrage genre documentaire et ensuite..

ANCIEN BOXEUR

Bob Hope qui sera la vedette de "The Paleface" fut, avant d'être un célèbre artiste de l'écran un redoutable boxeur de l'Etat de l'Ohio, il remporta plusieurs victoires à Cleveland.

MARIA ELENA MARQUES

Cette jeune actrice qui est la vedette de "The Pearl" a 22 ans, elle fait du cinéma depuis qu'elle a 16 ans. Toutefois, c'est la première fois qu'elle tournait en anglais quoiqu'elle ait une profonde connaissance de cette langue. Danseuse accomplie, Maria a fondé une école de danse à Mexico depuis plusieurs années.

* * *

Avant de tournet "Antoine et Antoinette", le grand prix du festival de Cannes, Roger Pigaut a tourné six films, parmi lesquels "Sortilèges", "La Rose de la mer" et "L'Invité de la 11e heure". C'est un élève de Raymond Rouleau et de René Simon.

Gilles Breton au collège de Saint-Laurent

Gilles Breton est un jeune artiste dont la réputation n'est plus à établir. C'est un garçonnet de 14 ans, d'allure vive, décidée, qui poursuit activement ses études musicales. Il convenait très bien que l'initiative de présenter ce jeune artiste revint aux étudiants de philosophie du collège de St-Laurent, et ils se sentent tout honorés d'offrir à tous les amateurs de belle musique un concert de piano par notre jeune compatriote.

Gilles Breton n'avait que onze ans qu'il émerveillait déjà des artistes de la trempe de Robert Schmitz. Dès lors, ce maître s'intéressa à l'extraordinaire talent du jeune prodige auquel il promit un brillant avenir musical.

En juillet dernier, Gilles Breton fut invité à une session musicale annuelle de six semaines tenue à Denver, Colorado. Du nombre imposant de candidats qui s'étaient présentés, on en choisit un groupe de huit pour le concert-récital de fermeture. Gilles Breton eut l'honneur de compter parmi ces huit virtuoses et mérita les acclamations de tous les membres du jury.

Epris de son art et désireux d'approfondir ses connaissances musicales, Gilles Breton ira étudier pendant deux ans à San-Francisco, sous la direction personnelle du grand pianiste Robert Schmitz. Gilles Breton est un prodige et ses dons innés — joints à son ardeur au travail — nous permettent de lui prédire une place enviable parmi les artistes de demain.

Les billets peuvent être réservés à BYwater 2444.

(Communiqué)

Un concert unique !
Les étudiants en philosophie
DU COLLEGE DE SAINT-LAURENT
présentent :
GILLES BRETON
pianiste de 13 ans
à l'AUDITORIUM DU COLLEGE
le mercredi, 3 mars.
ADMISSION : $0.75, $1.00, $1.25
Billets en vente au Collège, ou réservés à BY. 2444

Variétés Lyriques
MONUMENT NATIONAL
4-5-6-7-9-10-11-13-14-16-18 mars.

MAM'ZELLE NITOUCHE
Opérette en 3 actes
version: Henri Montjoye
Musique de HERVE
avec GERMAINE ROGER
de l'Opéra-Comique de Paris
Lionel DAUNAIS • Charles GOULET • Roland DAMOUR
Mia RIDDEZ • Rose REY-DUZIL • Gisèle OTIS
Gérard PARADIS • Georges TOUPIN
Décors : Alfred Faniel — Chef d'orchestre : Jean Goulet
PRIX : 1.15 à 2.00
Tél. : PL. 9161 de 10 heures à 6 heures.
Le samedi de 10 heures à 4 heures.

Les Compagnons
"LUCRECE"
d'A. Obey
"La tragédie de la pureté"
6-9-11-12-13-18-19-20 mars
En matinée les 6-11-13-18 et 20 mars. "Antigone" qui a triomphé au Festival Régional 1948. Billets aux Amis de l'Art.
Billets: $1.50, $1.00 LA. 1186

SALLE DU GESU
1200 Bleury
Lundi, 1er mars, 8 h. 30 p.m.
Le Quatuor à cordes
PAGANINI
Le plus célèbre quatuor formé en Amérique.
Admission: $1.00 - 1.50 - 2.00 - 2.50
Pour billets, s'adresser à Ed. Archambault Inc. — MA. 6201
Willis & Co. — PL. 9526
Salle du Gesù : LAncaster 4453.
La Société Casavant

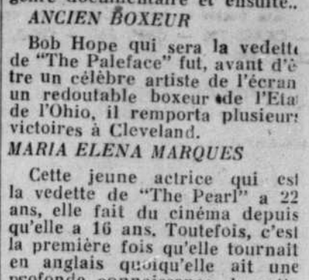

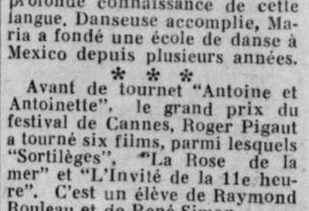

SUR LES ONDES

Les postes se trouvent, sur votre cadran, aux chiffres suivants : CBF, 690 — CKAC, 730 — CBM, 940 — CHLP, 1490 — CFCF, 600 — CJAD, 800 — CKVL, 990

Samedi, 28 février

LA SOIREE

6.00-CBF—Interviews (hockey).
CKAC—Les gens d'en face.
CBM—Clearing up the Weather.
CHLP—Radio-journal.
CFCF—Gospel Singer.
CJAD—Nouvelles.
CKVL—Parade chansonnette.
6.05-CJAD—Make Believe Ballroom.
6.10-CHLP—Sport éclair.
6.15-CBF—Radio-journal.
CBM—Radio-journal et tempér.
CHLP—Carrefour chansonnette.
CFCF—Nouvelles.
6.25-CKAC—Pièce du jour.
6.25-CBF—Chronique sportive.
6.30-CBF—N. B. C. (Orch. symph.) Arturo Toscanini.
CKAC—Forum des sports.
CBM—Divertimento.
CFCF—People Ask.
CKVL—Nouvelles Express.
6.35-CKVL—Parade chansonnette.
6.40-CKAC—Quoi de nouveau.
6.45-CKAC—Nouvelles de chez nous.
CBM—Interviews (hockey).
CFCF—Around the Town.
6.55-CKVL—Nouvelles sportives.
7.00-CKAC—Occupons-nous de nos affaires.
CBM—Gisèle La Flèche
CHLP—Un peu de tout.
CFCF—Ligue du progrès civique.
CJAD—Nouvelles.
CKVL—Parade chansonnette.
7.05-CJAD—Make Believe Ballroom.
7.15-CBM—Contes canadiens (en anglais).
CFCF—Sports.
CHLP—D'un coin à l'autre du Canada.
7.20-CHLP—Un peu de tout.
7.30-CBF—Heure dominicale.
CKAC—Les bons vivants.
CBM—La revue des sports (Percy Hyland).
CHLP—Chansons de Louise.
CFCF—Challenge of the Yukon
CJAD—The Four Knight.
7.45-CBF—Elles sont quatre.
CKAC—Nazaire et Barnabé.
CBM—This Week.
CHLP—Trésors de la mélodie.
CFCF—Musique moderne.
CJAD—Sports.
CKVL—Reportage du maire.
7.55-CKVL—Nouvelles en français.
8.00-CBF—Soirée de chez nous.
CKAC—Paris chante.
CBM—Life of Riley.
CHLP—A la guinguette.
CFCF—Twenty Questions
CJAD—Nouvelles.
CKVL—Musicale.
8.10-CJAD—Hit of the Day.
8.15-CHLP—Plus jolies valses.
CJAD—Rhymes and Reason.
8.30-CKAC—La fortune vous sourit.
CBM—Share the Wealth.
CHLP—Orchestre vedette.
CFCF—I deal in crime.
CJAD—Christian Faith Hour.
CKVL—Boîte à musique.
8.55-CKAC—Choses du temps.
CHLP—Bulletins spéciaux.
CKVL—Nouvelles en français.
9.00-CBF—Nouvelles.
CKAC—On danse au village.
CBM—Nouvelles.
CHLP—Musique sud-américaine.
CFCF—Abbott et Costello.
CJAD—U. N. News from Lake Success.
CKVL—Boîte à musique.
9.05-CBF—Hockey: Détroit-Canadiens
CBM—Hockey: Détroit-Canadiens
CJAD—El Rancho Grande.
9.30-CKAC—Bulletin de ski.
CHLP—Orchestre.
CFCF—Mr. Malone.
CJAD—Disques Columbia.
9.45-CKAC—La parade des orchestres.
9.55-CKVL—Nouvelles.
10.00-CKAC—Parade des Orchestres.
CHLP—Etoile du soir.
CFCF—Ellery Queen.
CJAD—Columbia Record Shop.
CKVL—Boîte à musique de Charlotte.
CJAD—News Headlines.
0.01 CJAD—Orchestre Holmes.
10.15-CHLP—Radio-journal.
10.30-CBF—Musique d'orgue.
CBM—Orgue
CHLP—Au petit bal du samedi.
CFCF—Orchestre de danse
CJAD—Newscast.
CKVL—Au Faisan Doré
1040-CJAD—Sports summary.
CKVL—La boîte à musique de Charlotte.
10.45-CKAC—Nouvelles de 10 h. 45.
CJAD—Ciro's Trio.
10.50-CHLP—Le sport ce soir.
10.55-CKAC—Piano populaire.
CKVL—Nouvelles sportives.
11.00-CBF—Adagio.
CKAC—Bonsoir sportifs.
CBM—Hawaï Calls.
CHLP—Musique sur demande.
CFCF—Nouvelles.
CKVL—Tommy Dorsey Show.
11.15-CKAC—Orchestre Howard.
11.30-CBF—Reed Orch.
CBM—Orchestre.
CKAC—Orchestre Reed.
11.55-CKVL—Nouvelles.
12.00-CBF—Fin des émissions.

Dimanche, 29 février

LA NUIT, de 12 h. à 6 h.

12.00-CKAC—Bulletin de minuit.
CBM—Radio-journal.
CHLP—Nouvelles.
CJAD—Nouvelles.
CKVL—Here Comes the Band.
12.03-CBM—Fermeture.
12.05-CKAC—Herman Orch.
12.10-CHLP—Fermeture.
12.30-CKAC—Orchestre Larry Clinton.
12.55-CKVL—Nouvelles en anglais.
1.00-CKAC—Nouvelles.
1.05-CKAC—Orchestre de danse.
CJAD—Nouv. et fermeture.
CKVL—Here Comes the Band.
1.05-KAC—Orchestres de danse.
1.55-CKAC—Nouvelles en anglais.
2.00-CKAC—Nouvelles.
CKVL—The All Nite Record Man
2.05-CKAC—Le Club de nuit.
2.55-CKVL—Nouvelles en anglais.
3.00-CKAC—Nouvelles.
CKVL—The All Nite Record Man.
3.05-CKAC—Le Club de nuit.
3.30-CKVL—Nouvelles en anglais.
4.00-CKAC—Nouvelles.
CKVL—The All Nite Record Man.
4.05-CKAC—Quand on est si bien ensemble.
4.30-CKAC—Chansonnettes.
4.55-CKVL—Nouvelles en anglais.
5.00-CKAC—Nouvelles.
CKVL—Album du bon vieux temps.
5.05-CKAC—Lever de soleil.
5.25-CKVL—Nouvelles agricoles.
5.30-CKVL—Album du bon vieux temps.

L'AVANT-MIDI

6.00-CKAC—Nouvelles.
CKVL—Great Moments in Music.
6.05-CKAC—Rythmes et chansons.
6.55-CKVL—Nouvelles.
7.00-CKAC—Nouvelles.
CKVL—Sunrise Serenade.
7.05-CKAC—Musique du matin.
7.30-CKVL—Jewels of Melody.
7.55-CKVL—News.
8.00-CKAC—Nouvelles et température.
CFCF—Nouvelles.
CJAD—Nouvelles.
CKVL—Voices You Know.
8.05-CKAC—Rhapsodies rythmées.
8.15-CFCF—Church in Wild Wood.
CJAD—Something for Sunday.
8.30-CKAC—Orchestre de concert.
CFCF—Coffee Concert.
CKVL—News.
8.40-CJAD—Christian Science Church.
8.55-CKAC—Actualités.
CHLP—Ouverture — Sommaire.
8.59-CBF—Ouverture.
CBM—Ouverture.
9.00-CBF—Radio-journal.
CKAC—Oratoire.
CBM—Nouv. et température.
CHLP—Les plus jolies mélodies.
CFCF—Coast to Coast on a Bus.
CJAD—Nouvelles.
CKVL—Cavalcade of Music.
9.05-CBF—Musique légère.
CBM—Récital de piano.
CJAD—Church of the Air.
9.15-CKAC—Mary Crowley, organiste.
9.30-CBF—Heure du concerto.
CBM—Danse à travers les âges.
CHLP—Journal-Eclair.
CJAD—Voice of Proph.
CKVL—Music Master.
9.45-CKAC—Douces chansons.
CHLP—Musique continentale.
9.55-CKAC—Actualités.
CKVL—News.
10.00-CBF—Heure du concerto.
CBM—Nouvelles.
CKAC—Dimanche musical.
CHLP—Maîtres de la chanson.
CFCF—Message of Israël.
CJAD—Lutheran Hour.
CKVL—Gospel Service.
10.03-CBM—Température, chronique d'hebdos anglais et jardinier ontarien.
10.30-CBM—Récital.
CHLP—Valse de l'heure.
CFCF—Southernaires.
CJAD—Children's Playhouse.
CKVL—Rev. Springett Talks.
10.45-CHLP—Nouvelles.
10.45-CKVL—Southern Singers.
10.55-CKAC—Actualités.
CHLP—Nouvelles.
10.55-CKVL—Nouvelles.
11.00-CBF—Fine Arts Quartet.
CKAC—Messe de l'Oratoire.
CBM—Serv. religieux.
CHLP—Grand-messe du Gesù.
CFCF—Quatuor.
CJAD—Nouvelles.
CKVL—St. Clement's Church.
11.05-CJAD—Sunday at it's Best.
11.30-CBF—Variétés.
CFCF—Hour of Faith.

L'APRES-MIDI

12.00-CBF—Airs d'opérette.
CBM—Nouvelles de la BBC.
CFCF—Nouvelles.
CJAD—Nouv. et musique.
CHLP—Nouvelles catholiques.
CFCF—News.
CJAD—Nouvelles.
CKVL—Newspaper of the Air.
12.05-CJAD—Music of Gay Nineties.
12.15-CBF—Les athlètes canadiens.
12.15-CBM—Causerie.
12.15-CKAC—Nouvelles de l'Oratoire et musique classique.
CHLP—Nouvelles catholiques.
CFCF—Texas Jim.
CKVL—Music Varieties.
12.25-CKAC—Actualités.
CBF—Concert de musique canadienne.
12.30-CBF—Concert de musique canadienne.
12.30-CKAC—Aux quatre coins cardinaux.
CBM—Harmony Harbour.
CHLP—Album des sports.
CFCF—World Security Workshop
CJAD—Highlights of the Week.
CKVL—Amateurs on Parade.
12.35-CHLP—Entrevue sportive.
12.45-CKAC—Mode et musique.
CHLP—Intermède.
CJAD—Melodee Canaries.
12.50-CHLP—Revue de la semaine.
12.55-CKVL—News.
12.59-CBF—Signal horaire Ottawa.
CBM—Signal horaire Ottawa.
1.00-CBF—Jardins fleuris.
CKAC—Mélodies Roamer.
CBM—Folk Songs.
CHLP—Mélodies napolitaines.
CFCF—Nouvelles.
CJAD—Nouvelles et sport.
CKVL—Nouvelles.
1.10-CKVL—Musicale.
CJAD—Melody in Swing.
1.15-CBF—Radio-journal.
CKAC—Concerts Willis.
CBM—Just Mary.
CFCF—Fan Fare.
CKVL—Ecole de musique.
1.25-CBF—Intermède.
1.30-CBF—Notre français sur le vif.
CKAC—Actualités.
CBM—Way of the Spirit.
CHLP—L'Art dans les fleurs.
CFCF—Sunday Serenade.
CJAD—Cathol. Hour.
CKVL—Album musical.
1.35-CKAC—Ecole musique Mazzaza.
1.45-CBF—Préparons l'avenir.
CHLP—Justrite-Mason's.
CKVL—Musique d'autrefois.
1.55-CHLP—Nouvelles.
CKVL—Nouvelles.
2.00-CBF—Pgm. musical.
CKAC—Fiesta.
CBM—Nouvelles.
CHLP—Opéra.
CFCF—Lea Sweetland Show.
CJAD—Nouvelles.
CKVL—Can. Lutheran Hour.
2.03-CBM—Reportage de la capitale.
2.05-CJAD—St. Genesius Players.
2.15-CKAC—Un chanteur canadien.
2.25-CKAC—Actualités.
2.30-CBF—Tableau d'opéra.
CKKAC—Studio.
CBM—Serv. religieux.
CFCF—Sunday Vespers.
CJAD—Pops Concert.
CKVL—News.
2.35-CKVL—For Your List. Pleasure.
2.45-CKAC—Les Romanichels.
CKVL—Hockey.
3.00-CBF—Music-Hall.
CKAC—N.Y. Philarm. Orch.
CBM—Shaeffer Parade.
CFCF—Studio.
CJAD—Nouvelles.
3.05-CJAD—David Rose's Show.
3.15-CFCF—Johnny Thompson Show.
3.30-CBF—Chansonnettes.
CBM—Airs d'opéra.
CFCF—Around the World.
4.00-CBF—Variétés.
CBM—Musique légère.
CFCF—Are These Our Children?
CJAD—Nouvelles.
4.05-CJAD—World of Song.
4.30-CBF—Radio-Collège — Le musée d'art.
CKAC—Chansonnettes.
CBM—Church of the Air.
CHLP—L'écho musical.
CFCF—Honored Music.
CJAD—People's Church.
4.40-CKVL—News.
4.45-CKAC—Bon Parler français.
CKVL—Musique du monde.
4.55-CKAC—Actualités.
CHLP—Nouvelles.
CKVL—Nouvelles.
5.00-CBF—Heure dominicale.
CKAC—Musique de rêve.
CBM—Singing Stars of Tomorrow.
CHLP—Sammy Kaye.
CFCF—Ford Theatre.
CJAD—Nouvelles.
CKVL—Union des électeurs.
5.05-CJAD—Candlelight and Silver.
CKAC—Here's to You.
5.15-CKVL—Musique du monde.
5.30-CBF—Le ciel par dessus les toits.
CKAC—Nouveautés de Paris.
CBM—Nouvelles.
CJAD—Good news Program.
5.30-CHLP—Ass. Pentecôtistes du Can.
5.33-CBM—Reportage de John Fisher.
5.45-CBM—Revue des événements de la semaine.
5.45-CHLP—Intermède.
5.45-CKAC—Causerie politique.
CBM—Evénements de la semaine.
CJAD—Hour of St-Francis.
5.55-CHLP—Nouvelles.
CKVL—Nouvelles.

LA SOIREE

6.00-CBF—Ballades et chansons.
CKAC—Ozzie and Harriet (CBS).
CBM—Allan & Me.
CHLP—Variétés.
CFCF—Songs Without Words.
CJAD—Nouvelles.
6.00-CKVL—Spotlight on Song.
6.05-CJAD—Hit Parade.
6.15-CBF—Radio-journal.
6.25-CBF—Intermède.
6.30-CBF—Croix-Rouge canadienne.
CBM—Température.
CKAC—Chansons de R. Bédard.
CHLP—Cascades mélodiques.
CFCF—Smiths of Hollywood.
CJAD—Radio Britannica.
6.35-CBM—Orch. Symph. de Vancouver.
6.45-CBF—Chronique de France.
CKAC—Nouvelles de chez nous.
CJAD—Hour of St. Francis.
6.55-CKVL—Nouvelles.
7.00-CBF—Radio-Collège (La littérature au XVIIIe siècle).
CKAC—Causerie politique.
CHLP—Orchestre.
CFCF—Nouvelles.
CJAD—Nouvelles.
CKVL—Sammy Kay & His Orch.
7.05-CJAD—Music by d'Artega.
7.15-CKAC—Vieux vagabond.
CFCF—Music to Remember.
CJAD—Mémoires du Dr Lambert.
7.30-CBM—Mus. pour Canadiens.
CKAC—Chansons de France.
CFCF—Bandwagon.
CJAD—Service religieux.
CKVL—World News Parade.
7.45-CKAC—Mémoires du Dr Lambert.
CKVL—Gypsy Caravan.
7.55-CKAC—Actualités.
8.00-CBF—Ici, l'on chante.
CKAC—Pause rafraîchissante.
CBM—Ch. McCarthy (NBC-CBC)
CHLP—Dantès Belleau, pianiste.
CFCF—Detroit Symphony.
CKVL—Little Theatre.
8.30-CBF—Récital.
CKAC—Ici, Montréal.
CBM—Fred Allen (NBC-CBC).
CHLP—Hollywood Salon Group.
CJAD—Montreal Welsh Male Choir.
CKVL—Pipes of Melody.
8.45-CKVL—The Mayor Reports.
8.55-CKAC—Choses du temps.
CKVL—Nouvelles.
9.00-CBF—Les petites symphonies.
CKAC—La musique la plus honorée au monde.
CBM—Radio-journal.
CHLP—Revue sportive de la semaine.
CFCF—Philo Vance.
CJAD—Nouvelles.
CKVL—Behind the Pages.
9.05-CJAD—St. Willibrord's Chair.
9.10-CBM—Mélodies d'autrefois.
9.15-CHLP—Tziganola.
9.30-CBF—Album mus. fam. (N.B.C.).
CKAC—The Star Theatre.
CBM—Album mus. fam. (N.B.C.)
CHLP—Le monde en musique.
CFCF—Exploring the Unknown.
CJAD—Appointment with fear.
CKVL—Music of the Evening.
9.45-CKVL—News.
10.00-CBF—Radio-journal.
CKAC—Poésies de chez nous.
CBM—Théâtre en anglais.
CHLP—Colin Driggs à l'orgue.
CFCF—Child's World.
CJAD—News Headlines.
CKVL—The Smoothies.
10.01-CJAD—Stardust on the moon.
10.15-CBF—Causerie.
CHLP—Radio-journal.
CJAD—Phil Savage, at the Organ.
10.30-CBF—Suite marine, par Robert Choquette.
CKAC—Musique de chambre.
CHLP—Ensemble à cordes.
CFCF—Latin Amer. Serenade.
CJAD—Newscast.
10.45-CBF—Récital.
CKAC—Nouvelles de 10 h. 45.
CJAD—Light at Eventide
CKVL—Headline from Hollywood.
10.50-CHLP—Le sport ce soir.
10.55-CKAC—Le piano populaire.
CKVL—Nouvelles.
11.00-CBF—Adagio.
CKAC—Bonsoir les sportifs.
CBM—Reader Takes Over.
CHLP—Mélodies du passé.
CFCF—Nouvelles.
CJAD—Nouvelles et sport.
CKVL—The Smoothies.
11.10-CJAD—Songs for you.
11.15-CKAC—Chanteur de genre.
CFCF—Vera Massey Sings.
11.30-CBF—Orch. de danse.
CKAC—Milton Katims.
CBM—Orch. d'Eric Wild.
CHLP—Détente.
CFCF—Orchestre de danse.
CJAD—Poetry in Music.
CKVL—Sweet & Low.
11.55-CKVL—Nouvelles.
12.00-CBF—Fermeture.
CFCF—Nouv. et fermeture.
CJAD—Nouvelles et fermeture.
(Pour CKAC, CBM CHLP, CJAD et CKVL, voir horaire de la nuit).

Lundi, 1er mars

LA NUIT, de 12 h. à 6 h.

12.00-CKAC—Bulletin de minuit.
CBM—Radio journal.
CHLP—Nouvelles.
CJAD—Nouvelles.
CKVL—Here Comes the Band.
12.03-CBM—Fermeture.
12.05-CKAC—Orchestre.
CJAD—Club Midnight.
12.10-CHLP—Fermeture.
12.15-CFCF—Nouvelles et fermeture.
12.30-CKAC—Tony Pastor Orch. (CBS)
12.55-CKVL—Nouvelles en anglais.
1.00 CKAC—Nouvelles.
CJAD—Nouvelles et fermeture.
CKVL—Here Comes the Band.
1.05-CKAC—Orchestre de danse.
1.55-CKVL—Nouvelles en anglais.
2.00-CKAC—Actualités.
CKVL—The All Nite Record Man.
2.05-CKAC—Club de nuit.
2.55-CKVL—Nouvelles en anglais.
3.00-CKAC—Actualités.
CKVL—The All Nite Record Man.
3.05-CKAC—Club de nuit.
CKVL—Nouvelles en anglais.
4.00-CKAC—Actualités.
CKVL—The All Nite Record Man.
4.05-CKAC—Quand on est bien ensemble.
4.30-CKAC—Chansonnettes.
5.00-CKAC—Actualités.
CKVL—Album du bon vieux temps.
5.05-CKAC—Lever de soleil.
5.25-CKVL—Nouvelles agricoles.
5.30-CKAC—Messe du jour.
CKVL—Album du bon vieux temps.

L'AVANT-MIDI

6.00-CKAC—Nouvelles et température.
CBM—Heure du réveil.
CJAD—Nouvelles.
CKVL—Réveil prov.
6.05-CKAC—Eveil.
CJAD—Farm & Home
6.15-CKVL—Prières du matin.
6.17-CKVL—Nouvelles.
6.20-CKVL—Réveil provincial.
CJAD—Wake Up Montreal.
6.30-CKVL—Réveil provincial.
CJAD—Sacred Heart Prog.
CKVL—Réveil prov.
6.50-CHLP—Ouverture et sommaire.
6.55-CKVL—Nouvelles.
CHLP—Nouvelle-Eclair.
7.00-CBF—Nouv. et opéra quat'sous.
CKAC—Actualités.
CBM—Nouvelles.
CHLP—Chant du coq.
CFCF—Nouvelles.
CJAD—Nouvelles.
CKVL—Déjeuner.
7.03-CBM—Heure du réveil.
7.05-CKAC—Eveil.
CJAD—Musical Clock.
7.15-CFCF—600 Spécial.
CJAD—Musical Clock.
7.25-CKAC—Trio matinal.
CJAD—Lew Parker.
7.30-CBM—Nouvelles.
CKAC—Eveil.
CHLP—En s'éveillant.
CFCF—Nouvelles.
CJAD—News Headlines.
7.35-CBM—Heure du réveil.
CJAD—Musical Clock.
7.45-CKAC—Oratoire.
CHLP—Radio-Journal.
CFCF—Variétés.
7.55-CBF—Musique choisie.
CBM—Musique choisie.
CHLP—Le sport ce matin.
CKVL—Nouvelles.
8.00-CBF—Radio-journal.
CKAC—Nouvelles.
CBM—Radio-journ. et intermède.
CHLP—Radio-Sacré-Coeur.
CFCF—Nouvelles.
CJAD—Nouvelles et sport.
CKVL—Déjeuner.
8.10-CKAC—Ovila et Georges.
CJAD—Musical Clock.
8.15-CBF—Elévations matutinales.
CKAC—Troubadour matinal.
CBM—Prières en anglais
CHLP—Les mousquetaires de la gaieté.
CFCF—Coffee Time.
CJAD—Musical Clock.
8.25-CKAC—Déjeuner musical.
CKVL—On the spot.
8.30-CBF—Musique légère.
CBM—Marches en musique.
CHLP—Rendez-vous.
CFCF—Morning Matinee.
CKVL—Good Morning Ladies.
8.45-CFCF—Top of the Morning.
8.55-CHLP—Nouvelles.
CFCF—Nouvelles.
CKVL—Nouvelles.
9.00-CBF—Nouvelles.
CKAC—Actualités.
CBM—Nouvelles.
CHLP—Musique en déjeunant.
CFCF—Breakfast club.
CJAD—Nouvelles.
CKVL—Programme R. Baulu.
9.05-CBF—Le théâtre de la chansonnette.
CKAC—Croquis musical.
CBM—Edna May.
CJAD—Time was.
9.10-CKAC—Soyons heureux.
9.15-CBM—Mélodies.
CHLP—Radio-journal.
CJAD—Time Was.
9.25-CHLP—Ciné-Potins.
CKAC—Banquier Spic and Span
9.30-CBF—Petit train du matin.
CKAC—Soyons heureux.
CBM—Clevelandaires (NBC)
CHLP—Ville Saint-Laurent.
9.45-CBM—Emissions éducatives en anglais.
CHLP—Studio.
9.50-CKAC—Mélodies.
9.55-CHLP—Nouvelles.
CKVL—Nouvelles.
10.00-CBF—Sur nos ondes.
CKAC—Actualités.
CHLP—Fanfare militaire.
CFCF—Nouvelles.
CJAD—Nouvelles.
CKVL—Nos artistes canadiens.
10.05-CKAC—Le jockey du jour.
CJAD—Listen to Kate Aitken.
10.15-CBF—Courrier-confidences.
CBM—Kindegarten of the Air.
CHLP—Musique pour tous.
CFCF—Dr Malone.
CJAD—Life of Mary Sothern.
10.25-CKVL—La vie sociale.
10.30-CBF—On frappe à la porte.
CKAC—Rêve de femme.
CBM—Le journal d'une jeune fille.
CHLP—Saint-Jérôme vous parle.
CFCF—Dr Paul's Show.
CJAD—Make Believe Ballroom.
CKVL—Entrevues musicales.
10.45-CBF—Les drames de notre temps.
CKAC—C'est un roman d'amour.
CBM—Chansonnettes.
CHLP—Catalogue musical.
CFCF—Listening Post.
10.55-CHLP—Nouvelles.
CKVL—Nouvelles.
11.00-CBF—Francine Louvain.
CKAC—Actualités.
CBM—Road of Life.
CHLP—Orch. Victor Sylvestre.
CFCF—Concert Favorites.
CJAD—Nouvelles.
CKVL—Programme R. Baulu.
11.05-CKAC—Panier de provisions.
CJAD—Make Believe Room.
11.15-CBF—Mélodies.
CBM—Big Sister.
CHLP—Canzone.
CFCF—Claudia.
11.30-CBF—Joyeux troubadours.
CKAC—La vie en rose.
CBM—Interviews.
CHLP—Votre chanson.
CFCF—Novatime.
CJAD—Let's Waltz.
CKVL—Parade chansonnette
11.40-CHLP—Nouvelles locales.
11.45-CKAC—Voix de chez nous.
CBM—Laura Limtède.
CHLP—Orch. Raymonde.
CFCF—Rendez-vous.
CJAD—Polka Holiday.
11.58-CKVL—Nouvelles.

L'APRES-MIDI

12.00-CBF—Jeunesse dorée.
CKAC—L'angélus.
CBM—Nouvelles BBC.
CHLP—Heure féminine.
CFCF—Nouvelles.
CJAD—Nouvelles.
CKVL—Parade chansonnette
12.05-CJAD—Carmen Cavallaro.
12.15-CBF—Rue principale.
CKAC—Parfums musicaux.
CBM—Lucy Linton's Stories.
CFCF—Mélodies.
CJAD—News Quiz.
12.30 CBF—Réveil rural.
CKAC—Coin du disque.
CBM—La ferme et ses produits.
CFCF—Rhythm Ramblings.
CJAD—Nouvelles.
12.35-CJAD—Spotlight in Hollywood.
12.40-CJAD—Ron Morrier Sportscast.
12.45-CKAC—Nouvelles mondiales.
CFCF—The Wife Saver.
CJAD—Ballads by Britto.
12.55-CKAC—Tango.
12.59-CBF—Signal hor. Ottawa.
CBM—Signal hor. Ottawa.
1.00-CBF—Quelles nouvelles.
CKAC—Mlle Betty.
CBM—Radio-journal et tempér.
CHLP—Radio-journal.
CFCF—Nouvelles.
CJAD—Nouvelles.
CKVL—Nouvelles.
1.05-CJAD—Pops Concert.
1.10-CHLP—Heure féminine.
CKVL—Parade de la chansonnette
1.15-CBF—Radio-journal.
CKAC—Mélodies.
CBM—Happy Gang.
CHLP—Heure féminine.
CFCF—Nancy Craig.
1.25-CBF—Intermède.
1.30-CBF—Vers le soleil (tante Lucie)
CKAC—Rêverie musicale.
CFCF—Canadian Club.
1.45-CBF—Musique sud-amér.
CKAC—Capsules mélodiques.
CBM—They Tell Me
1.45-CHLP—Les sereins mélodieux.
1.55-CKVL—Nouvelles.
2.00-CBF—Grande soeur.
CKAC—Actualités.
CBM—Bernie Braden Story.
CFCF—Nouvelles.
CJAD—Nouvelles.
CKVL—Tommy Dorsey.
2.05-CKAC—Amours, délices et orgue.
CJAD—Listen to Kate Aitken.
2.15-CBF—Faire-part.
CKAC—Récital.
CBM—Jack Berch et invités.
CFCF—Ethel and Albert.
CJAD—Listen to Kate Aitken.
2.25-CKAC—Banquier Spic and Span
CKVL—Socially yours.
2.30-CBF—Lettre à une Canadienne.
CKAC—Un peu de tout.
CBM—Musically Yours.
CHLP—Votre goût est le nôtre.
CFCF—Heure symphonique.
CJAD—Carl Trevors & Richard Lindsay.
2.45-CBF—Chansonnettes.
CJAD—Voice of memories
2.45-CKAC—Rêveries musicales.
2.55-CHLP—Nouvelles.
CKVL—On the Spot.
3.00-CBF—Chefs-d'oeuvre de mus.
CKAC—Actualités.
CBM—Life Can Be Beautiful
CHLP—Légendes de Noël.
CJAD—Nouvelles.
CKVL—Housewives Holiday.
3.05-CKAC—Rendez-vous avec Denise.
CJAD—Show Time.
3.10-CKAC—Aventures dans la discothèque.
3.15-CBM—Ma Perkins (N.B.C.).
3.30-CBM—Pepper Young's Family
CFCF—Record Album.
CJAD—Children's Playhouse.
CKVL—Good Afternoon, Ladies.
3.45-CBM—Right to Happiness (NBC).
3.55-CHLP—Nouvelles.
CKVL—Nouvelles en anglais.
4.00-CBF—Heure du thé.
CKAC—Actualités
CBM—Revue des chans. à succès.
CHLP—Kiosque à musique.
CFCF—Downbeat.
CJAD—Nouvelles.
CKVL—Club Alouette.
4.05-CKAC—Evénements sociaux.
CJAD—Club 800.
4.10-CKVL—La vie sociale.
4.15-CBF—Pour les malades.
CBM—Pour femme canadienne
CKVL—Club Alouette.
4.18-CBM—Causerie en anglais.
4.25-CKAC—Orchestre de concert.
CKVL—In Memoriam.
4.30-CBF—Radio-Collège.
CKAC—De Phil en aiguille
CBM—Variétés.
CHLP—Le chant des nôtres.
CFCF—Treasury Show.
CKVL—Parade chansonnette.
CHLP—Nouvelles.
CFCF—Dick Tracy.
4.45-CBF—Radio-Collège.
4.55-CKAC—Actualités.
CKVL—Nouvelles.
5.00-CBF—Radio-Collège.
CBM—La semaine du Canada.
CKAC—Valses choisies.
CHLP—Chansonnettes.
CFCF—Dick Tracy.
CFCF—Teenessee Jed.
CJAD—Nouvelles.
CKVL—Chansonnettes.
5.05-CJAD—Studio Party
5.15-CKAC—Thé dansant.
CFCF—Superman
CJAD—Waltz Time.
CKVL—Fermeture.
5.30-CBF—Chansonnettes.
CKAC—Nouvelles d'Hollywood
CBM—Causerie en anglais.
CFCF—Trail Riding.
CJAD—Town Crier.
5.35-CKAC—Mélodies et chansons.
CJAD—Make Believe Ballroom
5.45-CKAC—Madeleine et Pierre.
CBM—Don Messer.
CFCF—Gospel Singer.
5.55-CKVL—Nouvelles.

LA SOIREE

6.00-CBF—Yvan l'intrépide.
CKAC—Les gens d'en face.
CBM—Programme musical
CHLP—Radio-journal.
CFCF—Musicale.
CJAD—Nouvelles.
CKVL—Chansonnettes françtises

LES MOTS CROISES
du "DEVOIR"

PROBLEME No 72-B

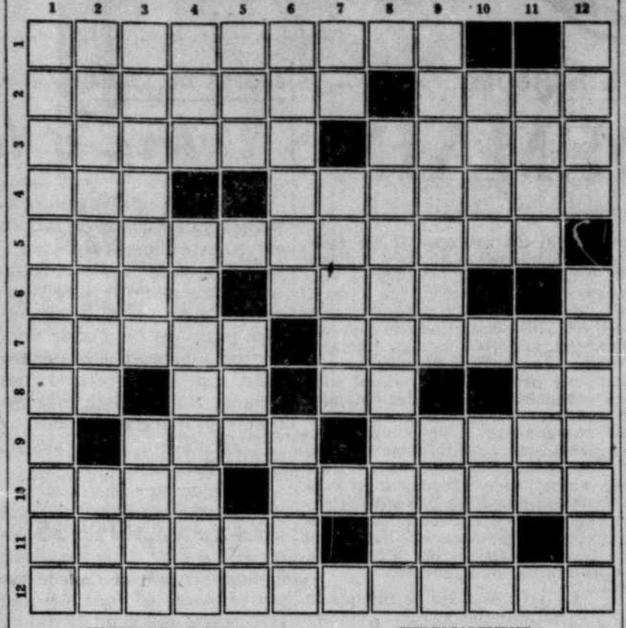

HORIZONTALEMET

1—Terre ensemencée de blé.
2—Flûte ancienne. — Ville du Jura.
3—Sels d'acide urique. — Correspondre à.
4—Ile de la mer Egée. — Habitants d'un port d'Italie.
5—Sans le savoir.
6—Etre suprême. — Ville du Valais.
7—Foyers. — Essence d'un être.
8—Pronom personnel. — Elle fut changée en génisse. — Abréviation de "saint". — Coutume.
9—L'une des Muses. — Foyers.
10—Qui est de la bouche. — Historien italien.
11—Vaisseau. — Jeu d'hombre.
12—Matière qui détruit les ferments.

VERTICALEMENT

1—Eclaircissements.
2—Catholique du Liban. — Rongeur.
3—Préparer la bière. — Caisse à liqueurs.
4—Le fleuve n'en sort qu'en crue. — Détacher de la tige.
5—Les femmes ne le disent pas. — Pronom réfléchi. — Ce qu'a fait Marguerite en se voyant si belle.
6—Montagnes de France. — Patrie de Tourguéneff.
7—Note de la gamme. — Celles que l'on fréquente.
8—Qui montent de nouveau.
9—Publient. — Imprima.
10—Etat indépendant d'Arabie. — Organe.
11—Qui n'agit pas vite. — Oter la vie.
12—Rivière de France. — Monseigneur.

SOLUTION DU PROBLEME NO 72-A

HORIZONTALEMENT

1—Monobasique.
2—Eté. — Anel.
3—Mérita. — Age.
4—Orobanche. — Ru.
5—Ranavalo. — Lô (Saint-Lô).
6—Décbligé.
7—Arras. — Obit.
8—Lien. — Stérile.
9—If. — Messager.
10—Slaves. — Egg.
11—Témérités. — Si.
12—Ir. — Autel.

VERTICALEMENT

1—Mémorialiste.
2—Otera. — Rifle.
3—Néron. — Ré. — Ami.
4—Ibadan. — Ver.
5—Bataves. — Mer.
6—Ananas. — Scala.
7—Se. — Cloots. — Tu.
8—Il. — Hobbes. — Et.
9—Lira. — Se.
10—Usa. — Litige.
11—Grog. — Legs.
12—Peu. — Energie.

A Radio-Canada

SAMEDI, 28 FEVRIER

CBF, 2 h. p.m.: Deux operas sont à l'affiche du Metropolitan Opera dont Radio-Canada fera le relais, samedi. Ce sont: Cavalleria Rusticana de Mascagni et Paillasse, de Léoncavallo. Metropolitan a l'habitude de présenter ces deux opéras en même séance. Aux entr'actes, comme d'habitude, il y aura jeu du questionnaire sous la direction de M. Roger Daveluy, directeur de la production au réseau français.

CBF, 7 h. 30 p.m.: La 3e causerie de l'Heure dominicale du carême à Radio-Canada, entendue samedi, commentera cette parole de Jésus: "Demandez et vous recevrez". Rappelons que ces causeries sont données par le R.P. Marcel-Marie Desmarais, dominicain.

CBF, 8 h. p.m.: Yoland Guérard, jeune basse bien connue des auditeurs de Radio-Canada, sera l'artiste invité aux Soirées de chez nous, samedi. Comme d'habitude, la troupe régulière des comédiens et chanteurs sera de la partie.

Causerie de M. G. Angrignon à C.K.A.C.

M. Germain Angrignon, membre du comité d'organisation de la Jeunesse progressiste-conservatrice du district de Montréal, sera le conférencier dimanche soir prochain, 29 février, à 5 h. 45, à l'émission hebdomadaire du parti progressiste-conservateur, au poste CKAC. M. Angrignon a intitulé sa causerie: "Ce qu'il en coûte de poser à la puissance internationale".

DIMANCHE, 29 FEVRIER

CBF, Emissions de Radio-Collège — 4 h. 30 à 5 h. du soir: Le musée d'art. L'art au XVIIIe siècle. Toiles de Jouy et soieries de Lyon. Auteur: Annette Leduc. Direction musicale: Roland Leduc.

7 h. à 8 h. du soir: La littérature du XVIIIe siècle. Madame Roland (1754-1793). L'Egérie des Girondins. Auteur: Fulgence Charpentier. Directeur du forum: Raymond Tanghe.

CBF, 8 h. 30 p.m.: Deux artistes bien connus des auditoires de Radio-Canada donneront un récital d'oeuvres choisies, dimanche. Ce sont: Gérald Desmarais, basse, et Alexander Brott, violoniste. Au piano d'accompagnement, Marie-Thérèse Paquin.

CBF, 10 h. 15 p.m.: La causerie de dimanche à Radio-Canada portera sur "La Mauricie". Les auditeurs pourront entendre alors un entretien du chanoine Herré Trudel, de Shawinigan (bien connu dans la région du St-Maurice sous le pseudonyme de Pierre des Chutes), sur l'histoire et le progrès de la région du St-Maurice, depuis un demi-siècle.

CBF, 12 h. 30 p.m.: Le prochain Concert de musique canadienne, le 19e de la série, diffusé par Radio-Canada, dimanche, présentera une première mondiale de Jean Vallerand, professeur à Radio-Collège. Il s'agit d'une oeuvre symphonique qu'il a intitulée tout simplement "Nocturne", et qu'il a présentée il y a deux ans au Concours Reichold, de Détroit. Elle lui a valu une mention honorable.

LUNDI, 1er MARS

CBF, Emissions de Radio-Collège — 4 h. 30 à 4 h. 45 du soir: Le siècle des lumières. Influence réciproque des sciences et des techniques les unes sur les autres: exemples tirés de l'électricité, de la chaleur, de la mécanique; le travail des métaux et son influence sur la chimie. Conférencier: Léon Lortie.

4 h. 45 à 5 h. du soir: Histoire des sciences et de leurs applications. Le XVIIIe siècle et la mécanique. James Watt (1736-1819). Conférencier: Dr Roméo Boucher.

5 h. à 5 h. 30 du soir: Aventures scientifiques. Le radio-théâtre des sciences. James Watt utilise la vapeur.

CBF, 8 h. p.m.: Le célèbre Quatuor Alouette, si bien connu des auditeurs de Radio-Canada, sera l'invité de l'Heure Northern Electric. Le Quatuor Alouette chantera des airs populaires du folklore canadien-français.

CBF, 9 h. p.m.: La musique et l'art dramatique seront à l'honneur lundi, aux Radio-Concerts canadiens diffusés par Radio-Canada. Les deux invités, en effet, seront André Mathieu, pianiste et compositeur, et le Père Emile Legault, directeur des Compagnons de St-Laurent. André Mathieu jouera "Printemps canadien", "Eté canadien", et le largo de son quatrième concerto. L'orchestre symphonique, dirigé par Jean Deslauriers, interprétera en outre plusieurs mélodies classiques et semi-classiques.

CBF, 10 h. 30 p.m.: Le quatuor Paganini, qui n'a pas encore deux ans d'existence mais qui

Les idées et les hommes

LES LIVRES par Jean-Pierre HOULE

L'ELITE DE DEMAIN

Et le livre porte en sous-titre: "pour une culture objective au service des hommes". Voilà qui est alléchant bien que nous recevions bon an mal an, une quinzaine de ces ouvrages offrant des recettes pour l'amélioration de l'espèce humaine. Mais puisque je ne connais pas leurs auteurs, *Marcel* et *André Boll*, je prends le risque.

Dois-je m'en repentir? Je n'ai pas à regretter d'avoir lu le livre, mais je devrai peut-être me repentir d'en parler ici. Pourquoi? Parce qu'il m'arrivera de dire du bien de certaines pages et d'en condamner d'autres sans prétendre avoir raison, ni dans un cas, ni dans l'autre, et qu'il se trouvera des lecteurs qui voudront de toute force me faire admettre ce que je [illegible] renier ce à quoi j'applaudirai. Il est tel genre de lecteurs que l'on ne souhaiterait pas à son pire ennemi.

Le problème de la formation des élites se pose à chaque génération, car l'évolution des sciences, l'apparition de nouvelles techniques influent sur le régime économique et social et même sur la santé des individus; des relations internationales de plus en plus complexes, des philosophies et des théories psychosociales tentent d'apporter des solutions, ou du moins des éléments de solution à des problèmes qui se sont peut-être posés avant nous, mais en termes différents. Et comme la tradition n'est pas *nécessairement* et *toujours* la garantie de la vérité, ce n'est pas jouer les anarchistes que d'exercer son esprit critique, de confronter les expériences et même de conclure: ce qui était peut-être excellent en 1850 ne l'est plus. A la condition de dire pourquoi et de ne pas confondre les vérités d'ordre moral avec les vérités d'ordre scientifique.

Faut-il continuer à faire du rapiécage ou se mettre franchement à la tâche de préparer l'avenir, demandent les auteurs en terminant leur exposé? Tous, nous serons d'accord pour préconiser la deuxième attitude et nous admettrons qu'il soit nécessaire de déblayer le passé et notre mémoire de bien d'inutilités et d'erreurs qui les encombrent. La pensée précise est en défaveur et il faut dénoncer cette défection de l'intelligence humaine. D'accord. Mais comment est-on arrivé à cette défection? Qui ou quels systèmes ou quelles idéologies ont ainsi fourvoyé l'intelligence? "Tout un ensemble d'esprits indépendants reconnaissent l'origine de cette crise dans une effroyable complexité des conditions de la vie, dans une application désordonnée des sciences du monde matériel, dans une méconnaissance des possibilités des sciences humaines, qui permettraient déjà une forte amélioration de la situation lamentable où se débat l'humanité." Le tableau est-il complet? Il y manque, on l'aura constaté, un élément essentiel; nous y reviendrons.

En regardant, même sans beaucoup d'attention, l'homme moderne, on le voit placé en face d'un formidable capital technique; on le voit, non pas ébloui, devant les découvertes de la science et les richesses qu'elles jettent à ses pieds, mais perdu, hagard, inquiet, effrayé. Ce capital, il n'a pas su l'utiliser. Seule une minorité s'en est emparée et elle l'exploite en vue d'un profit toujours plus grand; elle instaure la loi de la jungle, "sous le signe de l'argent omnipotent et des affaires avant tout." Et la guerre apparaît comme le moyen le plus simple de réduire les crises et de sauvegarder le profit. "Il s'agit donc de savoir vraiment si les découvertes collectives les plus désintéressées continueront à dégénérer en prétextes d'enrichissements scandaleux, par une oligarchie internationale...?"

Les auteurs répondent que plusieurs de nos connaissances (scientifiques) sont en mesure d'apporter un palliatif à l'incohérence du monde. Il serait ridicule, en effet, de ne pas croire que les sciences peuvent procurer un soulagement aux maux de l'humanité et même faire disparaître quelques-uns de ces maux. On a deviné à quelle condition: recherche désintéressée, volonté ferme d'établir la paix. "Le salut ne peut venir que du sommet, par la formation scientifique et caractérielle, par la sélection rigoureuse de véritables élites, extraites indistinctement de tous les milieux, affranchies de toute pression politique ou financière." Je souscris entièrement à cette déclaration qui laisse entendre que la bourgeoisie n'est pas et ne doit pas être la seule pourvoyeuse des "élites" et que, aussi longtemps que la politique et la finance feront peur et trouveront des alliés là où elles devraient rencontrer des adversaires, il n'y a pas à espérer un renouveau.

Si le livre avait gardé ce ton jusqu'à la fin, je n'aurais qu'à le louer. Mais dès les premières pages, on voit à quelle enseigne logent les auteurs. Il est assez curieux que des hommes qui partent en croisade contre le subjectivisme, contre les dogmes "dépassés", qui veulent redonner à la *pensée précise* tout son éclat, adoptent le ton sectaire que l'on croyait disparu avec le petit père Combes. Il est plus étonnant encore de les entendre affirmer: "Les deux idéologies antagonistes — christianisme et marxisme — éliminent la seule obédience, qu'un esprit libre puisse tolérer: l'acceptation sans arrière-pensée de la vérité scientifique." Merci bien. Je me reconnais d'autres obédiences et je n'en ai pas moins la certitude d'être un homme libre.

La science a ses vertus que je ne conteste pas et il est entendu qu'une humanité en santé a plus de chances d'être heureuse.

Au chapitre des réformes de l'enseignement, Marcel et André Boll apportent des suggestions heureuses. Ainsi quand ils demandent que l'on fasse disparaître cette mentalité, si communément répandue, de grippe-sous et de "gagne-petit", que l'on empêche les élèves de poser cette question idiote, "à quoi ça sert" parce qu'ils attendent un rendement immédiat de leurs moindres travaux, je suis d'accord avec eux; quand ils proposent une meilleur part donnée aux sciences et surtout un renouveau dans la méthode d'enseigner les sciences, je les suis toujours; je partage encore leur opinion lorsqu'ils disent que l'enseignement trop exclusivement littéraire conduit au verbalisme creux; mais lorsqu'ils écrivent, bien entendu sans passion aucune, "le problème religieux ne saurait se poser au cours de toute la durée de l'enseignement", je me dis: c'était pas la peine de se donner une allure aussi scientifique pour aboutir à cette conclusion. C'est Ballanche, je crois, qui disait: "Nous nous ferions des moeurs avant de nous faire des lois."

Et puisque j'ai cité abondamment au cours de cet article, pourquoi ne pas rapporter ces lignes d'Armand Pierhal: "Jamais les vérités religieuses ne tinrent mieux debout, ne furent plus actuelles, plus constamment confirmées par la réalité quotidienne. Ce ne sont pas elles qui s'effondrent, mais l'homme qui refuse de s'y appuyer."

Evidemment, diraient MM. Boll, c'est là une mentalité prélogique.

Jean-Pierre HOULE.

PROPOS DU SAMEDI

Valéry et le Valérysme

On sait à quelles déformations, à quelles interprétations est sujette l'oeuvre d'un auteur quand celui-ci est disparu. Mais pour un esprit supérieur, se trouve-t-il de misère plus grande que de voir, de son vivant, l'oeuvre écorchée par des ignorants, des femmes du monde et des esthètes en mal d'excitation?

C'est l'aventure qui est arrivée à Paul Valéry.

Non que son oeuvre ait subi les assauts d'une critique malveillante, bien au contraire: elle a été étouffée sous l'adulation. A tel point que ses funérailles ont été une mascarade dans le genre de celles que l'on offrit "aux restes" de Victor Hugo.

L'homme était-il dupe de cette adoration, de ce culte que l'on voulait à sa personne et à son oeuvre que l'on ne comprenait pas? J'entends de son oeuvre poétique qui n'était pas faite pour la foule?

Je dois à un éditeur de mes amis d'avoir lu en ces derniers jours, un remarquable article paru dans la revue **Maintenant** et signé **Guy Lavaud**. L'auteur, qui a connu Valéry pendant plus de vingt-cinq ans, qui l'admirait avec un esprit critique jamais en défaut, étudie ce phénomène du Valérysme et du même coup nous donne une image de l'homme que nous préférerons à tous les chromos que l'on nous a présentés.

Les dons de Valéry "sont souvent l'antithèse de la poésie. Et sans nier que Valéry ait écrit de très beaux poèmes où se trouvent réunis les sortilèges, les images et la musique de la poésie, sans même contester que tous ses vers seront matière à réflexions, je doute que la postérité accepte de maintenir au rang exceptionnel où ses admirateurs l'ont placée son oeuvre rythmée."

Pour ne pas faire dire à M. Lavaud ce qu'il ne dit pas, je précise qu'il n'examine que l'oeuvre poétique, qu'il ne juge que Valéry poète.

Or, il est indiscutable pour qui a lu cette oeuvre poétique afin de la connaître vraiment et non pour céder à un snobisme ridicule et somme toute malhonnête, qu'elle contient "quelques tours d'illusionniste d'une incomparable adresse" (André Gide), qu'elle a redonné "un sens plus pur aux mots de la tribu" (Mallarmé), qu'elle est parfois d'une musicalité sublime, mais qu'il lui manque la plupart du temps, ce qui fait l'essence même de la poésie.

Pur intellectuel, amoureux de l'algèbre, la poésie n'a été pour Valéry qu'un moyen entre autres, de connaissance, qu'une manifestation momentanée de l'intelligence étant et se voyant, se voyant se voir et ainsi de suite, pour paraphraser l'une de ces confidences fameuses. On ne songe pas d'ailleurs à le lui reprocher, mais on conteste que cette poésie ait figuré à elle seule tout le lyrisme de France.

Valéry, et c'est là sa place exacte et la signification vraie de son oeuvre, a vécu jusqu'au bout, le drame de l'intelligence et Guy Lavaud lui applique fort à propos ce vers de Mallarmé:

Sur le vide papier que sa blan-
[cheur défend...
J'ai de mon rêve épars connu la
[nudité...
Triste fleur qui croit seule et n'a
[pas d'autre émoi
Que son ombre dans l'eau vue
[avec atonie...

L'homme était-il dupe? Voici quelques lignes d'une lettre adressée par Valéry à Lavaud et qui montrent que le poète était un homme et un honnête homme.

"Je voudrais que vous sachiez que je ne me range pas au rang de mes admirateurs. Je sais ce qu'est la mode, que la politique littéraire... et je n'en attends rien de solide ni de bon... Loin d'imposer mes vers et mes manies, je donne mes écrits pour mes expériences personnelles. Et je vous avoue que je les publie pour des raisons généralement utilitaires quoiqu'il soit excessivement ridicule de calculer sur une activité aussi rare et sur un rendement imperceptible... Voyez-vous, il ne faut pas conclure de ce que je fais à ce que je ferai... ni croire que je m'émerveille de mes productions. J'ai cinquante ans, et j'ai mené une vie de débauche intellectuelle... Beaucoup pensé. Peu produit. Rien récolté, ou presque. On me dit que je suis intelligent et je me trouve l'existence d'un imbécile. Alors, je ne sais que penser et ne découvre en moi que l'ambition d'un ancien marinier, un coin tranquille, avec mes vieux cahiers, mes journaux de bord, mes livres de loch, et cette longue vue qui fait apercevoir de tous les points du compas le même navire: **l'A quoi bon?** en dérive vers le N'importe tout..."

Confidence tragique mais qui donne à l'homme une grandeur qui dépasse singulièrement celle que la foule lui accorde.

Jean-Pierre HOULE.

LA LITTERATURE ENGAGEE

L'ECRIVAIN et la POLITIQUE

par Raymond DUMAY

Il est un fait qui marque, parfois assez tragiquement, la littérature actuelle. L'écrivain ne peut plus échapper à la politique. Tout homme qui tient une plume est si étroitement pressé par elle que toute tentative pour échapper est peut-être encore plus significative qu'un abandon. Ne pas *faire* de politique, c'est encore en faire, et de la manière la plus compromettante. Les bons techniciens de la question ne s'y laissent pas tromper qui s'acharnent volontiers sur les silencieux. Qui ne dit mot accuse.

Une telle situation désole beaucoup de bons esprits, mais, outre qu'il est toujours assez fâcheux de se désespérer devant l'inévitable, on peut constater que notre siècle n'est pas si neuf que notre orgueil et nos nerfs exaspérés nous le font croire. La politique, presque tous nos écrivains s'y sont passionnément intéressés. Descartes prétend qu'il avait eu dans sa jeunesse un goût pour les exploits militaires; il l'attribue à une certaine chaleur du foie. Nous pouvons dire que tous les hommes qui éprouvent une certaine chaleur au coeur s'intéressent à la politique, dont le but n'est pas différent de celui de l'art, l'un et l'autre n'ayant d'autre propos que le bonheur des hommes. Et il est significatif de constater que ce sont très souvent les auteurs à très grands succès, ceux qui précisément ont donné un peu de joie au plus grand nombre de lecteurs, qui résistent le moins à l'appel de l'action. Un homme bien né ne peut se sentir pleinement heureux que s'il vit dans une société heureuse. Ce miracle, l'écrivain est tenté de le faire naître avec les moyens empruntés à la politique qui lui apparaissent comme plus puissants que les siens.

On n'a pas encore créé au Collège de France de cours sur la politique et les écrivains. C'est cependant l'un de ces sujets simples où les professeurs peuvent donner à leurs étudiants quelques leçons pratiques. Le Collège de France provisoirement défaillant, faisons appel à nos souvenirs. Cherchons quelques écrivains à qui nous pouvons donner, au moins partiellement, le titre de politique: Corneille, Pascal, Molière, Fénelon, Voltaire, Diderot, Rousseau, et tous les encyclopédistes, Chénier, Chateaubriand, P.-L. Courier, Lamartine, Hugo, Vigny, George Sand, Voltaire, Zola, Barrès, Giraudoux, pour ne citer que des morts.

En réalité, on peut écrire, que sauf quelques rares exceptions, tous les écrivains français depuis le XVIIIe siècle ont une "pensée politique", et très souvent même une action du même ordre.

Peut-on entre tous ces hommes si différents, partisans de régimes opposés, de la monarchie de Chénier à l'anarchie de Voltaire et à la République de Hugo, distinguer un trait commun? A mes yeux, il apparaît aussitôt éclatant. Ils sont *contre*. Corneille était contre Richelieu qui ne s'y trompa point, Molière contre la cour, et peut-être contre la religion, c'est-à-dire contre le régime de droit divin; pour les encyclopédistes je n'insisterai pas; Chateaubriand fut contre tous les gouvernements, même s'il était ministre. Et la plus sévère condamnation des gouvernements qui se succédèrent en France jusqu'à 1939 ne se trouve pas dans les journaux dits d'opposition, mais dans *La Guerre de Troie* et *Pleins Pouvoirs* de Giraudoux.

Un cas exemplaire est celui de Hugo. La IIIe République en a fait son grand homme officiel. Que serait-il, politiquement parlant sans le Second Empire? Si l'on pense à Hugo républicain, on songe à dix ou cent poèmes contre Napoléon III, contre la Prusse, mais demandez à un lecteur moyen de réciter un poème écrit après l'avènement de cette République tant souhaitée? La source était tarie. Le plus mauvais tour que la destinée puisse jouer à un auteur, c'est de mettre au pouvoir les idées qu'il a défendues. M. Léon Blum a donné à l'un de ses livres ce titre un peu désabusé: *L'Epreuve du pouvoir*. Cette épreuve, même s'ils la supportent très mal, est rarement nuisible aux politiques. Elle est mortelle, spirituellement parlant, pour l'écrivain qui ne veut pas trahir.

Prenons nos exemples parmi les vivants. Avant 1939, la France comptait deux écoles littéraires particulièrement vivaces: celle de l'extrême droite, celle de l'extrême gauche. La première n'a pas survécu à son succès de 1940, date de sa véritable défaite. La seconde, après avoir véritablement exprimé le pays de 1940 à 1944, a commencé à perdre de l'influence dès le premier jour de la libération. Les cloches sonnent en même temps le triomphe et l'enterrement. Plus encore que le chrétien, l'artiste doit se convaincre que son royaume n'est pas de ce monde.

Malraux compte à coup sûr comme l'une des intelligences les plus brillantes et les plus complètes de ce temps. Au contraire de presque tous les hommes politiques, nous l'avons vu se retourner pour ne pas appartenir au pouvoir qui tue. Communisant tant que la victoire du Parti communiste apparut chimérique il s'est détaché de ses premiers amis à mesure que ceux-ci s'approchaient des portefeuilles ministériels. S'il devint lui-même ministre, ce fut dans un gouvernement paradoxal qui, dès sa naissance, appartint à l'opposition et qui s'y trouva effectivement quelques semaines plus tard. Aujourd'hui, fidèle à sa vocation profonde, Malraux est contre. Il le restera tant que les dieux veilleront sur sa gloire...

On raconte qu'à Rome, lorsqu'un général victorieux était traîné sur son char de triomphe parmi la foule en délire, des esclaves étaient chargés de le suivre pas à pas et de lui rappeler à coups d'insultes qu'il n'était qu'un homme faible et chargé de défauts. Ce rôle dangereux paraît être maintenant réservé aux chevaliers du stylo et c'est un devoir impérieux qui leur incombe. En face de l'arbitraire, de la police, de la corruption, de la lâcheté et autres qualités qui entrent dans des proportions raisonnables dans tout *pouvoir* quel qu'il soit, il est nécessaire que se dressent des hommes qui parlent au nom des spoliés, des révoltés, des coupables même, des *chiens perdus* retrouvés par la *Sauvage* de Jean Aouilh. Il y a plus d'honneur à faire entendre la voix de ceux qui ne peuvent parler qu'à chanter les louanges d'un ministre, fût-il plus sage que Salomon. La grandeur du ministre, comme celle du général romain, sera de trouver que l'ordre des choses est respecté. Et une nation donne un bel exemple de vitalité lorsqu'elle donne au monde le spectacle d'une arène où gouvernants et écrivains jouent à la course de taureaux. A ce signe on peut reconnaître que le mot liberté n'est pas encore l'un de ceux que le peuple tourne en dérision.

Arrivé à la fin de cet article il me vient un doute: ne va-t-on pas le prendre pour un appel à la polémique et une nouvelle pâture jetée aux passions qui nous déchirent? Alors, je me serais bien mal fait comprendre: cette opposition permanente des vrais écrivains n'est point cette petite agitation qui fait un bruit de papier froissé mais l'exigence profonde des hommes qui veulent forger une cité idéale dans un monde fou et à la folie duquel nous participons tous.

Vigny, qui précisément voulut être député, donne dans ses projets de poèmes une belle image du poète: un lion qui marche seul dans le désert. Est-il nécessaire d'ajouter que le rôle du lion est de mordre plutôt que de balancer des encensoirs?

R. D.

(La Gazette des Lettres)

L'opinion du lecteur[1]

ENSEIGNEMENT ET APOSTOLAT

Collège et Séminaire — Education et Action catholique — Prêtres et laïcs

On comprend alors que le collège ne peut être considéré par personne ni comme un fief, ni comme un gagne-pain. Il est d'abord et surtout un champ d'apostolat. Ce n'est pas l'enfant qui est fait pour le maître, mais le maître pour l'enfant.

Collège et séminaire

Ces vérités s'imposent partout. Et l'enseignement neutre, c'est-à-dire athée, dans certains pays, constitue une injustice abominable à l'endroit des enfants et des familles, et ne peut s'expliquer que par une dépravation monstrueuse chez ceux qui l'ont organisé. (Voir *La réforme de l'enseignement de la philosophie en France*, par Jacques Larivière, aux Editions Fides).

Ces vérités s'imposent surtout chez nous, en raison de la nature de nos institutions secondaires qui sont d'abord des séminaires. M. Filion fait remarquer que "c'est, pour ainsi dire, par tolérance, qu'elles reçoivent des sujets qui ne se destinent pas au sacerdoce".

M. Filion signale et, avec lui, tous les esprits de bonne foi reconnaissent les précieux avantages qui résultent de "cette coéducation des futurs prêtres avec les jeunes gens qui formeront l'élite de la nation".

Nos petits séminaires diffèrent en beaucoup de points des petits séminaires d'Europe, d'Italie, notamment. Ceux-ci sont comme nos juniorats. Nos petits séminaires, au contraire, ressemblent davantage à des collèges. Et nos évêques ont obtenu, depuis longtemps et à plusieurs reprises, par exemple en 1939, dès le début du pontificat de Sa Sainteté Pie XII, l'entière approbation de la Sacrée Congrégation des Séminaires et Universités.

La collaboration des prêtres et des professeurs laïcs dans la même institution, pourrait-elle offrir plus d'inconvénients que la coéducation des deux catégories de jeunes gens? Le jeune homme qui se sent appelé au sacerdoce, n'a-t-il pas souvent senti sa vocation se manifester et se ce à l'atmosphère chrétienne du foyer et aux exemples de ses parents? Le professeur laïc qui comprend son rôle d'éducateur et qui remplace les parents, ne pourrait-il pas édifier à son tour ses élèves, et favoriser l'épanouissement de la vocation sacerdotale chez ceux qui l'ont reçue? Cette collaboration entre prêtres et professeurs laïcs dans la même maison ne pourrait-elle pas être un puissant facteur d'émulation au double point de vue de la compétence et de la faveur entre les deux groupes du personnel enseignant? Que dirait de cette organisation la Sacrée Congrégation des Séminaires et Universités? Si la preuve peut être faite que ce système n'offre pas plus d'ennuis que celui de la coéducation des futurs prêtres et des autres, il y a tout lieu d'espérer qu'il puisse être accepté et approuvé.

Oeuvre d'Action catholique

En somme, la formation des jeunes gens est une oeuvre d'apostolat. Qu'il s'agisse des futurs chefs de famille ou des futurs prêtres, l'éducateur doit toujours s'efforcer de verser, à l'occasion de l'enseignement, d'entretenir et de développer dans leurs âmes la vie divine. Ceci s'appelle l'apostolat. C'est l'oeuvre essentielle de l'Eglise. Et la participation que les laïcs sont invités à fournir à cette oeuvre sous la direction de la Hiérarchie, s'appelle l'Action catholique.

Nous ne voyons pas pourquoi les professeurs laïcs ne pourraient pas participer à l'oeuvre de l'éducation de la jeunesse dans nos collèges d'enseignement secondaire, pourvu qu'ils possèdent, avec la compétence technique, les trois qualités que nous avons expliquées plus haut, et qu'ils travaillent, comme il est nécessaire en Action Catholique, sous la direction de la Hiérarchie ecclésiastique.

Pour assurer le lien entre le laïcat (les professeurs laïcs) et la Hiérarchie (les évêques), et garantir l'oeuvre de la formation chrétienne dans nos collèges, il faudrait, tout au moins, que les prêtres gardent les postes de commande: le supérieur, le directeur spirituel, un assistant responsable de l'instruction religieuse, le directeur, un prêtre responsable de l'enseignement de la philosophie, et le professeur d'éléments latins, soit six prêtres au moins. Des laïcs seraient invités, peu à peu, à occuper quelques-uns des autres postes.

Dévouement et avancement

Un tel système comporterait pourtant certaines difficultés qu'il est opportun d'examiner dès maintenant.

Nous avons dit, en y insistant, de quelle qualité ces professeurs doivent être. Et il n'y a pas de doute qu'il se trouve chez les laïques des âmes très nobles qui comprennent la grandeur d'une telle oeuvre et qui y apporteraient l'esprit de foi et le dévouement nécessaires.

Mais l'expérience prouve aussi qu'il suffit souvent de créer, au sein des oeuvres d'Action Catholique, des situations intéressantes, pour faire apparaître immédiatement et déclencher toutes les mesquineries de la rivalité et de l'égoïsme. N'y aurait-il pas lieu de craindre, une fois ces situations créées, de voir des candidats montrer pattes blanches au début, qui, une fois installés, ne songeraient qu'à leur avantage ou à leur avancement personnel, et manifesteraient plus d'égoïsme que de dévouement? Il faut faire confiance, considérer que ces cas inévitables ne seront que des exceptions, et compter que le Syndicat de ces professeurs mettra l'accent sur les devoirs de ceux-ci et exigera toujours de ses membres le maximum de sérieux et d'idéal. Mais il est incontestable que, si l'on doit faire un choix, à degré égal de connaissances techniques et de psychologie, il faudrait, sans hésitation, et sans considération des besoins d'ordre matériel pour tel professeur, mais en se plaçant au seul point de vue des intérêts de l'éducation, accorder la préférence à ceux qui manifestent le plus de coeur et d'esprit chrétien.

Il faudra une collaboration très étroite entre le Syndicat et les supérieurs des collèges. Dans l'organisation actuelle, quand un professeur ne paraît pas répondre aux exigences de l'enseignement, il est facile de lui assigner un autre poste. Mais quand il s'agit d'un professeur laïc, déjà installé dans un endroit avec sa famille, un déplacement ou un licenciement devient chose fort délicate.

A qui l'honneur?

Le problème est très complexe et difficile. Il est sans doute aisé de l'examiner en lui-même et d'y apporter des solutions théoriques. Mais l'expérience prouve que la pratique n'est pas aussi heureuse.

Jusqu'ici, il y a eu des cas isolés. Un, deux ou trois professeurs laïcs dans une maison. On les connaissait personnellement. Ils sont entrés dans la mentalité du personnel et se sont acquittés du travail qu'on leur demandait dans un excellent esprit et à l'entière satisfaction des autorités.

Mais si l'on devait généraliser, prendre un nombre de professeurs laïcs assez considérable en proportion du personnel de chaque maison, n'y aurait-il pas lieu de craindre plus d'un inconvénient? Ce nouveau groupe ne constituerait-il pas un état dans l'état? Dans certains collèges déjà, on a fait appel à des religieux. Or, malgré tout le dévouement et l'esprit chrétien de ces bons Frères, ces maisons ont perdu un peu de leur homogénéité; l'esprit n'est plus tout à fait le même, en dépit de l'abnégation dont les deux groupes de professeurs font preuve et de la bonne entente qui existe entre eux.

Le nouveau groupe ne tendrait-il pas instinctivement à supplanter peu à peu celui déjà établi? Or, note très justement M. Filion, "le clergé n'a jamais cherché, que je sache, à exercer un monopole sur l'enseignement secondaire. Il a tout simplement occupé un terrain sur lequel personne ne voulait se risquer, ni les laïcs, ni l'Etat." Mais, en fait, grâce à des sacrifices souvent héroïques, grâce à une abnégation continuelle, le clergé a édifié par lui-même les collèges. Il continue de s'y dévouer. Il ne les considère pas comme un fief, ni comme un gagne-pain, mais comme un champ d'apostolat. Mais c'est tout de même lui qui a défriché ce champ. Il y est chez lui à plusieurs titres. Lui nier ce droit, serait ignorer l'histoire et méconnaître, avec la mission de l'Eglise en matière d'éducation, le dévouement de notre clergé.

Loin de nous l'impertinence d'appliquer aux professeurs laïcs en quête de carrières dans nos maisons d'enseignement secondaire, la comparaison de l'étourneau qui s'installe dans le nid de l'hirondelle. Car, nous l'affirmons fortement, à degré égal de compétence, de psychologie, de coeur et d'esprit chrétien, il faut accorder chance égale aux prêtres et aux professeurs laïcs. Si la preuve était faite que ceux-ci l'emportent par chacune de ces qualités, ils devraient obtenir la préférence, quels que soient les titres du premier occupant. Car il s'agit d'un champ d'apostolat, nullement d'un fief. Il s'agit du bien de l'enfant, et ce n'est pas l'enfant qui est fait pour le maître, mais le maître pour l'enfant.

Or, que veut-on exactement? Prétend-on surtout se dévouer à l'oeuvre de la formation chrétienne? — Alors tout va bien; les portes sont ouvertes. Est-on disposé à accepter n'importe quelle tâche, à se charger de n'importe quel cours? La chose semble douteuse. Ce sont des professeurs de lettres qui cherchent des "carrières" en vue de se spécialiser dans leur branche. Des collèges actuellement réclament des professeurs laïcs pour les cours de mathématiques et de sciences, et offrent de très bons honoraires, et ne trouvent pas. N'y aurait-il pas lieu de craindre, avec la venue et l'influence grandissante de professeurs laïcs dans nos maisons, de voir ceux-ci réclamer les classes de lettres où un prêtre évolue plus à l'aise que dans les sciences et laisser aux prêtres tous les cours de second ordre ainsi que les fonctions plus humbles de surveillants, etc? Serait-ce juste? Serait-ce décent?

Assumer toute l'oeuvre

La solution qui consisterait à ouvrir des carrières aux professeurs laïcs dans nos maisons d'enseignement secondaire, apparaît très délicate et lourde de risques. Des supérieurs de collège suggèrent plutôt la fondation de collèges nouveaux dirigés entièrement par des laïques. Il ne s'agit pas de Lycée, bien entendu. Car Dieu doit être chez lui partout, surtout dans le coeur de l'enfant qui grandit. Ce seraient des maisons d'éducation chrétienne dont la direction et les cours (tous les cours, sauf l'instruction religieuse qui serait confiée à un prêtre) ressortiraient à des professeurs laïcs.

Du coup, l'on éviterait les susceptibilités ou rivalités possibles entre deux groupes d'une même maison. L'on ne pourrait espérer qu'une saine émulation au double point de vue compétence et ferveur entre les collèges dirigés par des prêtres, d'une part, et, d'autre part, ceux qui relèvent de maîtres laïcs.

Une telle formule aurait aussi le très grand avantage de faire mesurer à ces derniers l'énorme dose de dévouement qu'exige l'oeuvre de l'éducation. Certains esprits irréfléchis ont parfois insinué que les prêtres, du seul fait qu'ils n'ont pas charge de famille, sont inaptes à la formation des jeunes. Ne faut-il pas plutôt affirmer, en sens contraire, que leur situation et leur vocation de prêtre, toutes choses égales d'ailleurs, telles que la compétence et la psychologie, leur assurent ce dévouement, cette charité sans lesquels le travail de l'éducation est voué à l'échec? Ils sont dégagés de tout lien de famille, et peuvent se donner plus entièrement. Leur méditation, leur messe quotidiennes leur permettent de retremper constamment leurs forces à la Source même de la Vie.

Certains laïques recourent aux mêmes moyens. Les autres, qui n'ont pas la même ferveur, et qui sont un certain nombre, constateront la difficulté de la tâche de former les jeunes, surtout ceux qui appartiennent à d'autres familles. Pour se dévouer à cette oeuvre, quel que soit le poste que l'on occupe, pour faire preuve d'un amour vrai et exercer une influence profonde, il faut sans cesse s'oublier soi-même et n'avoir en vue que le bien des âmes et la gloire de Dieu. Une grave nécessité incombe aux éducateurs — modeleurs d'âmes, transfuseurs d'esprit chrétien — de se maintenir en contact constant avec Dieu.

Devoir sacré

Les professeurs laïcs, comme tous les autres, ont des droits. Ils peuvent aspirer à participer à l'enseignement secondaire, et à y trouver un excellent moyen de développer leurs talents en les mettant au service des jeunes.

(Suite à la page neuf)

Derniers livres à succès
(EN VENTE PARTOUT)
"Bonjour les gars" par Jean Narrache $1.25
"Contes Canadiens" par Hervé de Saint-Georges $1.25
"Remous" par Alphonse Piché (Gagnant du prix de littérature de la province pour 1947) $1.00
"Les Cinq Grands" par Roger Duhamel $1.25
"Nous les petits" (Monologues pour enfants) par Camélienne Séguin $1.25
(Commandes postales remplies avec soin)
Editions FERNAND PILON
750 BEAUBIEN — Montréal-Canada
(Demandez notre catalogue gratuit de 32 pages)

SIMPLIFIEZ vos affaires, confiez tous vos abonnements au
SERVICE GENERAL D'ABONNEMENT
Benoit Baril
777, [illegible] Montréal
Liste de revues annexée sur demande

Vient de paraître
L'ACTION CATHOLIQUE
par
le Chanoine PIERRE TIBERGHIEN
256 pages: $1.40, par la poste $1.50
FIDES
25 est, St-Jacques - Montréal - Tél.: PLateau 8335

Jeunesse en marche

PAGE HEBDOMADAIRE

ENTREVUE AVEC UN CANADIEN ERRANT

La température était de 20 degrés sous zéro. J'attendais un des innombrables tramways "à talons hauts" qui ont été évalués si cher en 1918, quand la Commission des Tramways a été formée. Nous étions deux à notre coin de rue, à mijoter dans l'atmosphère humide de Montréal.

L'autre présentait l'apparence d'une masse plutôt informe. Il avait rabattu son chapeau sur ses yeux, relevé son collet pour se couvrir les oreilles, enfoncé ses mains au fond de ses poches de paletot. Il était au surcroît appuyé dans un coin sombre le long d'une bâtisse.

Moi, je me promenais de long en large. Je tapais du pied, ce qui me fit penser qu'à la paye suivante, il faudrait que je trouve le moyen de m'acheter des claques neuves.

Une rencontre inattendue

Tout à coup, le type sort de l'ombre. Il vient à moi, la main tendue:

—Tiens, c'est toi... Ça fait drôle de te rencontrer à Montréal. Tu me reconnais?

Si je le reconnaissais. C'était un ancien confrère de classe, dans la petite ville où nous avons été élevés tous les deux. Nous avions l'habitude de braver le gros chien d'un voisin pour goûter à ses pommes.

De souvenirs en souvenirs, nous avons vite refait connaissance. Et j'ai fini par lui poser la question qui finit toujours par être posée:

—Depuis combien de temps es-tu à Montréal?

Un Canadien errant

—Depuis 1943. Avant ça, j'ai travaillé six mois à Arvida, un an aux Trois-Rivières. J'ai traîné ma bosse à tous les coins de la province. Le Canadien errant, c'est moi.

"Rendu à Montréal, j'ai d'abord travaillé dans une usine de munitions. Quand j'ai senti venir le temps où l'usine allait fermer, je me suis cherché une autre position tout de suite. J'en ai décroché une, en me faisant passer pour un vétéran. La compagnie qui m'emploie avait bien spécifié "pour vétéran seulement". Mais j'ai décroché la place quand même. Aujourd'hui, on ne peut pas dire que j'ai une position, mais une "job".

"En tout cas, je me débrouille. Je pense bien que je me débrouillerai toujours. J'ai assez mangé de misère, dans mon jeune temps..."

Un homme né de la crise

Il avait connu la crise, cet homme. La crise dans ce qu'elle avait de plus terrible. Son père est mort vers 1930. Ils sont restés trois à la maison: la mère et deux garçons. C'est mon interlocuteur qui allait chercher les "pitons" de chômage, dans le petit bureau de la place. Il prenait sa place dans la grande file, une file qui courait tout le long d'un carré de maisons.

Des hommes de métier manquaient d'ouvrage. A plus forte raison lui, jeune homme de 17 ans, à peine sorti de l'école, sans expérience pratique.

La crise avait frappé sa petite ville plus que beaucoup d'autres. Sa ville est de celles qui ne comptent qu'une seule industrie. C'est cette industrie qui a pratiquement fondé la place. Depuis, la municipalité a été érigée. Plusieurs conseils de ville ont été élus. Mais jamais on n'a pu faire élire un conseil qui prenne vraiment les intérêts des citoyens, quand ces intérêts venaient en conflit avec ceux de la compagnie. C'est d'ailleurs encore la compagnie qui paye le gérant de la ville.

Interdit sur les autres industries

Un "set-up" semblable favorise grandement la compagnie. C'est ainsi que plusieurs industries ont eu beau vouloir s'installer dans la place, le conseil de ville ne leur a jamais permis de le faire. La compagnie tenait à conserver le contrôle absolu sur la main-d'oeuvre. Inutile de dire que tout le monde ou presque dépendait de la compagnie pour son pain quotidien. Les élèves des écoles n'avaient pas hâte de finir leur cours. La seule perspective qu'ils avaient, c'était de travailler dans des emplois subalternes à $36 par mois. Un jeune que j'ai connu personnellement est devenu fou après quatre ans de cette vie-là.

Un vote "à la russe"

La compagnie ne se faisait pas faute d'utiliser ses avantages.

Quand elle s'était établie dans la place, elle avait obtenu les avantages considérables du gouvernement. Plus tard, elle avait obtenu du conseil de ville d'être évaluée, pour les taxes, à la moitié de sa valeur réelle.

Quand le délai pour cet arrangement fut expiré, la compagnie avait plus que triplé sa valeur réelle originale. Elle a demandé au conseil de la taxer selon l'évaluation précédente. Des professionnels de la place ont mené une campagne contre cette idée. Ils ont fait tellement de tapage qu'ils ont obtenu un referendum populaire sur la question.

Joli referendum! Le vote fut pris à découvert devant une sorte de jury composé de trois membres: un membre du conseil, un officiel de la compagnie, un représentant du mouvement des citoyens.

De quel côté croyez-vous qu'ils ont voté, les citoyens, presque tous employés de la compagnie? Ils ont voté, évidemment, pour le "statu quo", afin de ne pas perdre leur place.

—Quand on nous parle des drôles d'élections que tiennent les communistes, en Russie, je pense à ce referendum-là.

"Pas moyen de changer quoi que ce soit dans la ville. Le premier qui aurait osé élever la voix, celui-là perdait son gagne-pain; je devrais plutôt dire son gagne-croûte... Aucun des employés de la compagnie ne tenait à venir grossir le nombre des chômeurs."

Le grand déménagement

Quand la guerre est arrivée, peu de jeunes de la place l'ont comprise comme une catastrophe. C'est horrible à dire: la guerre venait de les délivrer.

Un certain groupe est entré dans l'armée, tout de suite, sans se faire prier. C'était la nourriture, le logement, le vêtement assurés, et un peu d'argent pour les petites dépenses. Plusieurs ne sont pas revenus. On leur a fait de belles funérailles. C'était toujours ça de pris...

Quant aux autres, ils se sont rués sur l'école technique. Dans les journaux, on demandait des soudeurs, des tourneurs, toutes sortes d'hommes de métiers. Un cours gratuit de six mois... et on était tout de suite engagé dans une usine de guerre, à peu près n'importe où.

Toute la jeunesse est partie. Si bien que dans la petite ville, une des plus jolies de la province, une de celles où il y a de l'air, de l'espace pour fonder un foyer et élever des enfants, il ne reste à peu près plus que des vieux foyers. C'est devenu une bonne place où mourir.

Un de plus à Montréal

—J'entendais parler des amis, rendus à Montréal, qui venaient faire un tour les fins de semaine. Ils gagnaient tous de bons salaires. Plusieurs s'étaient mariés. C'était leur droit, de se marier. Ils ne l'auraient jamais pu s'ils étaient restés chez eux.

"Un beau matin, j'ai demandé un "lift" à un commis-voyageur qui s'en venait à Montréal. J'avais dans mes poches une vingtaine de piastres. Je n'ai pas mis de temps à me trouver une place. Et je me suis marié, moi aussi. J'ai maintenant trois enfants. Je mène une vie un peu plus humaine."

Mais ça n'a été qu'un répit. Maintenant, il est aux prises avec le coût de la vie et le problème du logement. Mais cette fois, il a décidé qu'il en avait soupé, d'avoir de la misère et de souffrir les bras croisés.

Un beau jour, quelqu'un lui a parlé des coopératives d'habitation. Il s'est jeté là-dedans avec toute son énergie. Et ça marche. Tranquillement, on fait monter des maisons. On a de la misère à trouver les matériaux, à financer la construction. Mais on pousse de toutes ses forces.

Il s'est aussi mis au travail dans une coopérative de consommation. Grâce à la coopérative d'habitation, il compte bien que lui et les autres comme lui auront des maisons à eux, qu'ils ne paieront pas des loyers sans rien garder en retour; il compte aussi casser un peu les pattes au coût de la vie, grâce à la ristourne que lui accorde la coopérative de consommation.

—Tu sais, dit-il, je vais y retourner, dans ma ville natale. Pas pour m'y installer: j'en garde un trop mauvais souvenir. Mais pour aider les ouvriers à s'organiser, eux aussi. Pour les aider à faire de l'action syndicale, de l'action coopératiste. On finira bien par gagner.

"Comme tu vois, j'ai fait, moi aussi, ma petite fuite en Egypte. J'ai échappé à un tyran qui faisait la guerre aux jeunes, pour maintenir ses profits. Quand je te disais que le Canadien errant, c'est moi... Mais maintenant, je voudrais bien voir le tyran qui me replongerait dans ma vieille misère."

Combien y en a-t-il?

Combien y en a-t-il de petites villes comme celle dont vient de parler mon ami? Des villes où une seule industrie règne en maître, contrôle les autorités municipales, fait régner la terreur? Combien y en a-t-il de ces places que les jeunes désertent? Et qui peut les blâmer de préférer le minimum vital aux bienfaits du grand air?

C'est pour des gens comme ceux-là que la L.O.C. réclame le crédit à l'habitation. Est-ce qu'ils ne méritent pas le coup de main? Ils comptent en tout cas sur leurs représentants pour les aider, en ce problème qui est nettement de leur ressort.

Il faut faire cesser cette guerre aux jeunes, cette guerre à la famille ouvrière. On veut stabiliser la population? Le crédit à l'habitation est l'occasion toute trouvée pour faire prendre racine aux Canadiens errants.

Réginald BOISVERT.

BAPTÊME d'un ami

La cérémonie s'est déroulée, très simple, dans la petite chapelle d'une église paroissiale. Il y avait peu de monde: deux prêtres et quelques amis. Nous assistâmes d'abord à la profession de foi, puis au baptême, précédé de cet impressionnant dialogue qui prenait là tout le sens profond dont il est chargé:

— Que demandes-tu à l'Eglise de Dieu?

— La foi.

L'homme qui répondait aux questions du prêtre en avait médité le texte depuis plusieurs années. Cette option du baptême catholique marquait l'aboutissant d'une longue recherche. Notre ami avait trouvé Dieu, voici longtemps, mais il devait être conduit vers l'Eglise par des chemins détournés.

Après la cérémonie, dans le taxi qui nous ramenait vers la ville, il nous livra comme seule impression:

—*I feel like coming home.*

C'était hier. Et les cinq mots de cette réponse ne cessent de repasser dans mon esprit.

I feel like coming home. C'est vrai: l'Eglise est la maison du Père, donc celle de tous ses enfants, c'est-à-dire de tous les hommes. Mais c'est nous, chrétiens-de-père-en-fils, qui jouons le rôle de premiers occupants. C'est nous qui sommes les hôtes et que le passant voit aux fenêtres, quand il se promène dans la rue!

Je repasse dans mes souvenirs nos premières rencontres avec cet ami qui fut baptisé hier. C'était en 19'9. Il arrivait d'Angleterre et nous fûmes distants, réticents, méfiants même à son endroit. Je ne sais plus trop quelles balivernes ou quels racontars en firent à nos yeux un agent politique, mais ce préjugé nous fit longtemps refuser une amitié qu'il nous offrait simplement. C'est lui qui persévéra toujours et finit par gagner notre confiance.

I feel like coming home.

Mais nous le traitions en étranger. C'est notre froideur peut-être qui le retint si longtemps à la porte. Nécessité pour les catholiques d'être accueillants à tout le monde, d'abattre les barrières, de tendre la main par-dessus tous les obstacles. L'Eglise est la maison de tout le monde mais combien de fois, barricadés dans notre orthodoxie et notre suffisance, ne donnons-nous pas l'impression qu'elle est une chasse gardée, une "propriété privée" pour bourgeois spirituels?

Il y a toujours quelqu'un sur la route "qui s'en vient à la maison", mais combien de chrétiens pour aller à la rencontre? Certains voient l'Eglise comme un abri très sûr et confortable, dont ils refusent de quitter la tiédeur, fût-ce un instant, pour marcher au-devant de ceux qui viennent. Ils tiennent à vivre toujours "entre eux". Ils ne sont pas du monde, ce qui leur est demandé, mais ils ne sont pas non plus dans le monde. Ils sont absents du monde, ce qui est la formule même de l'égoïsme et de l'impuissance.

D'autres encore ne connaissent d'enthousiasme que pour les levées de boucliers: défendre la foi, attaquer les ennemis de l'Eglise. Ils vivent le sabre au poing. Leur main, toujours crispée sur une arme, ne peut guère se tendre vers l'incroyant, vers cet homme de bon vouloir qui cherche la porte de la maison...

Notre ami est désormais l'un de nous. L'Esprit a compensé nos faiblesses, notre tiédeur. Il l'a conduit par Ses voies, il lui a donné la force de franchir tous les obstacles. Au bout du chemin, un prêtre attendait, l'Eglise attendait, pour l'accueillir.

— Que demandes-tu à l'Eglise de Dieu?

— La Foi.

Mais nous tous, qui étions présents à ce baptême, nous l'avons vécu aussi comme un rendez-vous personnel. Chacun se sentit obligé de répondre à cette éternelle question.

Que demandes-tu à l'Eglise? Une assurance de confort spirituel qui te permette de mépriser les angoisses de tes semblables? La protection de tes intérêts mesquins au nom du droit de propriété? Un élément de stabilité sociale qui autorise le sommeil tranquille des fortunés tandis que des milliers de pauvres se résignent à souffrir?

Que demandes-tu à l'Eglise de Dieu: une messe à onze heures trente et des sermons qui ne heurtent pas trop tes préjugés? — Il y a si longtemps que d'autres, en notre nom, ont formulé la réponse, la seule que l'Eglise accepte et qu'elle nous impose d'ailleurs sans condition! Peut-être en avons-nous perdu le souvenir.

Mais ce baptême d'un adulte l'a singulièrement ravivé, pour la vingtaine d'amis qui nous trouvions présents ce soir-là. "Je demande la Foi... qui donne la vie éternelle". Pas d'équivoque possible puisqu'en formulant cette réponse, le néophyte doit poser la main sur l'Evangile.

L'Evangile qui contient le Sermon sur la Montagne, la parabole des talents, celle de l'Enfant prodigue, celle du jeune homme riche...

Gérard PELLETIER

L'opinion du lecteur

(Suite de la page huit)

Mais ils devront toujours se rappeler que le collège constitue une oeuvre très importante qui impose des devoirs à ceux qui s'y dévouent.

L'Action Catholique n'est pas un simple nom, ni une activité quelconque. Elle est la participation à l'apostolat de l'Eglise, à l'oeuvre même de la sanctification des âmes. Et surtout quand il s'agit de l'âme des jeunes et de l'oeuvre de leur formation, l'Eglise a le devoir d'exiger beaucoup de noblesse et de dévouement de la part de ceux qui sollicitent l'honneur d'y travailler.

L'abbé Pierre-E. THEORET, D.Th.

(1) *v. le* Devoir, *samedi, le 21 février.*

UN FESTIVAL DES JEUNES

Opinion d'un jeune Torontois — La Fédération des Mouvements de Jeunesse et son programme — Les problèmes qui se posent — Pourquoi la musique vient au premier rang — Invités

De passage à Montréal, un jeune Torontois nous disait l'autre jour son admiration pour l'Orchestre symphonique des Jeunes.

—Je ne suis pas éloigné de croire que c'est là la plus belle réalisation canadienne de travail d'équipe parmi des jeunes. Ce qui importe en premier lieu, ajoutait-il, c'est sans doute qu'ils nous donnent de la bonne musique. Mais il fait bon de penser aussi que plusieurs cultures se rencontrent parmi ces jeunes musiciens. Le directeur a accueilli des instrumentistes de toutes races et l'orchestre ne s'en porte pas plus mal. C'est là un exemple et un précédent; comme quoi les arts fournissent un terrain merveilleux de collaboration constructive.

Rassemblement

Avant notre ami torontois, les jeunes de Montréal avaient compris l'importance de leur orchestre symphonique. Il suffit de rappeler comment ils l'ont soutenu et quelle ingénieuse coalition de bonnes volontés l'a rendu possible. Il fallait entendre, à chaque concert, le déchaînement d'enthousiasme et la ferveur toute particulière du balcon, section jeune par excellence de toute salle de concert!

Voici maintenant une consécration officielle, si l'on peut ainsi parler. La *Fédération des Mouvements de Jeunesse du Québec* organise, pour le 2 avril prochain, un Festival dont l'Orchestre symphonique des Jeunes sera la vedette.

On sait la nature de cette fédération et qu'elle se propose de coordonner l'action des mouvements de jeunesse dans certains domaines d'activités où la coordination s'impose. La fédération, dans sa forme définitive, comptera parmi ses membres plus d'une trentaine d'organisations de jeunesse, depuis les mouvements d'Action catholique jusqu'aux associations culturelles, en passant par les groupements professionnels et les formations sportives. Déjà, à son premier congrès en novembre dernier, quarante-huit mouvements divers s'étaient fait représenter.

Il est donc facile d'imaginer la richesse de ce rassemblement mais aussi la complexité des problèmes que pose la coordination de leurs efforts.

Un point toutefois qui rencontra à l'Université (congrès de novembre) l'approbation unanime de tous les groupes, c'est précisément l'organisation de festivals, i.e. de manifestations qui réunissent périodiquement la jeunesse de tous les milieux.

Programme à long terme

Autour de cet item de l'agenda, les délégués tracèrent alors un programme imposant pour leur future fédération. Celle-ci reçut mission de souligner plusieurs fois l'an et par des manifestations diverses, la présence des jeunes dans tous les domaines de l'activité.

Ainsi, on souhaita l'institution d'une fête annuelle de la jeunesse (comme il existe une fête du travail, une fête des mères). On exprima le désir de voir s'organiser des sports d'hiver et des sports d'été, festivals sportifs pour athlètes amateurs, accompagnés de concours. Enfin, on inscrivit au programme des manifestations artistiques: festival musical, festival dramatique, etc.

On le devine, tout cela ne peut pas être mis sur pied simultanément. Nos villes ne sont pas particulièrement bien équipées pour ce genre de fêtes ni la jeunesse entraînée à la participation qu'on attend d'elle. Par exemple, notre pays est merveilleusement pourvu de lacs et de cours d'eau; mais qu'on réfléchisse un peu à la difficulté de loger quelques milliers de jeunes à proximité d'une pièce d'eau où de grands jeux peuvent être exécutés.

"Pour le concert, les mêmes problèmes de logement se posent", diront les musicomanes et les promoteurs du centre civique de Montréal. Ce n'est que trop vrai, hélas!

Mais dans ce domaine, la Fédération trouve au moins une équipe, l'Orchestre symphonique des Jeunes, capable d'exécuter le programme! Elle trouve aussi un public jeune déjà intéressé à la grande musique. Il ne lui reste qu'à rapprocher d'autres groupes, à organiser le rassemblement dans la salle de concert.

Voilà donc ce qu'elle se propose de faire, le 2 avril prochain, à la salle du Plateau. Non seulement des Montréalais mais des jeunes de toute la province seront présents ainsi que plusieurs invités représentatifs des autres parties du pays.

Première activité de la Fédération, premier pas dans la réalisation de son programme, le Festival des Jeunes promet déjà d'être un grand succès.

JEUNE PRESSE

"Christiane"

Une revue française de jeunesse, rédigée par des étudiantes et pour des étudiantes. Nous relevons dans le dernier numéro un article intitulé: Monde populaire. **Il reflète cette préoccupation aiguë de la jeunesse française, dans tous ses secteurs, de connaître les milieux populaires de son pays.**

Pour Christiane, une étudiante est partie en reportage dans un quartier ouvrier. Elle n'en a rien découvert peut-être que les habitués de la question sociale ne connaissent déjà, mais il est intéressant de noter comment ces impressions se trouvent transcrites dans l'article:

Au No 5 de la première rue que je prends, on découvre deux foyers moyens: un facteur des P.T.T. dont la femme "fait des ménages" toute la matinée, et un employé des pompes funèbres, dont la digne moitié est serveuse dans un restaurant au moment des repas. Au second, une famille vers son déclin: lui travaille où il peut, c'est un homme de peine; elle fait des travaux de lessive pour le voisinage. Le second logement est occupé par "Mademoiselle Ernestine", qui est ouvreuse dans un cinéma. Au troisième, grouillent deux familles assez nombreuses: la première de ces dames que j'interviewe me raconte que son mari est au service d'un entrepreneur de plâtrerie et qu'elle-même, sans quitter son foyer, s'emploie à des travaux de couture assez mal rétribués; à la porte d'en face gîte une nichée de cinq gosses dont le père est chauffeur dans une société de messageries automobiles et dont la mère me confie que la vie n'est point facile avec de si nombreux enfants. Comme je me dispose à gravir le 4e étage, on me prévient que je ne trouverai personne, hormis peut-être un chiffonnier qui vit seul, mais qui doit se rattraper à cette heure de sa tournée nocturne à travers les poubelles. Deux familles s'entassent à côté de lui: un ménage de marchands forains qui est actuellement à ses occupations, et un foyer dont les enfants sont à la crèche municipale, la mère se trouvant à l'hôpital et le père travaillant sur les routes...

Monde populaire, cette dactylo aux ongles soignés qui se met consciencieusement du rouge aux lèvres, dans le "bus" en face de moi. Monde populaire encore ces deux jeunes gens qui gouaillent sur la plateforme armés d'une serviette qui révèle assez leur qualité d'étudiants au Collège Technique de la ville prochaine. Monde populaire, oui... ils en proviennent tous les trois, mais ne sont-ils pas en train de s'en évader?

On découvrirait sans doute en maintes cités industrielles ou minières un monde ouvrier plus homogène, mais le monde populaire, il s'exprime tout entier dans cette étonnante diversité.

Communauté de destin et de vie

Ce "petit monde" que constitue le milieu populaire est uni par une étroite communauté de destin, qui tient essentiellement à la condition du salariat, commune à tous ses éléments, et qui pèse sur la vie de chacun.

Le salaire peut être ici plus élevé et là il peut être moindre. Mais il y a ici plus de bouches à nourrir et cela revient à peu de choses près à la même situation, à moins qu'il n'y ait là un salaire d'appoint de la femme ou du fils aîné, qu'on ne découvrirait pas ici. En toute occurrence, il reste le salaire, c'est-à-dire un moyen de vivre fort limité en soi et qui risque de devenir, en face des prix pratiqués au marché noir, un moyen de... ne pas mourir de faim.

Survienne la grève ou le chômage, tous les salariés en subissent les mêmes graves atteintes. C'est la même insécurité qui les guette tous.

Qu'interviennent dans une vie l'accident, la maladie ou l'infirmité, c'est la gêne — et bientôt la misère — qui s'installe dans le foyer. Pareilles éventualités ne sont point rares dans la vie d'un travailleur et tous peuvent y être sujets.

Ce monde populaire sait d'autant mieux qu'il a une place à tenir dans le pays, que le temps et les événements contribuent davantage à le lui prouver.

Le peuple qui travaille de ses mains s'est rendu compte de son utilité: il sait de plus en plus son rôle irremplaçable dans ce qu'il est convenu d'appeler l'accélération de la production.

Mais aussi, il a pris conscience de son éminente dignité. Et il pense que la production est pour l'homme, non l'homme pour la production...

"The Canadian Student"

Je voudrais présenter aujourd'hui cette toute petite revue étudiante de langue anglaise qui paraît à Toronto, six fois l'an. Elle est l'organe du **Student Christian Movement** que j'appellerai, pour la circonstance et **mutatis mutandis,** la J.E.C. du protestantisme.

Le **Canadian Student** se présente comme une brochure très mince mais on est fort aise d'y découvrir toujours des textes qui signifient quelque chose. Le dernier numéro en publie trois seulement sous le titre général: **Comments on politics.** L'un raconte un voyage de jeunes en Europe centrale, le second étudie ce préjugé courant que la politique est une chose malpropre en soi, et voici le troisième, texte original.

Sous le titre: **UnCanadian Activities,** on y relate un incident où se retrouve l'atmosphère des petites villes-champignons, nées d'un mastodonte Industriel. Le vocabulaire étant fort simple, nous ne prenons pas la peine de traduire:

Not so long ago a minister of one of the churches in a certain industrial town in Ontario found himself hampered in the discharge of his parochial responsibilities by an incident which appeared like an infringement of the civil rights of free speech and assembly. Possibly similar restraints upon our proud freedom could be found in other situations. In this case the minister had formed a Citizen's Club among the foreign-born workers in the big plant around whose life the town revolved. The small group grew rapidly, through eagerness to learn about the duties and rights of men in this new country to which many had come because of oppression and restrictions of opportunity in the old lands.

The Club decided upon an open meeting. When the minister arrived at the hall which had been rented in the hopes of two or three hundred attending, two police cars were parked at the entrance. Inside was a handful of angry men, dauntless Club members, who reported that the police had stopped everyone as they approached the meeting and warned them not to go in. Moreover, they had called at the homes of the leading spirits of the Club early that evening, warning them that they would lose their jobs if they had anything more to do with the meeting.

The minister hurried out to ask the constables what was the meaning of all this. "Sorry, Rev.," they said. "We didn't want to do it. In fact, we were ashamed to talk like that." "Then, why—on whose authority, and for what reason was this action taken?" the frustrated clergyman asked. "You'll have to put that one to the Chief, Rev. We're only acting under orders."

When the minister interviewed the Chief, he found it almost as difficult to get any information. Finally, the Chief said, "We know you, Rev. You're a good friend of ours and of this town. No, there's no law against it. But, well, you know who runs this town, Rev."

"Company orders?", asked the minister.

The Chief nodded slightly.

"But why,—what could they object to? This wasn't a political meeting."

"No—we know that. Well, I don't know—but I suppose the Big Boys don't want the small fry to know too much. Might get 'em stirred up to some trouble or other. Better to keep their minds on their work. The movies and a glass of beer—I guess that's about all they think they need to keep them contented."

"I see," said the minister. "This is Thought Control—Canadian variety, 1946. And people imagine their elected government run the country!"

The Chief looked at him with one eyebrow raised. "Better not raise too much hell about it, Rev.—Oh, beg your pardon. After all, the Company people have quite a bit of say about how the church is run, haven't they?"

Note: This incident is authentic, but names have to be withheld.

FORMATION DE L'ESPRIT DES ENFANTS

L'hygiène mentale, comme l'hygiène physique, doit commencer dès l'âge préscolaire. Les habitudes se forment dès ce moment. Les hygiénistes engagent les parents à donner de bonnes habitudes de pensée et d'action à leurs enfants. Il faut que ceux-ci soient heureux dans leur milieu, parmi leurs compagnons. Les parents sager étudient les tendances de leurs enfants, pour les diriger, et les corriger s'il y a lieu.

Soutenance de thèse

M. Jacques de Repentigny, M. Sc., de l'Université de Montréal, a soutenu une thèse de doctorat ès sciences chimiques (Ph.D.) à l'Institut de chimie de la faculté des sciences de l'Université de Montréal, jeudi après-midi.

Le sujet de la thèse était le suivant: Préparation des dérivés organomagnésiens sans éther.

M. de Repentigny, sous la direction du professeur Roger Barré, sous-directeur de l'Institut de chimie, a mis au point la préparation des dérivés organiques du magnésium sans l'aide d'éther: l'éther constituant toujours un danger de manipulation et une limite de température de la réaction. Les rendements obtenus ont été bons et la méthode pourra rendre service aux chimistes de synthèse. Ces travaux de recherches ont été subventionnés par l'octroi successif de plusieurs bourses de l'Office provincial de recherche, bourses obtenues par l'entremise du comité des recherches de l'Association générale des diplômés de l'Université de Montréal.

M. de Repentigny a aussi soutenu une thèse secondaire sur la structure des silicates et des silicones. Le jury de la thèse se composait des professeurs Roger Barré, D.Sc., président du jury; le M. Léon Lortie, D.Sc., et de M. Louis-Philippe Bouthillier, Ph.D. Le jury fera rapport au conseil de la faculté des sciences qui rendra publics les résultats dans un avenir prochain.

A l'issue de cette séance académique, le Comité de recherches de l'A.G.D.U. a tenu à rendre hommage à la faculté des sciences ainsi qu'aux représentants de l'Office de recherches scientifiques de la province par une réception intime qui eut lieu au salon de l'association.

AUX EDITIONS FIDES

M. Robert de ROQUEBRUNE vient de publier chez Fides la première édition canadienne de son roman: "les Habits rouges" qui lui mérita naguère le prix David. On se souvient que cet ouvrage connut en France un magnifique succès.

CETTE COLONNE DE FUTURS FERMIERS se rend aux champs de Willesborough, en Grande-Bretagne, y entreprendre les premières plantations. Ce paysage paraîtrait pourtant mieux situé en Hollande, à cause des grandes ailes du moulin à vent visible à l'angle inférieur gauche. Tous ces enfants de moins de dix ans travaillent le sol comme de vrais cultivateurs adultes, sous la seule direction de leur instituteur. Ils ont déjà édifié entièrement eux-mêmes un bassin-aquarium d'ornementation, près de leur école.

Autant d'opinions
COURRIER DE LA PRESSE ÉTRANGÈRE

Autour du pétrole iranien

Les sources profondes et les péripéties d'un conflit

Les divers partis iraniens — Ghavam Saltaneh et son attitude politique

L'article suivant est extrait de la *Liberté*, de Fribourg, Suisse, numéro du 7 janvier 1948:

Lorsque les Anglais et les Russes occupèrent la Perse, en août 1941, ils n'entendaient pas seulement barrer l'accès aux Allemands et renverser Riza Pahlévi, le "tyran" axophile; ils tenaient surtout à occuper une position stratégique importante et à s'assurer le contrôle des gisements pétroliers iraniens.

Pendant la guerre, le rôle stratégique de l'Iran consistait à rendre possibles les fournitures d'armes anglo-saxonnes à la Russie, du golfe Persique à la Caspienne. Aujourd'hui que les deux grandes puissances — l'Angleterre comme personne interposée de l'Amérique — ont repris leur place de rivales, le plateau iranien est redevenu un territoire contesté, comme avant 1914. Pour les Anglais, la Perse couvre le flanc ouest de l'Inde, voir du Pakistan, elle barre aux Soviets l'accès de l'océan Indien et de la mer Rouge, ce qui leur interdit de tourner l'obstacle turc et de pousser, par le sud, jusqu'à la Méditerranée orientale. Pour l'URSS, l'Iran est un glacis qui protège les champs pétroliers du Caucase et à l'abri duquel les armées de Staline peuvent préparer des opérations contre l'Inde, la Turquie, l'Irak ou la Syrie. Au point de vue politique, la Perse est la contrée d'où les Soviets espèrent rayonner dans le monde islamique, qui figure en première place dans les plans d'avenir du Kremlin. On sait que les Russes espèrent, par le truchement de l'ONU, prendre pied en Palestine; comme ils ne sauraient passer par la Turquie, intraitable sous ce rapport, ce serait une aubaine, pour eux, de pouvoir établir leurs lignes de communication par l'Irak et par les républiques levantines, avec une solide base de départ en Perse.

Ces préparatifs en vue d'une troisième guerre — qui, espérons-le, n'aura pas lieu — s'ajoutent au vieil impérialisme russe et au jeune expansionnisme américain, ainsi qu'à la soif de pétrole qui animera tous les Etats, tant que les combustibles naturels n'auront pas été remplacés par l'énergie atomique. Tel est le fond de toile sur lequel se déroule la petite histoire persane de ces dernières années. Le pays n'ayant aucune puissance militaire propre, les politiciens de Téhéran sont des pions sur l'échiquier où ils se meuvent. Néanmoins, aussi longtemps que les troupes étrangères ne réoccupent point la Perse, ce n'est pas la force brutale des baïonnettes qui impose sa loi. Les Russes, qui ont le goût des arguments frappants, sont obligés d'y renoncer, tant sous la forme directe d'intervention militaire que sous celle d'un mouvement des masses indigènes. Ils doivent se plier aux règles du jeu et rivaliser avec les Américains sur le terrain des intrigues diplomatiques et parlementaires. Ce qui n'a guère l'habitude de se solder à l'avantage de Moscou.

Pendant les hostilités déjà, alors qu'ils combattaient le même ennemi, Anglo-Saxons et Russes s'efforçaient de fortifier leur position en Perse contre celle de l'allié. L'URSS groupait ses partisans sous le signe de la "démocratie populaire", avec les mêmes slogans qu'ailleurs: réforme agraire, la terre à ceux qui la cultivent, nationalisation de l'industrie (soit, en l'occurrence, des mines), le pouvoir aux travailleurs. Le parti *Toudéh*, instrument soviétique, n'était cependant pas plus prolétarien que les autres groupes; ses chefs se recrutaient dans la même couche d'intellectuels et de propriétaires ambitieux. En outre, des hommes d'Etat nettement bourgeois — ou plutôt aristocrates — comme Ali Soheily, mari d'une Russe, misaient sur les Soviets par crainte de l'armée rouge, par antipathie envers l'Angleterre ou par aversion atavique contre les Turcs, protégés des Anglo-Saxons. Certaines minorités ethniques, les Kurdes — toujours insoumis et opposés à Téhéran — et les Turcs de l'Azerbaïdjan étaient particulièrement travaillés par la propagande moscovite. L'agitation *toudéh*, les rébellions kurdes et azerbaïdjanienes servaient de moyens de pression pour amener la Perse à signer un traité qui assurerait aux Russes le contrôle de l'exploitation des gisements pétroliers du nord de l'Iran.

L'accord du 29 janvier 1942, stipulait que les troupes alliées évacueraient l'Empire du Lion d'argent six mois après la fin des hostilités. Les Anglo-Saxons ne firent aucune difficulté pour exécuter leurs engagements, car ils se savaient sûrs de la Cour, de la majorité parlementaire et des sympathies des classes éclairées; ils étaient certains qu'aucun gouvernement persan n'abandonnerait le pays à la prépondérance soviétique. Les mêmes motifs firent essayer aux Russes toutes sortes de biais pour éviter, ou du moins retarder l'évacuation de leur zone. Le 2 mars 1946 arriva, sans que les troupes soviétiques fissent mine de s'en aller. Quelques mois auparavant, une révolte avait éclaté en Azerbaïdjan et un gouvernement "autonome" s'était installé à Tabriz, sous la protection des canons russes; dirigé par Sayyed Djafar Pishewari, il avait opéré une réforme agraire radicale et préparait la bolchevisation de la province. Presque tout le Kurdistan tomba sous la coupe de Moullah Moustafa et de Ghazi Mohammed, qui proclamèrent une république indépendante. La panique régnait à Téhéran, où l'on craignait chaque jour soit l'entrée des troupes de Pishewari, soit un coup de force *toudéh*.

La Cour et le gouvernement en appelèrent alors aux Anglo-Saxons et à l'ONU; mais Londres et même Washington ne voulaient pas risquer de rupture ouverte avec Moscou et les Persans se sentirent abandonnés. Il leur restait une seule ressource: la ruse. Le Shah nomma et le Parlement confirma à la tête du ministère une personnalité connue pour ses bonnes relations avec les Russes, Ghavam Saltaneh. Ce grand propriétaire, de souche illustre (il était apparenté à l'ancienne dynastie des Khadjars), passait pour un diplomate d'une habileté consommée. Il en fournit vite la preuve. Au cours d'un voyage à Moscou, il désarma la méfiance du Kremlin et laissa sur place, comme ambassadeur, son meilleur collaborateur, le prince Mozaffer Firoug. En avril 1946, un accord fut signé, aux termes duquels l'URSS recevait 51% des actions d'une nouvelle société pour l'exploitation des pétroles du nord de l'Iran et, par là, le contrôle absolu des richesses de cette partie du sous-sol persan. Les Russes n'attachèrent aucune importance à la clause qui prévoyait la ratification du traité par le Parlement: ne savait-on point que le *Meglis* adoptait, à une majorité écrasante, chaque mesure que lui soumettait le gouvernement? Tranquillisés, les Russes évacuèrent les provinces septentrionales de l'Iran, les seules où ils tenaient garnison, avec deux mois de retard sur le délai légal; et les autorités "autonomes" de Tabriz reconnurent la suprématie de Téhéran...

Ghavam Saltaneh, qui n'entendait nullement tenir ses promesses, sut ajourner, pendant dix-huit mois, la ratification de l'accord pétrolier. Durant six mois, l'armée gouvernementale fut réorganisée par l'énergique général Rasmara et s'enrichit de matériel américain et britannique. Un beau jour de décembre 1946, les troupes impériales déclenchèrent l'offensive et bousculèrent en un clin d'oeil la milice azerbaïdjanienne, inexistante depuis le départ de ses protecteurs. Pishewari et ses principaux lieutenants s'enfuirent en territoire soviétique et les Persans rétablirent l'ordre dans la province par les méthodes les plus radicales. La même chose survint dans le Kurdistan, à cette différence près que Moullah Moustafa et Ghazi Mohammed, les chefs des insurgés, furent pris et pendus haut et court... Il ne restait aux Russes, complètement surpris, qu'à "encaisser", s'ils ne voulaient risquer un conflit avec les Etats-Unis, qui encourageaient ouvertement les actions policières du gouvernement de Téhéran.

Fort de ces succès, Ghavam put organiser des élections, qui lui procurèrent l'écrasante majorité attendue. Le *Toudéh* fut réduit à sa plus simple expression, mais les partis de droite, qui reprochaient au premier iranien son passé russophile, sortirent, eux aussi, affaiblis du scrutin. Pendant les premiers mois de 1947, le président du Conseil gouverna avec autorité. L'Azerbaïdjan fut "pacifié" avec tant de succès que le Shah put y faire, en été, un grand voyage, acclamé par les populations, redevenues loyales. L'Amérique alloua un crédit de 250 millions de dollars à l'Iran et envoya des officiers inspecteurs. Cependant, il apparut peu à peu que si Ghavam Saltaneh avait réussi à débarrasser le pays du contrôle russe, l'opinion trouvait que cet homme d'Etat trop versatile ferait mieux de se retirer. Au cours de plusieurs crises ministérielles, les amis éprouvés des Anglo-Saxons quittèrent le cabinet: la défection la plus sérieuse fut celle du général Ahmadi, ministre de la Guerre.

Le premier ministre se cramponna au pouvoir. Mais, l'automne dernier, ce furent les Russes qui le mirent au pied du mur: ils insistèrent pour que l'accord pétrolier entrât enfin en vigueur. L'ambassadeur russe Sadjikof se fit menaçant. Aussitôt, l'ambassadeur américain Allen de répliquer par un discours où il encourageait les Iraniens à la résistance. Le prince Firouz quitta Moscou. Chavam Saltaneh se présenta devant la Chambre qui, le 9 octobre, lui vota la confiance, mais refusa, par 102 voix contre 2, de ratifier le traité avec l'URSS...

Depuis lors, rien de terrible ne s'est passé, mais la tension entre Moscou et Téhéran n'a fait que s'accroître. Dans une note du 22 novembre, le gouvernement soviétique déclarait l'attitude de l'Iran "inamicale, unilatérale et incompatible avec les relations existant entre les deux gouvernements"; les autorités de Téhéran étaient accusées de violation de leurs engagements et Moscou leur attribuait "la responsabilité des conséquences de leur attitude". Pour éviter des désordres, le cabinet fit proclamer l'état de siège. Il prit des mesures militaires en Azerbaïdjan, qu'il justifia par les mouvements de troupes soviétiques dans le Caucase. Malgré ces preuves de fermeté, Ghavam ne paraissait plus l'homme de la situation. Il se forma une majorité, au Parlement, pour contraindre enfin le premier ministre à la démission et le remplacer par un homme dont on était sûr qu'il ne se prêterait à aucun compromis avec l'URSS.

G. M.

Spéculateurs et agitateurs entretiennent la psychose de hausse

(De notre correspondant parisien)

Brutale et scandaleuse, la montée en flèche des prix accable les ménagères françaises et inquiète le gouvernement Schuman. En cette fin d'hiver, toutes les denrées alimentaires — légumes, viande et vin — sont en hausse constante. Ne citons qu'un exemple: en un mois, le kilo de carottes est passé aux Halles de 29 à 47 frs. L'inévitable mécontentement qui en résulte réjouit bien entendu les leaders communistes qui mettent la dernière main à leur nouveau plan d'agitation.

S'il y a dans la hausse actuelle une part justifiée due à l'augmentation des prix de revient, elle est aussi pour une part injustifiée. "Il y a des mercantis qui spéculent, des vendeurs qui cherchent à faire fortune en rançonnant les consommateurs, affirme M. Abelin, secrétaire d'Etat à la présidence du conseil. Il y a des clients qui ont tendance à s'inquiéter et qui, par des achats précipités, créent artificiellement les hausses qu'ils redoutent le plus."

Rien n'est plus vrai. C'est à tort que d'aucuns imputent la hausse aux effets de la dévaluation. Celle-ci ne peut affecter que les produits importés; or la hausse touche essentiellement les prix agricoles. Trop de producteurs et d'intermédiaires arguent avec habileté du prétexte de la dévaluation pour se "rembourser" du prélèvement Mayer et des billets de 5,000 frs qu'ils ont dû verser aux guichets de l'Etat.

Il est navrant de constater que les consommateurs se font trop volontiers les complices des spéculateurs en cédant au mot d'ordre "Achetez! Achetez!" qui court les villes et les campagnes pour inciter les ménagères affolées à accumuler des provisions dans la crainte de nouvelles hausses encore plus excessives. Or ce n'est au contraire qu'en rationnant volontairement leur consommation que les Français feront baisser les prix. C'est donc par l'éducation du public qu'il faudrait commencer mais en a-t-on le temps maintenant?

Le gouvernement sait bien qu'en faisant échec aux *gangs* de profiteurs, il fera avorter la campagne d'agitation que préparent les amis de M. Thorez C'est pourquoi, tout en rétablissant des mesures telles que le système de la double étiquette, la publication des cours ou l'ouverture des magasins témoins, le cabinet Schuman entend encore boycotter les manoeuvres des spéculateurs. "Notre arsenal de lois est incomplet en ce domaine", estime le Garde des Sceaux. L'Assemblée nationale vient donc de voter une 39ème loi réprimant la hausse illicite. Notons que les députés communistes voulaient renvoyer le projet devant le Conseil économique pour en retarder le vote et la mise en application.

Sur un autre plan, le gouvernement est résolu à peser sur les cours en recourant à des importations massives. Ainsi, l'Italie va livrer un million et demi d'hectolitres de vin à la consommation française et les prix de vente tomberont de ce fait de 30%. Elle va aussi lui fournir à 77 frs le kilo des oranges étiquetées, aujourd'hui encore, 125 frs. De la viande d'Argentine et des pommes de terre américaines sont également attendues sur les marchés français.

Reste à savoir si ces expédients seront assez efficaces pour tenir jusqu'au plan Marshall et jusqu'à la prochaine récolte qui s'annonce très belle après un hiver exceptionnellement doux. Dans le cas contraire, de graves troubles sociaux seraient à redouter, car si les prix montent il faudra bien que les salaires suivent. Déjà la C.G.T. juge nécessaire un rajustement immédiat des salaires qu'elle chiffre à 20% sur les taux accordés le 31 décembre. Précisons que les deux autres centrales syndicales — C. G. T.-Force ouvrière et C. F. T.C. — préconisent plutôt qu'une augmentation de salaires une lutte très ferme contre la hausse des prix.

Si la bataille des prix est gagnée, c'est une nouvelle défaite infligée aux consignes du Kominform. Sinon, l'état-major communiste qui mise à fond sur la hausse des prix aura beau jeu de déclencher son offensive. Prenons-y garde! Il ne s'agirait plus alors, comme en novembre dernier, d'une simple répétition générale. Sur le front des Halles, la bataille pour la liberté est là aussi engagée.

Georges VERPRAET

Le Canada presque seul opposé à une élection en Corée-Sud seulement

Lake-Success, N.-Y., 28. (C.P.) —La "petite Assemblée" des Nations-Unies, au cours de son premier vote d'importance depuis sa création, a décidé par 31 voix contre 2 en faveur du plan américain de tenir une élection dans la seule zone sud de Corée, sans tenir compte de l'opposition des occupants russes au nord. Il y eut onze abstentions pour ne pas parler de celles du bloc européen prosoviétique qui refuse toujours de faire partie de cet organisme permanent des Nations-Unies.

Le Canada était, avec l'Australie, l'une des deux nations qui ont rejeté le projet américain dans un vote à main levée. Au nom de notre pays, le sous-ministre canadien aux affaires étrangères, L. B. Pearson, a soutenu que ce projet violait le mandat exprès de l'Assemblée générale. Il se dit convaincu que le peuple coréen tout entier, pour sa part, ne verra pas d'un bon oeil un tel plan.

M. Pearson a reconnu tout le premier qu'on pourrait le taxer d' "esprit juridiquement étroit"; mais il ne croit qu'nd même pas que la "petite Assemblée" ait le droit d'interpréter à sa guise une décision de l'Assemblée générale. Celle-ci avait déjà décidé que l'élection d'un gouvernement indigène autonome doit avoir lieu dans les deux zones à la fois; mais les Russes n'en veulent pas entendre parler dans leur zone d'occupation.

Les observateurs étrangers de Lake Success ont vu dans la déclaration de notre représentant un avertissement que le Canada pourrait bien se retirer de la commission spéciale d'enquête en Corée. Cette commission de huit Etats-membres devait organiser la tenue là-bas d'élections libres pour l'organisation subséquente d'un gouvernement indigène provisoire. Mais elle s'était vue obligée de rapporter échec.

Complot d'annexion de la zone arabe

Londres, 28 (C. P.) — Cinq individus doivent comparaître, vendredi prochain, en cour de police de Bow-Street, à Londres, pour avoir violé la loi britannique sur les passeports. On croit que quelques-uns au moins d'entre eux ont quelque chose à voir au complot récemment découvert pour l'entrée illégale d'un groupe de dépatriés européens au Canada.

Scotland Yard annonce par ailleurs l'arrivée en Grande-Bretagne de deux des sept Juifs polonais arrêtés à ce moment à Toronto comme organisateurs ou bénéficiaires du complot. Ces deux hommes figureront comme témoins au procès de Bow-Street.

La presse catholique au Japon

Emouvantes pages d'histoire

*Sous la signature de Paolo Marcellino, un pionnier de la Presse catholique, l'*Osservatore Romano *a publié le passionnant récit que voici:*

Lorsque, sur ordre de mes Supérieurs, je quittai l'Italie pour le Japon avec un compagnon, le 10 novembre 1934, nous avions pour tout bien une valise, deux lettres de recommandation et 500 lires. Nous ne savions pas un mot de japonais ni d'anglais.

A Tokio, nous fûmes accueillis par le bon Père Piacenza, un Salésien et l'unique Italien dont j'eus connaissance à Tokio. Les premiers pas furent très douloureux et humiliants. En 20 jours, les 500 lires furent épuisées. Nous nous regardâmes dans les yeux: d'Italie, aucun secours n'arrivait; à Tokio, pas d'amis à qui nous adresser, d'autant plus que nous étions dans une situation apparemment fausse. Si Dieu ne pense à nous... Et la Providence se manifesta soudain: enseigner le latin à trois petits Italiens qui devaient poursuivre leurs études en Italie. Notre pain était assuré pour quatre mois.

Finalement, S. Exc. Mgr Chambon, archevêque de Tokio, nous permit de nous installer définitivement. Mais, avant toute autre activité, nous devions fonder un poste de mission dans l'un des quartiers pestiférés de la cité, Oji: une agglomération de 220,000 habitants, dont 30 seulement étaient chrétiens. Le jour où je louai mon lieu de résidence, on exigea de moi 165 yen: je n'en possédais que 5, je trouvai le reste pour le lendemain.

J'ai l'impression que l'archevêque fut, somme toute, satisfait de notre pauvre labeur. Nous atteignîmes environ 300 fidèles groupés dans quatre associations d'Action catholique; nous créâmes un home d'enfants avec 100 petits, des scouts et éclaireuses, 120 environ, une école qui compta jusqu'à 150 élèves. De ces oeuvres, seul le personn ! dirigeant était catholique. Tout se passait dans la même case dont les pièces devenaient, tour à tour, salles de classe, gymnase et chapelle, pour se transformer, la nuit, en chambres à coucher. Privés de l'aide étrangère, nous nous procurions le nécessaire, nous et nos quatre aspirants japonais, en faisant divers travaux rétribués. Nos oeuvres vivaient des contributions volontaires de quelques amis étrangers.

Mais notre idéal était l'apostolat de la Presse.

Sitôt arrivés, j'avais visité l'Oeuvre diocésaine de la Bonne Presse, fondée naguère par les Pères des Missions étrangères de Paris et dirigée alors par le clergé japonais, notamment par l'actuel évêque d'Osaka, Monseigneur Taguchi. C'était une très belle imprimerie: c'est aujourd'hui un amas de ruines.

En 1937, nous installâmes pour notre compte une petite typographie, avec des moyens de fortune récoltés ici et là, et publiâmes quelques brochures: maigre ressource pour notre maigre budget. Entre temps, notre Supérieur nous envoyait du renfort: 5 prêtres et un frère laïc. Nos quatre aspirants japonais, tout en poursuivant leurs études, nous secondaient dans les oeuvres. Inutile de dire que nous nous cassions la tête pour trouver des ressources. Avec la permission de l'archevêque, nous fîmes à peu près tous les métiers, afin de ne pas dépendre d'autrui. Impossible d'obtenir le moindre secours de l'étranger.

J'entrevis finalement, en 1940, la possibilité d'éditer quelques ouvrages et décidai la publication d'une biographie de sainte Thérèse de l'Enfant-Jésus. Mais les prescriptions du gouvernement relatives à la répartition du papier supprimèrent pratiquement, avec beaucoup d'autres, notre minuscule maison d'édition naissante.

La guerre avait éclaté en Europe et le Japon s'y préparait activement. L'un après l'autre, les prêtres japonais furent mobilisés. Le directeur de la Bonne Presse — le troisième depuis Monseigneur Taguchi — endossa, lui aussi, l'uniforme militaire. Son successeur dut recourir à des aides pour assurer l'activité de l'Oeuvre. Un jour, je me décidai à l'aborder: "Cher ami, lui dis-je, vous m'avez obligé à monter sur votre bateau, et maintenant, je souffre de le voir couler. Donnez-moi le gouvernail, j'ai fait ce métier dès mon enfance, ce sera mieux pour tous". Il aurait pu se vexer: il me prit comme directeur et me confia le rayon des éditions. Il fallait composer avec les règlements, asphyxiants au possible, des organismes préposés au contrôle des idéologies non militaristes, et ce n'était pas facile. Les catholiques japonais savent fort bien que si certains ouvrages ont pu paraître durant cette période orageuse, ce fut uniquement grâce à notre travail.

Mieux encore. Nous réussîmes à empêcher la mise sous séquestre de notre petite typographie et de celle des Pères Conventuels polonais en créant, à nos frais, une grande imprimerie sous l'égide de l'Oeuvre nationale de la Bonne Presse, et cela encore ne fut pas une petite affaire. Et lorsqu'on décida la suppression de l'Oeuvre de la Bonne Presse, trop petite pour survivre à l'hécatombe des maisons d'édition, hécatombe décrétée par le gouvernement — de 2,300, elles étaient ramenées à 200 —, bien que je me trouvasse enfermé avec mes confrères et gardé par une sentinelle, par suite de l'armistice italien, ce fut encore mon intervention auprès des hauts fonctionnaires des divers ministères qui obtint la révocation de cette mesure.

Malgré tout, il semblait que l'année 1944 nous permettrait d'avancer lorsque, le 24 août 1944, je fus arrêté parce que ressortissant d'un pays désormais ennemi de celui qui m'hospitalisait. Ce même soir, seul dans ma celleule et dans l'obscurité, je me demandais à moi-même: "Qui sait le cadeau que Dieu veut te faire par cette tribulation? Une chose est claire: tu n'as jamais eu le temps de faire les exercices spirituels d'un mois. Si tu commençais? Deux avantages: tu écartes l'ennui et tu nourris ton âme."

L'idée me parut excellente, et, sans plus, je commençai avec l'introduction. Chaque matin, j'imaginai de célébrer la sainte messe en récitant, de mémoire, la messe de *Requiem* ou celle de la Sainte Vierge. Je faisais également les gestes, sans hostie ni calice. Jamais peut-être je n'avais célébré la messe avec une telle émotion. Les méditations duraient une heure, réglées par la pendule que j'entendais sonner dans le couloir. Je me souviendrai toujours de celle sur la mort, les pieds contre la paroi, les bras ouverts en croix, m'imaginant devant le peloton d'exécution. Malheureusement, les interrogatoires, moins nombreux au début, venaient troubler ma retraite. J'éprouvais une joie particulière à tout offrir, ma vie surtout, pour le bon peuple japonais.

Au bout de 45 jours, ils me relâchèrent parce que leurs soupçons paraissaient sans fondement. L'inspecteur qui m'interrogeait finit même par devenir mon ami. M'ayant libéré, il me conseilla de suspendre toute activité, par mesure de prudence. Mais plusieurs publications étaient en impression. Comment l'écouter? Nous continuâmes donc à travailler à la typographie et à l'Oeuvre de la Bonne Presse, jusqu'au 25 mai 1945, lorsque...

A la fin de février déjà, les bombardements avaient commencé sur Tokio, obsédants et apocalyptiques. Chaque fois, l'incendie avait menacé notre maison et la typographie située à proximité. Seules, les forces de tous avaient pu conjurer le désastre. Cette nuit-là, frappées en plein, nos deux maisons furent détruites par l'immense brasier. Réduite à la misère, notre communauté dut se disperser et chercher asile ici et là. Il nous était impossible de quitter Tokio, il nous coûtait d'y rester sous le pilonnage continuel des "B 29". La faim aussi nous tenaillait, comme tous les Japonais d'ailleurs. Quinze jours après la fin des hostilités, nous avions repris le travail, donné des ordres aux typographes, engagé toutes nos ressources. Les deux mois qui suivirent, plusieurs ouvrages virent le jour.

Ainsi, le rêve de naguère devenait peu à peu réalité: en date du 30 novembre 1945, la Conférence des Evêques du Japon approuvait notre projet, nous confiait la publication du quotidien catholique national et nous cédait l'Oeuvre de la Bonne Presse, appelée désormais *Catholic Press Center*. J'obtenais ainsi tout ce que je m'étais jadis proposé, mais dans quelles conditions! Sans maison, sans typographie et sans crédit, mais aussi, sans dettes. En somme, un nom! Nous rassemblâmes nos forces et entreprîmes la reconstruction.

Mais un typhon survint qui balaya l'énorme construction, pulvérisa et fracassa le matériel carbonisé par l'incendie et remis en état, dispersant les caractères de la composition et, ce qui est pire, tuant notre brave cuisinière — la première personne que j'aie pu amener à la foi chrétienne et la mère du plus ancien de nos séminaristes — et blessant grièvement un confrère. Quant aux dégâts, ils dépassaient ceux des bombardements. "Ou c'est le diable, ou c'est le Seigneur", me dit un évêque pour me consoler. "Tous les deux, répondis-je. L'un s'acharne à détruire, l'Autre m'éprouve." Et nous recommençâmes.

Nous avons avec nous trois Japonais qui seront sous peu ordonnés prêtres. En outre, nos Soeurs ont accepté de venir nous seconder dans la diffusion du livre, avec les méthodes qui ont si bien réussi en Italie et ailleurs. D'autres collaborateurs suivront. Parmi les laïcs, nous avons un groupe d'auteurs et de traducteurs catholiques travaillant avec nous. Un ouvrage édité est aussitôt épuisé. On dit que les livres édités par notre maison sont excellents. Ce qui prouve qu'avec l'accroissement des responsabilités croît aussi la possibilité de faire de l'excellent ouvrage.

Je termine avec ma pensée préférée: tout mal qui vient de Dieu contient, telle la coque d'une noix, un bien caché, un don. Quel don le bon Dieu voulut-il nous faire quand le typhon détruisit, en un instant, le travail acharné d'un an?

la marque de l'homme bien vêtu . . .

CONSTIPATION
CE SOIR
AU COUCHER
Une à deux tablettes
ROBOL
Résultat demain matin
35c la boite, 3 boites $1.00
Cie Chimique FRANCO Américaine Ltée
1566 rue Saint-Denis, Montréal
Veuillez m'envoyer un échantillon de ROBOL
Nom .....
Adresse .....
(D)

Où l'on s'habille bien
ENR
• • •
Coupe spéciale à chacun
Façon soignée
Aussi "Valet Service" à votre disposition
ERNEST MEUNIER
MARCHAND-TAILLEUR
994 Rachel est - FR. 9343

ANALYSES COMPLETES
SANG-URINE
SELLES • CRACHATS
DETERMINATION DE LA GROSSESSE
(Par l'urine: Procédé "Aschheim Zondek"

PRISES DE SANG FAITES A LA PHARMACIE
(Prière de se présenter à jeun)
Pas d'attente ennuyeuse
Rapport le jour même
La seule pharmacie à Montréal à posséder un laboratoire d'analyses sous la direction d'un médecin, de techniciennes et gardes-malades diplômées des hôpitaux.
LES TAUX LES PLUS BAS, RAPPORTS GARANTIS
AVIS: Les clients de la campagne qui désirent une analyse n'ont qu'à nous écrire et nous leur enverrons une bouteille spécialement empaquetée à cet effet.
SARRAZIN & CHOQUETTE
PHARMACIENS - CHIMISTES - ANALYSTES
921 est, Ste-Catherine, Montréal
ARTHUR SARRAZIN — LUC CHOQUETTE

En fin-saison, ce qu'il convient:
Un manteau exclusif "ASSELIN"
Oui, vraiment, en ce temps de l'année, il n'est pas de conseil plus précieux : Venez acheter votre manteau de fourrure chez P.-A. ASSELIN — Vous bénéficierez de prix réduits, de peaux très choisies, et d'une coupe réellement exclusive qui a fait la réputation de la maison P.-A. ASSELIN.
Offre spéciale de fin de saison
MOUTON DE PERSE . . . 450. - 550. et 650.
RAT MUSQUE . . . . . 435. - 459. et 495.
FOURRURE DE PRINTEMPS
BOLERO en taupe écossaise véritable. Gris pâle ou foncé — brun salari..... $275.
P. A. ASSELIN
1439, RUE AMHERST
Près SAINTE-CATHERINE — FA. 3517
HEURES D'AFFAIRES : DE 9 H. A 6 H. TOUS LES JOURS.

Encourageons de préférence ceux qui affichent cette carte.

parce qu'ils font leur part.

Avec les Prêtres des Missions-Etrangères

Quand je salais des prunes

Par Clovis BERNIER, P.M.E.

En quittant le Canada pour les ssions, je ne prévoyais certes s qu'un jour je serais condam, au pénitencier et aux travaux rcés.

La guerre, en me jetant au mp de concentration, me con- a ce titre de forçat. Je devins ne un numéro, à la file, sous garde de soldats baïonnettes épaule.

Un petit bol de riz au creux de stomac, honteux de nos hail- ns, nous avions ordre de mar- er jusqu'à la montagne voisi- , et là, de charger sur le cou, dos ou l'omoplate, au choix, grosses billes de bois à trans- rter au camp. L'aller et le re- ur étaient gratuits, le dimanche comme la semaine.

Une fois entraînés, on nous jugea dignes de nous atteler aux charges de pierres destinées aux fortifications.

Entretemps, pour nous récréer, il y avait la fameuse salaison des prunes.

Au Japon, ce fruit représente matière à une industrie de grande envergure: celle des marinades dont tout Japonais est friand et dont il assaisonne son riz quotidien.

Les paysans cueillent les prunes quand elles sont encore vertes et les apportent à la "Commual", sorte de coopérative d'Etat, à la manière des kolkhozes soviets.

Nous avions la charge de recevoir ces prunes, de les laver, de les charger sur des charrettes et de les diriger jusqu'à "l'usine". Nous les plongions-là dans de grandes cuves pour les saler. Ces cuves, au nombre d'une trentaine, comptaient quinze à vingt pieds de profondeur et pouvaient contenir environ deux mille gallons ou la valeur de cinquante tonneaux.

Après deux ou trois semaines de fermentation, nous devions descendre nous-mêmes au moyen d'échelles dans les cuves pour en retirer les prunes seau par seau. Vous pouvez vous imaginer quelle sale besogne c'était là. Nous travaillions naturellement nu-pieds dans les prunes; cette circonstance n'a rien à voir avec le goût succulent des marinades. Mais je me souviens que ce n'était pas une mince besogne après la salaison de nous nettoyer les doigts de pieds!

Ces prunes fermentées, nous allions ensuite les étendre sur des treillis en bois que nous portions au soleil le matin et que nous rentrions le soir venu. Cette cérémonie du séchoir durait tant que les prunes n'étaient pas déclarées suffisamment sèches, ce qui demande à peu près une semaine.

Restait le triage. Assis en équilibre instable sur des bouts de boîtes à moitié brisées, nous séparions les prunes en trois groupes: les grosses, les petites... et les gâtées. Le triage terminé, on remplissait les barriques qui étaient expédiées à l'armée.

Je me rappelle encore un jour de fin de novembre où, après avoir durant la matinée transporté sur nos épaules de lourdes billes de bois que nous allions chercher à deux milles du camp, nous avons été forcés de nous mettre à la salaison des prunes d'une heure à huit heures et demie du soir. Exténués, nous ne trouvions de retour au camp pour pitance qu'une boule de riz et une poignée d'herbages que nous dévorions en un clin d'oeil.

Etendu sur ma petite table de bois qui me servait de lit, sans matelas, je grelottais à l'aise, car on ne chauffait pas nos baraques. Je me disais combien c'est triste une maison sans feu... quand je fus tiré de mes réflexions, vers 9 hres du soir, par des vrombissements d'avions et par les détonations de bombes de lourd calibre. Ce bombardement terrible dura jusqu'à quatre heures du matin.

Inutile de vous dire que cette nuit-là j'avais le coeur gonflé de tristesse et que j'aurais voulu me voir en mon pays, dussé-je en retour avoir à saler toutes les prunes de l'empire!

La guerre, le camp de concentration, même les prunes, tout cela maintenant est chose du passé; restent nos actions de grâces à la divine Providence et notre gratitude envers tous ceux qui L'ont tant priée de nous sauver.

A la Crèche de la Miséricorde

La grande partie de cartes annuelle, organisée par les dames patronnesses de la Crèche de la Miséricorde, au profit des petits protégés, aura lieu jeudi, le 8 avril, à 2 heures, dans la salle de l'institution, 897 est, rue Lagauchetière.

LA SAINTE LITURGIE

ENCYCLIQUE

"Mediator Dei et hominum"

A nos Vénérables Frères les Patriarches, Primats, Archevêques, Evêques, et autres Ordinaires en paix et communion avec le Siège apostolique

PIE XII, PAPE

Vénérables Frères,
Salut et Bénédiction apostolique

(suite)

II. La liturgie, culte intérieur et extérieur

C'est un culte extérieur

L'ensemble du culte que l'Eglise rend à Dieu doit être à la fois intérieur et extérieur. Extérieur certes, car tel le requiert la nature de l'homme, composé d'une âme et d'un corps; car la Providence divine a voulu que "par la connaissance des réalités visibles nous soyons attirés à l'amour des réalités invisibles"; car tout ce qui vient de l'âme s'exprime naturellement par le moyen des sens; car ce ne sont pas seulement les individus, mais aussi la collectivité humaine, qui ont besoin de rendre leur culte à Dieu; celui-ci doit donc être social; ce qui est impossible si, dans le domaine religieux lui aussi, il n'existe pas d'assujettissements extérieurs et de manifestations extérieures; c'est enfin le moyen d'attirer particulièrement l'attention sur l'unité du Corps mystique, d'en accroître le zèle, d'en corroborer les forces et d'en intensifier l'action: "bien que les cérémonies ne contiennent en elles-mêmes aucune perfection, aucune sainteté, elles sont pourtant des actes extérieurs de religion, et par leur signification elles stimulent l'âme à la vénération du sacré, elles élèvent l'esprit aux réalités surnaturelles, nourrissent la piété, fomentent la charité, accroissent la foi, fortifient la dévotion, instruisent les âmes simples, font l'ornement du culte de Dieu, conservent la religion et distinguent les vrais chrétiens des faux et des hétérodoxes".

Mais il est surtout culte intérieur

Mais l'élément essentiel du culte doit être l'intérieur, car il est nécessaire de vivre toujours dans le Christ, de lui être tout entier dévoué, pour rendre en lui, avec lui et par lui, gloire au Père des cieux. La sainte liturgie requiert que ces deux éléments soient intimement unis, et elle ne se lasse jamais de le répéter chaque fois qu'elle prescrit un acte extérieur de culte. Ainsi, par exemple, elle veut "que ce que nous professons dans nos observances extérieures s'accomplisse réellement dans notre intérieur". Sans quoi, la religion devient assurément un formalisme inconsistant et vide. Vous savez, Vénérables Frères, que le Divin Maître juge indignes du temple sacré et n'hésite pas à les en chasser, ceux qui croient honorer Dieu par le seul don de phrases bien construites et par des poses théâtrales, et se persuadent pouvoir assurer parfaitement leur salut éternel sans déraciner de leur âme leurs vices invétérés. L'Eglise veut donc que tous les fidèles se prosternent aux pieds du Rédempteur pour lui professer leur amour et leur vénération; elle veut que les foules, à l'exemple des enfants qui, joyeux et chantants, allèrent à la rencontre du Christ le jour de son entrée à Jérusalem, chantent en choeur pour acclamer la gloire du Roi des rois et de l'Auteur souverain de tout bien, et pour lui témoigner leur reconnaissance; elle veut que de leurs lèvres sortent des prières, tantôt de supplication, tantôt de joie et de louange, afin d'expérimenter, comme les apôtres au bord du lac de Tibériade, l'aide de sa miséricorde et de sa puissance; ou bien, comme Pierre sur le mont Thabor, pour s'abandonner, eux-mêmes et tous leurs biens, au Dieu éternel, dans les mystiques transports de la contemplation.

Exagération de l'élément extérieur

C'est donc avoir une notion tout à fait inexacte de la sainte liturgie que de la regarder comme une partie purement extérieure et sensible du culte divin, ou comme une cérémonie décorative; ce n'est pas une moindre erreur de la considérer simplement comme l'ensemble des lois et des préceptes par lesquels la hiérarchie ecclésiastique ordonne l'exécution régulière des rites sacrés.

Qu'il soit donc bien entendu de tous qu'on ne peut dignement honorer Dieu si l'âme ne tend pas à la perfection de la vie, et que, pour faire parvenir à la sainteté, le culte rendu à Dieu par l'Eglise en union avec son Chef divin possède la plus grande efficacité.

Quand il s'agit du sacrifice de la Messe et des sacrements, cette efficacité provient surtout et avant tout de l'action elle-même *(ex opere operato)*. Si l'on considère ensuite l'activité propre de l'Epouse sans tache de Jésus-Christ, qui rehausse de ses prières et de ses cérémonies le sacrifice eucharistique et les sacrements, ou s'il s'agit des sacramentaux et des autres rites institués par la hiérarchie ecclésiastique, alors l'efficacité dépend surtout de l'action de l'Eglise *(ex opere operantis Ecclesiae)*, en tant que sainte et étroitement unie à son Chef dans toute son activité.

Théories nouvelles sur la "piété objective"

A ce propos, Vénérables Frères, Nous voudrions attirer votre attention sur les nouvelles théories touchant ce qu'on appelle la "piété objective"; tandant à mettre en relief le mystère du Corps mystique, la réalité effective de la grâce sanctifiante et l'action divine des sacrements et de la Messe, elles semblent vouloir amoindrir ou même passer sous silence la "piété objective" ou personnelle.

Dans les cérémonies liturgiques, et en particulier dans le saint Sacrifice de l'autel, il est bien vrai que l'oeuvre de notre rédemption se continue et que ses fruits nous sont appliqués. Le Christ nous sauve chaque jour dans les sacrements et à la Messe; par eux, il purifie sans cesse et il consacre à Dieu toute l'humanité. Ces actes ont donc une valeur "objective", qui nous fait vraiment participer à la vie divine de Jésus-Christ. C'est donc de la vertu divine, et non de la nôtre, qu'ils tirent leur efficacité puor unir la piété des membres à celle du Chef et en faire en quelque sorte une action de toute la communauté. Certains concluent de ces profonds arguments que toute la piété chrétienne doit se renfermer dans le mystère du Corps mystique du Christ, sans aucune considération "personnelle" ou "subjective"; ils estiment donc qu'il faut négliger les autres pratiques de religion non strictement liturgiques et accomplies en dehors du culte public.

Bien que les principes ci-dessus exposés soient excellents, tout le monde remarquera pourtant que ces conclusions sur les deux sorte de piété sont tout à fait fallacieuses, insidieuses et dommageables,

Nécessité de la piété subjective

Il est vrai que les sacrements et le sacrifice de la Messe ont une valeur intrinsèque en tant qu'ils sont les actions du Christ lui-même; c'est lui qui communique la grâce divine de Chef et la diffuse dans les membres du Corps mystique; mais pour avoir l'efficacité requise, il est absolument nécessaire que les âmes soient bien disposées. Ainsi, à propos de l'Eucharistie, l'apôtre Paul nous dit: "Que chacun s'éprouve soi-même, et qu'ainsi il mange de ce pain et boive de ce calice." C'est pourquoi l'Eglise, en termes expressifs et concis, nomme-t-elle "défenses de la milice chrétienne" tous les exercices de purification de l'âme, surtout durant le jeûne du Carême; ils représentent, en effet, les efforts actifs des membres qui veulent, avec l'aide de la grâce, adhérer à leur Chef, afin que, dit saint Augustin, "la source même de la grâce apparaisse dans notre Chef". Mais il faut remarquer que ce sont des membres vivants, doués de raison et de volonté personnelles; en approchant leurs lèvres de la source, ils doivent donc nécessairement s'emparer vitalement de l'aliment, se l'assimiler et écarter tout ce qui pourrait en empêcher l'efficacité. Il faut donc affirmer que l'oeuvre rédemptrice, indépendante en soi de notre volonté, requiert notre effort intérieur pour pouvoir nous conduire au salut éternel.

Nécessité de la méditation et des pratiques de piété

Si la piété privée et intérieure des individus négligeait le Saint Sacrifice de la Messe et les sacrements et se soustrayait à l'influx salvifique qui émane du Chef dans les membres, ce serait évidemment chose blâmable et stérile. Mais lorsque tous les exercices de piété non strictement liturgiques ne visent l'activit humaine que pour la diriger vers le Père des cieux, pour exciter efficacement les hommes à la pénitence et à la crainte de Dieu, pour les arracher à l'attrait du monde et des plaisirs, et réussir à les conduire par un dur chemin au sommet de la sainteté, alors ils ne méritent pas seulement Nos plus grands éloges, mais ils s'imposent par une absolue nécessité, car ils démasquent les écueils de la vie spirituelle, ils nous poussent à l'acquisition des vertus et ils augmentent l'ardeur avec laquelle nous devons nous consacrer entièrement au service de Jésus-Christ. La piété authentique, que le Docteur angélique appelle "dévotion" et qui est l'acte principal de la vertu de religion — acte qui met les hommes dans l'ordre, les oriente vers Dieu et les fait s'adonner librement à tous les exercices du culte divin, — cette piété authentique a besoin de la méditation des réalités surnaturelles et des pratiques de piété pour s'alimenter, s'enflammer, s'épanouir et nous pousser à la perfection. Car une juste conception de la religion chrétienne réclame qu'avant tout la volonté soit consacrée à Dieu et qu'elle exerce son influence sur les autres facultés de l'âme. Mais tout acte de volonté présuppose l'exercice de l'intelligence et, avant même que naissent le désir et le projet de se consacrer à Dieu dans le sacrifice de soi-même, il est nécessaire de connaître les raisons et les motifs qui commandent la religion, comme la fin dernière de l'homme et la grandeur de la majesté divine, le devoir de se soumettre au Créateur, les inépuisables trésors de l'amour dont Dieu a voulu nous enrichir, la nécessité de la grâce pour atteindre le but assigné, et la voie spéciale que la divine Providence a voulue pour nous, en nous unissant tous à Jésus-Christ notre Chef, comme les membres d'un corps. Et parce que les motifs de l'amour n'ont pas toujours de prise sur notre âme agitée par les mauvaises passions, il est fort opportun que la considération de la justice divine nous impressionne salutairement pour nous amener à l'humilité chrétienne, à la pénitence et à l'amendement.

Fruits concrets d'une vraie piété

Toutes ces considérations ne doivent pas être un vain rappel, mais tendre activement à soumettre nos sens et leurs facultés à la raison illuminée par la foi, à purifier notre âme pour l'unir chaque jour plus intimement au Christ, nous conformer toujours plus à lui et puiser en lui l'inspiration et la force divine dont elle a besoin, à être des stimulants toujours plus efficaces au bien, à la fidélité au devoir d'état, à la pratique de la religion, à l'exercice fervent de la vertu: "Vous, vous êtes au Christ, et le Christ est à Dieu." Que tout soit donc bien ordonné et "théocentrique", si nous voulons vraiment que tout soit dirigé à la gloire de Dieu par la vie et la vertu qui nous viennent de notre divin Chef: "Ainsi donc, Frères, puisque nous avons, par le sang de Jésus, un libre accès dans le sanctuaire, par la voie nouvelle et vivante, qu'il a inaugurée pour nous à travers le voile, c'est-à-dire à travers sa chair, et puisque nous avons un Grand Prêtre établi sur la maison de Dieu, approchons-nous avec un coeur sincère, dans la plénitude de la foi, le coeur purifié des souillures d'une mauvaise conscience, et le corps lavé dans une eau pure. Restons inébranlablement attachés à la profession de notre espérance... Ayons l'oeil ouvert les uns sur les autres pour nous exciter à la charité et aux bonnes oeuvres."

Harmonie et équilibre en les membres du Corps mystique

De là, résulte un harmonieux équilibre entre les membres du Corps mystique de Jésus-Christ. En nous enseignant la foi catholique, en nous exhortant à l'observation des commandements, l'Eglise prépare la route à son action proprement sacerdotale et sanctifiante; elle nous dispose à une contemplation plus intime de la vie du divin Rédempteur et nous conduit à une connaissance plus profonde des mystères de la foi, pour que nous y puisions une nourriture surnaturelle dont la force nous permette, avec l'aide du Christ, de progresser sûrement vers la perfection. Par ses ministres d'abord, mais aussi par ses simples fidèles remplis de l'Esprit de Jésus-Christ, l'Eglise cherche à faire pénétrer cet esprit dans toute la vie privée, conjugale, sociale et même économique et politique, afin que tous ceux qui portent le nom d'enfants de Dieu puissent plus facilement atteindre leur fin.

Cette activité privée des chrétiens et l'effort ascétique destiné à purifier l'âme stimulent l'énergie des fidèles et les disposent à participer dans de meilleures dispositions au Saint Sacrifice de la Messe, à recevoir les sacrements avec plus de fruit, à célébrer les rites sacrés de façon à en sortir plus généreux et plus forts, pour la prière et l'abnégation chrétienne, à répondre activement aux inspirations de la grâce prévenante et à imiter chaque jour davantage les vertus de notre Rédempteur; ils ne seront pas les seuls à en profiter, mais avec eux tout le corps de l'Eglise, dans lequel tout le bien qui se fait dérive de la vertu du Chef et sert finalement au bien de tous les membres.

Accord entre l'action divine et la coopération humaine

Il ne peut donc y avoir, dans la vie spirituelle, aucune opposition ou contradiction entre l'action divine, qui infuse la grâce dans les âmes pour continuer notre rédemption, et l'active coopération de l'homme, qui ne doit pas rendre vaine la grâce de Dieu; entre l'efficacité du rite extérieur des sacrements, qui provient de leur valeur intrinsèque *ex opere operato* et le mérite de celui qui les administre ou les reçoit *ex opere operantis;* entre les prières privées et les prières publiques; entre la morale et la contemplation; entre la vie ascétique et la piété liturgique; entre la juridiction et le magistère légitime de la hiérarchie ecclésiastique, d'une part, et le pouvoir sacerdotal proprement dit, qui s'exerce dans le saint ministère, d'autre part.

Pour de graves motifs, l'Eglise prescrit aux ministres de l'autel et aux religieux de s'adonner, aux temps marqués, à la méditation, à l'examen et amendement de la conscience, et aux autres exercices spirituels, parce que destinés d'une manière particulière à remplir les fonctions liturgiques de la Messe et de la louange divine. Sans doute la prière liturgique, du fait qu'elle est la prière publique de l'Epouse de Jésus-Christ, a une dignité supérieure à celle des prières privées; mais cette supériorité ne veut nullement dire qu'il y ait, entre ces deux sortes de prières, contradiction ou opposition. Inspirées par un seul et même esprit, elles tendent, ensemble et d'accord, au même but, jusqu'à ce que le Christ soit formé en nous, et devienne tout en tous".

(à suivre)

Le Maître Général des Dominicains en visite chez les Franco-Américains

Le révérendissime Père Emmanuel Suarez, O.P., S.T.M., J.U.D., de Rome, Maître Général de l'Ordre des Prêcheurs, visitera en Amérique, au cours du mois de mars, les collèges, séminaires, paroisses, couvents et prieurés de son Ordre. Accompagné d'autres Dominicains éminents, le Maître Général visitera d'abord la paroisse et le couvent de Sainte-Anne de Fall River et se rendra ensuite au *Providence College*, où il sera reçu dimanche, le 7 mars prochain. Il visitera aussi probablement la paroisse dominicaine SS. Pierre et Paul, de Lewiston, Maine.

Le T.R.P. Suarez est un linguiste accompli, parlant couramment l'espagnol, l'allemand, le français, l'anglais et l'italien.

Salaires d'instituteurs qui ont triplé

Les Trois-Rivières, 28 (D.N.C.) — Le total des salaires payés aux instituteurs laïcs à l'emploi de la Commission des écoles catholiques des Trois-Rivières a presque triplé entre les années 1933-34 et 1946-47, et celui des institutrices a presque quadruplé durant la même période de temps.

En 1933-34, 50 institutrices ont reçu un salaire global de $26,572.80 et 25 instituteurs, un salaire global de $35,150. Ce qui a donné une moyenne de $531.46 dans le premier cas et de $1406 dans le second.

En 1946-47, 69 institutrices ont reçu un salaire moyen de $1,394.15 et global de $96,196.14, alors que 32 institutrices touchaient en moyenne $2,470.19 et au total $175,242.50.

L'année scolaire 1947-48 coûtera plus cher encore, si l'on y ajoute la hausse de salaire moyenne de $125 pour les institutrices et de $225 pour les instituteurs, hausse de salaire accordée par le tribunal d'arbitrage.

Le "Lady Grey" aux Trois-Rivières

Les Trois-Rivières, 28 (D.N.C.) — Le brise-glace *Lady Grey* est arrivé dans notre ville hier pour aider le N. B. *McLean*, dans son travail saisonnier sur le fleuve St-Laurent. Au cours de l'après-midi, les deux brise-glace ont travaillé à l'extrémité ouest du port à briser une batture qui s'est détachée de la rive nord.

Le N. B. *McLean* était rendu à la traverse de Nicolet, quand il a dû rebrousser chemin pour venir lutter ocntre cette batture.

L'EAU DE PUITS

Une simple goutte d'eau peut contenir en germe la maladie et la mort. Nous devons consommer une eau pure. A la campagne et dans les petits villes, la plupart des familles ont leur propre système d'approvisionnement en eau. Et si l'eau n'est pas bonne, toute la famille est en danger. Une gorgée d'eau contaminée peut donner la fièvre typhoïde ou la dysenterie. La purification de l'eau ne coûte pas cher, en comparaison des maux qu'elle évite.

Retraites fermées

Policiers — Pompiers	1er mars au 4 mars
Instituteurs	5 mars au 7 mars
Fédération des Fabricants de Produits Laitiers	7 mars au 10 mars
Postes — Tramways	11 mars au 14 mars
Association prof. des industriels	14 mars au 17 mars

VILLA SAINT-MARTIN
sous la direction des Pères Jésuites
Pour retenir une chambre, tél. : BY. 2866

Pour la FRANCE
Voyagez par le paquebot

SOBIESKI
Rapide, moderne
Directement à Cannes

DEPARTS de NEW-YORK	RETOUR de CANNES
*30 mars	18 avril
3 mai	21 mai
4 juin	22 juin

Départs mensuels réguliers par la suite
*CABINES DE CHOIX DISPONIBLES
RESERVEZ DES AUJOURD'HUI chez votre agent de voyages
GDYNIA AMERICA LINE CANADA LTD
609A Drummond Bldg, Montréal, Qué.

Combien de ces dollars avez-vous?

Aujourd'hui, un dollar peut être *nuisible* ou *utile*.

S'il est dépensé en concurrence avec beaucoup d'autres dollars dans l'achat de marchandises rares, il tend à *faire monter* les prix, et il devient *nuisible*.

Mais s'il est placé dans l'assurance-vie, en prévision de besoins futurs, il ne fait pas concurrence à d'autres dollars. De fait une partie de ce dollar est placée dans des fermes, des industries et des travaux de construction, contribuant ainsi à produire plus de marchandises et, par le fait même, à faire baisser les prix. Dans ces circonstances, le *dollar est utile*.

Il est vraiment heureux que plus de deux cent cinquante millions de ces dollars utiles de l'assurance-vie viennent chaque année combattre la hausse des prix!

Ainsi, quand vous achetez de l'assurance-vie pour la protection de votre avenir et de celui de votre famille, vous contribuez à la stabilisation du coût de la vie.

Un message des compagnies d'assurance-vie au Canada et de leurs agents

Tout bon citoyen possède de l'ASSURANCE-VIE

L-647BF

CARTES D'AFFAIRES

COLLECTION

COLLECTION AU POURCENTAGE
Comptes collectés partout pour institutions religieuses, pensionnats, couvents, collèges, hôpitaux, etc. Meilleurs taux.
Bureau de Collection de Montréal
437, rue St-Vincent, ch. 5, LA. 2720

CINEMATOGRAPHIE

AMATEURS DE CINÉMA
La plus grande librairie de films 8 et 16 mm. silencieux en location au Canada.
Projecteurs, écrans, lampes, ciment, etc.
ACCESSOIRES DE CINEMAS LYRIC
WILFRID PICARD, prop.
6981 Christophe-Colomb CR. 5130

DACTYLOGRAPHES

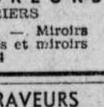

Réparations, location, ventes de dactylographes, machines à chèques, etc. Assortiment complet de papier carbone et rubans. Accessoires de bureau.
Canada Dactylographe Enr.
44 ouest, rue St-Jacques, Montréal
Tél. HArbour 6968 R.-T. Armand

oyal — Remington — Underwood — L. C. Smith, Corona silencieux, régulier et portatif. Protecteurs de chèques, duplicateurs, calculateurs et machines à additionner. Vente et

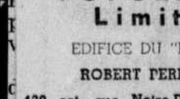

rvice, échange, location, achat.
N. MARTINEAU & FILS
entre Vitré et Lagauchetière) BE. 2319

DETECTIVES

Travail secret et confidentiel
REEVES
DETECTIVE AGENCY
24 ANS D'EXPERIENCE.
Hommes et femmes entraînés aux affaires commerciales, industrielles, questions matrimoniales, personnes disparues, gardes.
Licenciée et garantie
1426 Bishop MA. 2459

ENCADREURS

Wisintainer & Fils
908, BOULEVARD ST-LAURENT
LES ENCADREURS
MANUFACTURIERS
Moulures — Cadres — Miroirs
Réparations de cadres et miroirs
LAnc. 2264

IMPRIMEURS GRAVEURS

Téléphone : ★BElair 3381
L'IMPRIMERIE POPULAIRE Limitée
EDIFICE DU "DEVOIR"
ROBERT PERREAULT
430 est, rue Notre-Dame, Montréal

LAITERIE

CH. 6088 — 2599 Holt, ROSEMONT
LAITERIE
Rosemont Enrg
Laiterie canadienne-française
A. Patenaude, propriétaire

REMBOURREURS-MATELASSIERS

REMBOURREURS-MATELASSIERS
BOYER LIMITEE
Spécialités: meubles et matelas sur commande ainsi que réparations. Estimés gratuits sur demande.
3886, Henri-Julien PL. 1112

SALLE A MANGER

HOTEL PLAZA
Cuisine recherchée
Vin et Bière
Alex. JULIEN
propriétaire
446, Place Jacques-Cartier
MA. 9331

Il n'y a rien de mieux que le chapelet : Notre Madonna

VENDUS PARTOUT PAR LES MEILLEURS MAGASINS—IL N'Y A RIEN DE MIEUX
VOICI LE SCEAU QUI GARANTIT L'ART ET LA QUALITE
MADONNA JEWELLERY MFG. REG'D.
460 ST. CATHERINE ST. W. MONTREAL

TISSUS

Les Fils d'Adrien Fournier
OULLINS Maison fondée en 1843 FRANCE
TISSUS POUR COMMUNAUTES RELIGIEUSES
Représentant
G. C. de B. LEPROHON
10179 Jacob, Montréal 12

PLUS FORTE CONSOMMATION DE LAIT HOMOGENEISE AU CANADA

D'après un rapport publié récemment par MM. E. G. Hood et A. H. White, de la division de la bactériologie et des recherches sur l'industrie laitière, service scientifique du ministère fédéral de l'Agriculture, les ventes de lait liquide homogénéisé au Canada ont fortement augmenté en ces quinze dernières années.

On emploie surtout le lait homogénéisé dans les mélanges à crème glacée, le lait chocolaté et le lait de beurre artificiel.

Le rapport déclare en outre que, d'après une enquête effectuée à 132 établissements laitiers au Canada en 1947, le lait en nature homogénéisé se vend maintenant dans les grandes villes de toutes les provinces, sauf dans les provinces maritimes, et que sa vogue croît constamment auprès du public. Environ 20 p. 100 des établissements signalent de 60 à 85 p. 100 des ventes de détail sous forme de lait homogénéisé.

L'homogénéisation ne produit apparemment que peu d'effet sur le goût et la qualité de conservation. Quelque 64 p. 100 des établissements ayant fait rapport effectuent l'homogénéisation avant la pasteurisation, mais dans la plupart des cas, on fait l'homogénéisation à la température de 120°F. et plus.

La sédimentation est encore l'une des principales défectuosités du lait homogénéisé, mais elle s'accuse rarement lorsqu'on a recourt à la clarification mécanique. C'est au printemps et en automne surtout qu'elle se produit.

D'après les renseignements reçus, l'homogénéisation proprement dite n'exerce que peu ou point d'effet sur le dénombrement normal des bactéries sur plaque, qu'elle ait lieu avant ou après la pasteurisation.

OBJECTIFS DE LA PRODUCTION DE CEREALES POUR 1948

Augmentation des étendues en culture

Dans une causerie donnée au Réveil rural, M. André Auger, chef du service de la grande culture, à Québec, a tracé un programme de production végétale susceptible de satisfaire aux besoins d'un cheptel dont les produits sont de plus en plus en demande sur les marchés intérieurs et extérieurs. Nous désirons en souligner l'un des passages les plus importants.

Le conférencier précise ce que nous devrions récolter en céréales, dans Québec, pour maintenir nos productions animales à un niveau permettant aux producteurs de profiter des marchés accessibles, tout en réduisant au minimum nos importations de grains alimentaires.

Selon l'auteur, nous devrions viser à obtenir 43,500,000 minots d'avoine sur 1,450,000 acres. La production de l'orge devrait doubler et atteindre 7,500,000 minots sur 250,000 acres. Enfin, la production des grains mélangés devrait être portée à 16,000,000 de minots sur une superficie de 500,000 acres.

Ces objectifs ne devraient affecter en rien la production de maïs à ensilage et des racines fourragères. Quant aux betteraves à sucre, leur production devrait être portée à 10,000 acres tandis que celle du lin à filasse devrait remonter à 10,000 ou 12,000 acres.

On notera que les récoltes en céréales prévues supposent des rendements de trente minots à l'acre pour l'avoine et l'orge et de 32 minots pour les grains mélangés.

Pour atteindre ce but, poursuit M. Auger, il faudra diminuer, dans certains cas, la superficie consacrée aux pâturages et faire produire davantage ce qui sera conservé. Il faudra également rajeunir, par le labour, les prairies trop vieilles. De plus en plus, le marché d'exportation demande du foin de trèfle et de luzerne. Les vieilles prairies ne peuvent en donner. Quelque ambitieux que ce programme puisse paraître, il ne reste pas moins en parfait accord avec nos besoins.

VALEUR ET RENDEMENT DES GRANDES CULTURES EN 1947

Estimation revisée par le bureau fédéral de la statistique

La valeur brute des principales grandes cultures des fermes canadiennes en 1947 est estimée à l'heure actuelle à $1,315 millions. Cette valeur brute est la cinquième en importance depuis l'inauguration de la série en 1908. Les cultures qui contribuent le plus à cette valeur totale sont le blé avec $398 millions; le foin et le trèfle, $242 millions; l'avoine, $190 millions; et l'orge, $124 millions. Les valeurs des cultures de pommes de terre, de graine de lin et seigle et de luzerne, sont estimées à $92, $64, $42 et $39 millions respectivement, tandis que les autres évaluées à $123 millions contribuent le reste.

En 1947, les valeurs totales, en millions, par province sont les suivantes: Saskatchewan $343; Ontario, $277; Alberta, $273; Québec, $162; Manitoba, $145; Nouveau-Brunswick, $41; Colombie canadienne, $31; Nouvelle-Ecosse, $22; et Ile du Prince-Edouard, [illegible].

Message important

AUX

LECTEURS DU DEVOIR

A partir du premier mars, le prix de vente du *Devoir* sera porté à cinq cents le numéro. Il y a déjà plus d'un an que la Direction du *Devoir* songe à prendre cette décision. Elle l'a ajournée de mois en mois, mais elle doit aujourd'hui se résigner à l'inévitable.

Durant les deux dernières années le prix de presque tous les quotidiens du Canada et des Etats-Unis a été porté à cinq cents. En dehors de la province de Québec, le quotidien à trois cents est disparu, sauf deux à Toronto et un à Ottawa.

Notre décision est pleinement justifiée par la hausse rapide du coût de production. Les chiffres suivants suffiront sûrement à convaincre les plus incrédules.

	1944	1948
A) SALAIRE DES TYPOGRAPHES	Semaine de 45 hres: $40.05	Semaine de 40 hres: $61.00
B) PRIX DU PAPIER-JOURNAL	$54.00 la tonne, plus 8% de taxe fédérale	$86.00 la tonne plus 8% de taxe fédérale
C) COUT DE LA REDACTION	1944 = 100%	1948 = 155%
D) COUT TOTAL DE PRODUCTION DU JOURNAL	Janvier 1944 = 100%	Janvier 1948 = 153%

Ces chiffres justifient donc pleinement l'augmentation qui deviendra en vigueur le premier mars. Nous ne faisons d'ailleurs que suivre avec un retard de deux ans la voie déjà prise par tous les journaux canadiens et américains. Pour le moment l'abonnement annuel reste à six dollars.

LE DEVOIR

430 est, rue Notre-Dame — Montréal

PRIX DES OEUFS ET DE LA VOLAILLE

Le marché des oeufs s'est maintenu ferme cette semaine et à des niveaux légèrement plus élevés sur toutes les catégories. Le volume des arrivages demeure suffisant pour faire face aux besoins locaux et la demande, bonne au début, reste soutenu aux nouveaux prix. Les ventes aux détaillants ne sont que passables car ceux-ci ont diminué leurs achats.

On cote les expéditions triées sur place aux cours suivants, caisses gratuites: Catégorie A Gros 44-45, Moyens 41½-42, Poulettes 40½, Catégorie B 39-40, Catégorie C 30-32.

Les prix du gros aux détaillants pour les oeufs en vrac sont comme suit: Catégorie A Gros 47-49, Moyens 45-47, Poulettes 43-44, Catégorie B 43-45, Catégorie C 33-35.

Voici les prix du détail aux consommateurs: Catégorie A Gros 51-57, Moyens 49-54, Poulettes 46-49, catégorie B 46-49, Catégorie C 35-39.

Il n'y a à peu près pas de changement à signaler sur le marché des volailles abattues. Les envois sont très faibles mais la demande est toujours bonne pour les gros oiseaux. Les ventes se font presque exclusivement aux dépens des stocks d'entrepôt, vu que les arrivages sont des plus restreints.

Les commerçants offrent les prix suivants aux expéditeurs pour les volailles en boîtes, livrées: poulets de 4 livres et au-dessus, catégorie spéciale de lait 38-42, A de lait 37-41, B de lait 35-39, Catégorie B 31-37, Catégorie C 22-26; au-dessous de 4 livres, Catégorie spéciale de lait 35-39, A de lait 34-38, B de lait 32-36, Catégorie B 30-34, Catégorie C 18-21; poulets de gril 2 livres et plus, Catégorie A de lait 35-43, B de lait 33-41, Catégorie B 29-39; poules au-dessus de 4 livres, Catégorie A 26-30, Catégorie B 24-28, Catégorie C 14-18; au-dessous de 4 libres, Catégorie A 22, Catégorie B 29, Catégorie C 10-11.

Les livraisons de volailles vivantes ont encore régressé et les approvisionnements sont acheminés facilement vers le commerce de détail. Les grosses poules jouissent d'une excellente demande et les prix ont tendance à monter, de façon générale. Les poules non comprises, les recettes se limitent à un petit nombre de poulets de gril.

Des courtiers aux grossistes les volailles vivantes obtiennent les prix suivants: poules de 5 livres et plus 28-30, 4 à 5 livres 26-28, moins de 4 livres 16-22; poulets de gril de tous poids 31-33. Les prix payés aux expéditeurs sont de un à deux cents plus bas.

Goldvue Mines

Le Curb de Montréal a appris de Goldvue Mines Limited l'achat par Torny Financial Corporation Limited de 50,000 actions du capital-actions, à 15 cents par action. Les actions demeurant sous option comprennent: 150,000 actions à 15 cents; 250,000 à 20 cents et 225,000 actions à 25 cents par action. Le nombre d'actions en cours dans le moment s'élève à 3,362,005 tandis que le trésor en compte 637,995.

Centremaque Gold Mines

Centremaque Gold Mines Limited a informé le Curb de Montréal qu'une prolongation additionnelle de temps, de 60 jours, a été accordée à Federal Trading & Agency Limited sur son option sur 200,000 actions à 15 cents par action, et que ce délai s'étendra également aux options subséquentes.

Personne n'administrera une succession avec plus de sécurité que la Fiducie: l'institution est précisément née du besoin de combler les déficiences du fiduciaire individuel. Nommez-la votre administratrice dans votre testament. Les quelque $23,000,000.00 qu'elle gère présentement sont constitués de plus de petites fortunes que de grandes. Et c'est logique: qui a moins risque moins.

SOCIÉTÉ NATIONALE DE FIDUCIE

411 O.S.-Jacques, Montréal, HA.3291

Les magnats américains de l'auto Henry Kayser (à gauche) et Joe Fraser, photographiés au moment de leur initiation comme membres du club des "Saints et des Pêcheurs", à New-York. En ce moment le "pêcheur" Fraser poursuit le "saint" Kayser avec une fourche, ce qui fait partie des cérémonies obligatoires de réception dans le club.

Nombre de bestiaux qu'un wagon régulier doit contenir

Par J.-E. Bisson, agronome, gérant de la Coopérative canadienne de bétail

Nous avons reçu dernièrement des wagons surchargés d'animaux dont l'un, entre autres, contenait dix porcs morts et cinq blessés. Ces sujets sont arrivés morts ou blessés, parce qu'on avait mis 15 à 20 porcs de trop dans le wagon, que l'on n'avait pas recouvert le plancher du wagon de litière et peut-être aussi parce que quelques-uns d'entre eux avaient été chargés en mauvais état.

C'est dans le but d'éviter de pareilles pertes que nous nous permettons aujourd'hui de rappeler le nombre d'animaux que l'on doit faire entrer dans un wagon de dimensions ordinaires.

Les précisions que nous fournissons s'appliquent aux wagons réguliers à claire-voie de 36 pieds de long, mais non aux wagons fermés (box cars) ou d'autres de plus grandes dimensions.

Nous avons déjà demandé de bien remplir les wagons pour ne pas payer de fret sur une pesanteur plus élevée que celle des animaux et pour réduire les dépenses de transport à leur minimum, parce que les chargements incomplets ne sont pas économiques; cela ne veut pas dire qu'il faille surcharger. S'il n'est ni pratique ni économique d'envoyer des wagons à moitié vides, il l'est encore moins d'y faire entrer trop d'animaux, si l'on en juge par les pertes que nous avons constatées dernièrement.

Pour les expéditions faites à une distance inférieure à 200 milles, la pesanteur minimum exigée par les chemins de fer est de 10,000 livres pour toutes les espèces d'animaux, c'est-à-dire que si le wagon ne contient 8,000 ou 6,000 livres, il faut quand même payer le fret sur un minimum de 10,000 livres. Mais si le point de chargement est à plus de 200 milles, la pesanteur minimum varie alors avec chaque espèce d'animaux. Elle est de 14,000 livres pour les veaux et les moutons, de 16,000 livres pour les porcs et de 20,000 livres pour les bêtes à cornes, même s'il n'y en a qu'une dans un wagon mixte. Ici le fret est calculé sur 14,000 livres, 16,000 livres ou 20,000 livres, suivant le cas, même si le wagon contient une pesanteur moindre.

Pour votre gouverne, voici le nombre de sujets que l'on peut mettre dans un wagon, suivant leur poids et leur espèce. Un wagon ordinaire peut facilement contenir:

BETAIL — 22 bêtes à cornes de 1200 livres, 24 bêtes à cornes de 1100 livres; 26 bêtes à cornes de 1000 livres; 28 bêtes à cornes de 900 livres, 30 bêtes à cornes de 800 livres.

VEAUX — 85 veaux pesant en moyenne 140 livres, 110 à 115 veaux de 100 livres ou moins.

MOUTONS — 75 moutons de 150 livres chacun, 85 moutons de 125 livres chacun, 95 agneaux de 100 livres chacun, 105 agneaux de 75 à 85 livres.

PORCS — Normalement 80 porcs de 200 livres, en réduisant le nombre de 10 à 25% suivant la température.

Si l'on n'expédie que des truies, il ne faut pas en mettre plus que 35 à 40 dans le wagon.

Si l'on charge des truies et des porcs réguliers en même temps, l'on doit donner autant d'espace à chaque truie qu'à trois porcs de 200 livres, c'est-à-dire que dix vieilles truies prennent autant de place que 30 porcs de marché, et si l'on en ajoute 50 autres, on aura un chargement complet.

Notons ici que les truies doivent toujours être séparées des autres porcs par une cloison solide, de même que les autres animaux d'espèces différentes.

Il est à remarquer que les indications susmentionnées s'appliquent aux wagons qui ne contiennent qu'une seule espèce animale, mais non aux wagons mixtes, en renfermant plusieurs. Dans ce dernier cas, il faudra en réduire le nombre parce qu'on ne peut loger dans le même espace autant d'animaux de catégories différentes que lorsqu'il y en a qu'une seule.

Une autre précaution qui n'est pas à négliger, c'est de couvrir le plancher du wagon d'une litière abondante qui garde les animaux propres, évite les blessures et les mortalités qui sont toujours fort coûteuses. Nous vous recommandons de réserver les wagons à l'avance afin que la compagnie de chemin de fer puisse les mettre à votre disposition au moment propice.

En vous en tenant à cette directive, vous pouvez être assurés d'éviter la plupart des accidents qui surviennent en cours de route à ceux qui ne prennent pas les précautions voulues.

Réorganisation de la Société pomologique

La Société pomologique sera réorganisée sur des bases plus efficaces afin de répondre aux besoins sans cesse grandissants de ses membres. Les directeurs élus auront à organiser un secrétariat avec un secrétaire permanent. La cotisation annuelle a été portée à $5.00 pour les propriétaires de vergers de moins de 500 arbres et à $10.00 pour les propriétaires de plus de 500 pommiers. C'est là une des décisions importantes prises par les pomiculteurs réunis en assemblée générale annuelle à Montréal, sous la présidence de M. R. Thomson, d'Abbotsford. Le projet a été voté par 85 p.c. des congressistes.

Les délégués demandent que les techniciens en culture fruitière commencent, dès le début de mars, à guider les pomiculteurs dans leurs travaux de taille. Ils prient les autorités du Ministère fédéral de l'Agriculture d'accorder l'inspection de la mouche de la pomme aux pomiculteurs du Québec qui en feront la demande pour fin d'exportation.

Ils demandent au gouvernement provincial: création d'un office provincial des marchés des produits agricoles pour améliorer la distribution et l'écoulement des produits; classification obligatoire des pommes; addition à la loi des produits agricoles d'une catégorie comprenant les pommes pour fins industrielles; encouragement à la création d'industries pomicoles nouvelles suggérées par la Société.

Les pomiculteurs ont choisi leurs officiers pour l'année. M. L. Fontaine, président et M. F. Stevenson, vice-président. Les directeurs sont MM. Hudon, C. Pelletier, Mme Jules Simard, M. M. W. J. Tawse, J.-E. Duchesne, N. C. Standish, Rév. P. Fernand, O.C.R., G. Beaudin, Nap. Morin, J.-N. Petit, G.-A. Baillargeon, H. Laberge, C. Petch, J.-M. Gallepsie.

A la Caisse populaire de Saint-Sévère

Les Trois-Rivières, 28 (D.N.C.) — M. Majorique Boisclair a été réélu président du conseil d'administration de la caisse populaire de St-Sévère. M. Elphège Gélinas a été élu directeur de ce même conseil pour succéder à M. Arthur Desaulniers. Au conseil de crédit, M. Philippe Chaine a été réélu directeur pour un second terme d'office. M. Wilfrid Lemay a été remplacé, au conseil de surveillance par M. Arthur Lacerte. M. Philippe-E. Gélinas et Mlle Cécile Gélinas ont été nommés respectivement gérant et gérante.

El Sol Gold Mines

El Sol Gold Mines Limited a notifié le Curb de Montréal qu'elle se propose de conclure un nouvel accord avec Federal Trading & Agency Ltd et de lui vendre 100,000 actions, marché ferme, à 20 cents par action, le tout payable $5,000 par mois à commencer du 1er mars 1948; elle accordera des options sur ce qui suit:

100,000	actions à	20 cents
200,000	" "	25 "
200,000	" "	30 "
300,000	" "	35 "
300,000	" "	40 "
200,000	" "	50 "
200,000	" "	60 "
200,000	" "	70 "

ces actions devant être payées au taux de $10,000 par mois à commencer du 1er juillet 1948; pourvu que toutes les actions soient achetées et payées en dedans de 18 mois.

Price Brothers

Les registraires pour Price Brothers & Company Limited ont avisé la Bourse de Montréal qu'il y avait, au 20 février 1948, 547,181 actions ordinaires en circulation.

LE MARCHE DES ANIMAUX DE BOUCHERIE

Il y avait en vente sur les deux marchés du bétail de Montréal cette semaine: 923 bêtes à cornes, 111 moutons et agneaux, 5015 porcs et 1602 veaux. En plus, 233 bêtes à cornes furent consignées aux maisons de salaison.

Les transactions de cette semaine sur les bêtes à cornes, les moutons et agneaux furent actives et les prix demeurèrent stables. Les porcs et les veaux se vendirent lentement. Les prix des porcs étaient fermes et des veaux baissèrent de $2.00 à $3.00 du cent livres.

Les bons bouvillons rapportaient $15.00 à $16.00; les moyens $13.00 à $14.50 et les communs aussi bas que $10.00. Les taures variaient entre $9.00 et $15.00. Les bonnes vaches se vendirent de $11.00 à $12.00, quelques, ventes à $12.50; les moyennes, $9.50 à $10.50 et les commuens $8.25 à $9.50. Les animaux pour la mise en conserve donnaient de $6.00 à $8.00, la majorité des ventes entre $7.00 et $8.00. Les bons taureaux se vendirent de $11.00 à $12.50 et les communs $8.50 à $11.00.

Les transactions sur les veaux s'effectuèrent lentement. Les veaux d'herbe ne furent pas en bonne demande. Les veaux de lait variaient entre $15.00 et $22.00. La majorité des veaux se vendirent en lots mélangés de $20.00 à $21.00. Les veaux d'herbe, $9.00 à $11.00, la plupart entre $10.00 et $11.00.

La majorité des agneaux offerts étaient des béliers et des agneaux de mauvaise qualité, vendus sur une base non classifiée de $15.00 à $16.00. Vendus séparément les agneaux communs rapportèrent $10.00 à $12. Les moutons, $4.00 à $9.00.

Les transactions sur les porcs lundi furent très lentes. A la fin de la journée, 400 porcs furent vendus à $28.75 pour la catégorie A et environ 600 porcs à $29.00. Mardi et mercredi, toutes les ventes s'enregistrèrent sur une base de $29.00 pour la catégorie A. Les truies variaient entre $19.00 et $21.00 selon le poids et la qualité.

Activité économique dans la région montréalaise

Le commerce continue d'être très actif dans la région et les acheteurs semblent fortement attirés par les ventes d'inventaires et les ventes à rabais. Dans le commerce d'épicerie la demande est excellente et les approvisionnements suffisants. On note une forte augmentation de la demande d'automobiles usagées. Avec l'ouverture prochaine des grandes routes, on prévoit des ventes très considérables. Dans le domaine des amusements, les théâtres et cinémas font de bonnes affaires, mais les clubs de nuit ont perdu la popularité qu'ils ont connue pendant la guerre. Les paiements continuent de se faire assez régulièrement, mais on remarque des retards de plus en plus fréquents et des difficultés de plus en plus grandes chez les acheteurs. Au cours de la semaine dernière, cinq faillites commerciales ont été consommées dans la région avec un passif de $249,428. Pour la même période de l'an dernier, on avait enregistré une seule faillite commerciale avec un passif de $1892.

Beau succès d'un troupeau laitier

Les Trois-Rivières, 28 (D.N.C.) — Un troupeau laitier composé de neuf vaches a rapporté à son propriétaire, M. Camille-A. Lacerte, de St-Sévère, comté de Maskinongé, la jolie somme de $1206.54 en dix mois. Si on répartit cette somme on arrive à une moyenne de $134.06 par tête.

UNE NOUVELLE VARIETE DE BLE POUR L'EST DU CANADA

Le blé Cascade permettra aux cultivateurs d retirer de leurs cultures un plus fort rendemer

Les cultivateurs peuvent maintenant se procurer un nouveau blé de printemps, nommé Cascade, créé spécialement par la division des Céréales de la ferme expérimentale centrale à Ottawa, pour être cultivée dans l'est du Canada. Le ministère fédéral de l'Agriculture a annoncé que la division des Céréales offre en vente une quantité limitée de cette semence pour les semailles, ce printemps.

Le Cascade est un blé blanc, semi-dur, sans barbe, et au cours des quelques dernières années, il a donné d'excellents rendements au cours d'essais rigoureux. Il a remporté le premier prix à l'Exposition Royale d'hiver de 1947, de même qu'à l'Exposition d'hiver d'Ottawa l'année dernière, et le 4e prix à l'Exposition internationale des grains et du foin de 1947 à Chicago. Cette variété est un autre triomphe ajouté à la longue liste des succès déjà remportés par les hybridistes du service des Fermes expérimentales, ministère fédéral de l'Agriculture.

Le premier croisement effectué en vue de la création du Cascade a été fait entre une variété de printemps, blanche, qualité A, et le Pacific Bluest une variété à faible teneur protéine. Il en est résulté famille comprenant un cert nombre de types blancs à ten protéique relativement fai Cependant, aucun d'entre n'était résistant à la rouille. a donc effectué des croisem avec le type rustique, résist à la rouille, appelé C-26-59. et aussi avec l'Onas, possé certaines qualités qu'on désir transmettre à la nouvelle va té.

De tous ces blés, un cert nombre de sélections très p metteuses ont été isolées et s mises à des essais rigoureux. sélection 2780A a ensuite comparée avec les blés Hur Coronation II et Regent 975. les trois principales variétés blé de printemps de l'est du C nada. Au cours des essais eff tués à six stations expérimen les annexes dans l'est du Ca da, ainsi qu'à la ferme expé mentale centrale, Ottawa, on constaté que la Cascade est variété qui donnait le plus g rendement.

Importation des oeufs de dindes des Etats-Unis

Les règlements visant la régie provisoire des importations, établis en application du décret C. P. 4678, interdisent l'importation d'oeufs au Canada (article 16 du tarif).

Cependant, afin de compléter les approvisionnements nationaux, on a décidé de permettre l'importation d'une quantité allant jusqu'à 250,000 oeufs de dindes pour fins d'incubation, par permis spécial, en vue d'améliorer les troupeaux de reproduction. Les permis seront délivrés conformément aux recommandations du ministère fédéral de l'agriculture, qui accordera des contingents aux personnes ou régions qui en ont le plus besoin.

Les demandes de permis d'importation devront être adressées à K.W. Taylor, sous-ministre adjoint, ministère des finances, 490, rue Sussex, Ottawa. Chaque fournisseur devra se munir d'un permis distinct. Les renseignements suivants sont nécessaires pour qu'on puisse délivrer un permis:

1 — Nom et adresse de l'expéditeur.

2 — Quantité totale d'oeufs et période pendant laquelle ces oeufs seront importés.

3 — Le prix par oeuf et la valeur totale en dollars canadiens.

4 — Port douanier où l'expédition sera dédouanée.

5 — Nom et adresse du consignataire.

6 — L'assurance que les dindonneaux produits serviront à améliorer les troupeaux de reproduction.

7 — La preuve que le fournisseur des Etats-Unis pourra expédier le nombre d'oeufs commandé aux dates mentionnées.

8 — La quantité totale d'oeufs de dindes que vous avez importée des Etats-Unis en 1947.

On peut se procurer des formules de demande E.C.-5 aux bureaux de la douane et il faut les remplir en triples exemplaires.

Alger Gold Mines

Le Curb de Montréal vient d'être avisé par Alger Gold Mines Ltd que Verona Rock Products n'a pas l'intention d'exercer l'option, consentie pour le 15 avril 1948, sur 99,994 actions du capital-actions à 15 cents par action.

Cons. Central Cadilla

Consolidated Central Cadi Mines Limited a laissé savoir Curb de Montréal qu'ils ont çu paiement de 100,000 actio à 15 cents par action en ver de l'accord écrit et option daté du 3 novembre 1947 av Dunlo Investers Limited. tions encore sous option: 32.0 actions à 17½ cents; 100,0 à 21 cents et 95,000 actions 30 cents l'action. Les actions cours sont présentement nombre de 3,797,900 et il y a 702,100 dans le trésor.

M. Gordon W. McCLEAN, vice-président de Lovell & Christmo (Canada) Ltd., qui vient d'être élu président de "Montreal Provision Trades Association", (succursale de Montreal Board of Trade).

AVIS LEGAL

Province de Québec,
District de Montréal
No 259199

Cour Supérieure

HARRY BUHERA, ouvrier, des cité et district de Montréal,
Demandeur
vs
OLGA YUROWYCH, fille majeure usant de ses droits, ci-devant des cité et district de Montréal, et maintenant de lieux inconnus,
Défenderesse
et
TELESPHORE BRASSARD, registrateur des cité et district de Montréal, en sa qualité de registrateur de la division de Montréal,
Mis-en-cause.

Il est ordonné à la défenderesse de comparaître dans le mois.
Montréal, le 26è jour de février 194
J.-M.-G. LAMOUREUX,
Député-Protonotaire

Voici comment vous pouvez appuyer la

CAMPAGNE CANADIENNE EN FAVEUR DES ENFANTS

RENDEZ-VOUS A UNE BANQUE

Remettez votre souscription à un caissier, (soit de l'argent, soit un chèque). Il vous remettra un reçu provisoire . . .

OU

ENVOYEZ VOTRE SOUSCRIPTION AUX QUARTIERS-GENERAUX DE LA CAMPAGNE,

chambre 412, 266 ouest, rue St-Jacques, Montréal.
On vous enverra un reçu provisoire par la poste.

Des quartiers généraux de la Campagne canadienne en faveur des enfants, à Ottawa, on vous enverra un reçu officiel. Votre don pourra être déduit de votre revenu imposable. Prière de faire votre chèque à l'ordre de la Campagne canadienne en faveur des enfants.

Campagne canadienne

EN FAVEUR DES ENFANTS

L'objectif minimum de la campagne est de $10,000,000. Les sommes recueillies serviront à procurer de la nourriture, des vêtements et des fournitures de classe aux enfants des pays dévastés par la guerre. Cette campagne a été lancée conjointement par les Nations-Unies et par le Conseil canadien de la reconstruction par l'UNESCO.

Présidents d'honneur dans le Québec : C.-E. GRAVEL, E.-A. MACNUTT
Quartiers généraux de la campagne :
chambre 412, 266 ouest, rue St-Jacques, Montréal — Téléphone : MA. 3687

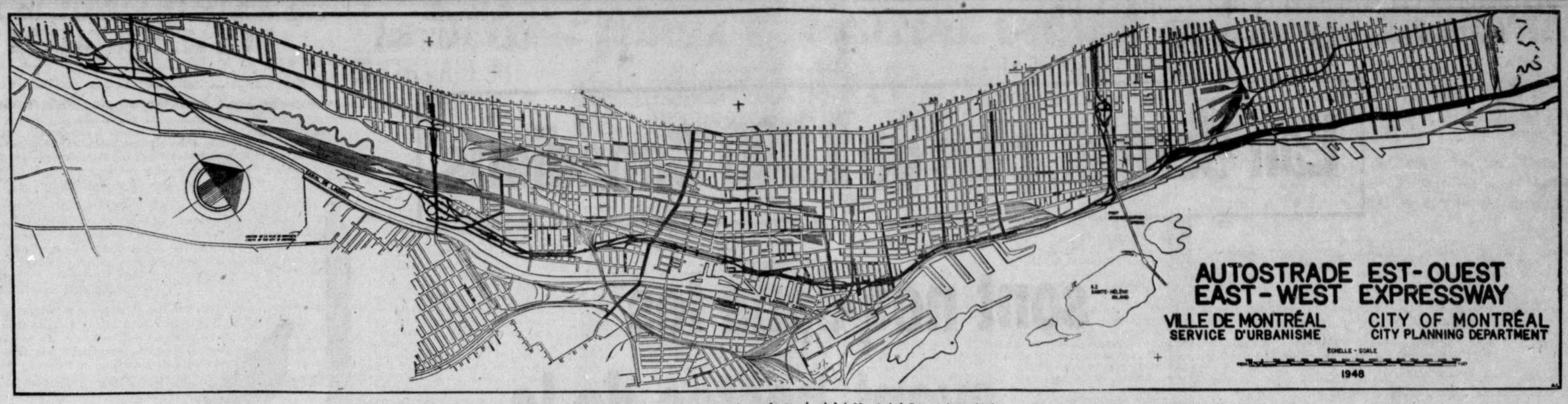

Le tracé du projet d'autostrade, en direction est-ouest, allant du bo ulevard provincial à Montréal-Ouest jusqu'à la rue Viau, avec les r accordements.

L'autostrade est-ouest projetée ira de Montréal-Ouest jusqu'à la rue Viau

Longueur totale d'à peu près 12 milles — La voie express aurait une capacité de plus de 50,000 véhicules par jour — Les raccordements — Quatre voies de circulation — Estimé préliminaire du coût: $24,600,000 — Début d'un grand programme — Résumé du rapport du directeur du service d'urbanisme présenté aux autorités municipales

Contenu du rapport

Le directeur du Service d'urbanisme, M. Aimé Cousineau, vient de remettre aux autorités municipales un rapport détaillé sur un projet d'autostrade, en direction est-ouest, allant du boulevard provincial à Montréal-Ouest jusqu'à la rue Viau. Ce document de 40 pages est illustré de nombreux plans, diagrammes et photographies d'une présentation remarquable.

Etudes d'ensemble

Dans la lettre qu'il adresse à M. Louis-A. Lapointe, C.R., directeur des services, M. Cousineau déclare que les études relatives au plan directeur, présentées dans un rapport préliminaire en 1944 intitulé *Urbanisation de Montréal*, ainsi que des enquêtes sur la circulation et le stationnement en 1945, 1946 et 1947, ont fourni à son Service des données précieuses qui l'ont amené à la conclusion qu'un système de voies à accès limité constitue l'un des plus importants éléments du plan directeur, de l'aménagement de la ville et du développement du réseau routier de tout le district métropolitain.

Exemples des villes américaines

A cet égard, Montréal marche de pair avec les principales villes américaines, qui ont reconnu la nécessité de voies où la circulation est rapide et ininterrompue, en vue de mettre fin à l'encombrement de la voie publique et à ses conséquences corrélatives: augmentation du nombre des accidents; pertes considérables par la dépréciation de la valeur foncière; entrave à l'expansion des affaires et décentralisation qui en résulte; retards coûteux dans le transport et, dans certains cas, agrandissement des zones vétustes.

Dans certaines grandes villes des Etats-Unis, bon nombre de voies à accès limité et à peu près libres de tout croisement à niveau sont déjà complétées et activent la circulation à travers ou autour des zones encombrées. M. Cousineau cite l'exemple des villes de Chicago, Détroit, Los Angeles, Pittsburgh, Cleveland et particulièrement New-York, où le grand système de routes-parcs a été établi au coût de plus de $600,000,000.

Longueur de la voie

L'autostrade est-ouest projetée raccordera la route provinciale et la région industrielle de l'ouest de la ville avec les districts commerciaux, industriels et portuaires de la région centrale et pourra être continuée vers l'est en suivant le fleuve jusqu'à l'extrémité de l'île.

De la route provinciale, à la hauteur de l'avenue Westminster jusqu'à l'intersection des rues Viau et Notre-Dame, la longueur de l'autostrade est d'environ 16.2 milles. En ajoutant le prolongement de l'avenue Girouard (0.7 mille) et le raccordement du pont Jacques-Cartier à la rue Sherbrooke (1.1 mille), la longueur totale est d'à peu près 12 milles. Cette autostrade à quatre voies aura une capacité de plus de 50,000 véhicules par jour, tandis qu'il faudrait de 14 à 18 unités de circulation dans les rues ordinaires pour disposer du même volume. Le Service d'urbanisme estime à environ 50,000 véhicules le volume à prévoir, d'ici vingt ans, dans la partie centrale de l'autostrade, un jour de semaine moyen.

Le tracé adopté

A l'ouest de la ville, l'autostrade se raccorde d'abord à l'avenue Westminster et à la route de Toronto. Son tracé se poursuit ensuite vers l'est le long des voies de la Compagnie des tramways de Montréal qui bordent les cours Turcot, jusqu'au chemin de la Côte Saint-Paul, où se trouve un prolongement nord-sud raccordant l'avenue Girouard à l'autostrade et à la rue de l'Eglise.

Sur le parcours, le long des cours Turcot, comme le terrain est bas, l'autostrade serait construite sur un remblai d'environ quatre pieds de hauteur; les épaulements seraient garnis de verdure et la voie de tramways, qui resterait à peu près où elle est actuellement, occuperait le terre-plein et se trouverait à partager l'autostrade en deux voies divisées.

L'autostrade passe ensuite pardessus le chemin de la Côte St-Paul et se continue sur un remblai planté qui servira d'écran entre la zone d'industrie lourde et la zone domiciliaire, jusqu'à la rue St-Ferdinand, où elle franchit en tunnel les voies des C.N.R. Continuant sur un remblai, l'autostrade se trouve placée entre les rues Notre-Dame et Workman. Près de l'intersection des rues Guy et Ottawa, elle sera construite sur une structure jusqu'à la place Royale, à l'exception du raccord aménagé sur talus planté à la rue Colborne et du tunnel sous la voie principale des C.N.R.

De la place Royale, en passant par le marché Bonsecours, et jusqu'à la rue Berri, il est désirable que l'autostrade prenne l'aspect d'un large boulevard, en attendant que la circulation devienne suffisamment dense pour justifier une route élevée. L'aménagement d'un boulevard, dans ce secteur, nécessitera la démolition de quelques îlots entre les rues St-Paul et Commissioners.

De la rue Berri, l'autostrade s'élève au-dessus des voies du Pacifique canadien, passe sous le pont Jacques-Cartier (où un prolongement pourrait le raccorder avec les approches du pont et la rue Sherbrooke), et continue sur une structure élevée jusqu'à la rue Dufresne, où elle tombe dans le centre de la rue Notre-Dame élargie.

Détails techniques

L'autostrade aura des pentes n'excédant pas 5 p.c. et des courbes d'un rayon horizontal minimum de 1,400 pieds, ce qui permettra une visibilité minimum de 500 à 600 pieds. Les courbes verticales fourniront une visibilité d'au moins 650 pieds. Les voies seront agencées pour une vitesse calculée de 40 milles à l'heure, sauf aux courbes de rayon minimum, où une surélévation permettra une vitesse calculée de 35 milles à l'heure. Comme le signale M. Cousineau, le tracé a été établi en tenant compte des données techniques les plus récentes recommandées par la pratique.

Estimé préliminaire du coût

L'estime préliminaire du Service d'urbanisme établit le coût de construction à $24,600,000 pour le projet de 12 milles, soit en moyenne $2,050,000 du mille. L'estimation municipale des terrains et des bâtiments affectés est d'environ $15,000,000. Le projet d'autostrade est-ouest marque le début d'un programme approprié de dépenses capitales à long terme, préparé en vue d'apporter en temps opportun et progressivement, des améliorations vitales à la circulation.

Traitement suggéré

L'autostrade sera à voie divisée comprenant chacune deux unités de circulation et séparée par une bande médiane ou un terre-plein. Les sections à niveau, en tranchée ou en remblai comporteront deux voies de 24 pieds de largeur chacune, avec un minimum de 8 pieds pour la bande séparative. Sur les structures, chacune des deux voies aura 26 pieds de largeur, et la bande médiane, 4 pieds, afin de pouvoir installer l'éclairage au centre. Où ce sera nécessaire, l'emprise de l'autostrade sera bordée de voies latérales de 30 pieds de largeur. Les principales artères transversales passeront au-dessus et au-dessous de l'autostrade au moyen d'étagements, et les autres rues transversales se termineront aux voies latérales, ce qui ne laissera que quelques culs-de-sac.

Raccordements prévus

Des raccordements au réseau d'artères de la ville sont prévus aux endroits suivants: à la route provinciale de Toronto et à l'avenue Westminster; au prolongement de l'avenue Girouard (grand croisement en trèfle éliminant tous les virages à gauche), près de la rue St-Rémi; près de l'avenue Atwater; à la rue Colborne, à la rue McGill; à la place Royale; au boulevard St-Laurent; à la rue Berri; au pont Jacques-Cartier; avec la rue Notre-Dame, à divers endroits.

Description de l'autostrade moderne

Comme le directeur du Service d'urbanisme l'explique dans son rapport, l'autostrade projetée répond à la conception moderne de la voie de circulation rapide pour véhicules moteurs. C'est en somme une artère sans feux de circulation ni intersections à niveau, dans laquelle les voies en sens opposé sont divisées et les entrées et sorties, réservées à quelques endroits choisis; les rues transversales, aux intersections importantes, y sont agencées en passages supérieurs ou inférieurs. C'est une voie propre à assurer un mouvement continu de circulation, non entravé par les départs et les arrêts, les problèmes du stationnement et du piéton, et où le danger d'accident est presque éliminé.

Des voies parallèles secondaires sont aménagées là où elles sont nécessaires afin de donner accès à la propriété avoisinante et aux rues locales, qui ne traversent pas l'autostrade.

Une emprise d'une largeur suffisante est un élément essentiel. Un agencement approprié des sections qui ne sont pas bordées par des voies de dégagement ou de raccordement donne à tout le parcours un aspect de parc, et s'il se présente des résidus de terrain à des endroits convenables, on peut avantageusement y aménager des parcs ou des terrains de jeux de quartiers. Quand une autostrade est parallèle à des lignes de tramways, de transports en commun ou d'un suburbain, leurs voies peuvent être aménagées dans un terre-plein central, pourvu que l'emprise de cette autostrade soit suffisante et que les conditions de la circulation le justifient.

Divers tracés examinés

Comme le fait remarquer M. Cousineau, le choix de l'emplacement, la préparation des plans et la construction d'une autostrade moderne, comprenant viaducs, ponts, raccordements au réseau de surface et autres travaux d'art, ne consistent pas uniquement à tracer sur un plan de ville un parallélogramme de largeur unifo.me entre deux terminus. Plusieurs tracés facultatifs ont donc été envisagés, et leurs avantages et désavantages respectifs pesés au point de vue valeur des terrains et des bâtiments à exproprier, du coût de la construction, de l'interruption des services municipaux: eau, égouts, etc., ainsi que des autres services d'utilité publique.

Parmi les principaux projets qui ont été examinés et éliminés pour diverses raisons, le rapport signale les suivants: au sud du canal Lachine, sur la berge nord de ce canal, l'emprise des C.N.R. de la gare Bonaventure aux cours Turcot, l'emprise des voies du Pacifique Canadien qui conduisent à la gare Windsor, les rues Burnside-de Montigny, et enfin dans l'est, sur la rue Ste-Catherine, au nord de cette rue et en bordure du fleuve.

Au sujet des divers projets qui ont été portés à la connaissance des autorités municipales et du public par des citoyens imbus de civisme, au cours des dernières années, M. Cousineau signale que ces projets présentent généralement des empêchements d'ordre technique et économique qui s'opposent à leur réalisation.

Facteurs pris en considération

Le rapport du Service d'urbanisme rappelle que l'autostrade doit être située de manière à offrir le maximum d'avantages aux individus, à l'industrie, aux affaires et au commerce local et métropolitain de la ville, et également à desservir l'accroissement de la circulation.

Dans la mesure où c'est possible, l'autostrade a été établie sur des terrains de valeur relativement basse. En traversant des îlots de taudis ou d'habitations vétustes, elle coûte moins en acquisitions de terrains et augmente du même coup la valeur de la zone environnante. Conçue selon ces principes, elle contribue à la rénovation de la ville, sans préjudice de sa fonction première qui est de satisfaire aux besoins prévus de la circulation.

Au nombre des facteurs qui ont dû être pris en considération, M. Cousineau signale la topographie de la région, les éléments physiques, tels que le mont Royal, le fleuve et le canal de Lachine, l'utilisation du sol et sa valeur, la distribution de la population, la liaison entre les zones industrielle et commerciale et, pour les centres d'activité les plus importants de la région métropolitaine, l'accessibilité au district des affaires.

Ces facteurs, comme le fait remarquer le rapport du Service d'urbanisme, font ressortir l'importance d'une bonne intégration de l'autostrade dans le plan directeur, puisqu'elle complète le système des principales artères, consolide l'utilisation future du sol, empêche la destruction des zones stables existantes, menacées par une circulation trop dense, élimine les zones d'habitation vétustes et de taudis et, enfin, est utile au plus de gens possible, en leur assurant la liberté de mouvement nécessaire pour que Montréal devienne une ville où il fait bon vivre et travailler.

Les avantages du projet

Selon le rapport du Service d'urbanisme, l'autostrade projetée est appelée à rendre d'importants services à Montréal et aux municipalités environnantes. Elle facilitera la grande circulation et canalisera les mouvements locaux, unifiera un certain nombre d'anciennes municipalités encore mal reliées à la ville, raccordera par une voie rapide le coeur de la ville à certains districts excentriques et aux routes provinciales, aidera au décongestionnement de la zone centrale, fournira des moyens d'accès et de sortie aux industries avoisinantes, aux entrepôts et au port, et, ce faisant, elle facilitera le camionnage requis par l'industrie et le commerce, l'une des exigences essentielles de l'économie de la métropole.

Améliorations requises pour la circulation

M. Cousineau signale que les recommandations contenues dans ce rapport sont en harmonie avec le programme d'élargissements de rues déjà porté à la connaissance du public.

Dans la zone centrale de Montréal, il y a pénurie d'artères continues suffisamment larges, et les artères principales sont utilisées à pleine capacité. Les retards, la tension nerveuse des automobilistes, la fréquence des accidents et les embouteillages augmentent dans les voies très encombrées et dans celles où la circulation est ralentie; ces conditions s'aggravent à moins qu'on y pourvoie par de nouvelles améliorations.

Bien que l'activité économique, l'enregistrement des véhicules automobiles, le nombre des établissements industriels, la construction des bâtiments et la population aient constamment augmenté depuis 1935, aucune amélioration importante n'a été entreprise dans les rues de la ville pour faire face aux besoins accrus de la circulation.

Le directeur du Service d'urbanisme en conclut que le temps est venu de prendre certaines mesures convenables pour remédier à cet état de choses. Ces mesures comprennent des améliorations majeures aux artères est-ouest, telles que les rues Sherbrooke et Dorchester, des améliorations aux rues nord-sud, qui alimentent ces artères, y compris les rues University, Saint-Urbain et Berri, ainsi que le développement des voies de circulation rapide et commode pour atteindre les districts excentriques.

Bien que des améliorations comme celles que nous mentionnons soient indispensables, déclare-t-on dans le rapport, pour résoudre le problème de la circulation de l'agglomération montréalaise, on doit en outre avoir recours en même temps à d'autres moyens. En fonction des éléments d'un plan directeur, il faut prévoir un métropolitain pour le transport des masses, ainsi que des autostrades là où les conditions le justifient. Si l'on donne suite à ces mesures de prévoyance, plusieurs projets coûteux et injustifiables pourront être évités.

Recommandations

En terminant ses commentaires, le directeur du Service d'Urbanisme recommande aux autorités municipales d'approuver le principe du projet d'autostrade est-ouest soumis et de l'autoriser à faire préparer, par le Service des travaux publics ou sous sa surveillance, les arpentages et les études techniques nécessaires à la mise en oeuvre de ce projet. Ces travaux permettront au Service d'Urbanisme de faire en temps utile les recommandations requises pour l'homologation, en vertu des pouvoirs détenus par la ville, de l'emprise nécessaire, de même que pour l'adoption de toutes autres mesures nécessaires à cette fin.

M. Cousineau a également exprimé, dans sa lettre adressée à l'administration, sa satisfaction du travail accompli par son personnel régulier, et notamment par l'ingénieur préposé au plan directeur, M. Charles-Edouard Campeau, qui, sous la direction du consultant du Service en ce domaine, M. William W. Forster, de New-York, a rassemblé les données de base de ce rapport préliminaire. Il signale que le projet qu'il a soumis a reçu également l'approbation des consultants du Service, soit MM. Jacques Gréber, de Paris, et Lawrence et John T. Gibala, de New-York.

Adoration nocturne

Convocation pour 8 h. du soir demain, à l'église Sainte-Madeleine, Ave Outremont. Le tramway Van Horne conduit devant l'église.

SURPLUS DE L'ARMÉE

DE TOUS GENRES
GROS ET DETAIL

SPECIAL
CLOUS
USAGES

Lamar Co.
1497 WELLINGTON
Angle Centre - Fl. 2771

QUINCAILLERIE • ARTICLES DE SPORT • NOUVEAUTÉS • VETEMENTS DE TRAVAIL • OUTILS — TEXTILES — RADIOS •

AUBAINES

Surplus de l'Armée Canadienne et Américaine

	Prix rég.	Prix de vente
Lits superposés (double deckers)	8.50	7.25
Matelas (Beautyrest) 34"	12.00	8.50
Matelas Hospital 36"	8.25	5.75
Matelas (khaki) 30"	4.50	3.50
Cadenas (3 clefs)	2.90	1.98
Chaufferettes électriques	9.95	5.10
Binocular cases (avec courroie)	.60	.45
Kit bags	.85	.65
Pack Sacks (R.C.A.F. bleus)	1.10	.75
Coutil	1.40	1.25
Ceintures	.70	.35
Robes de maison	2.25	1.10
Oreillers	1.75	1.10
Uniformes pour dames (complet)	12.00	5.50
Pyjamas pour dames (toile)	4.10	2.50
Sous-vêtements (demi-saison)	2.70	1.95
Combinaisons (Penman)	4.50	3.95
Jupes en serge (couleurs variées)	7.50	4.50
Linges à vaisselle	.39	.25
Gants de travail	3.10	2.25
Chaussettes de laine (hommes et garçons)	de 1.50 à .90	et .95 à .70
Chandails de laine (hommes et garçons)	3.80	2.25
Bottines hautes en caoutchouc, (Gr. 6 à 12)	6.10	4.90
Imperméables (aviateurs)	6.50	4.50
Imperméables de l'armée	3.50	2.25
Caoutchouc pour dames	1.10	.75
Coussins en crin	3.80	1.90
Tentes (scouts) 7' x 5' x 30"	12.80	9.25
Hamacs jungle	17.50	12.00
Frocks K. D. (hommes et garçons)	1.25	.90
Couvertures de laine	2.50	1.75

UNITED TRADERS CORP'N LIMITED
480 est, rue Sherbrooke (3e étage) — HArbour 0819
NOUS FERMONS A 1 HEURE P.M. LE SAMEDI

Enlèvement des déchets

Le règlement 1797 défend expressément aux employés qui font la collecte des déchets d'entrer sur la propriété privée. Il stipule aussi que l'on placera les poubelles et les rebuts en bordure de la ruelle ou sur le trottoir.

Dans tous les quartiers de la ville, l'enlèvement des déchets se fera strictement en conformité du règlement.

SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS
DIVISION DE LA VOIE PUBLIQUE

Votre prime d'assurance est partagée en trois. La majeure partie est versée dans votre fonds d'épargne*. Une petite fraction est affectée aux frais d'administration de la Compagnie. Une autre petite partie sert à compenser pour les assurés qui décèdent avant que leurs fonds d'épargne aient atteint la valeur entière de leurs polices.

Si vous veniez vous-même à mourir avant que votre fonds d'épargne n'égale la valeur de votre police, les autres assurés contribueraient ainsi au solde nécessaire.

Tel est le principe même de l'assurance-vie, par lequel les pères de familles s'entraident pour protéger les leurs contre l'imprévu.

Si la prime que vous payez est supérieure aux besoins précités, l'excédent vous est rendu sous forme de dividendes.

Si vous vous retirez de cette coopérative qu'est l'assurance mutuelle, votre fonds d'épargne vous est rendu.

Assurance-vie à prix modique depuis 1869

*A l'exception de l'assurance "temporaire" pour laquelle il ne s'accumule pas de fonds d'épargne.

THE MUTUAL LIFE OF CANADA
SIÈGE SOCIAL
WATERLOO, ONT.

Immeuble Mutual Life du Canada, 627 ouest, rue Dorchester, Montréal, Que

GERANTS DES SUCCURSALES :
Frank ROBINSON, C.L.U. — S.-Alex. ACRES — G.-W. KNIGHT
AUTRES SUCCURSALES DE LA PROVINCE DE QUEBEC :
Edifice du Boulevard, blvd Charest, Québec;
6 nord, rue Wellington, Sherbrooke;
34, immeuble Banque Canadienne de Commerce, Trois-Rivières;
137, 2e avenue, Noranda.

PIANO LANGELIER

le choix des artistes depuis quatre générations

Modèles à partir de $495 Bancs inclus

ECRIVEZ pour notre CATALOGUE

J. Donat Langelier

510 EST, STE-CATHERINE
entre St-Hubert et St-Denis

Cette page est publiée grâce au généreux concours des annonceurs suivants :

A. BÉLANGER ltée.
POELES et MEUBLES
7 magasins à votre service

CIE DESJARDINS & CIE LIMITÉE
Frs DESJARDINS, président
Les grands spécialistes en fourrure
1170, rue Saint-Denis

COMPAGNIE D'EQUIPEMENT DE CUISINE LABELLE
Manufacturiers d'équipements de cuisine pour hôpitaux, institutions religieuses, restaurants, manufactures, etc.
376, rue Beaumont — DO. 5400

Aimé DeSerres
QUINCAILLERIE — PLOMBERIE
ARTICLES DE SPORT
1406, rue Saint-Denis — LA. 0251

DOMINION TEXTILE CO. LIMITED
710, Carré Victoria

Dupuis Frères
865 est, rue Ste-Catherine

EAGLE LUMBER COMPANY LIMITED
6235, boul. Saint-Laurent — DO. 4608

FORANO LIMITEE
Plessisville et Montréal

LES PIANOS LESAGE LIMITEE
Sainte-Thérèse, P.Q.

MAURICE LANIEL ENR'G.
Manufacturiers de manteaux pour dames
7542, rue Saint-Hubert — CA. 8217

TRUST GENERAL DU CANADA
112 ouest, rue Saint-Jacques — LA. 5227

L'an dernier, plus de 2,000 Canadiens

sont nés dans les avant-postes de la CROIX-ROUGE

Au Canada, il y a plus de vingt ans, les colons qui défrichaient des coins reculés du pays n'avaient aucune aide médicale à leur portée. Ils étaient habituellement à 100 milles du médecin.

Aujourd'hui, le réseau d'avant-postes de la Croix-Rouge dessert les régions de colonisation.

Au cours d'une année normale, plus de 40,000 malades sont soignés dans les avant-postes de la Croix-Rouge. On y consacre un total de 600 jours au dispensaire. Plusieurs milliers d'enfants y subissent un examen médical et, l'an dernier, plus de 2,000 bébés y sont nés.

L'oeuvre des avant-postes de la Croix-Rouge est indispensable. Quand vous donnez à la Croix-Rouge canadienne, vous l'aidez à remplir sa mission de bienfaisance

Les oeuvres de la CROIX-ROUGE au Canada

- Service de transfusions de sang (déjà en formation)
- Avant-postes (hôpitaux et infirmeries)
- Cliniques mobiles médicales et dentaires pour les colons
- Aide aux anciens combattants hospitalisés et autres
- Aide en cas de sinistre
- Couture, tricotage, etc. par des auxiliaires bénévoles, au bénéfice des infortunés
- Service et pratique de l'hygiène, organisé dans les écoles par la Croix-Rouge canadienne de la Jeunesse
- Cours de sécurité aquatique pour réduire le nombre des noyades
- Activités multiples des jeunes femmes portant l'uniforme de la Croix-Rouge canadienne
- Retracement des personnes disparues
- Patrouilles et postes de premiers soins routiers
- Prêts d'accessoires aux malades à domicile
- Cours aux jeunes épouses: premiers soins à domicile, hygiène alimentaire, soins aux bébés, alimentation des vieillards et des bébés, cours élémentaire de garde-malade.

TOUJOURS AU SERVICE DE L'HUMANITÉ

A mon avis...

Les fervents du hockey professionnel ne semblent pas trop émus par la nouvelle parue dans tous les journaux du pays et ceux des Etats-Unis à savoir qu'un scandale viendrait d'éclater dans le sein de la ligue Nationale alors que des joueurs du circuit Campbell auraient parié sur les résultats d'une ou plusieurs joutes du circuit majeur et que ces joueurs auraient eu recours aux services d'un ancien bagnard comme intermédiaire.

Les autorités de la ligue Nationale possèdent peu de détails et les amateurs ne connaissent pas encore toute l'étendue de cette affaire mais le président Clarence Campbell est actuellement à Détroit où il est à faire enquête et l'on peut être assuré que des sanctions seront prises si l'on découvre que certains porte-couleurs des clubs du circuit ont engagé des paris même si le résultat fut tout autre que celui prévu.

Jusqu'ici l'on ne connait pas les noms des joueurs impliqués dans cette affaire car le président attend d'obtenir plus d'informations et de contrôler les prétentions des autorités policières de la ville des automobiles avant de livrer les noms à la publicité mais M. Campbell ne négligera rien pour connaitre toute la vérité et il fera rapport aux gouverneurs de la ligue qui auront à décider du cas des coupables, si coupables il y a.

Lorsque cette nouvelle fut connue la plupart des officiers des clubs qualifièrent de ridicule l'information fournie par un journaliste de Détroit et personne ne voulait y ajouter foi. Le président Campbell s'est immédiatement embarqué à bord d'un avion et s'est rendu dans la capitale du Michigan pour enquêter personnellement et ce matin nous apprenons que l'affaire est plus sérieuse qu'on le croyait et dans une déclaration faite aux journalistes hier, la tête dirigeante du hockey majeur a promis de sévir rigoureusement et de bannir pour la vie le ou les coupables au cas où la preuve serait bien établie.

Le président Campell semble être convaincu que des paris ont été faits par des joueurs de son circuit mais il est également convaincu que les parties n'ont pas été arrangées à l'avance et que ces paris n'ont rien changé dans le résultat, ce qui ressemble un peu au cas de Babe Pratt, qui avait admis avoir risqué certaines sommes d'argent sur les chances de son club mais que jamais il n'avait parié contre son équipe.

Dans l'accusation qui sera portée aucun joueur ne sera accusé de fraude mais tout simplement d'avoir enfreint les règlements de la ligue et le cas est beaucoup moins grave que celui qui causa le scandale du baseball en 1918 alors que plusieurs joueurs, dont le fameux Cicotte, furent bannis pour la vie du sport national américain et moins grave également que la tentative de corruption dans le ballon au panier aux Etats-Unis alors que deux joueurs furent expulsés des rangs professionnels pour avoir été trouvés coupables de conduite dérogatoire aux meilleurs intérêts du sport.

Ce qui semble être important dans le cas qui nous concerne actuellement, c'est qu'un joueur aurait communiqué avec un preneur aux livres et était en relations avec d'autres gamblers tandis que dans le baseball et dans le ballon au panier ce sont les gens de la pègre qui ont cherché à corrompre les athlètes.

Jusqu'ici le hockey jouissait d'une excellente réputation et jamais on n'a pensé à prétendre que les joutes étaient arrangées ou que des joueurs agissaient de façon à faire perdre des parties à leurs clubs et nous sommes convaincu que le scandale, si scandale il y a, n'aura pas pour effet de faire perdre la confiance aux habitués de nos patinoires car même s'il se trouve une brebis noire dans le troupeau de Clarence Campbell l'on ne pourra jeter le blâme et faire porter la responsabilité à tous les joueurs du circuit de la Ligue Nationale mais il convient qu'une enquête sérieuse et complète soit menée et que des sanctions sévères soient adoptées et Clarence Campbell ne sera pas homme à manquer à son devoir.

X.-E. NARBONNE

LE CARNAVAL DES COLLEGES DES JESUITES

C'est vendredi soir le 5 mars au Forum à 8 h. 15, qu'aura lieu sous la présidence d'honneur de M. le colonel Maurice Forget, C. R., le carnaval annuel des collèges des Jésuites. Les collèges St-Ignace de Rosemont, Brébeuf du Chemin Ste-Catherine et Ste-Marie de la rue Bleury, y joueront le rôle prépondérant. Le carnaval de cette année comporte un programme des plus choisis: patinage de fantaisie par des vedettes des *Ice Follies* et des *Ice Capades*, courses de vitesse intercollégiales, joutes de hockey, attractions variées, etc.

Dans une des joutes de hockey au programme, l'équipe du collège St-Ignace en viendra aux prises avec celle de l'Immaculée-Conception juvénile qui s'est rendue jusqu'aux semi-finales pour le championnat juvénile de Montréal. Mais la pièce de résistance de la soirée, reste la fameuse classique naturelle, la joute Brébeuf-Ste-Marie, qui ménage des émotions fortes même aux plus impassibles. Il faut donc se rendre nombreux au grand amphithéâtre de la rue Ste-Catherine vendredi soir le 5 mars. Les anciens y sont particulièrement invités. Ce sera pour eux une occasion unique de revivre la bonne vieille atmosphère collégiale aux côtés des copains d'autrefois.

Les anciens de Ste-Marie peuvent se procurer des billets à LA. 5125; les anciens de Brébeuf à AT. 4779; les anciens de St-Ignace à DO. 6954.

Parmi les principaux artistes qui participeront aux concours de patinage de fantaisie nous avons mentionné les noms de Pierre et de Simone Benoit, qui sont avantageusement connus dans la métropole pour avoir participé aux représentations professionnelles au Forum l'an dernier.

Le Laurier à Valleyfield

Environ 60 membres actifs du club de raquetteurs "Le Laurier" Inc., dont le président est M. Raoul Charbonneau, se rendront à Valleyfield, dimanche le 29 février, pour assister à la convention nationale des raquetteurs qui sera tenue à cet endroit samedi et dimanche. Plusieurs membres de ce club sportif du nord de la métropole participeront aux événements sportifs de la journée de dimanche. L'attraction principale de cette journée sera sans contredit la marche de 4 milles pour le championnat du Canada et mettant en jeu le trophée offert par le président de ce club de raquetteurs. Le directeur des sports de cette association du nord de la métropole, M. Fernand Boulard, invite les membres à participer aux attractions sportives qui marqueront cette journée. Le directeur du corps de musique de ce club, M. Georges Lessard, invite également les membrs de son corps à se rendre nombreux pour cette occasion. Un train spécial pour les raquetteurs, quittera la Gare Centrale, dimanche matin à 8 heures et il sera de retour dans la métropole à 9 h. 45.

AM. 2141
VENTE & SERVICE
ELECTRIQUES
GROS & DÉTAIL
FOURNITURES
MOTEURS
GD
Geo. Daigneault LIMITÉE
4350 rue Papineau, Montréal

SKIEURS!! ATTENTION
Ecoutez
LE BULLETIN DU SKI
Commandité par
FRONTENAC BREWERIES Limited
Un reportage "dernière-heure" de l'état de la neige... les bulletins officiels du comité de ski de la zone laurentienne... des entrevues... des potins... donnés par Marcel Baulu... une réalisation de Gorman Kennedy.
LE SAMEDI SOIR:
9 h. 30 à 9 h. 45
CKAC
Bulletin du Ski de la BRASSERIE FRONTENAC

Le Détroit jouera à Montréal. Seniors et juniors au Forum

Les Royaux triomphent du Boston

LE CLUB DE FRANK CARLIN A EU RAISON DES OLYMPIQUES PAR LE COMPTE DE 6 A 4 ALORS QUE CES DEUX EQUIPES SE RENCONTRAIENT POUR LA DERNIERE FOIS.

Boston, 28 — Grâce aux trois points enregistrés dans les cinq dernières minutes de jeu dans la partie d'hier soir en cette ville les Royaux de Montréal ont pu s'assurer la victoire sur les Olympiques par le résultat de 6 à 4 hier soir dans les séries régulières de la Ligue Sénior de Québec. C'était la dernière rencontre entre ces deux équipes du circuit George Slater cette saison et au cours des séries qui prendront fin bientôt l'équipe montréalaise s'est affirmée bien supérieure aux locaux, qui en sont à leurs débuts dans cet important circuit sénior.

Gerry Plamondon s'est révélé le héros de la victoire des siens en comptant deux francs buts au cours de la joute. Plamondon réussit son deuxième but alors que le cerbère des Olympiques, Tony Nemanick, avait été enlevé et remplacé par un joueur d'avant dans une dernière tentative des Bostonais pour égaliser le résultat. Le Royal compta 3 fois dans les 5 dernières minutes de jeu et s'assura la victoire. Les autres compteurs du Royal furent: Morrison, Gladu, Haggerty et Malone. Marcel Filion fut le meilleur des perdants avec 2 buts. Shill et Berry furent les autres compteurs du Boston.

ROYAL: McNeil; Laforce et Johnson; Robertson; Malone et Plamondon; substituts: Haggarty, Galbraith, Morenz, Pépin, Morin, Gladu et Morrison.

BOSTON: Nemanick; Thompson et Shill; Kullman; Filion et aBrry; Irwin, Yourkewicz, Muretich, Paris, Manson, Wilson, Dumont, Meldrum et Gaber.

Première période

1. Royal, Plamondon..... 3.11 (Malone)
2. Royal, Morrison (Morenz 10.02
3. Boston, Filion ..... 11.02 (Thompson)

Punitions: Johnson, Morenz.

Deuxième période

4. Boston, Shill (Partis)... 12.09
5. Royal, Gladu (Morenz). 18.07

Pun.: Thompson.

Troisième période

6. Boston, Filion..... 10.32 (Shill et Barry)
7. Royal, Haggarty..... 15.15 (Galbraith)
8. Royal, Malone (Laforce) 18.18
9. Boston, Barry (Filion).. 19.08
10. Royal, Plamondon..... 19.58 (Laforce)

Pun.: Barry, Yourkewicz.

Ballon au panier à la Palestre

Ce soir débutera dans le gymnase de la Palestre Nationale, la première série des éliminations de la ligue Montréal. Le National intermédiaire recevra le Saint-Augustin dans une série de deux rencontres, le total des points. Le National de Frank Ulley est favori de remporter cette première élimination, car cette année l'association de la rue Cherrier a une puissante équipe qui, au coure de la saison n'a subi qu'une seule défaite et a terminé la cédule de la M.B.L. Les adeptes du ballon au panier sont invités à assister à cette partie de championnat qui fournira un jeu rapide, où un jeu de passe est pratiqué presque à la perfection. Les joueurs Ethier, Cyr, Dagenais, Nichio, Vallée sont les principaux joueurs d'avant du National et les défenses Beaupré, Lamarre assureront la protection nécessaire au club de la Palestre.

POLO AQUATIQUE

Le National blanc a remporté le championnat de polo aquatique de la Palestre Nationale par sa victoire de 5 à 4 sur le National bleu. Les champions ont remporté le trophée Regent Knitting en trois parties consécutives chaudement disputées. Monette et Thifault furent les artisans de la victoire des blancs, tandis que Morin et Lamoureux se signalèrent pour les vaincus. Louis Choquette, l'instructeur du National, arbitrait cette importante rencontre à la satisfaction des joueurs des deux équipes. Marcel Rivest était chronométreur tandis que Fouriezos et Viens en étaient les juges.

Alignement et compteurs:

National Blanc: C. L'Ecuyer, R. Monette 3, B. Thifault 2, R. Payne, P. Doucet, F. Couture, C. Houde, S. Toupin.

National Bleu: G. Lamoureux 1, F. Dreux, S. Morin 2, P. Blier, J. Piette, F. Pelletier, C. Rousseau 1, J. Grenier.

LUTTE

Les meilleurs lutteurs de la province participeront au tournoi des championnats de la ville de Montréal à la lutte qui se déroulera les 1er, 2, 3 mars prochains à la Palestre. Cinq espoirs olympiques: Harvey Hudson, Maurice Vachon, du Y.M.C.A., ainsi que Fernand Payette, Roger Massicotte et Roland Milord du National seront les grands favoris du présent tournoi. Des lutteurs du Y.M.H.A. et du C.P.R. participeront à ce tournoi. Ray Ricci et les frères Gilbert sont de très redoutables adversaires. Le sous-comité de lutte de la Palestre Nationale est très actif et fera un succès sans précédent dans les annales de la lutte de ces championnats.

LE CANADIEN RECEVRA LA VISITE DES JOUEURS DE DETROIT AU FORUM

Le Bleu Blanc Rouge devra l'emporter ce soir pour pouvoir conserver ses chances pour les séries éliminatoires — Le Tricolore sera l'adversaire des Rangers demain, à New-York — L'alignement est incertain

Le Canadien recevra, ce soir, la visite du Détroit dans une joute régulière de la ligue Nationale de hockey mais le Bleu Blanc Rouge sera peut-être privé des services de trois ou même quatre joueurs pour cette rencontre car, hier, Camil Des-Roches, directeur de la publicité du Forum, nous annonçait que Bob Filion, Joe Carveth et Howie Riopelle étaient souffrants d'une attaque de grippe et que Kenny Reardon était également sur la liste des malades et il n'était pas certain si ces joueurs pourraient participer à la rencontre très importante de ce soir. L'instructeur Dick Irvin n'a pu se prononcer hier et il devra attendre à ce soir pour faire connaitre son alignement.

La chance ne favorise sûrement pas nos Habitants car depuis le commencement de la saison nous avons eu des blessés et aujourd'hui même nous sommes menacés d'être privés des services de joueurs très utiles. Le pilote du Bleu Blanc Rouge est cependant assuré de pouvoir posséder sa première ligne intacte à l'avant car Lach, Richard et Dussault sont en excellente condition physique et ce fameux trio devrait être en mesure de se mettre en évidence contre les Ailes Rouges de Jack Adams.

La position du Canadien est fort critique et tous nos joueurs savent qu'il faudra sortir victorieux ce soir et dans la plupart des joutes d'ici la fin de la série régulière afin de pouvoir se qualifier pour les éliminatoires et nos porte-couleurs tenteront l'impossible pour rester dans la lutte et ils ont tous promis de faire sensation ce soir; Richard est celui qui tient à se mettre en évidence et à aider son équipe à s'assurer une place dans les séries de fin de saison.

Le Canadien n'a pas joué depuis dimanche dernier dans la ligue Nationale et la direction a dû organiserd des joutes d'exhibition au cours de la semaine pour tenir nos joueurs en condition et c'est avec confiance que les Montréalais se lanceront dans la lutte ce soir.

Après avoir joué contre le Détroit ce soir, le Canadien s'embarquera pour New-York immédiatement après la joute, qui commencrea à 8 h. 15, et demain soir il s'attaquera aux Rangers de Frank Boucher au Madison Square Garden, pendant que le Chicago visitera les Leafs à Toronto.

Demain soir, deux rencontres sont inscrites au calendrier du circuit Campbell car en plus du duel Canadien-Rangers, le Boston doit jouer à Chicago et les partisans du Canadien sont anxieux de savoir quel sera le résultat de cette partie, qui pourrait aider ou nuire aux chances du Bleu Blanc Rouge.

SERIES ELIMINATOIRES DE LA LIGUE JUNIOR DU PRESIDENT A. THERRIEN

Pendant que le Canadien ira jouer contre les Citadelles, à Québec, le Valleyfield en sera aux prises avec le National et les Leafs seront opposés au Royal au Forum, demain soir

Les séries éliminatoires pour décider des deux rivaux qui participeront à la grande finale pour le championnat de la ligue Junior du président Alphonse Therrien se continueront demain alors que quatre parties seront à l'affiche et les supporteurs des huit équipes aux prises ne manqueront pas d'aller encourager leurs favoris.

Le Canadien se rendra à Québec pour y rencontrer les Citadelles et le Bleu Blanc Rouge fera l'impossible pour enregistrer sa troisième victoire consécutive et éliminer le club de la Vieille Capitale mais les joueurs de la Cité de Champlain sont bien déterminés à faire une dure lutte aux montréalais et le duel promet d'être fort intéressant et probablement très contesté.

Les Leafs de Verdun tenteront d'éviter l'élimination, demain soir, au Forum, alors qu'ils rencontreront le Royal dans la troisième joute d'une série de trois de cinq.

Les joueurs de Gerry Beaulac, qui ont perdu les deux premières joutes de cette série, sont déterminés à l'emporter demain soir afin de prolonger la série.

D'un autre côté, le Royal, qui possède une avance de deux joutes dans cette série, est favori pour en finir dès demain soir.

Dans la première partie, les Braves de Valleyfield seront opposés au National. Les joueurs de Sylvio Mantha l'ont difficilement emporté mercredi dernier à Valleyfield et ils devront de nouveau afficher une belle tenue pour gagner la partie de demain soir.

Les équipiers de Mantha devront surveiller étroitement la ligne d'attaque formée de Bisaillon, Benoit et Quesnel. Le National compte sur les Trudel, Dolbec, Geoffrion, Desaulniers, Deslauriers, Richard, Marchand et Gareau pour s'assurer la victoire.

Aux Trois-Rivières, les protégés de Jack Toupin en viendront aux prises avec les Cyclones de Verdun. Cette joute devrait également offrir du jeu intéressant parce que les deux clubs alignent de solides joueurs.

LES RESULTATS DU HOCKEY

HIER

Ligue Québec Senior
Royal 6, Boston 4.
Ligue Intercollégiale
McGill 10, U. de M. 5.
Varsity 16, Queen's 3.
Ligue Montréal
Armée 6, Northern 5.
(L'Armée mène 1-0 dans la série finale).

CE SOIR

Ligue Nationale
Détroit à Canadien
Chicago à Toronto
Ligue Américaine
New-Haven à Cleveland
Indianapolis à Hershey
Buffalo à Philadelphie
St-Louis à Pittsburgh
Washington à Springfield
Ligue Québec Senior
Valleyfield à Shawinigan
New-York à Boston
Ligue Provinciale
Lachine à St-Hyacinthe
Victoriaville à Sherbrooke
M.R.J.H.L.
Wheelers à St-François
(Première joute d'un 2 de 3)
Mont St-Louis à Royal
(Première joute d'un 2 de 3)

DEMAIN

Ligue Nationale
Canadien à Rangers
Boston à Chicago
Ligue Américaine
Washington à Buffalo
Pittsburgh à Indianapolis
Springfield à New-Haven
Hershey à Providence
Cleveland à St-Louis
Ligue Québec Senior
Ottawa à Royal
Québec à New-York
Shawinigan à Valleyfield
Ligue Provinciale
St-Hyacinthe à Lachine
Sherbrooke à Victoriaville
J.A.H.A.
Canadiens à Québec
(Canadiens mènent 2-0 dans une série de 3 de 5).
Cyclones à Trois-Rivières
(Egaux 1-1 dans une série de 3 dans 5).
Valleyfield à National
(National mène 1-0 dans une série de 3 dans 5)
Leafs à Royal
(Royal mène 2-0 dans une série de 3 dans 5)

LA DECISION A WILLIAMS

New-York, 28.—Ike Williams, champion mondial des poids légers à la boxe, a été déclaré vainqueur, hier soir, de Kid Gavilan, dans un assaut de dix rondes disputé au Madison Square Garden devant près de 15,000 personnes. Le champion a obtenu la décision unanime des juges et de l'arbitre mais la bataille fut très contestée et il convient d'ajouter que le champion avait à concéder 5 livres à son rival qui est un pugiliste poids mi-moyen.

Gavilan a fourni un excellent combat en dépit d'une blessure à l'oeil gauche qui fut complètement fermée, à partir de la sixième ronde. Ruby Goldstein a accordé cinq rondes à Williams, quatre à Gavilan et une nulle. Le juge Jack O'Sullivan a donné six rondes à Williams et quatre à Gavilan. Le juge Jim Hagen a donné cinq rondes à Williams, quatre à Gavilan et une nulle. La United Press a donné cinq rondes à Williams, trois à Gavilan et deux nulles.

Gavilan pesait 141½ livres et Williams 136½. Gavilan a forcé le combat au début, mais Williams prit l'offensive au milieu du combat et mena par la suite. Bien que Gavilan ait subi sa deuxième défaite en 14 combats aux Etats-Unis, il a été tellement applaudi qu'on le reverra tout probablement très prochainement au Garden.

LIGUE JUNIOR MONT-ROYAL

Les séries éliminatoires de la Ligue Junior Mont-Royal commenceront cet après-midi au Forum alors que deux parties seront à l'affiche. Dans la joute initiale les Wheelers-Canadiens s'attaqueront au Saint-François-Xavier tandis que dans l'autre partie le Royal en viendra aux prises avec le Mont-Saint-Louis. Ces séries sont de deux dans trois.

Ernie Roche a compté le but décisif

LE JOUEUR DE DEFENSE DE L'ARMEE A REUSSI A ASSURER LA VICTOIRE A SON CLUB AU COURS DE LA PERIODE SUPPLEMENTAIRE DANS LA SERIE FINALE DE LA LIGUE MONTREAL.

Les clubs Spartans et Northern Electric en venaient aux prises hier soir dans la première partie de la série finale pour le championnat de la ligue Montréal et les représentants de l'armée l'emportèrent sur leurs rivaux par le compte de 6 à 5 et cela grâce au point enregistré par Ernie Roche au cours de la période supplémentaire. A la fin de la 3e période les deux rivaux étaient égaux et il a fallu batailler six minutes additionnelles avant de pouvoir décider de la victoire.

La joute était disputée à Verdun devant plus de 4,500 amateurs.

Tour à tour les clubs prirent l'avance, mais finalement une période supplémentaire fut nécessaire pour décider du vainqueur. McGuire se révéla également un héros en égalisant le compte après 17 minutes de jeu dans la 3e période. Pour l'armée, Sereney, Saunders, English, McGuire et Gagné furent les autres compteurs. Eagan, Adams, Harvey, Denis et Dick Munn ont réussi les buts du Northern. La prochaine joute de la finale sera disputée à Verdun vendredi prochain.

NORTHERN — Buts, Mooney; défenses, Munn, Mosdell; centre, Munn; ailes, Harvey, Adams. Subs.: Kavanagh, Laberge, Denis, Eagan, Alberts, Colby, McQueston, McQuattie.

ARMEE — Buts, Pelletier; défenses, Chisholm, Roche; centre, Gagné; ailes, Léonard, David. Subs.: Symons, Levac, English, McGuire, Sereney, Nickartz, Zanick, Saunders.

Arbitres: Carter et Shore.

Sommaire.

Première période

1—Northern: Eagan . . . 6.07
Pun.: Léonard, Eagan, Niczartz (2), Munn, Roche, Chisholm, Harvey.

Deuxième période

2—Armée: Sereney . . . 0.11
3—Armée: Gagné 4.11
4—Northern: Harvey . . . 10.16
5—Northern: Adams . . . 10.34
6—Armée: Saunders . . . 15.01
Pun.: English, Colby, Roche (2), Mosdell.

Troisième période

7—Armée: English 3.30
8—Northern: Denis . . . 8.00
9—Northern: D. Munn . . 11.35
10—Armée: McGuire . . . 17.53
Pun.: Mosdell, D. Munn.

Période supplémentaire

11—Armée: Roche 6.01
Pun.: Léonard.

VOYEZ TOUJOURS
Jules Brunet
TAILLEUR POUR DAMES ET MESSIEURS
OUVRAGE FAIT A LA MAIN
4452, rue Papineau, CH. 2090

FORUM
Samedi, 28 février à 8 h. 15 p.m.
HOCKEY PROFESSIONNEL
DETROIT
vs
CANADIENS
Prix: billets de $1.50 en vente à 10 h. a.m.; billets de $1.25 en vente à 7 h. p.m. à l'entrée de la rue Saint-Luc seulement.
Dimanche, 29 fév. à 2 h. 30 p.m.
LIGUE DE HOCKEY SENIOR
OTTAWA
vs
ROYALS
Prix: $1.50, $1.25, $1.00. Enfants, .50
Contrôle ouvert à midi.
Les abonnés sont priés de venir chercher leurs billets avant 2 h. p.m.
Dimanche, 29 fév. à 7 h. 30 p.m.
ELIMINATOIRES JUNIOR
Valleyfield vs National
Maple Leafs vs Royal
Prix: $1.00, .50. Enfants .25

LES SENATEURS JOUERONT CONTRE LE CLUB DE FRANK CARLIN DEMAIN

Le Royal est confiant de l'emporter sur l'Ottawa demain après-midi, au Forum — Deux autres joutes à l'affiche dans le circuit du président George Slater

La Ligue Senior de Québec, qui connait une saison très fructueuse, poursuivra ses activités en fin de semaine alors que cinq parties sont à l'affiche à Montréal et à l'étranger et nombreux seront les fervents du hockey amateur qui envahiront le Forum demain après-midi pour voir le Royal de Frank Carlin batailler contre les Sénateurs d'Ottawa pour la dernière rencontre régulière entre ces deux équipes cette saison.

Le Royal a mis une autre victoire à son crédit hier alors qu'il a de nouveau triomphé des Olympiques de Boston et ce matin, les protégés de Frank Carlin revenaient dans la métropole et lorsqu'ils descendirent du train, tous paraissaient être en excellente condition physique car ils sont tous sortis indemnes de la rencontre d'hier à Boston.

Denys Casavant, combatif joueur du Royal, sera de nouveau inactif de même que Fernand Gladu. Casavant n'est pas encore rétabli de son "charley-horse". Casavant s'est infligé cette blessure lorsqu'il a frappé le poteau au cours d'une joute au Forum contre les Rovers, le 20 février dernier.

Les Sénateurs d'Ottawa comptent sur Fraser, Mathers, Copp, Stahan, Emberg, Irvine, Smart et autres pour remporter la victoire tandis que les espoirs du Royal reposent sur les McNeil, Laforce, Lépine, Galbraith, Pépin, Morin, Haggarty, Malone, Plamondon et quelques autres.

On s'attend à un intéressant duel de gardiens de buts entre Gerry McNeil et Bill Fraser, qui ont respectivement été choisis sur la première et deuxième équipe d'étoiles.

Ce soir, le Valleyfield jouera contre les Cataractes, à Shawinigan, pendant que les Rovers seront aux prises avec les Olympiques à Boston. Demain, en plus de la joute locale, les As de Québec iront rendre visite aux Rovers au Garden de New-York et le Shawinigan remettra la visite des Braves alors que ces deux équipes se disputeront la victoire à Valleyfield.

Cartes professionnelles

COMPTABLES

P.-A. GAGNON & CIE
Comptables agréés
Chartered Accountants
R. GAGNON, C.A.
IMMEUBLE DES TRAMWAYS
159 OUEST, RUE CRAIG
Tél. HArbour 5990

Hurtubise & Richard
Comptables agréés
Léon-A. HURTUBISE, C.A.
Gérard HURTUBISE, C.A.
Maurice RICHARD, C.A.
Georges-R. MARTIN, C.A.
Marcel BISSON, C.A.
60, St-Jacques Montréal 1
Téléphones: HA. 9562 - HA. 8739

LA. 0138 Dom.: FR. 4792
Georges LAFONTAINE
B.A., L.S.C., C.A.
Comptable Agréé
486, rue St-Jean - Montréal

Cartes professionnelles

ASSURANCE

Horace Labrecque et Fils Ltée
COURTIERS D'ASSURANCES
Nous invitons les communautés religieuses à se prévaloir de nos services particuliers.
441, St-François-Xavier, Montréal
Tél. MArquette 2383-2384

AVOCATS

Trudeau, Beauregard & Beaulieu
AVOCATS ET PROCUREURS
Maurice Trudeau, C.R., Roger Beaudieu, Philippe Beauregard, J.-Alfred Ethier.
204 ouest, Notre-Dame - LA. 1127

Anatole Vanier, c.r., Guy Vanier, c.r.
VANIER & VANIER
AVOCATS
57 ouest, rue Saint-Jacques
Tél. HArbour 2841

BREVETS D'INVENTION

Le Manuel de l'Inventeur et formule de preuve d'invention 10c écrivez à: ALBERT FOURNIER PROCUREUR de BREVETS d'INVENTION 934 STE CATHERINE EST MONTREAL

Brevets d'Invention
MARQUES DE COMMERCE
DESSINS de FABRIQUE
en tous pays
MARION & MARION
Raymond-A. Ronic, J.-A'fred Bastien
761 ouest, rue Ste-Catherine
MONTREAL

COMPTABLES

CARON & CARON
Comptables agréés
Edmond Caron, B.A., L.S.C., C.A.
Henri Caron, B.A., LL.L., L.S.C., C.A.
Barthélemi Massé, L.S.C., C.A.
59, rue St-Jacques
HArbour 3635 MONTREAL

Chartré, Samson, Beauvais, Gauthier & Cie
Comptables agréés
Chartered Accountants
Maur. Chartré, C.A. Maur. Samson, C.A.
A.-E. Beauvais, C.A. J.-P. Gauthier, C.A.
Léon Côté, C.A. Gér. Marceau, C.A.
Luc.-P. Bélair, C.A. Lionel Roussin, C.A.
Jacq. Angers, C.A. Dollard Huot, C.A.
Alb. Garneau, C.A. Raym. Fortier, C.A.
Jean Lacroix, C.A. Guy Bernard, C.A.
Percy Auger, C.A. H. Bourgoing, C.A.
Roger Roy, C.A.
Montréal Québec Rouyn

Cartes professionnelles

COMPTABLES

LUCIEN VIAU ET ASSOCIES
Comptables agréés
LUCIEN VIAU, C.A.
CHAS DESROCHES, C.A.
FERNAND RHEAULT, C.A.
159 O., rue Craig, MA. 1339
(EDIFICE DES TRAMWAYS)

VIAU & ROBIN
Comptables Agréés
LUCIEN-D. VIAU, C.A.
H.-LIONEL ROBIN, C.A.
4926, av. Verdun, VERDUN
YO. 0642

NOTAIRE

ROLAND A. DIAMOND
L.L.L., L.S.C., C.A.
Notaire et Comptable Agréé
507, Place d'Armes MArquette 9351
(Edifice Aldred) Rés. AT. 1398

MEDECIN

Tél. CR. 3958
Tous les jours: 2 à 4 p.m.
Excepté samedi et dimanche
Soir: 7 à 9 p.m.
Lundi - Mercredi - Vendredi
Dr Alfred Adam
8780 ST-DENIS
Spécialités
RHUMATISME
DESINTOXICATION MONTREAL

Electricité médicale Rayons X
Dr Maxime Brisebois
L.G.M.C. F.R.C.S.c.
De la Faculté de Médecine de Paris
Maladies génitales, endocriniennes, urinaires, digestives, circulatoires.
FRontenac 5252 816 Sherbrooke est

OPTOMETRISTES-OPTICIENS

HA. 5544
J.-A. MESSIER, O.P.
OPTOMETRISTE
Spécialité: Examen de la vue — Ajustement de verres de contact.
PHANEUF & MESSIER
1767, Saint-Denis — Montréal

Examen des yeux
Réparation de lunettes
Service postal
Léo-Paul Trottier, o.d.
OPTOMETRISTE et OPTICIEN
1658 est, av. Mont-Royal - FR. 1658

ASSURANCES

Compagnie d'Assurance sur la Vie
La Sauvegarde
MONTREAL
NARCISSE DUCHARME, Président

LES CERCLES DES JEUNES NATURALISTES

Affiliés à la Société canadienne d'Histoire naturelle

et reconnus d'utilité publique par le gouvernement de la province de Québec

Adresse : 4101 est, rue Sherbrooke, Montréal

Chronique No 869 — Samedi, 28 février 1948

LE CHENE

Par André Champagne, professeur à l'Institut botanique, Université de Montréal

Annonceur. — Pour en venir au point de vue économique, et sans vouloir établir de priorité entre telle ou telle utilisation du chêne, ne pourriez-vous pas nous signaler, monsieur Champagne, quelques aspects ignorés ou peu connus de l'exploitation du chêne ou de ses produits.

M. Champagne. — Un des produits du chêne que l'homme a utilisé très tôt est sans doute son fruit qui est le "gland". Les glands de chêne, dont certains sont amers et d'autres doux, sont très riches en amidon, en protéines et en huiles. Certains auteurs estiment que les glands étaient à la base de l'alimentation des premiers peuples de l'Europe avant la culture des céréales. Aujourd'hui encore la farine faite de glands moulus fournit 25% de la nourriture des classes pauvres de l'Italie, de l'Espagne et du Portugal. En Amérique du nord, nombre de tribus indiennes consomment encore de la farine de glands. Depuis longtemps aussi, les glands servent à l'alimentation des animaux domestiques. Dans le "Livre d'heures" du duc de Berry, qui date du XIIIe siècle on voit à l'illustration du mois de novembre les pourceaux menés à la glandée pour être engraissés avant la boucherie de décembre.

Annonceur. — C'est aussi ce fruit que l'Enfant prodigue de l'Evangile avait, dans sa déchéance à partager avec les mêmes animaux. Mais, à part cela, n'extrait-on pas de ces fruits des tannins qui servent à la fabrication du cuir?

M. Champagne. — Oui parfois, mais on utilise surtout les cupules du fruit à cette fin. Les cupules sont des petites calottes qui coiffent plus ou moins complètement les glands et qui contiennent de 20 à 25% d'un tannin de bonne qualité. Les cupules recueillies pour cet usage, sont appelées "vélanèdes" et cette industrie se pratique surtout en Asie-Mineure et en Grèce. Les tannins, en plus de s'unir avec certaines protéines de la peau pour la transformer en "cuir", ont aussi la propriété de se combiner avec certains sels de fer et de se colorer en bleu-noir; on les emploie ainsi dans la fabrication des encres.

Annonceur. — Ces tannins ne sont-ils pas aussi utilisés en médecine comme astringent?

M. Champagne. —Encore, mais là on exploite un produit de provenance un peu spéciale qui vient cependant du chêne. Ces tannins en effet sont extraits de la "noix de galle", la plus vieille source de tannin connue et dont on se sert depuis la fin du XIIe siècle. Cette "noix de galle" est formée sur les rameaux d'un chêne de la région méditerranéenne à la suite d'une piqûre qu'un insecte y fait en y déposant ses oeufs. Cette "noix de galle" contient de 70 à 80% d'un tannin de haute qualité, c'est le tannin officinal qui fut aussi longtemps utilisé pour la fabrication de l'encre.

Annanceur. — L'écorce de certains chênes fournit, je crois, une bonne part des tannins du commerce mais le principal produit que l'on tire de cette partie de l'arbre est sans doute le liège dont chacun connaît la provenance. Il serait cependant intéressant de savoir si plusieurs espèces de chêne donnent du liège et dans quelle région ils croissent.

M. Champagne. — Au point de vue commercial, il n'y a en réalité qu'une seule espèce de chêne qui produise du liège et cette espèce est le chêne-liège qui croît dans la région méditerranéenne, principalement au Portugal, en Espagne, en Italie, au Maroc et en Algérie...

Annonceur. — ... et cet arbre est exploité depuis longtemps?

M. Champagne. — Les Grecs et les Romains utilisaient occasionnellement le liège mais cette industrie très ancienne a été surtout restreinte à la fabrication des bouchons. Depuis une cinquantaine d'années cependant elle a pris un développement considérable par suite des nombreuses applications nouvelles que l'on fait du liège.

Annonceur. — Le liège est donc devenu une nécessité de la vie moderne et il est sans doute regrettable que cette industrie ne puisse s'établir en Amérique.

M. Champagne. — Le liège en effet, à cause de sa légèreté, de sa résistance aux pressions, de son étanchéité aux liquides et aux gaz et de ses qualités comme isolant thermique est devenu un matériel stratégique dont l'importance a ému les états-majors. Aussi dès 1940 on créait aux Etats-Unis une coopérative pour enquêter sur la présence des chênes-liège sur le continent américain et établir s'ils pouvaient être exploités. Un premier inventaire a permis d'établir qu'il y avait près de 5,000 chênes-liège de plus de dix ans, donc exploitable, en Californie.

Annonceur. — Ces chênes y avaient été sans doute plantés pour une autre fin.

M. Champagne. — Comme arbre d'ornement, mais depuis lors plus de 200,000 glands ont été semés pour commencer la culture du chêne-liège aux Etats-Unis.

Annonceur. — Notre temps s'achève et nous n'avons pas encore considéré un des aspects économiques des plus importants de l'exploitation du chêne; celui de la production du bois. Je sais qu'aujourd'hui les forêts de chênes ont partout été très appauvries, mais que l'industrie a le plus contribué au pillage pour ainsi dire de cette magnifique essence.

M. Champagne. — Il est assez difficile d'établir les responsabilités dans tout cela parce qu'il fut un temps où l'industrie navale, l'industrie du bâtiment et celle de meuble n'exigeaient que du chêne et, durant plus de trois siècles, les forêts des deux continents furent mises à contribution pour satisfaire une civilisation qui s'éveillait à l'industrie...

Annonceur. — ...et le chêne dut sans doute à ses qualités exceptionnelles d'être si brutalement mis à la rançon?

M. Champagne. — Les bois de plusieurs espèces de chênes, tant américains qu'européens ou asiatiques, ont été exploités pour un ensemble de qualités que l'on ne retrouve chez aucune autre espèce d'arbres. Le bois de chêne allie à une robustesse rare une très grande élasticité, une forte résistance à la pourriture et son dessin, que l'arbre soit débité sur maille ou sur dosse, lui doit d'être recherché pour la fabrication des meubles où il est susceptible de prendre un beau poli. Les chantiers maritimes d'Europe et de la Nouvelle-Angleterre utilisaient aussi ce bois pour la charpente des navires. Le chêne anglais employé à cet usage a montré des qualités insurpassables. En effet, des vaisseaux démolis après avoir tenu la mer pendant plus de 90 ans présentaient encore un bois en bon état...

Annonceur. — ... et ces bois ont servi, si je me souviens, à la fabrication de meubles et de bibelots.

M. Champagne. — En effet, mais on a aussi utilisé à cette fin des poutres de chêne qui soutenaient des quais depuis des siècles; le bois avait alors prit une teinte qui ajoutait à sa valeur. Des poteaux de chêne enfoncés dans le sol humide pour les fondations de l'église de la Sainte-Trinité construite à Hull, en Angleterre, vers 1270, étaient encore en bon état il y a une vingtaine d'années.

Aujourd'hui le chêne ne répond peut-être plus à des besoins aussi essentiels qu'autrefois, mais il n'en reste pas moins un objet de beauté que les matériaux modernes ne sauraient copier et qui, dans nos maisons met un cachet de luxe égal à celui des bois exotiques.

IMPORTANT!

Lithinés du Dr Gustin

Il est important d'exiger toujours les véritables

Produit importé de France. 40 ans de succès en Europe, qui produisent ECONOMIQUEMENT la meilleure eau de table et de régime.

ALCALINE — LITHINEE
PETILLANTE — DIGESTIVE

Très efficace contre

- L'ACIDE URIQUE
- RHUMATISME
- GOUTTE

et maladies du FOIE, des REINS, de l'ESTOMAC, de la VESSIE ainsi que dans les AFFECTIONS DE LA PEAU.

Refusez les imitations
IMPORTATEURS EXCLUSIFS POUR LE CANADA

Cie Can. Agences Modernes
6794, Delorimier, Montréal, DO. 1355

Sourds

Le NOUVEAU et Ultra-Mince APPAREIL ACOUSTIQUE

PARAVOX

UNE SEULE PIECE

Avant de faire l'achat d'un appareil acoustique essayez le nouveau PARAVOX qui ne pèse que 3½ onces (sans batterie). D'usage très facile.
LE PLUS SIMPLE — LE plus solide — LE PLUS ECONOMIQUE — INCASSABLE — GARANTI.
Plus court qu'un stylo!
Quel que soit votre degré de surdité avec PARAVOX, vous entendrez clairement.

DEMONSTRATIONS GRATUITES ET A DOMICILE SI DESIREES.

GILBERT JOBIN SPECIALISTE
3610 Durocher (Suite 11 — près de Prince-Arthur O.)
LA. 5975
UN SEUL BUREAU A MONTREAL

Linoléums incrustés, grand choix de couleurs, vendus et posés

Georges-Emile Champeau

1629 SAINT-DENIS (en face du théâtre St-Denis)
PL. 2463
Rés. AM. 6488

"La Vieille Maison à l'ombre de l'église Notre-Dame"

Cotons - Toiles - Lainages
C.-X. TRANCHEMONTAGNE & CIE LTEE
(Les Fils d'Alfred Bernier)
TEXTILES
EN GROS
BE. 2531-2
459 St-Sulpice
MONTREAL 1

LES INSECTES DE LA FORET

M. LIONEL DAVIAULT, DE QUEBEC, A L'HEURE DE BIOLOGIE.

La prochaine conférence de l'heure de biologie aura lieu lundi, le 1er mars 1948, à 5 heures p.m., dans l'amphithéâtre D'515 de l'Université de Montréal, 2900, boul. du Mont-Royal (entrée par la Faculté des Sciences).

En cette occasion, M. Lionel Daviault, chef du bureau d'entomologie du Ministère des terres et forêts de Québec, parlera des insectes de la forêt.

Projection lumineuse. Entrée gratuite.

Ces conférences de vulgarisation de l'heure de biologie ont lieu avec l'appui financier de l'ACFAS.

Imposant forum à la Chambre des Jeunes

Le comité des dîners-forums de la Chambre de commerce des jeunes de Montréal que dirige M. Fernand Desjardins, présentera samedi soir, le 6 mars, à 9 heures, au Cercle Universitaire, 515 est, rue Sherbrooke, un forum des plus intéressants auquel participeront M. Roger Baulu, annonceur bien connu de la radio et M. J. Rudel Tessier, scripteur radiophonique.

Ces deux as de la radio discuteront la question suivante: "Qui est le plus important pour la radio: l'annonceur ou l'écrivain."

Tous les membres de la Chambre de commerce des jeunes de Montréal sont cordialement invités à ce forum. Ils peuvent se procurer des billets en s'adressant immédiatement au secrétariat de la Chambre.

Après le forum, il y aura danse et l'orchestre sera sous l'habile direction de M. Roméo Duhamel.

La bonne entente à la Jeune Chambre

M. Jacques Aumais, président du comité de bonne entente de la Chambre de commerce des jeunes de Montréal, lance une invitation toute spéciale aux nouveaux membres de la Chambre de commerce des jeunes pour la prochaine réunion de son comité qui aura lieu à la Chambre de commerce des jeunes de Montréal, le 5 mars prochain.

On y discutera d'un sujet très intéressant.

Ce comité de bonne entente aide aux deux groupes ethniques à mieux se connaître et à mieux se comprendre.

Moscou réclame une place pour ses trois alliées

La Russie veut que la Pologne, la Yougoslavie et la Tchécoslovaquie participent aux discussions où l'on décidera de l'avenir de l'Allemagne

Londres, 28 (A.P.) — La Russie réclame pour ses trois Etats-satellites de Pologne, Yougoslavie et Tchécoslovaquie le droit de participer aux discussions où l'on décidera de l'avenir de l'Allemagne. Radio-Moscou confirme la nouvelle que les Russes ont envoyé des notes à cet effet aux Etats-Unis, à la Grande-Bretagne et à la France.

Depuis lundi dernier, les trois grandes puissances de l'Ouest discutent à Londres le sort de la partie occidentale du territoire allemand. Hier, les Etats membres de l'union douanière du Benelux se sont joints à elles. (Le nom de Benelux est formé de ceux de BElgique, de la Hollande ou NEerlande et du LUxembourg.)

Les 17 et 18 du courant, les ministres aux Affaires étrangères de Belgrade, Varsovie et Prague s'étaient réunis à ce dernier endroit pour déclarer conjointement que toute fusion des trois zones Alliées d'occupation dans l'ouest de l'Allemagne violeraient les accords de Potsdam et de Yalta. Une telle fusion, disait-on, encouragerait la renaissance du militarisme germanique et préparerait une nouvelle attaque des Allemands sur le reste de l'Europe.

La note russe d'aujourd'hui reprend le même exposé et mentionne elle aussi l'accord de Potsdam. Avant le début des entretiens de Londres, Moscou avait également protesté contre cette violation de l'accord sur un contrôle à quatre de l'Allemagne.

Les milieux diplomatiques de la capitale britannique estiment, en réponse, que la crainte européenne d'une nouvelle attaque allemande diminuera au fur et à mesure que croîtra la menace communiste. Ils concluent que le passage de la Tchécoslovaquie sous la domination communiste peut favoriser les tentatives des puissances de l'Ouest pour utiliser l'économie allemande dans l'application du plan Marshall d'aide à l'Europe.

Les médecins veulent un Institut du rhumatisme

A son assemblée régulière, la Fédération des Sociétés médicales a passé une résolution reconnaissant l'urgence de la création d'un centre antirhumatismal pour lutter contre cette maladie.

Une autre question mise à l'étude fut: le médecin et les tiers payants; les chèques devraient être faits par les compagnies d'assurance conjointement au nom du client et du médecin.

Le plan de rente viagère fait l'objet d'un travail suivi. L'Exécutif de la Fédération est d'avis que le bureau du médecin ne doit pas être considéré comme un bureau d'affaires. L'enquête au sujet de la désertion des campagnes par les médecins se poursuit.

L'Exécutif attire l'attention du Collège des Médecins sur certains articles parus dans les journaux, et dans lesquels il est question des médecins, des chiropraticiens à la Commission des Accidents du Travail et en particulier, sur la déclaration d'un médecin du personnel de la dite Commission. L'Exécutif de la Fédération suggère que le Comité de discipline du Collège des Médecins enquête sur la véracité de ces faits et prenne attitude en sévissant s'il y a lieu.

En un mot la Fédération s'intéresse plus que jamais à toutes les questions qui regardent la profession médicale. Le mot d'ordre pour l'année est toujours "Déontologie médicale" appliquée. Soyons sobres dans nos conférences et dans nos écrits, surtout à l'égard de nos confrères médecins.

Estimation trop vite anticipée en Alberta

Edmonton, 28. — (C.P.) — Le premier ministre de l'Alberta, E. C. Manning, a traité de "rêverie pure" tout estimé du nombre d'immigrants britanniques que sa province se propose d'installer chez elle d'ici les dix prochaines années. D'après une dépêche d'hier, en provenance de Londres, le ministre albertain des affaires économiques, A. J. Hooke, aurait parlé à son passage par la captitale anglaise, d'un chiffre de 400,000 personnes. La dépêche ajoutait que le gouvernement Attlee s'intéressait fortement à ce projet.

M. Manning répond d'abord qu'il faudra mener une enquête complète sur les disponibilités de main-d'oeuvre et de logement. Par ailleurs, la politique d'immigration en Alberta, rappelle-t-il, reste basée sur un choix des candidats qui dépend entièrement de circonstances constamment variables.

Les journaliers veulent $1.00 de l'heure

Depuis quelques jours, tous les journaliers et manoeuvres de la région métropolitaine bénéficient d'une augmentation de salaire de 3 cents l'heure, a annoncé aujourd'hui M. Clovis Langlois, agent d'affaires de l'association des journaliers et manoeuvres, affiliée à la C. T. C. C.

Cette augmentation leur a été accordée par une décision arbitrale rendue il y a quelques mois, lors de l'arbitrage survenue entre le Builder's Exchange et le Conseil des syndicats des métiers de la construction.

Les journaliers et manoeuvres ont fait savoir dernièrement à l'association patronale qu'ils désiraient que leur salaire horaire soit maintenant porté à $1.00 de l'heure, vu la hausse continuelle des prix.

L'agent d'affaires invite donc tous les journaliers non membres de l'union de le devenir prochainement afin de pouvoir présenter un front uni et fort lors des négociations.

Relations diplomatiques entre le Mexique et l'Espagne

Mexico, 28 (Canado-Mondial) — Les banquiers et les hommes d'affaires mexicains ont demandé au président Aleman, au cours d'une entrevue, la reprise des relations diplomatiques et économiques entre le Mexique et l'Espagne.

Billets montréalais de loterie sur le hockey trouvés à Lindsay, Ont.

Lindsay, Ont., 28 (C.P.) — La police provinciale ontarienne a fouillé plusieurs magasins de Lindsay, en Ontario, à la nouvelle qu'on y avait trouvé des billets de loterie sur le hockey expédiés de Montréal. Les policiers n'ont fait aucune arrestation mais ils ont saisi dans un des magasins un certain nombre de billets d'une loterie dont les prix ont une valeur élevée. D'après un officier de police, ces billets sont semblables à ceux d'une loterie sur le hockey dénichés dernièrement à Toronto et qui avaient même provenance montréalaise.

Conférence sur l'Alaska

Mardi prochain, 3 mars, à 8 heures 15 du soir, dans l'amphithéâtre H'404 de l'Université de Montréal, sous les auspices de l'Acfas et de la Société de géographie, le docteur Georges Préfontaine donnera une conférence intitulée: "Bêtes et paysages de l'Alaska".

Cette conférence est une suite à celle que le Dr Préfontaine donnait le printemps dernier à l'Université de Montréal, sur la vie des phoques à fourrure des îles Pribilof. Les films en couleurs qui l'accompagneront, et qui seront présentés pour la première fois à Montréal, illustrent le comportement de cette bête extraordinaire et unique au monde, qui fournit au marché l'une de ses fourrures les plus recherchées. Les principaux aspects de la vie grégaire et polygame de l'otarie du nord, sur son refuge isolé et lointain, défileront tour à tour: le foisonnement des troupeaux, les moeurs étranges et complexes des haems, la naissance et l'allaitement des jeunes, la lutte des mâles, les diverses phases de l'exploitation de l'animal. Un aperçu des autres faunes des îles Pribilof, notamment des oiseaux, du renne, du renard bleu et du lion de mer s'ajoutera aux images précédentes. Le lion de mer, mammifère marin également grégaire et polygame, et beaucoup plus gros que l'otarie du Nord, possède une colonie aux îles Pribilof et est actuellement menacé d'extinction.

Des films nous transporteront vers d'autres régions de l'Alaska: vers les glaciers du sud-est et vers le mont McKinley, la plus haute montagne de l'Amérique du Nord (20,300 pieds). Quelques scènes finales se rattachent au bassin supérieur de la rivière Skeena, en Colombie canadienne: pays de totems, de pêche indienne du saumon, de recherches biologiques importantes sur le saumon poursuivis par l'Office fédéral des pêcheries.

Le conférencier fera précéder la présentation des films de quelques commentaires sur les sujets auxquels ils se rapportent.

Le "Laviolette" emporté par une banquise

Les Trois-Rivières, 28 (D.N.C.) — Le bateau-passeur, *Laviolette*, a été emporté par une banquise hier, vers 4 h., au moment où il appareillait pour le départ du quai des Trois-Rivières. Ses amarres se sont rompues sous la force du choc et le traversier est parti à la dérive avec la glace. En même temps, la chaine de son gouvernail a été avariée, le navire ne pouvant tourner que d'un côté.

Le capitaine du *Laviolette* a alors fait des signaux à l'équipage du *Lady Grey*, et le brise-glace est aussitôt venu à la rescousse, touant le *Laviolette* jusqu'au bassin du port où les réparations à la chaine du gouvernail se sont poursuivies une partie de la nuit.

Ce matin, le *Laviolette* était de nouveau en service. Hier soir, il a été remplacé par le *La Vérendrye*.

DERNIER HOMMAGE A M. N. GEOFFROY

Jeudi dernier, en l'église St-Joseph-de-Bordeaux, ont eu lieu les funérailles de M. Napoléon Geoffroy, décédé le 15 février 1948.

La dépouille mortelle est partie de sa demeure, 1271 ouest, boul. Gouin, précédée de deux landaus de fleurs pour se rendre à l'église où le service fut célébré par M. le curé Bruno Pressault, assisté des abbés Jean Proteau et Roland Cloutier, comme diacre et sous-diacre.

Le choeur de chant, sous la direction de M. Fred Normandin, exécuta la messe de Perosi.

Le deuil était conduit par ses petits-fils: MM. Jacques, Robert et Gilles Geoffroy, Marcel, R.-Pierre, André et Claude Brissette, Lionel Desautels, Laurent Lauzier; ses fils, Zénon et Gérard Geoffroy; son frère, M. Pacifique Geoffroy; ses gendres: MM. L.-P. Brissette, Léon Robillard et Hervé Delorme; ses neveux: MM. Martial Geoffroy, Rodolphe Geoffroy, Léandre Roy, Emile Sauvé et Omer Ares; ses cousins: MM. Adélard Geoffroy, Anselme Geoffroy et Adrien Geoffroy.

Les porteurs étaient: Dr J.-S. Lalande, MM. Louis Parent, J.-A. Beaudin, notaire J.-A. Hamelin, Marius Valiquette et M. Richard.

Dans le cortège funèbre, qui était précédé de la Ligue du Sacré-Coeur, on remarquait: MM. Damase Beaudry, Edouard Brissette, A. Lapierre, Sylvio Brissette, J. Brissette, Armand Voizard, Dr Lionel Charbonneau, Conrad Michaud, Ph. Gagné, Armand Sylvestre, Gérard Desjardins, Améd. Sylvestre, Dr Ubald Bessette, capitaine R. Lamarche, J.-L. Brissette, Paul Lussier, Ed. Ménard, R. Lessard, G. Morgentaler, Jos. Manetta, N. Vanier, M. Lafontaine, M. Delorme, Guy, René et Jacques Delorme, J.-B. Routhier, Ch. Brodeur, G. et A. Routhier, J.-P. Laurencelle, M. Chabot, L. Desrosiers, M. Cardinal, J.-R. Laverdure, M. Bourret, M. Dupras, M. Mainville, J.-L. Bergeron, O. Martin, U. Boucher, H. MacDonald, F. Goyer, W. Piché, O. Piché, M. Labadie, W. Manning, M. Lafortune, J. Crevier, P. Beaudoin, J. Poudrette, L.-S. et Laurent Baril, Omer Barrière, E. Ladouceur, C. Paquette, J.-A. Baron, J. Valiquette, M. Marcil, F. Picard, R. Martin, D. Fullum, L. Galarneau, R. Martineau, E. Roch, J.-P. Tremblay, U. Beaudoin, M. Beaudoin, M. Allard, F. Laurin, L. Simard, B. Descheneaux, C. Ferro, G. Bertrand, H. Marchand, A. Avon, E. Bouchard, A. Loranger, A. Rodrigue, J. Langlois, F. Deneault, B. Laverdure, A. Thériault, C. Lesage, H. Lalande, A. Beaudin, E. Chevalier, E. Boyer, H. Leroux, A. Gauthier, A. Quintin, M. Hamel, Arsène Drouin, M. Roussy, P. Nantel, J.-A. Robert, F. Derome, M. Robitaille, R. Leroux, J. Tomothy, F. Thoenborrow, J. Wolenski, J. Chénier, V. Vachon, E. Lapointe, A. Gingras, C. Chartier, M. Beaumont, H. Desjardins, J. Lespérance, L. Dutrisac, L. Leroux, A. Laberge, A. Desrosiers, C.-Léo Leclair, Frère Morin, M.-L. Gadbois, H. Normand, H. Couture, Dr Martial Durand, M.-E. Desnoyers, G. L'Heureux, G. Hétu, C. Poirier, A. Gadbois, M. Frappier, E. Fifle, R. Douville, F. Caron, M. Aumais, J. Degrandpré, J.-P. Fortin, R. Lalumière, M. Prenovost, P. Leroux, R. Robillard, A. Monette, M. Huot, M. McGimus, R. Dufresne, E. Galipeau, M. Pilon, M. Gauvreau, M. Saucier, M. Remington, M. Lalande, M. Prud'homme, et plusieurs autres.

AMENDEMENTS A LA LOI DES TECHNICIENS DIPLOMES

A son assemblée du 14 février présidée par M. Wilfrid Beaulac, président général, la Corporation des Techniciens Diplômés de la province de Québec, donnant suite à une résolution du congrès des Trois-Rivières, a préparé les amendements qu'elle désire soumettre à la Législature, lors de sa prochaine session. Ces amendements ont pour but de modifier la loi des techniciens diplômés et de lui donner plus d'extension.

Loin de chercher à venir en conflit avec d'autres corporations porfessionnelles et à entraver leur liberté, les amendements du bill 51 ont pour but de rendre plus étroits les liens qui existent déjà entre les ingénieurs, les architectes, les chimistes, les constructeurs et les techiniciens, en même temps que d'assurer d'une façon plus précise l'exclusivité du titre de technicien diplômé et les privilèges qui en découlent. Avant d'apporter ces modifications à sa loi, la Corporation doit en discuter avec les représentants des autres corps professionnels intéressés afin de s'assurer que leurs droits ne sont pas lésés. M. Ernest Lavigne, président de la Corporation des ingénieurs, avec qui M. Beaulac a déjà eu une entrevue à ce sujet, reconnait l'esprit de collaboration et de fraternité qui inspire ces amendements et n'y voit aucun empiétement de la part des techniciens diplômés.

Le service civil fédéral

La Corporation vient de faire un pas de plus dans sa campagne pour obtenir la reconnaissance des techniciens diplômés auprès de la Commission du service civil fédéral. A la suite d'entrevues avec le chapitre de Québec, M. Arthur Thivierge, commissaire, a offert dix postes à des techniciens du Québec et continue à étudier leur cas en rapport avec le service civil fédéral. Il chargera bientôt un inspecteur de visiter les écoles techniques et de faire rapport sur la valeur de leur enseignement. Quelques diplômés de l'école technique de Hull sont à l'emploi du gouvernement central et M. Tessier, du chapitre de Hull est membres de l'Institut professionnel du service civil fédéral.

Congrès à Québec et secrétariat permanent à Montréal

Le congrès annuel de 1948 se tiendra à Québec à la suggestion de M. Marois, président du chapitre de cette ville. Le conseil central, en collaboration avec le chapitre français de Montréal, a établi un secrétariat permanent au bureau de la corporation situé à 1265, rue St-Denis, à Montréal, où une secrétaire est à la disposition des membres tous les après-midi, sauf le samedi.

Pour être sûr d'obtenir ce produit à

ACTION RAPIDE

ASPIRIN POUR MAL DE TÊTE

Recherchez la croix BAYER sur le comprimé

AVEZ-VOUS quelque difficulté

à trouver un article quelconque que vous désirez acheter? Alors, appelez: **"Le Service de l'acheteur".**

EXdale 2078

Il essaiera de le trouver pour vous **gratuitement.**

Ce service pour le public acheteur n'entraine **aucune obligation** de la part de ceux qui nous appellent.

Au service des
- PROPRIETAIRES
- ENTREPRENEURS
- COMMUNAUTES

BEN BELAND

Accessoires électriques en gros

7152 boul. SAINT-LAURENT — Tél.: TA. 6356

OUVERTS DE 9 h. à 5 h. 30
TOUS LES JOURS — SAMEDI COMPRIS

DUPUIS

LE DRAPEAU PROVINCIAL

est en vente à notre rayon des drapeaux

Etamine de laine bleue avec fleurs de Lys en feutre blanc

CE MODELE POUR EDIFICES, DECORATIONS DIVERSES

1 verge (27 x 36 pouces)	4.25
1½ verge (3 x 4½ pieds)	5.50
2 verges (4 x 6 pieds)	8.75
2½ verges (5 x 7½ pieds)	10.00
3 verges (6 x 9 pieds)	15.00
3½ verges (7 x 10½ pieds)	18.00
4 verges (9 x 12 pieds)	20.00
5 verges (10 x 18 pieds)	27.00
6 verges (12 x 18 pieds)	35.00

DUPUIS — troisième (Ste-Catherine)

Dupuis Frères

RAYMOND DUPUIS, président. A.-J. DUGAL, v.-p. et gér. gén.